

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adressera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint Yves, aux conditions suivantes ; savoir : le prix de la Souscription est de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauss*, Officier au Bureau des Postes Impériaes, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

A Amsterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalvestraat, pour toute la Hollande.

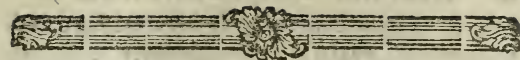
A Stockholm, à M. *Gjorvel*, Bibliothécaire du Roi, pour toute la Suede.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Virchaux* & *Compagnie*, Libraire.

Les Libraires, & autres personnes qui voudront faire annoncer des Livres, Estampes, Musique, & autres objets, dans l'*Esprit des Journaux*, sont priés de les adresser au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, près St. Hubert, à Liege.



L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

AN essay on history, &c. *Essai sur l'histoire; en trois épîtres à EDWARD GIBBON; avec des notes : par WILLIAM HAYLEY. In-4to.* Londres, chez Dodsley. 1780.

NUL sujet n'étoit plus digne d'exercer la plume élégante de M. Hayley. Le vaste champ de la littérature n'offre en effet rien de plus important à discuter que les regles de l'histoire; & toutes simples, toutes faciles à suivre que ces regles paroissent à un observateur superficiel, l'application n'en est pas moins accompagnée de difficultés presque insurmontables: autrement un bon historien n'eût pas été regardé de tout tems comme un phénomene dans le monde littéraire. Quoi qu'il en soit, si l'on examine attentivement la nature de ce travail, on verra qu'il exige une multitude de talens qu'il est bien rare de trouver réunis dans un seul homme, & qu'il n'est aucune qualité mo-

rale & intellectuelle qui ne soit nécessaire jusqu'à certain dégré, pour constituer le parfait historien. C'est donc de ce parfait historien que notre poëte a voulu nous tracer le modele dans cet essai, qui ajoutera sans doute à la gloire de son auteur. Le style en est plein d'ame & d'énergie; les réflexions en sont aussi neuves que judicieuses, tout enfin y répond à la noblesse, à la majesté du sujet.

Dans la premiere épitre, qui commence par l'éloge de l'écrivain célebre auquel l'ouvrage est adressé, M. Hayley fait voir la connexion intime qu'il y a entre l'histoire & la poésie. Le sujet de son poëme, ainsi qu'il l'observe, n'a été traité que légérement par les anciens, Denys d'Halicarnasse & Lucien étant les seuls qui l'aient discuté d'une maniere particuliere. Ensuite après avoir montré les avantages qu'on tire de l'étude de l'histoire, il remonte jusqu'à l'époque de sa naissance parmi les Egyptiens. Dans le détail où il entre relativement aux pyramides d'Egypte, il adopte les idées de M. Bryant, mais les images sublimes & magnifiques dont il les a revêtues, n'appartiennent qu'à lui seul.

» Au centre de ces vastes demeures dont la » masse énorme presse la terre d'Egypte, où, » victorieuse des tems, la Grandeur (*) semble, » du haut de son trône pyramidal, jetter un

(*) Dans ces vers, le poëte personnifie la grandeur, la magie, la superstition, l'histoire, &c.

» œil de dedain & de mépris ſur les foibles » travaux qu'enfante l'orgueil moderne ; ſous » les dômes obſcurs de ces ſombres aſyles où » la Magie naiſſante compoſoit ſes hiérogly- » phes, des prêtres recueillirent toutes les fa- » bles antiques, & en formerent le voile qui » devoit cacher les myſteres de leur religion. » Tiſſu étonnant ! Tiſſu auſſi riche qu'immenſe, » propre à éblouir la ſtupidité & à couvrir » l'artifice ! La Superſtition le porta comme un » ceſte, & vit le monde enchanté adorer ſa » puiſſance (*). Car dans ce tiſſu myſtérieux » étoient tous les charmes qui pouvoient raſ- » ſurer l'homme timide, ſoumettre l'impie ; » inſpirer à la crédulité une vénération aveu- » gle, & la plonger dans un ſonge permanent. » L'enchantereſſe, pour étendre ſon empire, » revêtit de ce voile trompeur les membres » délicats de l'Hiſtoire, qui de ſa voix enfan- » tine ne pouvoit encore que balbutier les fa- » bles dont les ſujets étoient peints ſur ſon man- » teau. Enfin la Liberté Attique tira la jeune » nymphe des priſons ténébreuſes de l'Egypte, » déchira par degrés le voile qui l'opprimoit, » découvrit au grand jour ſes charmes natu- » rels, & en lui apprenant à parler le lan-

(*) Cette idée auſſi ſublime qu'ingénieuſe du ceſte de la Superſtition, a été ſans doute ſuggérée à l'auteur par la deſcription que fait Homere de la ceinture de Vénus, qui prêtoit à cette déeſſe un charme irréſiſtible. (*Note des rédacteurs.*)

» gage de la vérité & de la sageſſe, lui fit
» ſaiſir les objets ſucceſſifs de la vie publique,
» & peindre à grands traits ces combats qui
» ont rendu le nom des Grecs immortel. «

Après avoir montré comment l'hiſtoire défigurée par les Egyptiens, commença à prendre une nouvelle forme dans la Grece, le poëte examine les progrès qu'elle fit dans cet heureux climat, & il offre à ſes lecteurs les portraits des plus fameux hiſtoriens Grecs & Latins. La maniere ſublime dont il les peint, & les jugemens qu'il porte de leurs ouvrages, prouvent que M. Hayley s'eſt bien nourri de la lecture de ces excellens modeles. Voici le portrait qu'il fait d'Hérodote :

» Voyez le pere de l'hiſtoire ; les roſes de
» l'Ionie couronnent ſon front. Un mêlange
» de douceur & de fierté éclate ſur ſon vi-
» ſage ; ſes traits rappellent les charmes de
» cette reine qu'il a célébrée, (*) dont la
» valeur fit rougir l'eſcadre perſane, & en
» qui Xerxès avoua qu'il trouvoit quelque
» choſe de plus qu'humain.

» Doux comme le murmure d'un ruiſſeau
» dont les ondes limpides ſerpentent dans des
» lieux agréables, ſon ſtyle homérique coule
» avec abondance ; les muſes cadencent elles-

(*) On ne voit guere quelle reſſemblance il y a entre Hérodote & Artemiſe, & certainement M. Hayley eſt le premier auteur qui ait imaginé une telle comparaiſon. (*Note des rédacteurs.*)

» mêmes ſa proſe; & quoique l'aveugle cré-
» dulité égare ſes pas à travers les vapeurs
» épaiſſes qui s'élevent des prairies de l'Egypte,
» cependant lorſque éloigné de ces lieux, &
» animé par l'intérêt de la patrie, il peint la
» marche impétueuſe des Perſes, c'eſt alors
» qu'éclairé du flambeau de la vérité, il éleve
» un digne trophée à la vaillance des Spar-
» tiates. Ses concitoyens, ravis de joie, ac-
» courent en foule à la vallée olympique pour
» entendre le récit flatteur de leurs victoires;
» une multitude de braves guerriers appuyés
» ſur leurs lances prêtent une oreille atten-
» tive à ſes ſons harmonieux, & ſaluent en-
» ſuite par mille acclamations, celui qui ſert
» de héraut à la gloire de ſon pays. «

Ce portrait d'Hérodote eſt fidele, & tracé d'une main de maître. On n'admirera pas moins ceux de Thucydide, de Xénophon, de Polybe, de Salluſte, de Tite-Live, & ſur-tout la maniere poétique dont l'auteur compare l'ouvrage du dernier à la fameuſe ſtatue mutilée de Michel-Ange. Voici ce qu'il dit de Tacite :

» Sombre, rapide dans ſa marche, le ſa-
» tyrique Tacite, animé d'une ſainte fureur,
» ſe livre à des réflexions profondes. Son œil
» perçant pénetre juſqu'aux replis les plus ca-
» chés de l'ame, & y découvre le ver ſecret
» qui ronge la fleur. Dans un ſiecle corrom-
» pu, ſa voix impoſante fit entendre l'éloge
» de la liberté à l'Orgueil impérial, & il oſa
» montrer au Crime un viſage effrayant. Des

» critiques ont cenfuré dans lui une malignité
» fubtile & rigide qui lui fait groffir les monf-
» tres qu'il peint, & révêtir le vice de cou-
» leurs trop noires ; cependant, quelle douceur,
» quelle aménité ne fe fait pas fentir dans cette
» efquiffe biographique, où la piété filiale a
» guidé fon pinceau vigoureux, & nuancé les
» couleurs agréables dont il peignit les vertus
» de fon pere ? «

Quelques réflexions que le poëte fait fur la décadence des lettres, le conduifent naturellement à parler des hiftoriens du Bas-Empire. Le dernier de ces auteurs dont il faffe mention eft Anne Comnene, fille de l'empereur Alexis & de l'impératrice Irêne, qui fleurit vers la fin du onzieme fiecle. Elle écrivit l'hiftoire de fon pere en quinze livres, publiés pour la premiere fois en 1610, & réimprimés enfuite dans la collection des auteurs de l'hiftoire Byzantine. (*) Comme cette princeffe, qui, felon M. Hayley, peut être regardée comme un phénomene dans le monde littéraire, n'eft pas généralement connue, nous allons rapporrer l'endroit où le poëte fait fon éloge.

» Mais tandis que la Nuit Monaftique cou-
» vre d'épaiffes ténebres l'empire détruit de

(*) La préface de fon hiftoire, où elle fait le tableau de fes fentimens & des malheurs de fa vie, eft vraiment curieufe. M. Hayley en a donné la traduction dans les notes qui accompagnent fon poëme.

» l'Hiſtoire; tandis que le coloſſe mutilé de » la Grandeur romaine tombe dans les murs » malheureux de Conſtantin, & que ſembla- » ble à un gladiateur ſur l'arêne, il ſoutient » d'une main mourante ſon corps défaillant; » tandis que le Turc ſauvage & les fiers en- » fans de Thor, ſemblables à de nouveaux » Titans, font aux arts une guerre ſacrilege; » tandis que la Science cachant ſa tête radieu- » ſe, fuit comme Jupiter effrayé par les Géans: » que vois-je? Une autre Minerve, réuniſſant » tous les attraits de ſon ſexe, protege le » trône de la vérité; marquée du nom royal » de Comnene, la ceinture de la beauté retient » ſa robe attique. Bel aſtre de ſageſſe! dont » la lumiere incomparable perce à travers les » nuages d'une nuit horrible, quoique élevée » dans la pourpre, ton génie briſa les entra- » ves de l'orgueil. Tu te plus à chercher dans » l'étude un ſoulagement à l'affliction que te » cauſoient les malheurs de ta famille, & à pré- » ſerver des injures du tems les vertus de ton » pere qui brillent encore dans tes annales » fidelles; trop impartiale pour permettre à » l'orgueil de la fille, d'enfreindre ou de mé- » connoître les devoirs de l'hiſtorienne. Quoi- » que l'oubli ait long-tems caché de ſa main » envieuſe, ce bel ouvrage dont la vertu a » tracé le plan, tiré maintenant de l'obſcurité, » il brille ce monument admirable des talens » d'une femme; tandis que la muſe de l'hiſ- » toire, ſoigneuſe de ta renommée, te range » parmi ceux qu'elle inſpira, & te voit ſur le

» théatre de la gloire, terminer cette longue » ſuite d'écrivains qui y ont triomphé. «

La ſeconde épître eſt particuliérement deſtinée à faire connoître les modernes. Le poëte, en parlant des Moines, & en relevant les défauts qui ſe trouvent dans leurs ouvrages, n'en avoue pas moins les obligations qu'on leur a; il obſerve de plus qu'on doit de l'indulgence à des auteurs qui ont écrit dans des tems d'ignorance. Il jette enſuite un coup-d'œil ſur le ſiecle de la chevalerie & des romans, fait l'éloge de Froiſſard, & arrive enfin à la véritable époque de la renaiſſance des lettres, c'eſt-à-dire, au ſiecle de Léon X. Il examine les plus célebres hiſtoriens Italiens, Eſpagnols, Portugais, François & Anglois qui ont flori depuis ce ems juſqu'à nos jours, & il fait paſſer en revue aux yeux du lecteur les portraits de Machiavel, de Guichardin, de Davila, de Fra-Paolo, de l'évêque Oſorius, du jéſuite Mariana, du préſident de Thou, de Voltaire, de Clarendon, de Burnet, de Rapin, de Hume & de Lyttelton : il met dans la balance leur mérite & leurs défauts, & il finit par expliquer les raiſons qui l'ont empêché de parler d'aucun hiſtorien vivant. Voici le portrait de Voltaire :

» La nature jetta un œil de complaiſance » ſur Voltaire; elle lui accorda la force & » la légéreté; elle voulut, qu'animé du feu » d'Anacréon; il pût manier la lyre d'une » main octogénaire. Mais elle eſt éteinte cette » voix dont les ſons variés nous ont charmé » ſi long-tems. Les récits de l'hiſtorien, les

» chants du poëte ſont finis. Voyez mainte-
» nant reſſerré dans la demeure étroite du
» tombeau, celui qui, aux yeux de la ſcien-
» ce, occupoit un eſpace ſi vaſte. Génie in-
» fatigable! ta longue carriere eſt terminée.
» L'éloge ni la ſatyre ne peuvent plus aller
» juſqu'à ton oreille; permets-moi cependant
» de payer à ton nom le juſte tribut de mes
» regrets, de déplorer tes erreurs, & de cé-
» lébrer tes talens!

» Tu ambitionnas la gloire de parcourir le
» vaſte océan de la littérature, & d'en recon-
» noître tous les bords. Combien de fois tu en
» as rapporté les perles précieuſes de penſées
» brillantes! Combien de fois tu as triomphé
» ſur cette mer orageuſe! Juſqu'à ce qu'enfin
» ton vaiſſeau agité par les vents impétueux
» de l'orgueil & de la vanité, ſe briſa contre
» les rochers funeſtes de l'impiété! Mais que
» tes erreurs reſtent enſevelies dans ta tombe,
» & qu'un laurier immortel naiſſe de tes cen-
» dres.

» Tu ſus parcourir rapidement les annales
» du monde, & ſemblable au chymiſte, en
» tirer la partie la plus riche. Ton génie donna
» à l'hiſtoire un caractere philoſophique, &
» lui fit plaider la cauſe du genre humain; tu
» ornas de fleurs ſon front auſtere, & par
» toi la roſe de la ſcience fut dégagée de ſes
» épines.

Ce portrait eſt certainement admirable; cependant un obſervateur auſſi judicieux que M. Hayley, auroit dû, en parlant de Voltaire,

pouſſer plus loin ſes réflexions. Le ſujet eſt ſi fertile qu'on s'attend à quelque choſe de plus que ce qu'il en dit.

Les hiſtoriens Anglois paroiſſent enſuite ſur la ſcene.

» Salut, ô Albion! ſalut, terre délicieuſe!
» animé d'une joie filiale, je me hâte de re-
» venir ſur tes bords. Mere fortunée de tant
» de génies ſublimes qui ont immortaliſé leur
» patrie, quoique riche en tréſors poétiques,
» daigne cependant accepter l'offrande de ma
» muſe timide, qui brûle d'ardeur d'ajouter
» quelque choſe à ta gloire.

» Teints des plus brillantes couleurs, les
» étendards de la Renommée flottent ſur la
» tête de tes enfans, qui conduits par la
» liberté, ſoutenus par leur vigueur natu-
» relle, ont laiſſé l'empreinte de leurs pas
» ſur tous les chemins qui menent à la
» gloire. Mais malgré la ſageſſe de leurs plans,
» ſecondée par leur courage, il paroît que
» le dernier de leurs ſoins eſt de les exécuter.
» Quoique Camden, rempli d'un ſavoir pro-
» fond, eût cherché l'or pur de la vérité dans
» les mines de la tradition, il laiſſa cependant
» le déſert de l'hiſtoire couvert de ténebres
» épaiſſes; quoique Raleigh eût jetté un coup-
» d'œil rapide ſur ce monde; quoique d'autres
» écrivains plus célebres l'euſſent auſſi par-
» couru de leurs regards, ils ſembloient errer
» à l'aventure. Enfin parut Clarendon, qui,
» dans ces jours où la diſcorde civile agitoit
» tous les eſprits, rempli d'un deſir ardent

» de parcourir cette carriere immense, déploya
» tous les talens dont la nature avoit doué sa
» grande ame ; son respect pour la vérité &
» la liberté l'a couvert d'une gloire sans tache ;
» & l'amitié constante, en exaltant son nom,
» sert d'excuse à ses légers défauts. On n'est
» plus choqué aujourd'hui de ses phrases pom-
» peuses, de ses longues périodes, ni de son
» style embarrassé ; le feu de son ame y a ré-
» pandu de la lumiere ; & que ne pardonne
» pas le goût dans l'ami de Falkland ? Mais ce
» n'est pas cela seul qui lui donne des droits
» à nos éloges ; il est une autre partie de son
» art où il a montré tout son talent. Outre
» la ressemblance qu'on voit dans ses portraits,
» on y retrouve encore le moëlleux & la pré-
» cision de Vandyke ; il est vrai que, sem-
» blable au peintre, il languit quand il se ha-
» sarde dans le champ de l'épopée ; mais ses
» écrits feront long-tems la gloire de notre
» isle ; pareils à ces monumens superbes de
» l'architecture gothique, élevés par la supers-
» tition, qui, quoique bâtis sur un plan ir-
» régulier, étonnent cependant nos regards, &
» dont l'aspect sombre & majestueux inspire à
» nos ames une terreur religieuse.

Après avoir parlé en général des écrivains qui ont illustré le regne de la reine Anne, & parmi lesquels il ne voit aucun historien de mérite que Burnet, M. Hayley passe à l'éloge de Rapin, qu'il appelle le Polybe moderne. Il rend justice à son érudition, à sa candeur, & à son impartialité, sans dissimuler

néanmoins les défauts de cet auteur pesant dans son style, & prolixe dans sa narration. Voici comme le poëte a peint David Hume.

» Nourri à l'école du sophisme, génie ar-
» dent, mais tranquille observateur; connois-
» sant l'art de dérober les applaudissemens,
» de défendre la mauvaise cause avec force,
» & de jetter sur tous les objets un vernis
» brillant; joignant à une dialectique subtile,
» un style harmonieux, possédant l'art de per-
» suader des fables, & de cacher le mensonge
» sous le voile de la modération, Hume devint
» l'idole de ceux qui aiment l'histoire. Mais
» déja l'édifice fragile de sa renommée chancele
» sous les coups redoublés de la liberté. — Ne
» pense pas, esprit sublime, que ces mains
» osent arracher les lauriers de ta tête; ces
» mains qui couvriroient ton tombeau comme
» d'un bouclier, & qui y placeroient le trône
» de l'éloquence, s'il étoit un homme qui eût
» conçu cet indigne projet. Mais l'intérêt pu-
» blic impose à chacun la dure loi de dé-
» masquer le faux sage, dont la langue infi-
» delle trahit la cause de la liberté, & ne res-
» pecte pas ses loix antiques. Semblables aux
» drogues assoupissantes de l'Asie, qui amol-
» lissent les nerfs, & minent secrétement la
» santé, tes écrits, pleins d'un charme séduc-
» teur, paroissent adoucir les maux de l'ame,
» & ils ne font que l'énerver. Tandis que d'une
» main artificieuse tu sembles lancer tes traits
» contre l'esprit de parti, nous sentons nos
» cœurs dégagés du penchant à la discorde,

» mais ils perdent en même-tems l'amour de
» la patrie. Auſſi téméraire que ta métaphy-
» ſique, ton hiſtoire tombe dans un ſcepticiſme
» furieux, qui, dans ſes rêves fantaſtiques,
» oſe attaquer la vertu de Hampden, & la
» muſe de Shakeſpear.

» Voyez le vertueux Lyttelton! plein de can-
» deur & d'impartialité, pour embellir le dé-
» clin d'une vie ſans reproche, il conſacre
» dans ſes ouvrages les faits antiques d'un
» peuple libre. Charmé de ſon ſujet, il le traite,
» il eſt vrai, avec une abondance ſuperflue,
» c'eſt le défaut de la vieilleſſe; mais on voit
» briller par-tout dans ſon ouvrage les rayons
» du patriotiſme. La vérité & la liberté en
» ſanctifient chaque ligne, & les lauriers dus
» à la ſageſſe, ornent la tête du Neſtor des
» hiſtoriens. «

Il feroit inutile de faire remarquer au lecteur la vérité & l'énergie qui regnent dans ces portraits; rien de plus parfait que ceux de Hume & de Clarendon. Rien de plus heureux que la comparaiſon des écrits du dernier, avec *les ſuperbes monumens de l'architecture gothique.*

Dans la troiſieme épître, où l'auteur ſe rapproche davantage de ſon principal objet, il conſidere la ſource des défauts dans leſquels les hiſtoriens tombent ordinairement. Ces défauts ſont l'orgueil national & l'amour-propre, l'eſprit de parti & la flatterie, la ſuperſtition & la fauſſe philoſophie. Le poëte peint enſuite le caractere de l'hiſtorien accompli, & preſcrit les loix de l'hiſtoire. Il blâme Knolles, d'avoir

mal choisi son sujet ; Milton, de s'être trop attaché à des faits peu intéressans, & le docteur Brady, de s'être rendu l'apologiste de la tyrannie. Il exprime ensuite son regret de ce que les Anglois n'ont point une histoire générale de leur pays ; il désapprouve aussi l'esprit irréligieux de M. Gibbon, & répond aux censeurs de cet historien, qui lui ont reproché son amour insatiable pour la gloire.

Cette derniere partie du poëme nous a paru un peu inférieure aux deux premieres, tant pour le style que pour l'intérêt. Cependant on y trouve d'excellens morceaux. Tel est le suivant, où il montre avec énergie à quel point l'orgueil national aveugla ces écrivains, qui ont attribué à leurs divinités la fondation de leurs villes, & qui ont farci leurs histoires de prodiges & de miracles. (*)

» Pour flatter cet orgueil, l'histoire voulut » rendre terribles tous les objets qu'elle décri» vit. Son soin ne fut plus de veiller avec » l'attention d'une vestale auprès du flambeau » de la vérité. Mais prenant un nouvel essor » sous les traits d'une sorciere, elle ne s'oc» cupa plus qu'à faire gronder la foudre, à » arroser de pluies de sang la terre épouvan» tée, à ébranler la nature jusqu'en ses fon» demens, à jetter un voile mystérieux sur les » événemens les plus naturels, & à effrayer

---

(*) C'est sur-tout dans Tite-Live & Plutarque que ces défauts se font remarquer.

» le monde par des présages sinistres. Son esprit » artificieux sut aussi employer des moyens » plus doux de gagner la crédulité orgueilleuse. » Elle raconta quels dieux avoient, dans des » siecles reculés, jetté les fondemens de l'état ; » elle marqua les lieux où ils avoient laissé » l'empreinte sacrée de leurs pas, & se plut » à redire les exploits de ces fondateurs cé- » lestes. Ainsi, tandis que pareille à la Re- » nommée, elle parcourt la terre, sa taille » devient gigantesque, ses membres s'accrois- » sent, sa tête s'éleve jusqu'à l'Olympe, elle » penetre jusques dans le ciel, & disparoît au » milieu de ses clartés. « (*)

Le portrait du véritable historien est admirable. Voici les qualités que M. Hayley exige de lui. Il veut qu'il ne soit

» Ni dupe de la modération, ni un dé- » fenseur de parti ; ni l'apologiste du crime, » ni l'esclave de la flatterie : prudent, mais » non artificieux, tempéré, mais non froid.

(*) Dans une note sur cet endroit, M. Hayley observe que le docteur Warburton a écrit un traité aussi rare que curieux, & qui est intitulé : *Recherches critiques & philosophiques sur les causes des prodiges & miracles rapportés par les historiens, avec un essai sur la maniere de rétablir l'ordre & la pureté dans l'histoire.* Il cite plusieurs passages de ce traité, où l'on retrouve, comme dans les autres écrits du docteur, un mêlange étonnant de saine critique & d'absurdités, qui ne laisse pas d'être amusant à cause du style singulier de l'ouvrage.

» Fidele à la vérité, & ayant le courage de » la dire ; libre de toute paſſion, excepté » celle qui excite la raiſon à défendre la cauſe » de la vertu & de la liberté, ſources uni» ques de la nobleſſe de l'homme, & où il » puiſe le bonheur, la puiſſance & la gloire. » C'eſt pour étendre leur empire, que l'hiſto» rien équitable ſe livre à des travaux péni» bles ; il va chercher le vrai mérite dans la » retraite obſcure qui le cache ; il montre les » tourmens ſecrets qui agitent le cœur du » méchant, & couvre le vice d'opprobre. Iné» branlable dans les devoirs qu'il s'eſt impoſé, » il ſe plaît à rendre l'homme meilleur en » l'éclairant. «

Le poëte exhale enſuite ſon indignation contre les hiſtoriens qui ne cherchent dans leurs écrits qu'à rabaiſſer les grands hommes, & à exalter des gens ſans mérite.

» Laiſſons aux vils eſclaves de l'adulation, » le menſonge & l'injuſtice. Souvent pour re» lever leurs idoles vivantes, ils profanent la » tombe des morts. Arrêtez, ſacrileges, & ne » marchez qu'avec reſpect ſur la terre, au » ſein de laquelle repoſe l'homme vertueux. » Aſſiſe auprès d'un flambeau qui ne s'éteint » jamais, la vertu, veſtale jalouſe du dépôt » qui lui a été confié, garde l'urne qui con» tient ſes cendres. Indignée de vos lâches » deſſeins, & prête à venger les noms aux» quels vous inſultez, elle s'écrie du fond de » la terre : loin d'ici, ô vous, qui, flattant » l'orgueil des vivans, oſez calomnier les morts

» illuſtres! Allez dorer votre idole paſſagere
» des foibles rayons de l'adulation, & n'eſ-
» pérez pas que vos ſerviles & ſatyriques écrits
» puiſſent diffamer un Tullius ou un Sidney. (*)

Le poëte termine ſon ouvrage comme il l'a commencé, par l'éloge de M. Gibbon, contre les détracteurs duquel il fait une vive ſortie. Son objet cependant n'eſt point de défendre ce qu'il y a de condamnable dans les ouvrages de ſon ami. Il lui reproche même de n'avoir pas temoigné aſſez de reſpect pour la religion, mais il le fait de la maniere la plus délicate & la plus ingénieuſe.

» Ne crois pas que ma muſe aveuglée,
» veuille juſtifier ce qu'il y a de trop profane
» dans tes écrits. Mon amitié, quoique vive &
» ſincere, ne fait point deſcendre à de lâches
» complaiſances. Trop ferme dans ſon devoir
» pour s'en écarter, elle oſe exhaler ſes ſou-
» pirs, exprimer ſes regrets, & plaindre le

(*) Dion Caſſius, ce ſordide défenſeur du deſpotiſme, s'eſt efforcé de déprimer Cicéron, en inſérant dans ſon hiſtoire le diſcours le plus indécent qui ait jamais ſouillé les écrits d'un hiſtorien. Au commencement de ſon quarante-ſixieme livre, il introduit Q. Fuſius Galenus, adreſſant au ſénat une harangue pleine d'invectives contre Cicéron, qu'il appelle un magicien, & à qui il reproche d'avoir proſtitué ſa femme, & commis un inceſte avec ſa fille. Quant aux hiſtoriens Anglois, qui ont voulu ternir la gloire du grand Sidney, leurs écrits ſont trop récens pour qu'il ſoit néceſſaire de les indiquer au lecteur.

» génie qui, dans sa course téméraire, blesse
» la foi & allarme l'innocence. L'Humilité elle-
» même, cette fille de la Religion, qu'accom-
» pagnent la douceur & la modestie, sembla-
» ble au fils muet de Crœsus à l'aspect du
» danger qui menaçoit les jours de son pere,
» l'Humilité rompt le silence, & animée par
» la piété filiale, te dit de respecter son auguste
» mere. «

Cette idée de l'humilité, fille de la religion, & qui défend la cause de sa mere, est aussi sublime que touchante ; & la maniere dont l'auteur l'a exprimée est très-poétique.

Après tout ce que nous venons d'extraire du poëme de M. Hayley, nous avons sans doute mis nos lecteurs à portée de juger du mérite de cet excellent ouvrage. Le plan selon lequel toutes les matieres sont disposées, montre à quel point l'auteur s'étoit pénétré de son sujet. Son style, quoique rempli de figures brillantes & de métaphores hardies (*), est toujours facile, toujours élégant. Le choix des comparaisons & la maniere de les appliquer, ont toujours été regardés comme les preuves les moins équi-

(*) Si hardies qu'il ne nous a pas été possible de les traduire toutes aussi littéralement que nous l'aurions voulu. Nous avons quelquefois sacrifié l'énergie à la clarté ; ceux qui connoissent le génie des deux langues, savent que certaines expressions sublimes en anglois, ne sont souvent qu'un galimathias inintelligible dans une traduction françoise trop littérale. (*Note des Rédacteurs.*)

voques du talent : si l'on juge le poëme d'après cette regle, on y découvrira une foule de beautés vraiment originales, & on avouera que peu d'auteurs ont réuni comme M. Hayley, un jugement aussi solide à une aussi vive imagination. Quant aux notes dont l'ouvrage est enrichi, nous nous contenterons d'observer qu'il y en a de très-savantes, mais que l'auteur auroit dû les abréger & en supprimer un grand nombre.

(*Monthly Review; Critical Review.*)

MÉMOIRE à consulter & consultation chymico-medico-légale, signé ALPHONSE LE ROI, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, professeur de médecine & de matiere médicale chymique; pieces jointes à un mémoire pour le sieur BRAYER, marchand brasseur à Soissons, contre le sieur L. DAVID, adjudicataire-général des fermes unies de France. A Paris, chez Simon, imprimeur du parlement, rue Mignon S. André-des-Arcs, 1780.

LA question agitée dans ce mémoire est on ne peut pas plus intéressante. Un brasseur fabrique pendant deux mois, huit brassins qui produisent 700 pieces de bierre. Les six premiers brassins échouent dans le tems de la fermentation, qui s'étoit d'abord opérée très-heu-

reuſement, mais qui s'eſt arrêtée tout-à-coup, & peu de tems avant l'entonnement. Cet accident ſe manifeſte par un goût acide & fétide, par l'affaiſſement ſubit de la mouſſe, par la ceſſation ou l'interruption du quillage dans le tonneau, & par la mauvaiſe qualité des levures que produit cette bierre. Cependant, ce braſſeur n'a employé que des matieres les mieux choiſies pour la préparation de ſa bierre; il fait obſerver qu'à chaque braſſin il a pris de nouvelles précautions pour empêcher le même accident. Il a fait curer ſon puits, nettoyer les cuves & bacs, au ſel & à l'eau bouillante. Il a changé chaque fois de levure, & toujours inutilement juſqu'au ſeptieme braſſin qui a parfaitement réuſſi, ſans qu'on eût changé de matieres ni de procédés. Mais le huitieme, dont tout ſembloit garantir le ſuccès, ayant échoué dans le même tems & par le même effet, à ce qu'il paroît, que les ſix précédens, il s'agit de ſavoir ſi le conſultant a été fondé à prendre de l'inquiétude ſur la préſence d'une perſonne qui a paru à chaque braſſin (excepté au ſeptieme) lors de la fermentation preſque achevée, qui affectoit de découvrir les cuves, d'en aſpirer la vapeur, de mettre les mains dans la bierre & dans la levure, &c?

Les braſſeurs de Paris & de Rouen conſultés à ce ſujet, ont certifié qu'ils ont grand ſoin, lors de la fermentation de la bierre, de ne laiſſer approcher perſonne en général de leurs cuves; ſur-tout les femmes, dans le tems de leurs périodes, ceux qui ont l'haleine forte, & que plu-

ſieurs d'entr'eux ont connoiſſance particuliere d'accidens arrivés lors de la fermentation, de la part d'ouvriers qui faiſoient uſage d'onguent mercuriel & d'autres drogues qui peuvent nuire à la bierre; que la moindre indiſcrétion à cet égard peut produire les effets les plus fâcheux & le dommage le plus conſidérable.

M. le Roi, dans ſa conſultation, examine la queſtion en chymiſte habile & en médecin, inſtruit des mouvemens qui ſe paſſent dans l'économie animale. Il rappelle les grands principes ſur la fermentation, poſés par Becher, Stahl & Rouelle. Il la définit, la diſtingue en trois eſpeces, expoſe les conditions néceſſaires pour qu'elle ait lieu & pour qu'elle ſoit bien faite. Il fait connoître quel eſt le corps dans la nature qui fermente, (*le corps muqueux*) & quels ſont les principes de ce corps, (*l'huile, l'acide, l'eau, la terre.*) Cet examen le conduit loin. *La vie*, dit-il, *elle-même eſt une eſpece de fermentation qui donne ſon gaz*, (la tranſpiration) *une atmoſphere particuliere au corps animal & végétal dans lequel elle s'opere.* Cette idée nous a paru ſublime; elle eſt déduite naturellement des principes poſés par l'auteur, & tout ſemble la fortifier. M. le Roi, après avoir rapporté pluſieurs faits qui juſtifient ſa théorie ſur l'effet des émanations des corps & ſur l'influence qu'ils peuvent avoir ſur la fermentation, conclut d'après les faits & par analogie, que la préſence d'une perſonne mal-ſaine ou celle d'un foyer de quelque émanation contraire peut troubler la fermentation & rendre ſes réſultats imparfaits.

Cette consultation nous a paru très-intéressante & très-curieuse. Il paroît qu'elle a déterminé l'arrêt du 20 mars 1780, par lequel M. Brayer a gagné son procès au parlement.

(*Gazette de santé.*)

VOYAGE aux Moluques & à la Nouvelle-Guinée, fait sur la galere la Tartare, *en* 1774, 1775 *&* 1776, *par ordre de la compagnie angloise; par le capitaine* FORREST. *Ouvrage orné de planches & de cartes.* A Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins, 1780. *In 4to.* Prix 15 liv. en feuilles, 15 liv. 10 s. broché, & 17 liv. 10 s. relié.

ON sait que la premiere découverte de la Nouvelle-Guinée ou terre des Papous, a été faite en 1511, par *Antoine Ambreu* & *François Serrano.* On dit qu'elle fut découverte une seconde fois par *Alvaro de Saavedra* en 1527, & qu'il lui donna le nom de Nouvelle-Guinée, parce qu'elle forme les antipodes du pays d'Afrique, appellée Guinée. Quoiqu'il en soit, il s'en faut de beaucoup que ce pays situé à l'est des Moluques soit aussi connu qu'il mérite de l'être. Les Moluques elles-mêmes ne le sont qu'imparfaitement, grace à la jalousie des Hollandois, qui ont jusqu'ici induit volontairement les autres peuples en erreur, relativement

tivement à la position des Moluques, aux bancs de sable, & aux autres difficultés de la navigation de ces parages; ils ont même fabriqué de fausses cartes pour tromper les navigateurs des autres nations. Le capitaine Forrest rectifie ces cartes & dévoile les manœuvres des Hollandois. La traduction de son voyage est donc un service essentiel dont on doit savoir beaucoup de gré au traducteur & à l'éditeur. D'ailleurs ce livre a un mérite de plus pour nous; il nous fournit de nouvelles preuves de l'avidité active des Anglois; & nous montre les moyens qu'ils emploient pour s'approprier le commerce de toutes les nations, établir des comptoirs, & fonder des colonies dans tous les pays du monde.

Depuis l'établissement de Balambagan, isle située près du promontoire septentrional de Bornéo, la compagnie angloise s'occupoit des moyens de partager le commerce des épiceries avec les Hollandois. Elle y étoit encouragée par les recherches de M. Dalrimple, & présumoit que le cannelier, le muscadier, le géroflier, &c. pouvoient se cultiver avec succès à Balambagan. Elle écrivit en conséquence au commandant & au conseil de cet établissement, en date du 12 juin 1771. A la fin d'août 1774, on vit arriver à Balambagan des ambassadeurs de l'héritier présomptif du sultan de Mindanao. Ils avoient à leur suite un habitant des Moluques, appellé *Ismaël Tuan Hadjée*, qui ayant été long-tems au service de la compagnie hollandoise, connoissoit très-bien

les Moluques ; il avoit même été à l'eſt de ces iſles, par-delà le détroit de Pitt, & juſqu'à la côte de la Nouvelle-Guinée, & il en avoit rapporté des muſcades qui croiſſent ſur cette terre. Le commandant de Balambagan eut ſoin de s'entretenir avec lui, & penſa à tirer des plans d'épiceries des iſles qui n'ont aucune communication avec les Hollandois. Il conſulta le capitaine Forreſt, lui propoſa de faire un voyage à la Nouvelle-Guinée, & de prendre Tuan Hadjée ſur ſon bord. Le capitaine ſe chargea de cette expédition & s'en acquitta avec tout le zele imaginable. Après avoir pris ſon point de départ de Balambagan, il a parcouru & examiné les Moluques ; il eſt allé à la Nouvelle Guinée, où il eſt reſté aſſez long-tems ; il y a tranſplanté des milliers de gérofliers & de canneliers ; enfin il a formé divers établiſſemens qu'il eſt très-important de connoître.

Non-ſeulement ce voyage perfectionne la géographie de cette partie de l'Inde, & offre des découvertes aux navigateurs, mais on y trouve encore des détails très-piquans ſur les peuples & les productions des pays, dont il y eſt queſtion. On ſent qu'il nous eſt impoſſible de ſuivre pas à pas le journal du capitaine Forreſt, on n'exigera pas même que nous en rapportions tous les morceaux curieux : mais nous en citerons aſſez pour inſpirer le deſir de le lire en entier.

Le capitaine Forreſt partit de Balambagan le 9 novembre 1774, le 19 il mouilla dans

la rade de Sooloo, où il trouva un vaiſſeau de la compagnie angloiſe. Il deſcendit à terre avec Tuan Hadjée, viſita le réſident d'Angle terre, rendit ſes devoirs au ſultan & à ſon héritier préſomptif. » Pendant la fraîcheur de » la ſoirée, dit-il, j'eus le plaiſir de voir Po- » telie (la princeſſe) *Diamelen*, niece du ſul- » tan, & *Fatime*, fille du général des trou- » pes *Amilbadar*, ſe promener à cheval, ac- » compagnées de pluſieurs datoos (barons ou » nobles), & d'autres naturels du pays. Sans » ſortir de la ville, elles vont & reviennent » le long d'une grande & large rue ſablée; » elles piquent leurs courſiers juſqu'à ce qu'ils » prennent un trot vif; mais elles les arrê- » tent quand ils veulent galopper : tel eſt l'u- » ſage du pays; les chevaux, habitués à cet » exercice, trotent très-vîte. Ces deux Indien- » nes étoient d'une beauté remarquable, & » elles auroient pu paſſer pour des blanches. » Elles portoient des veſtes d'une mouſſeline » fine, très-ſerrée ſur le corps; le col & le » haut de la gorge étoient découverts; elles » avoient de la ceinture en bas un jupon flot- » tant, retenu par une ceinture brodée & or- » née d'une agraffe d'or & d'une pierre pré- » cieuſe. Deſſous cette robe flottante, qui ne » deſcendoit qu'à mi-jambe, on voyoit des ca- » leçons de mouſſeline qui tomboient juſqu'à » la cheville du pied. Elles ſe tenoient avec » bonne grace à cheval, mais comme les hom- » mes s'y tiennent en Europe,... leurs étriers » étoient très-courts. Leurs cheveux étoient

» relevés en touffe au sommet de la tête, à
» la mode des Chinois ; avant la fin de la
» promenade ceux de *Diamelen* se détacherent,
» & on les vit flotter en jolies boucles noires
» qui touchoient la selle. Les Indiennes d'un
» rang distingué sur cette isle, sont dans l'u-
» sage de se promener ainsi à cheval. Leurs
» selles avoient un espace vuide au milieu,
» comme celle que recommande le maréchal
» de Saxe à la cavalerie, dans l'ouvrage in-
» titulé *ses rêveries*.

Quoiqu'on reproche avec raison à certains voyageurs, d'entrer dans des détails trop minutieux, nous croyons qu'on les leur pardonneroit facilement, s'ils étoient aussi agréables que ceux dont nous venons de faire part à nos lecteurs. Au reste, le capitaine Forrest est très-sobre à cet égard, & donne toujours plus d'étendue aux objets utiles, quels qu'ils soient. On lira par exemple, avec intérêt, ce qu'il dit du sagoutier. » Le sagoutier n'a pas, non
» plus que le cocotier, d'écorce qui se pele :
» c'est un long tube d'un bois dur d'environ
» deux pouces d'épaisseur, qui contient une
» pulpe ou moëlle mêlée de beaucoup de fi-
» landres. Lorsque l'arbre est abattu, on le fend
» en quartiers de cinq à six pieds ; alors on
» coupe en travers les filandres & la moëlle.
» Quand on a retiré la moëlle, on la mêle
» avec de l'eau, & on la bat ; alors les filan-
» dres se séparent, flottent au *sommet* (*), &

(*) C'est ici probablement une inadvertance du tra-

» la farine se dépose. Après avoir passé ainsi » la moëlle dans plusieurs eaux, on la met » dans des paniers cylindriques faits de feuil- » les de sagouttiers, & si on veut la garder » quelque tems, on plonge ces paniers dans de » l'eau douce. Un arbre produit deux à quatre » cens livres de farine.... Nous ne voyons » guere en Europe que du sagou en grains. » On donne cette forme à la farine en l'hu- » mectant & la passant par un crible dans un » pot de fer très-creux, qu'on tient sur le feu. » Tout le sagou en grains que nous connois- » sons, est ainsi à moitié cuit, & se garde » long-tems : la pulpe ou farine, dont on fait » ce sagou, se conserve ainsi pendant plusieurs » années, si on ne l'expose pas à l'air ; dès » que l'air y pénetre, elle s'aigrit. «

M. Forrest détaille ensuite la maniere dont les Papous en font du pain, & démontre combien cet arbre nourricier favorise leur paresse pour l'agriculture.

Durant une relâche qu'il fit à Tomoguy, au mois de janvier 1775, il vit un capitaine nommé *Mareca* écraser des cannes de sucre en les mettant en presse. » Les habitans de ces » isles, dit-il, font un syrop du jus qu'ils en » tirent : je remplis une bouteille de ce jus, » qui se convertit bientôt en très-bon vinai- » gre.... J'ai été témoin à Tomoguy, ajoute-

---

ducteur, car nous ne pensons pas qu'on puisse dire le *sommet* de l'eau.

» t-il peu après, d'une maniere particuliere » de tirer du ſang ; ils mettent le côté rempli d'aſpérités d'une certaine feuille (à-peu-» près de la largeur de la main) ſur la partie » qu'ils veulent ſaigner ; ils ſucent enſuite avec » la langue le côté ſupérieur de la feuille, & » le deſſous ſe couvre de ſang. «

Nous n'avons aucun livre d'hiſtoire-naturelle qui nous faſſe connoître plus complettement les oiſeaux de paradis, que la deſcription qu'en donne le capitaine Forreſt d'après *Valentin*. Il en diſtingue ſept eſpeces : 1°. le grand oiſeau de paradis d'Arou ; 2°. le petit oiſeau de paradis des iſles des Papous ; 3°. & 4°. deux eſpeces différentes qui ſont noires ; 5°. l'oiſeau de paradis blanc ; 6°. l'oiſeau de paradis noir & peu connu ; 7°. le petit oiſeau du roi qu'on peut mettre dans cette claſſe. Ces différentes deſcriptions ſont très-curieuſes, mais leur étendue nous empêche de les rapporter. Nous nous arrêterons cependant à la 6e. eſpece, qui diffère de la 3e. & de la 4e. » En 1689, dit » notre voyageur, on vit à Amboine une nou-» velle eſpece d'oiſeau de paradis noir, qui » venoit de Meſſowal ; elle n'avoit qu'un pied » de long ; une belle couleur de pourpre, une » petite tête & un bec droit : comme les au-» tres oiſeaux de paradis, elle a ſur le dos » près des aîles, des plumes pourpres & bleues ; » mais au-deſſous des aîles, & ſur-tout du ven-» tre, elle eſt jaune comme l'oiſeau de para-» dis ordinaire : au-deſſus du col, elle eſt cou-» leur de ſouris, entre-mêlée de verd. Cette

» eſpece eſt remarquable, en ce qu'elle a de-
» vant les aîles deux touffes arrondies de plu-
» mes, dont la bordure eſt verte, & que l'oi-
» ſeau remue à ſa volonté comme des aîles.
» Au lieu de queue, elle a douze à treize fi-
» lets noirs, & ſans barbes, qui pendent les
» uns à côté des autres : ſes pieds forts ſont
» armés d'ongles aigus; la tête eſt d'une peti-
» teſſe extrême; les yeux ſont petits auſſi, &
» environnés de noir. «

M. Forreſt parle d'une coutume de l'iſle de *Bally*, que nous rapporterons ici, & qui doit intéreſſer dans un moment où *la Veuve du Malabar* a tant de ſuccès. » Les femmes, dit-il,
» ſe tuent ou ſe brûlent avec leurs maris morts.
» Les eſclaves ſe brûlent également en l'hon-
» neur de leur maître. Ceux qui ſe détermi-
» nent à cette folie, ne ſont pas obligés de
» l'accomplir à un certain tems; ils fixent quel-
» quefois une époque éloignée; & pendant cet
» intervalle, comme on ſait leur intention,
» les naturels leur rendent toutes ſortes d'hon-
» neurs : ces fanatiques ſont révérés & careſ-
» ſés par-tout où ils vont. Enfin, quand le
» jour fatal arrive, on dreſſe à côté d'un grand
» feu une eſpece de platte-forme : l'inſenſé qui
» ſe dévoue pour victime, commence à dan-
» ſer, afin de ſe jetter dans le délire; il ſaute
» enſuite à l'extrêmité d'une planche qui ſe
» baiſſe par le poids du corps, & il tombe au
» milieu des flammes. «

Cette méthode de ſe brûler eſt, comme on voit, plus raffinée que celle du Malabar. La

coutume n'en eſt pas moins horrible, mais nous trouvons la faculté de fixer ſoi-même l'époque de ſon ſacrifice, aſſez commode pour les gens qui veulent vivre long-tems, ſans rien perdre des honneurs attachés à cet héroïſme prétendu.

On lira avec plus de plaiſir la deſcription d'une fête que donna le ſultan de Mindano, au mois d'août 1775, à l'honneur de ſa petite-fille qui étoit parvenue à l'âge d'avoir les oreilles percées, & ſes belles dents blanches limées fort minces, afin de les teindre d'un noir de jais : on ne ſera pas moins content des détails donnés par notre voyageur ſur une viſite que Poteli *Pyak*, épouſe de *Rajah Moodo* (*) fit au ſultan le 22 du même mois. » Elle » avoit cent quatre femmes à ſa ſuite. Lorſ- » qu'elle eut mis pied à terre du côté de l'eau » où ſe trouvoit le palais du ſultan, & à » environ cent pas de cet édifice, toutes les » femmes de la maiſon du ſultan, au nombre » d'environ cinquante, ſe mirent à crier d'une » voix perçante *You*, qu'elles prononçoient » exactement comme les Anglois, en faiſant » durer ce mot environ quatre ſecondes. Cela » fut répété trois fois, avec un intervalle d'en- » viron quatre ſecondes chaque fois. Après » quoi elles prononcerent le monoſyllabe *We*,

(*) *Rajah Moodo*, ſignifie jeune roi, prince héréditaire : cela répond à-peu-près au titre de *Roi des Romains*.

» de la même maniere que les Anglois, auſſi » trois fois & en le traînant auſſi long-tems » que le premier mot. « Ce ſont des glapiſſemens d'uſage à Mindanao pour ſaluer les dames d'un rang diſtingué. Cette eſpece de ſalutation ſurprit le capitaine Forreſt & affecta déſagréablement ſes oreilles. » L'épouſe de *Rajah Moodo*, continue-t-il, étoit entiérement » habillée de mouſſeline à fleurs, avec des » grandes boucles d'oreilles de filagrame d'or, » qui ne pendoient pas à ſes oreilles, mais » qui, paſſant au travers d'un trou percé à » l'endroit ordinaire, étoient attachées avec » une vis à une petite plaque d'or du côté » oppoſé. Les domeſtiques ſe jetterent par terre » en troupes; & le moindre de la ſuite, juſ» qu'à celui qui portoit la boëte avec le bé» tel, eurent du chocolat & des gâteaux, » après qu'on en eut ſervi aux perſonnes d'un » rang plus diſtingué. Ils jouerent beaucoup » à une eſpece de jeu d'échecs avec des grains » de verre plats d'un côté : ces grains étoient » de différentes couleurs, blancs, noirs & bleus. » Les Malais & le peuple de Magindano don» nent à ce jeu le nom de *Damahan*, mot qui » ne differe pas beaucoup du nom françois de » *jeu de dames*. «

» Le ſoir, quinze femmes, placées l'une » derriere l'autre, formoient une demi-lune qui ſe » mouvoit lentement en rond. Une de ces fem» mes qui conduiſoit les autres, chanta pen» dant trois ou quatre minutes; pendant tout » ce temps-là, la conductrice & la demi-lune

» s'avancerent lentement en rond. Après qu'elle » eut fait le cercle, ce qui demanda environ » quatre minutes, elle paſſa à la queue des » autres, & celle qui la ſuivoit chanta de » même. Cette danſe dura environ une heure, » & me parut fort ennuyeuſe, la même chan» ſon étant toujours répétée. «

Les hommes ne prennent point de part à cette ſaltation ſinguliere, parce qu'en général ils doivent être très-réſervés vis-à-vis des femmes. » Les hommes, remarque M. Forreſt, ne » ſe mêlent point avec les femmes dans ces » eſpeces de divertiſſemens ; ils ne les tou» chent jamais, ne les ſaluent point, & af» fectent même de ne point les appercevoir, » quoiqu'ils paroiſſent ne point les éviter.... » Quand les femmes d'un certain rang traver» ſent les rues pour ſe faire des viſites, elles » marchent d'un air grave & d'un pas me» ſuré, en tenant à la main droite une piece » de ſoie fort claire, qui ſert à garantir le » viſage, & non à le couvrir, elles ſont ſui» vies par une troupe de femmes, ſouvent » eſclaves, & les concubines du mari. Dans » la rue les femmes ne parlent qu'aux femmes » (& très-rarement); & comme les routes ſont » étroites, elles ſe ſuivent toutes à la file. » Chez elles, elles parlent librement avec tout » le monde, comme en Europe. «

On ne ſera peut-être pas fâché que nous donnions une idée des loix particulieres à Mindanao. » Pour vol, on coupe la main droite » au coupable, ou bien il paie trois fois la

» valeur de la chose volée : ce qui est la
» même punition que parmi les Mahométans
» d'Achem. La mutilation est punie de mort;
» l'adultere, par la mort des deux parties; la
» fornication, par une amende. Les héritages
» se partagent en égales parties aux fils, &
» la moitié aux filles; la même chose s'observe
» pour les petits-enfans. S'il n'y a ni freres
» ou sœurs, ni neveux ou nieces, le Sultan
» reclame la succession au profit des pauvres.
» Il en est de même en remontant au grand-
» oncle. Si un homme répudie sa femme, elle
» peut réclamer le tiers des meubles & de
» l'argent, en proportion des facultés du mari.
» Ce ne sont pas, comme aux isles Molu-
» ques, & dans les autres pays Mahométans,
» les prêtres qui donnent le nom aux enfans.
» Le pere rassemble ses amis, qu'il régale; il
» rase partie des cheveux de l'enfant, & les
» met dans un bassin, qu'il enterre ou qu'il
» expose sur l'eau. «

Le gouvernement de Magindano tient au systême féodal, & en quelque sorte monarchique. Après le sultan, suit le *Rajah Moodo*, désigné pour son successeur, un lieutenant-général de police & un inspecteur de la flotte, nommé par le sultan; six juges & six protecteurs des immunités du peuple, dont la charge est héréditaire pour leur fils aîné.

N'est-on point étonné de nous voir employer indifféremment pour désigner l'isle dont il est ici question, les mots de *Mindanao*, *Mindano* & *Magindano?* Ils sont en effet syno-

nimes , & le dernier eſt celui dont on ſe ſert dans le pays ; il eſt compoſé des trois mots *Mag* , parens ou alliés , *In* , pays , & *Dano*, lac. Nous avons les plus grandes obligations à M. Forreſt , pour avoir rectifié les erreurs de nos géographes & de nos voyageurs ſur Mindanao , où il eſt reſté long-temps. Que l'on compare ce que l'on trouvera ſur cette iſle dans nos recueils de voyage , dans nos méthodes & dans nos dictionnaires , & l'on ſentira tout le prix des recherches du capitaine Forreſt. Nous ouvrons, par exemple, la derniere édition du *Dictionnaire géographique de Voſgien* , publiée en 1779 ; nous y voyons, pag. 463 , que Mindanao eſt à 140 d. 40 min. de long. & à 7 d. de lat. M. Forreſt dit poſitivement que l'iſle s'étend de 5 d. 40 min. à 9 d. 55 min. de lat. N. & 119 d. 30 min. à 125 d. de long. E.

Le même dictionnaire regarde Mindanao comme une des Philippines. » Les Eſpagnols, » dit M. Forrèſt , ont ſoumis la côte ſeptentrionale ; mais ils ne l'ont jamais ſubjuguée » en entier. Ils la mettent quelquefois au nombre des Philippines , afin d'étendre leurs domaines : un de leurs auteurs les plus dignes » de foi dit cependant qu'elle eſt *adjacente aux* » *Philippines*. D'Aviti , auteur François , dit » expreſſément que Mindanao n'eſt pas une » des Philippines. «

Voſgien dit que Mindanao a 300 lieues de tour , & il en donne 465 à l'Irlande. M. Forreſt donne 800 milles anglois de tour à Mindanao , & dit qu'elle eſt auſſi étendue que le royaume d'Irlande.

Enfin, nous ne finirions point si nous voulions mettre sous les yeux des lecteurs, toutes les corrections & additions que M. Forrest a faites aux connoissances qu'on a déja des pays qu'il a parcourus. On doit lire avec la plus grande attention tout ce qu'il dit de Sooloo, de la partie septentrionale de Bornéo, & de l'isle de *Bunwoot* qu'il a obtenue pour sa nation.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

PRINCIPLES of electricity, &c. *Principes d'électricité, contenant de nouveaux théorêmes & de nouvelles expériences, avec une analyse sur l'avantage des conducteurs élevés & en pointe; par le Vicomte* CHARLES MAHON. Londres, chez Elmsly, 1 vol. *In-4to.* 1779.

QUoique l'auteur de cet ouvrage annonce qu'il y va établir *les loix fondamentales de l'électricité*, qu'on ne pense pas qu'il se borne uniquement à un traité *élémentaire* de cette science Pour le lire, il faut avoir acquis une certaine connoissance des expériences ordinaires, & des propriétés générales de l'électricité, qui ont déja été développées par les premiers physiciens.

L'auteur traite d'abord des *atmospheres électriques*, & il entreprend de prouver qu'elles sont formées des *particules d'air* qui environ-

nent le corps électrisé; il soutient, par exemple, que si le corps est électrisé *positivement*; il déposera sur toutes les particules d'air qui l'environnent, & qui se trouvent successivement en contact avec lui, une partie proportionnelle de son électricité *surabondante ;* de sorte qu'elles deviendront elles-mêmes électrisées positivement, & formeront ainsi une atmosphere positivement électrisée. (*) Le même raisonnement est appliqué, *mutatis mutandis*, aux corps électrisés *négativement*, & à leurs atmospheres négatives.

Ce principe posé, l'auteur observant que la densité d'une atmosphere électrique, diminue selon que la distance du corps électrisé augmente, il tâche d'assigner la cause qui fait qu'un corps sur lequel on a fixé une pointe *projettante*, perd ou reçoit plus facilement l'électricité, qu'un corps uni de figure cylindrique ou globuleuse : c'est, selon lui, parce que l'électricité surabondante du corps qu'on suppose électrisé positivement, & qui tend toujours à s'en séparer, trouve alors moins de résistance

(*) Il est étonnant que l'auteur n'ait pas réfléchi à certaines observations du docteur Franklin, qui paroissent opposées à ce qu'il avance ici, & sur-tout à l'expérience dans laquelle une grande boule de liege électrisée & attachée à un cordon de soie, tournoya cent fois comme une fronde, & avec beaucoup de rapidité, sans rien perdre de son électricité, quoiqu'elle eût parcouru près de 800 verges dans l'air. (Voyez *Experiments and observations on electricity*, &c. Lettre VI.)

à sa sortie, d'autant plus que la pointe projette de la partie la plus dense de l'atmosphere électrique du corps, dans la plus rare, & qui, par conséquent, oppose moins de résistance. Au contraire, la matiere électrique quitte plus difficilement un corps uni cylindrique, électrisé positivement, parce que tous les points de sa surface sont en contact avec la partie la plus dense de son atmosphere électrique qui résiste fortement. D'ailleurs plus la surface de la pointe est petite, moins il doit y avoir d'obstacle à la sortie de l'électricité surabondante du corps, laquelle tend à se décharger dans la partie rare de son atmosphere électrique vers laquelle la pointe s'avance.

Parmi diverses expériences que l'auteur a faites pour éclaircir ce principe, il cite celle d'un morceau de fil d'archal placé entre deux globes de métal, de sorte que ses deux bouts se trouvoient au niveau de leurs surfaces. Dans cette situation, si on approche de lui un corps électrisé, il n'agit plus comme pointe, ou seulement d'une maniere peu sensible, parce que la partie de l'atmosphere électrique des deux corps ronds circule & s'étend autour de lui.

Les autres expériences servent à montrer qu'un corps uni isolé, un conducteur cylindrique, par exemple, lorsqu'il se trouve plongé dans l'atmosphere électrique d'un autre corps, que l'on suppose chargé positivement (*), mais

(*) Afin d'éviter les répétitions, ou les circonlocutions,

à une diſtance où il ne peut être frappé, eſt dans le même inſtant électriſé de trois manieres différentes. Son extrêmité voiſine du corps chargé, acquiert une électricité *négative*, l'extrêmité oppoſée eſt électriſée poſitivement, tandis qu'une partie quelconque entre ces extrêmités reſte dans un état neutre & inélectriſée; de ſorte que les deux forces contraires ſe contrebalancent l'une & l'autre dans cette partie. Ici l'auteur joint à ſes expériences le calcul géométrique pour déterminer préciſément la place de ce point, ou plutôt de cette ligne inélectriſée dans un cylindre, ou tout autre corps donné, & pour démontrer que la denſité des atmoſpheres électriques, eſt en raiſon inverſe du quarré de la diſtance du corps électriſé.

Il n'eſt guere beſoin d'ajouter que, ſi le corps n'eſt point iſolé, ou qu'il ait une communication avec la terre, tout alors reſtera dans un état négatif, une certaine partie de ſa *quantité naturelle* d'électricité, ſe répandant dans la maſſe commune, par la preſſion, la répulſion, ou toute autre action de la matiere électrique qui appartient au premier conducteur chargé. On peut conſulter à ce ſujet un article des *Tranſactions philoſophiques*, où M. Ingenhouſz a expliqué les phénomenes de l'électrophore (*). Mais cependant nous n'avons pu

nous ſuppoſerons toujours juſqu'à la fin de cet article que le corps électriſé eſt chargé d'une électricité poſitive.

(*) Voyez *Philoſophical tranſactions*, *vol. LXVIII, art. 48.*

nous empêcher de rappeller ce principe, d'autant plus qu'il eſt le fondement des obſervations les plus remarquables de l'auteur ſur les effets du tonnerre, obſervations dont il tire des conſéquences qui pourront paroître terribles.

Nous voulons arler ici de ce qu'il appelle *le coup électrique retournant* qui, ſelon lui, dans un orage accompagné de tonnerre, peut produire les plus funeſtes effets, même à une grande diſtance de la place ou la foudre tombe. Cette obſervation paroît être d'une telle importance, que nous tâcherons de donner des expériences ſur leſquelles elle eſt fondée, une idée auſſi claire que nous pourrons le faire, ſans nous borner à telle ou telle expérience, mais en rapportant les principales circonſtances qui leur ſont communes à toutes.

Nous devons d'abord faire ſavoir aux lecteurs, que l'auteur fit uſage d'une machine très-puiſſante, compoſée par M. Nairne, dont le premier conducteur de ſix pieds de long, ſur un de diametre, frappoit très-ſouvent quand le tems étoit favorable, une boule de cuivre qui communiquoit à la terre, à la diſtance de dix-huit pouces, & même davantage. Dans le détail où nous allons entrer, nous appellerons *A* cette boule de cuivre, & nous la ſuppoſerons conſtamment placée à la diſtance néceſſaire, pour qu'elle puiſſe être frappée, de ſorte que le premier conducteur décharge ſur elle, à l'inſtant où il eſt pleinement chargé.

Un autre grand conducteur, que nous ap-

pellerons le *fecond conducteur*, eft fufpendu ; dans un état ifolé, plus éloigné que le premier du point où il devroit être pour frapper, mais cependant dans fon atmofphere électrique, par exemple à la diftance de fix pieds. Une perfonne placée fur un fiege ifolé, touche légérement ce fecond conducteur avec un doigt de la main droite, tandis qu'avec un doigt de la gauche, elle communique à la terre, en touchant auffi légérement une feconde boule de cuivre, fixée au haut d'une verge de métal, & que nous nommerons *B*.

Tandis que le premier conducteur reçoit fon électricité, fi la diftance entre les deux conducteurs n'eft pas trop grande, on voit paffer des étincelles du fecond à la main droite de la perfonne ifolée, tandis que des étincelles femblables, paffent du doigt de fa main gauche dans la boule de cuivre *B*, qui communique avec la terre. Ces étincelles font une partie de *la quantité naturelle* de matiere électrique appartenant au premier conducteur, & à la perfonne ifolée, & elle en eft chaffée dans la terre, le long de la boule *B*, & de fon foutien par la preffion élaftique de l'atmofphere électrique du premier conducteur. Le fecond conducteur & la perfonne ifolée font par-là réduits à un état négatif.

A la fin, cependant, le premier conducteur ayant acquis fa *charge entiere*, frappe tout-à-coup la boule *A*, placée pour cet effet à la diftance de 17 ou 18 pouces. La décharge faite, & le premier conducteur privé de fon

atmoſphere électrique, ſon action ſur le ſecond conducteur & ſur la perſonne iſolée, ceſſe auſſi tôt; & la perſonne éprouve à l'inſtant vivement un *coup retournant*, quoiqu'elle n'ait aucune communication directe ou ſenſible, avec le corps *frappant* ou le corps frappé, excepté par le plancher, & qu'elle ſoit placée à la diſtance de cinq ou ſix pieds de chacun. Ce coup *retournant* eſt évidemment occaſionné par la rentrée ſubite du feu électrique, qui appartient à ſon corps & au ſecond conducteur, & qui après en avoir été chaſſé par l'action du premier conducteur chargé, revient à ſa premiere place, au moment ou cette action ceſſe. L'auteur fait voir enſuite qu'il n'y a aucune raiſon de ſuppoſer que la matiere électrique ſortie du premier conducteur, dans cette expérience, ſe diviſe au moment de l'exploſion, & ſe diſperſe de pluſieurs côtés, pour frapper ainſi le ſecond conducteur & la perſonne iſolée, à une telle diſtance.

Lorſque le ſecond conducteur & la perſonne iſolée ſont placés dans la partie la plus denſe de l'atmoſphere électrique du premier conducteur, ou un peu plus loin qu'il ne faut pour être frappés, les effets ſont encore plus conſidérables, le coup *retournant* étant extrêmement plus rude que celui qu'on pourroit recevoir directement du premier conducteur. L'auteur donne cette circonſtance comme une preuve inconteſtable que l'effet appellé par lui, *coup retournant*, n'a point été produit par la premiere cauſe, dont on ſuppoſeroit la force

divisée au moment de l'explosion, puisque nul effet ne peut être plus grand que la cause qui l'a produit. — Il s'exposa lui-même au coup *retournant*, huit ou dix fois pendant une matinée, ce qui lui causa une douleur assez vive au poing tout le soir, & une sensation désagréable aux bras & au poignet pendant tout le jour suivant.

Appliquons maintenant cette expérience & les observations qui en résultent, à ce qui se passe dans l'électricité naturelle, ou pendant un orage accompagné de tonnerre. On doit certainement en attendre des effets semblables, mais plus en grand, puisque, selon l'expression de l'auteur, les hommes & les animaux peuvent être tués, & les édifices endommagés par le coup *retournant* électrique, qui peut provenir de l'explosion d'un nuage fort éloigné, peut-être même à la distance d'un mille & davantage.

Il est certainement facile de concevoir qu'un gros nuage chargé de la foudre doit produire des effets semblables à ceux du premier conducteur de l'auteur. Comme lui, tandis qu'il continue d'être chargé, il doit par l'action de son atmosphere, communiquer à la terre une partie du fluide électrique des corps qui se trouvent alors plongés dans cette atmosphere, & qui par conséquent deviennent electrisés négativement. De plus, cette partie de leur fluide électrique, ainsi que dans les expériences artificielles, leur sera rendue subitement, au moment de l'explosion du nuage, lorsqu'il cessera d'agir sur eux ; de sorte que l'équilibre

ſera rétabli, & que ces corps reviendront à leur état naturel.

Nous ne pouvons, malgré tout cela, adopter le ſentiment de l'auteur, quant à la grandeur des effets ou du danger qu'il y a à craindre du coup *retournant* dans ce cas, parce que l'eſtimation qu'il fait n'eſt nullement fondée. Puiſque, ſelon lui, la denſité électrique de l'atmoſphere électrique d'un nuage chargé de tonnerre eſt ſi grande, comparée à celle de l'atmoſphere électrique d'un premier conducteur quelconque, & puiſqu'un coup *retournant*, quand il eſt produit par l'éloignement ſubit de l'action même la plus foible de l'atmoſphere d'un *premier conducteur* chargé, peut être extrêmement fort, ainſi que nous l'avons vu; il eſt *mathématiquement évident*, que le *coup retournant* venant à être produit par l'éloignement ſubit de l'action la plus forte de l'atmoſphere électrique d'un nuage extrêmement chargé, la force d'un tel coup *retournant* doit être immenſe. En effet, ſi la quantité de fluide électrique contenue *naturellement* dans le corps d'un homme, par exemple, étoit infinie, la proportion que l'auteur établit entre les effets produits par un nuage, & ceux qui le ſont par un premier conducteur pourroit être admiſe; mais ſûrement un nuage électriſé, quelque grande que ſoit ſon étendue & la quantité de fluide électrique qu'il contient, comparées avec l'étendue & la charge d'un premier conducteur, ne peut pas chaſſer du corps d'un homme plus que la quantité *naturelle* du feu électrique qu'il con-

tient ; par conféquent, dès que l'action qui avoit chaffé cette quantité naturelle ceffe, il ne peut rentrer dans ce corps que la partie du fluide électrique qui lui appartenoit. (*) Mais il n'y a point de raifon pour fuppofer cette quantité fi grande, qu'elle puiffe détruire ou même offenfer le corps au moment qu'elle y rentre.

Dans l'expérience expliquée ci-deffus, la perfonne ifolée reprend à l'inftant où le coup *retournant* fe fait fentir, non feulement cette portion d'électricité naturelle, qui avoit été chaffée de fon corps, mais elle reçoit encore dans ce même inftant, tout le feu électrique dont le fecond conducteur avoit été privé, & qui doit néceffairement repaffer par fon corps, pour arriver à ce fecond conducteur. Pour mettre donc ces objets dans un état de comparaifon, il faut que dans l'*électricité naturelle*, le corps d'une perfonne foit placé de maniere, dans une maifon, par exemple, que la matiere électrique qui a été chaffée de cette maifon dans la terre, par l'action d'un nuage chargé de tonnerre, n'y puiffe revenir au moment de l'explofion, fans paffer au travers du corps de cette perfonne ; ce qui ne peut guere arriver à moins que la maifon ne foit ifolée, (comme le fecond conducteur de l'expérience

(*) Nous fuppofons une perfonne fituée de maniere que le feu retournant des autres corps, ne puiffe paffer à travers le fien.

précédente) & que la perſonne ne devienne le canal, par lequel la maiſon reprendroit ſa matiere électrique. Il eſt beaucoup plus probable que le fluide électrique revient dans la maiſon par les mêmes voies qu'il en a été chaſſé, & cela ſans le moindre bruit.

Dans le cas où un homme ſe trouveroit au milieu d'une plaine pendant que le tonnerre gronde, comme il ne communique à aucune maſſe de matiere au-deſſus de lui ; au moment d'une exploſion éloignée, il ne peut rentrer dans ſon corps que la quantité de feu électrique qui en avoit d'abord été chaſſée ; & on peut inférer facilement que cette quantité n'eſt pas conſidérable.

Lorſqu'une perſonne non-iſolée tient dans ſa main deux des boules de M. Canton, tandis qu'un nuage extrêmement chargé, paſſe au-deſſus de ſa tête, l'angle formé par les boules, indique l'état électrique de cette perſonne, ou la quantité d'électricité naturelle, dont ſon corps eſt privé alors par l'action du nuage. Mais la répulſion des boules n'eſt point aſſez conſidérable pour faire craindre que le retour de cette électricité naturelle puiſſe avoir des ſuites funeſtes, quelque ſubit qu'on veuille le ſuppoſer.

Néanmoins l'auteur obſerve qu'il y a des exemples de perſonnes qui ont été tuées par l'électricité *naturelle*, qu'on a trouvé leurs chauſſures déchirées, & leurs pieds endommagés par le feu électrique, ſans qu'on ait pu découvrir ſur le reſte du corps des marques

apparentes d'un coup de tonnerre. Il ajoute à cela : » s'il arrive qu'un homme soit tué par » un coup *retournant*, le feu électrique rentre » subitement dans son corps par les pieds, & » seulement par les pieds ; ce qui n'arriveroit » pas s'il étoit tué immédiatement par un coup » de tonnerre. «

Il ne seroit pas difficile de rendre raison de ces phénomenes, si on étoit bien assuré des circonstances qui les accompagnent ; mais sans interroger les morts à ce sujet, l'expérience journaliere suffit pour prouver qu'à la vérité le tonnerre doit occasionner un coup *retournant*, mais que ce coup n'est pas aussi terrible que l'auteur voudroit le faire entendre. (*) Si durant un orage accompagné de tonnerre, un homme pouvoit être tué au milieu d'une campagne, seulement par le retour de son feu électrique après une explosion qui se fait à une grande distance, certainement il y auroit une

---

(*) L'auteur cite, il est vrai, l'exemple d'une personne qui reçut un coup pour avoir mis par hasard sa main en contact avec un conducteur *ininterrompu*, dans le moment d'une explosion qui se fit a plus d'un demi-mille. Il observe encore que différens physiciens ont vu dans la même circonstance passer des étincelles de feu électrique, par l'intervalle laissé exprès à un conducteur élevé sur une maison ; sans que ce conducteur eût été frappé. --- Ces observations ne prouvent point cependant la force ou le danger du coup *retournant*, mais seulement son existence ; ce que nous ne contestons pas.

infinité

infinité d'exemples de perſonnes qui auroient ſenti ce coup *retournant* juſqu'à un certain degré, depuis la *commotion* la plus violente, juſqu'a la *pulſation* la plus légere. Mais on n'a encore obſervé rien de tel, & l'on n'a jamais entendu dire que quelqu'un eût éprouvé aucune commotion électrique pendant un orage, ſinon lorſqu'il a été directement frappé, ou qu'il s'eſt trouvé près du lieu où la foudre eſt tombée.

L'auteur avoit bien prévu cette objection, à laquelle il s'eſt efforcé de répondre; mais dans ſa réponſe il ne dit guere plus que ce que nous avons déja extrait de ſon ouvrage, c'eſt-à-dire, qu'il cherche à calculer la différence qui ſe trouve entre la denſité de l'atmoſphere électrique d'un nuage très-étendu, & celle d'un *premier conducteur* chargé. Mais nous avons déja remarqué que ce n'eſt pas la vraie méthode d'eſtimer leurs différens effets, puiſque ces deux cauſes, quelque inégale que ſoit leur force, ſont conſidérées comme l'exerçant ſur des corps qui ne contiennent qu'une très-petite quantité de matiere électrique.

Si nous nous étendons particuliérement ſur ce ſujet, c'eſt pour raſſurer ceux que les principes de l'auteur pourroient effrayer, & qui n'ayant juſqu'ici craint les effets du tonnerre que quand il gronde au-deſſus de leur tête, ne ſe croiroient pas en ſûreté même lorſqu'ils ne l'entendroient que dans l'éloignement, à moins d'être à l'abri du danger dans une maiſon munie de bons conducteurs; car il faut

remarquer que les obſervations ſuivantes tendent à diminuer leur frayeur, en montrant que les conducteurs élevés & en pointe peuvent garantir du danger qu'il y auroit à craindre du coup *retournant*, auſſi-bien que de la foudre elle-même.

En effet différens endroits de l'ouvrage, outre ceux qui ont un rapport immédiat avec l'objet dont il traite, ſervent à prouver que les conducteurs élevés & qui ſe terminent en pointe, ſont préférables à ceux dont l'extrêmité eſt arrondie. C'eſt à la fin du livre que l'auteur diſcute cette matiere, & comme elle eſt fort ſimple & d'un intérêt général, nous allons tranſcrire l'énumération qu'il fait des qualités qu'il exige dans un conducteur. Ces qualités ſont au nombre de onze.

I. *Que la verge ſoit faite des matieres que leur nature rend les plus propres à ſervir de conducteurs à l'électricité.*

II. *Que la verge ſoit ininterrompue & parfaitement continue.* — C'eſt une qualité eſſentielle. Il n'eſt peut-être pas facile d'avoir un conducteur fait d'une ſeule piece de métal, mais il ne ſuffit pas que celles dont il eſt composé ſe touchent ſenſiblement, elles doivent être unies par le moyen d'écrous & de vis.

III. *Qu'elle ſoit d'une épaiſſeur ſuffiſante.* — L'auteur penſe qu'il ſuffit d'une verge de cuivre ou de fer d'un pouce en quarré, ou d'une de plomb de deux pouces.

IV. *Qu'elle ſoit parfaitement jointe avec le ſoutien commun.* — C'eſt-à-dire, qu'elle doit être

enfoncée profondément dans la terre, & qu'on doit lui donner enſuite une direction horizontale, de façon que l'extrêmité inférieure puiſſe, s'il eſt poſſible, être plongée dans l'eau à une diſtance de 10 verges ou davantage.

V. *Que la pointe ſupérieure de la verge ſoit auſſi aiguë qu'on pourra la rendre.* Cette pointe doit être de cuivre; il ſeroit encore plus utile d'employer une aiguille d'or très-pointue, ce qui n'ajouteroit pas beaucoup à la dépenſe.

VI. *Qu'elle ait une figure très-conique.* C'eſt-à-dire, que l'extrêmité ſupérieure ſoit un cône, dont la pointe ſoit dans une très-petite proportion au diametre de la baſe, par exemple, d'un à quarante.

VII. *Qu'elle ſoit extrêmement prominente.* C'eſt-à-dire, de 8, 10 ou 15 pieds au moins au-deſſus de la partie la plus élevée du bâtiment. Ce qu'exige l'aûteur eſt une conſéquence de ce qu'il a avancé au ſujet des atmoſpheres électriques: ſelon lui la denſité d'une atmoſphere électrique (par exemple l'atmoſphere *négative* du toît d'une maiſon, ſur laquelle eſt ſuſpendu un nuage chargé *poſitivement*) diminue en raiſon inverſe du quarré de la diſtance du corps auquel cette atmoſphere appartient. Par conſéquent ſi la verge projette de douze pieds dans cette atmoſphere, ſa pointe en touchera une partie quatre fois moins denſe que ſi elle ne projettoit que de ſix pieds, & une partie cent quarante-quatre fois plus rare que ſi elle ne projettoit que d'un pied ſeulement.

VIII. *Que chaque verge ſoit conduite dans la direction la plus courte, depuis ſa pointe juſqu'à*

l'extrêmité inférieure, au point d'appui commun.

IX. *Qu'il n'y ait point ſur le ſommet de la maiſon de corps métalliques prominents, excepté ceux qui peuvent communiquer au conducteur.*

X. *Qu'il y ait un nombre ſuffiſant de verges élevées & en pointe.* Dans les édifices qu'on a le plus grand intérêt de préſerver du tonnerre, comme les magaſins à poudre, l'auteur penſe qu'elles ne doivent jamais avoir plus de quarante ou cinquante pieds.

XI. *Que chaque partie dont les conducteurs ſont formés ſoit bien droite.*

L'auteur ajoute qu'il n'a jamais entendu dire qu'un conducteur ayant toutes les qualités que nous venons d'expoſer, ait été frappé du tonnerre.

Parmi les nouveaux principes contenus dans cet ouvrage, celui que l'auteur regarde comme un des plus importans, eſt *que c'eſt l'électricité elle-même contenue dans une atmoſphere électrique, qui ſert à conduire ſubitement à une diſtance donnée, une charge électrique quelconque.* Une preuve de ceci, c'eſt qu'un premier conducteur chargé, ne frappera pas, par exemple, une boule qui lui ſera préſentée, à la plus grande diſtance proportionnée, qu'on ne lui ait fait auparavant frapper à une moindre diſtance, cette boule qu'on approche enſuite par degrés du point le plus éloigné où il puiſſe frapper. Il ſuppoſe que, dans les émanations qui précedent, l'air dans lequel jailliſſent les étincelles ſe trouvant électriſé, devient par cette raiſon un meilleur conducteur, & peut ainſi communiquer le coup à une plus grande diſtance.

Quoique les expériences & les principes contenus dans cet ouvrage, détruisent tout ce que M. Wilson a pu avancer sur ce sujet, l'auteur ne parle nullement de ce savant, mais il annonce qu'il donnera bientôt au public » *une réfutation directe des corollaires qui se tirent des expériences faites par M. Wilson.* «

(*Monthly Review.*)

MÊLANGES tirés d'une grande bibliotheque. Recueil D. *De la lecture des livres françois, considérée comme amusement.* Ire. partie. A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire de la reine, rue des Mathurins. 1780. 1 vol. *in-8vo.* de 379 pages : avec approbation & privilege du roi.

Il est peu d'ouvrages aussi variés, aussi agréables, & qui donnent une notion plus exacte des anciens livres françois, que ce recueil, que nous devons aux savantes recherches d'un homme d'état qui regarde comme un délassement ce qui seroit un vrai travail, une occupation importante pour tout autre littérateur. Les objets dont il a su faire un heureux choix, semblent neufs, sur-tout dans les volumes qui viennent de paroître. Celui auquel nous nous arrêtons aujourd'hui présente un tableau bien intéressant de la littérature agréable dans les XIIIe. XIVe. & XVe. siecles. L'érudition & le

goût s'y montrent à chaque page; mais la premiere est dépouillée de tout l'attirail scientifique qui la met ordinairement au-dessus de la portée des gens du monde; elle instruit sans rebuter.

Suivons l'auteur autant que l'étendue de notre journal nous le permettra.

» Il y a long-tems, dit-il, qu'on lit en » France : car, en supposant même que les Celtes, anciens habitans des Gaules, & les Francs » qui en ont été les conquérans, n'eussent ni » écritures, ni livres, les Romains en ont sûrement apporté de latins dans nos climats, » avant la naissance de J. C. Ces manuscrits » s'y sont multipliés à mesure que la langue » de ces vainqueurs policés est devenue plus » commune dans notre pays, qu'ils avoient » conquis sur les Barbares; mais certainement » cette littérature étrangere n'étoit point à l'usage des dames Gauloises; il y avoit même » bien peu d'hommes Gaulois ou Francs, autres que les prêtres, qui fussent en état de » lire les livres latins ou grecs, les seuls qui » existassent alors. Les irruptions des Barbares » gâterent le latin; mais pendant plusieurs siecles, il n'y eut point de livres écrits dans » leur langue; & quand il y en eut, il s'en » falloit de beaucoup qu'ils fussent à l'usage des » dames, & qu'ils pussent servir d'amusement, » puisque très-peu d'entr'elles savoient lire » alors, & que celles qui étoient parvenues » à ce degré de connoissance, n'en faisoient » guere usage que pour réciter des prieres....

» Ce n'eſt qu'aux 11e. & 12e. ſiecles qu'on » commença à écrire quelque choſe de ſuivi » dans une langue mixte du celtique, du tu-» deſque & du latin (d'où eſt pourtant venu » le françois), & que l'on appella langue ro-» mance, parce que la langue latine ou ro-» maine dominoit dans ce mêlange.... Pen-» dant le cours des 13e. & 14e. ſiecles, les » livres & les manuſcrits françois ſe multiplie-» rent; & la langue ayant plus de conſiſtan-» ce, il y eut alors un aſſez grand nombre de » romans, quelques livres d'hiſtoire pleins de » groſſieres erreurs, & différens livres d'une » dévotion aſſez mal entendue; mais preſque » tous les ouvrages qui traitoient des ſciences, » continuerent d'être écrits en latin. «

» L'on ne peut dater que du 16e. ſiecle la » multiplicité des livres françois: car il n'y » en a preſque point d'imprimés avant l'an » 1500; mais ſous les regnes de François I, » de ſes fils & de ſes trois petits-fils, les da-» mes ſe firent véritablement un amuſement » de la lecture.... Le goût de la lecture étoit » encore bien loin d'être porté à ſon degré de » perfection; deux grands points y manquoient. » 1°. Il n'y avoit preſque encore de livres » que ſur des matieres frivoles.... 2°. Ces li-» vres étoient preſque tous écrits lourdement, » & ennuyeuſement chargés de digreſſions dé-» placées, d'écarts impatientans, & de cita-» tions ridicules «....

» Enfin, ce n'eſt que du milieu du 17e. ſie-» cle, c'eſt-à-dire, il n'y a pas 150 ans, que

» les dames ont pu commencer à se livrer » avec autant d'utilité que d'agrément à leur » goût pour la lecture. L'établissement de l'a- » cadémie françoise a perfectionné non-seule- » ment le langage, mais le style : les bons » modeles ont été suivis ; les livres bien faits » & bien écrits se sont multipliés d'année en » année ; il en a paru dans tous les genres, » qui ont fait du bruit : les dames ont eu la » curiosité de lire ceux qu'on leur a annon- » cés comme étant à leur portée, & ce sont » elles qui ont fait la réputation d'un grand » nombre. «

» Ne feroit ce pas faire un travail agréable » aux gens du monde de notre nation, que » de leur montrer par quelles gradations les » livres écrits en notre langue sont enfin par- » venus à l'honneur de faire leur amuse- » ment « ?

Oui sans doute, ce travail est aussi agréable pour les lecteurs qui aiment à s'instruire, qu'il doit être pénible pour l'auteur. Que d'ennui à dévorer ! Que de volumes fastidieux à lire pour arracher quelques pages à la nuit de l'oubli ! Il faut avoir à sa disposition une bibliotheque immense, la connoître aussi-bien que l'illustre auteur des *Mélanges*, & être passionné pour les lettres, sans quoi on se laissera infailliblement rebuter dès le commencement d'une carriere aussi fatigante. Nous ne nous engageons point à y suivre l'auteur pas-à-pas. Vers, prose, anecdotes, détails & discussions remplis d'érudition, remarques ingénieuses, attirent

tour-à-tour l'attention dans ce IVe. volume. Cependant l'auteur s'est attaché particuliérement à la prose, parce qu'elle décide mieux l'état de la langue & du goût des écrivains françois. On s'imagine aisément, d'après ce que nous avons rapporté des préliminaires, que la moisson du 13e. siecle ne sauroit être ni bien abondante, ni bien variée. Maigré cela, l'auteur instruit & plaît dans tous les articles de ce siecle.

A cette époque il y avoit plus de livres en vers qu'en prose. Ces poëmes, sans parler des chansons ni des fabliaux, qu'on ne doit mettre qu'au rang des pieces détachées, étoient ou moraux ou satyriques, comme le *Roman de la Rose*, la *Bible-Guyot*, ou historiques, dont le fonds véritable étoit accompagné de traits fabuleux, comme le roman d'Alexandre, le *Roman de Brut*, &c. ou enfin entiérement fabuleux, tels que les romans en vers du roi Artus & des chevaliers de la Table Ronde.

On sait que Guillaume de Lorris, mort en 1260, commença le roman de la Rose dont il fit 4150 vers : & qu'au commencement du siecle suivant, Jean de Meun le continua, *& l'allongea de quatre fois autant de vers.* On voit ici différens morceaux de ce roman, propres à en faire connoître le style & le goût, & même la morale, tantôt bonne, tantôt mauvaise. En voici un de la derniere espece.

Non, nature n'est pas si sotte
Qu'elle fasse naître Marotte

Tant ſeulement pour Robichon
Se l'entendement y fichon,
Ne Robichon pour Mariette
Ne pour Agnès ne pour Perrette,
Ains nous a fait beau fils n'en doubtes
Toures pour tous & tous pour toutes
Chacune pour chacun commune
Et chacun commun pour chacune.

Le ſens du quatrieme vers *ſe l'entendement y fichon* eſt ici rendu par ces mots, *ſi elle leur a donné l'entendement.* Nous croyons que c'eſt *ſi nous y* (mettons) *faiſons attention*, ou ſi nous ſaiſiſſons l'eſprit de la nature.

Le poëme nommé la *Bible-Guyot*, dont Hugues de Bercy fut auteur, eſt une ſatyre contre tous les états, principalement contre les femmes, les gens de loi & les médecins. Le roman d'*Alexandre*, que quelques auteurs regardent comme le plus ancien des grands poëmes françois, a donné ſon nom au vers Alexandrin :

Du long comme il étoit meſura la campagne.

C'eſt ce qu'on lit dans la deſcription d'un combat où un chevalier fut porté par terre d'un coup de lance. Ce roman fut continué par différens auteurs ſous le titre de *Teſtament d'Alexandre*, de *Roman du Paon*, & de *Reſtor* (retour) *du Paon*, parce que les chevaliers d'Alexandre font vœu ſur un paôn rôti de venger la mort de leur roi.

Le *Roman de Brut*, compoſé par Me. Euſ-

tache, eſt une chronique fabuleuſe des rois d'Angleterre, qu'il fait deſcendre des princes Troïens par un certain Brutus. Si la date qu'on lit dans les derniers vers du poëme eſt juſte, (1155) ce roman eſt plus ancien que celui d'Alexandre, & remonte au douzieme ſiecle. Le *Roman du Rou* eſt une hiſtoire également fabuleuſe des ducs de Normandie. On trouve dans le roman du Brut l'origine de la fameuſe table des chevaliers de la Table Ronde. Le roi Artus y eſt placé dans la chronologie des rois d'Angleterre; il y eſt parlé du prophete Merlin, &c. » Les romans du roi Artus, des chevaliers de la Table Ronde, de la conquête du Saint-Gréal, du chevalier au Lion, contenant l'hiſtoire de Perceval-le-Galois, celui de Lancelot du Lac ou de la Charrette, tous écrits en vers dans le treizieme ſiecle par Chreſtien de Troyes, ont dû auſſi faire grand plaiſir aux dames. « Ils furent mis en proſe dans le ſiecle ſuivant.

Philippe Mouskes, évêque de Tournai, mort en 1283, mit un peu moins de fables dans ſon hiſtoire de France, quoiqu'il ait fait deſcendre Pharamond, pere de Clovis, d'un fils d'Hector nommé Francus, & que d'ailleurs il ait débité, ſur Pepin, ſur la reine Berthe, mere de Charlemagne, ſur cet empereur même, & ſur les ſeigneurs de ſa cour & de ſon armée, bien des contes dont, après lui, les romanciers ſe ſont emparés.

L'auteur ne pouvant mettre au nombre des livres amuſans pour les dames, ni les ſermons

de S. Bernard, dès-lors traduits en François; ni l'excellent livre de jurisprudence de Pierre de Fontaine, ni les établissemens de S. Louis, rédigés par Etienne Boileau, prévôt de Paris, ne remarque dans ce siecle que quatre livres en prose. Le premier est le roman de Tristan de Léonois, chevalier de la Table Ronde, qu'on prétend avoir été écrit en prose dès l'an 1190: » mais je ne crois pas, dit l'auteur, qu'il en » existe à présent aucun manuscrit: « c'est-à-dire, sans doute, de la fin du douzieme siecle; car on en connoît un du quinzieme.

Le second est l'histoire de la conquête de Constantinople, par Villehardouin; mais l'auteur en a donné des extraits dans le premier volume de ces *Mêlanges*. Dans celui-ci il n'en présente aucun tiré de la bible historiée écrite en françois du tems & par les ordres de S. Louis, » quoique cet ouvrage ait dû être lu » avec autant de plaisir par les dames, que » l'histoire du peuple de Dieu, par le P. Ber- » ruyer, a été lu il n'y a pas cinquante ans. « C'est donc aux chroniques de S. Denis qu'il s'attache, comme au premier ouvrage en prose françoise un peu raisonnablement écrit sur notre histoire.

» Sûrement, dit-il, on a dû faire autrefois » cette lecture sans ennui: car elle ne seroit » pas même encore à présent ennuyeuse, si » le langage n'en étoit pas si vieux. Le style » en est simple, on pourroit même dire plat; » mais du moins il n'a pas la diffusion & l'é- » loquence ridicule & déplacée des livres des

» ſiecles ſuivans... C'eſt au ſage, ſavant & » habile miniſtre de Louis-le-Jeune, l'abbé Su- » ger, que nous ſommes redevables de la ré- » daction en françois de ces chroniques, qui » ont été continuées après lui pendant plu- » ſieurs ſiecles, & juſqu'au tems où l'impri- » merie ayant été connue, on n'a plus été » embarraſſé à ſauver de l'oubli les faits prin- » cipaux de notre hiſtoire. Cet établiſſement » fait à St. Denys pour la rédaction & la co- » pie de ces chroniques, eſt un de ceux qui » doivent faire le plus d'honneur à Suger, » & l'on auroit dû le faire entrer dans ſon » éloge. «

Nous ne pouvons nous refuſer au plaiſir de tranſcrire le portrait des derniers rois fainéans de la premiere race, extrait de ces chroniques. Qu'on ſubſtitue aux mots hors d'uſage les mots reçus aujourd'hui, & c'eſt un morceau digne du meilleur hiſtorien.

A ce tans que Pepin, qui puis fut roi, eſtoit encore maiſtre & prince du palais, ſi ſembloit bien que la lignée fût jà finie : car cils (ces) *rois n'eſtouoient de nulle vigour, ne dignes de nulle loange, ains povoient porter le nom de roi tant ſeulement. Li prévoſt du palais, qui étoit appellé li graigneur* (plus grand) *de la méſon, avoit en mains les richeſſes & le povoir du royaume ; au roi ſuffiſoit li nom tant ſeulement. En ſa chaire ſeioit* (en ſon fauteuil il étoit aſſis), *la barbe ſur le pis* (avec une grande barbe pendante juſqu'à ſa ceinture), *les cheveux épars ſour les épaules, & montrant par dehors ſemblant de ſei-*

gneurie. Les messagers (envoyés, députés, ambassadeurs) *que de diverses parties venoient à court, ooit* (écoutoient), *& leur donnoit tax* (tels) *répons* (réponses) *comme l'en li* (on lui) *conseilloit, ou comme se ce fut* (si c'eût été) *de s'* (son) *autorité. Li quens* (le comte) *du palais lui administroit tex despenz* (revenus) *comme il voloit. Riens nule n'avoit fors une petite villette de petite afaire* (il n'avoit aucun domaine, excepté une petite ville de petit revenu), *& uns manoirs où il séjournoit toujours, ever & esté, & aucunes rentes dont il pooit* (pouvoit) *tenir* (payer) *aucuns serjans* (serviteurs) *pour lui servir & pour lui administrer ce que il* (qu'il) *lui failloit* (manquoit.) *Se il alloit en aucun lieu par aucune aventure, il se faisoit traire en* (traîner dans) *un charrot* (charriot) *à bues* (bœufs) *ou à bugles* (buffles), *aussi comme uns paisanz. Einsi aloit au palais ou à la commune assemblée du pueple, qui, une fois en l'an, estoit faite pour le commun profit du royaume. Après retornoit en sa méson, & demouroit-là toute l'année, & li quens du palais procuroit* (faisoit) *toutes les besoignes* (affaires) *du royaume & loing & près.*

Le portrait de Charlemagne, rapporté également en entier dans ce volume, est beaucoup plus long; mais on y trouve la même énergie & la même vérité. Après le regne de ce prince, ces chroniques cessent d'être aussi singulieres; elles sont moins fabuleuses & plus exactes. On y rencontre cependant un songe mystérieux qu'eut l'empereur Charles-le-Chauve peu avant sa mort.

» Un ange lui apparut, lui attacha un fil » au pouce, & le conduisit ainsi en enfer, » dont il lui fit voir toutes les peines & tous » les tourmens. Entre autres damnés, il y » reconnut son pere (Louis-le-Débonnaire,) » & ses freres plongés dans le soufre & la poix » bouillante; *lors*, dit le chroniqueur, *lui com-* » *mencierent à dire en criant & en heurlant*: Karle, » karle, pource que nous amames à faire ho- » micides & guerres & rapines par convoitises » terriennes, pour ce sommes-nous en ces fleu- » ves bouillans; *& par derriere ces ames étoient* » *déables crians*: Poiessans furent (*ils ont été* » *grands & puissans*) & poessamment souffrent » tourmens (*& ils sont grandement tourmentés.*) « Quelle fable! Mais quelle leçon!

L'auteur passe ensuite aux lectures que les Dames purent faire au 14e. siecle, où la prose prit le dessus sur la poésie. Aussi tous les romans de chevalerie dont il a parlé dans l'article précédent, furent-ils mis en prose. Ce fut dans ce siecle que prirent naissance les *Jeux Floraux*, établis par Clémence Isaure; mais les pieces destinées au concours étoient courtes, & la plupart sans doute écrites en languedocien, qui différoit peu du françois *roman*. On commença à écrire en langue vulgaire sur la théologie; mais ces ouvrages eurent peu d'attraits pour les Dames, à la réserve de l'histoire de la bible qui, ayant déja été publiée au siecle précédent, par Guiard des Moulins, fut un peu mieux écrite dans celui-ci par Nicolas Oresme, le premier traducteur de quel-

que mérite que la France ait eu. Il faut aussi excepter la traduction des livres de la cité de Dieu de St. Augustin, par Raoul de Presle, ouvrage au fond très-curieux & très-instructif; ainsi on ne doit pas s'étonner qu'il ait été lu par les princesses & les dames, comme l'assurent les auteurs du tems. La traduction commencée par Raoul, ne fut achevée qu'après sa mort, par un de ses disciples.

Les livres de dévotion, de même que les légendes & les vies des Saints, purent bien autant intéresser que les fables & les romans de chevalerie. C'est dans ce siecle que Jean de Méun continua le roman de la Rose : cet auteur publia encore en vers un testament ou codicille, sa profession de foi, & des vers sur l'art de la transmutation des métaux en or. Il donna aussi une traduction de Boëce, l'art de la chevalerie, qui n'est pas une traduction littérale de Végèce, & la vie & les amours d'Abailard & d'Héloïse; c'est lui qui a fait connoître leurs lettres. On voit que ce poëte avoit quelques connoissances en chymie. » On pré» tend même que dans le roman de la Rose, » il y a quatre-vingt vers qui contiennent tout » le secret du *grand œuvre.* Ce qu'il y a de » plus certain à cet égard, c'est que ces vers » sont très-obscurs & presqu'inintelligibles. « Jean de Méun est principalement connu par ses traits satyriques contre les Dames, qui voulurent, armées de verges & de bâtons, en tirer elles-mêmes une vengeance exemplaire; mais le nouvel Orphée fut, mieux que l'an-

cien, ſe tirer de ce mauvais pas : » Meſdames, » dit-il, je conviens que je vous ai toutes » inſultées, & je mérite d'autant plus mon » ſupplice, que je ne peux ni déſavouer mon » crime, ni m'en dédire; je n'ai plus qu'une » légere grace à vous demander, c'eſt de ne » me frapper que l'une après l'autre; & que » celle à qui ſa conſcience rend mon reproche » le plus ſenſible, me donne le premier coup. « Les Dames ſe mirent toutes à rire & furent alors déſarmées.

Le roman de la Roſe ſervit de modele à Guillaume de Guilleville, moine de l'ordre de Cîteaux, pour ſon roman *des trois Pélerinages*, le pélerinage de l'homme, ou de la vie humaine, celui de l'ame ſortie du corps, & le pélerinage de J. C. ou la vie de notre Seigneur. C'eſt un ſonge, ou plutôt trois ſonges, & autant de poëmes de dix ou douze mille vers & peut-être davantage. Il faut que l'auteur ait rêvé pendant 28 ans, puiſqu'il n'acheva qu'en 1358, ſon poëme commencé en 1330. Il y inſéra, ſans ſcrupule, les fables du paganiſme, & dit pour s'excuſer :

Nul émerveiller ne ſe doit;
Car jamais froument on ne voit
Croître, qu'entour paille n'y ſoit.

Jean Dupin, moine de Vauxcelles, employa pareillement un ſonge allégorique pour un grand ouvrage, moitié proſe, moitié vers, intitulé, Livre de bonne vie ou *Mandevit* (pour *Amande-*

vie), dans lequel il moralise en satyrisant tous les états. Il fit aussi à part la leçon des dames en vers Alexandrins, sous le titre d'*Evangile des Femmes*. Le roman du nouveau Renard est aussi un poëme moral & satyrique où l'auteur, Jacquemard Gelée ou Grelée, fait passer en revue tous les états devant un renard qui les attrappe tous, leur joue des tours, & finit par se moquer d'eux. Cette allégorie est prise d'un plus ancien livre, intitulé, *Histoire de Maître Renard & de Dame Hersant*, sa femme, avec le Loup Isangrin. Un des principaux poëmes de ce siecle, est le *Livre de Clergie* (de science) qui traite de physique & d'astronomie. On vit aussi paroître un poëme sur la médecine, intitulé, *Secrets de Médecine*. Mais c'est sur la chasse principalement que les poëtes s'exercerent. Gaces de la Vigne donna son roman des oiseaux; c'est-à-dire, de la fauconnerie; Gaston Phébus de Foix, publia ses déduits de la chasse, dont le style emphatique & embrouillé a donné naissance au proverbe, *faire du Phébus*, le premier titre de l'ouvrage ayant été *Miroir de Phébus*. Il est mêlé de prose & de vers, de même que le livre du roi *Modus* & de la reine *Ratio*, sa femme. L'auteur parle de deux manuscrits de celui-ci, dont l'un est beaucoup plus ample que l'autre.

Il ne connoît de romans en vers du quatorzieme siecle que celui de l'*Escoufle*, (de l'Epervier) qu'il pense n'avoir jamais été imprimé ni converti en prose; celui de Guillaume de Palerme mis en prose dans le même siecle: on en voit ici un précis complet, pour lequel nous

renvoyons à l'ouvrage, où l'on apprend que l'écrivain en prose veut nous faire croire que le premier auteur est Baudouin, comte de Flandres, élu empereur de Constantinople par les Latins en 1203 : enfin le *Roman des trois Maries* (Marie, mere de N. S., Marie Cléophé, & Marie Salomé,) composé par Jean Venete, carme de la place Maubert, & plein de naïvetés qui seroient aujourd'hui scandaleuses. Il a pourtant été imprimé au seizieme siecle, après avoir été traduit en prose, sans en être moins ridicule.

Un autre poëme du quatorzieme est le roman de la Branche aux royaux lignages, espece d'histoire de France, dont l'auteur vivoit en 1307. Quant aux ouvrages du même siecle en prose, outre la Cité de Dieu, dont on a déja parlé, on remarque *le songe du Vergier*, ouvrage de jurisprudence attribué à Raoul de Presle, dont l'objet est de soutenir la jurisdiction séculiere contre celle des ecclésiastiques, qui, de son tems avoient usurpé presque tous les droits appartenans à la justice du Roi. Il faut avouer que cet auteur eut beaucoup de courage pour soutenir alors ces maximes contre le corps le plus puissant de l'état, & qu'il usa de beaucoup d'adresse, pour les faire passer sous le voile de la fiction, & pour les répandre sous les agrémens du langage. Raoul, ayant été avocat au parlement, devoit bien connoître les droits & la mesure de l'autorité du monarque, aussi l'établit-il contre le pape même ; il soutient si bien que le souverain pontife n'a aucun droit sur le temporel des Rois, que les plus grands juris-

consultes du royaume, MM. Pithou & Dupuy; voulant établir cette vérité dans leur grand livre des libertés de l'église Gallicane, ont dû devoir y faire entrer ce poëme tout entier.

Nicolas Oresme, évêque de Lizieux, ensuite de Bayeux, précepteur du roi Charles V, traduisit pour ce monarque, ou du moins corrigea l'ancienne version de l'histoire de la Bible. Il traduisit de même les Ethiques, les Politiques, les Economiques d'Aristote, & les ouvrages physiques du même philosophe qui traitent du ciel & du monde.

Le *Songe du vieux pélerin*, fait le sujet d'un livre rare, singulier & moral, à l'imitation du roman *de la Rose*. Il est de Philippe de Maizieres, qui fut d'abord secrétaire du pape Grégoire XI, ensuite chancelier du roi de Chypre, & conseiller très-intime du roi Charles V. Il se retira dans le couvent des Célestins de Paris, où le roi venoit souvent le voir & le consulter. Le *Gouvernement des Princes*, par Gilles de Rome, contient la morale la plus sage sur tout ce qui peut & doit faire la félicité des rois & leur véritable gloire. Il y a, dit cet auteur, quatre vertus propres aux Princes, la *Prudence*, la *Justice*, la *Force*, la *Tempérance*; *si*, ajoute-t-il, *de ces quatre il en manque une, li roi n'a nulle.* Il pose pour principe, que *le droit naturel est le véritable esprit des loix*, & *qu'il n'en faut pas chercher d'autre ;* c'est cet esprit, dit-il, qui doit présider au conseil des rois, aussi-bien qu'à *toutes les conventions*, *les contrats & les marchés que les simples particuliers font les uns avec les autres.* On

ne peut ſe diſſimuler que la *République de Bodin* & l'*Eſprit des Loix*, ſi juſtement eſtimé dans ces derniers tems, n'aient leur ſource dans ce beau traité de Gilles de Rome.

L'intéreſſante *Chriſtine de Piſan* & ſes écrits ingénieux, ſont ici parfaitement caractériſés. Cette dame célebre vivoit encore en 1411. Son plus grand ouvrage de proſe eſt *la Cité des Dames*, qui contient une allégorie morale, où tout juſqu'aux pierres de cette Cité ſont des vertus. Elle a composé auſſi une épître en vers *d'Othéa à Hector, prince Troyen*. C'eſt encore une allégorie; *Othéa* ſignifie la ſageſſe, & *Hector* déſigne le duc d'Orléans.

On remarque dans ce ſiecle un ouvrage, dont la premiere partie eſt intitulée : *le Livre du chevalier de la Tour*, la ſeconde, le *Guidon des Guerres*. Il a été écrit l'an 1372, par un ſeigneur de la Tour-Landry, d'une maiſon ancienne & illuſtre d'Anjou & du Maine, dont a hérité une branche de celle de Maillé. La premiere partie contient des préceptes de ſageſſe & de dévotion; la ſeconde eſt conſacrée principalement à l'inſtruction des chevaliers.

L'auteur de ces Mêlanges s'arrête avec complaiſance à l'*arbre des batailles*, dont il rapporte pluſieurs queſtions & déciſions vraiment ſingulieres. Le *propriétaire des choſes* lui fournit auſſi pluſieurs bonnes remarques. C'eſt une ſorte d'encyclopédie qui renferme des notions très-claires & rangées aſſez méthodiquement, de tout ce qu'on avoit alors de connoiſſances de phyſique & hiſtoire-naturelle. Il y a entr'autres

un livre ou chapitre qui contient des préceptes de médecine, qu'il ne feroit peut-être pas indifférent de confulter. Nous en citerons quelques-uns. L'auteur confeille pour quelques migraines de faire vomir le malade, & pour d'autres de provoquer le faignement de nez par des fternutatoires. Pour certaines efpeces de frénéfies & d'affections mélancoliques, il recommande la mufique. Il prefcrit le *caftoreum* pour les fecouffes de nerfs, les fpafmes & même la paralyfie. Il eft perfuadé que la plupart des maux de dents viennent de l'eftomac. Il confeille aux fcyatiques de mettre de la fiente de bœuf fur la partie douloureufe, pour exciter une forte tranfpiration qui emporte la maladie.

Un morceau affez étendu, & qui fera certainement lu avec autant de plaifir que d'intérêt, eft l'*Hiftoire de Guillaume de Palerme & de la belle Mélior fa mie*, *ou du Prince Loup-Garou*, extraite d'un manufcrit du quatorzieme fiecle. Cette agréable féerie eft placée avec beaucoup d'adreffe au milieu de ce volume, pour fervir en quelque forte de repos & de délaffement au lecteur.

On doit encore diftinguer dans cet âge de notre littérature, la *Vie de St. Louis*, par Joinville, pour laquelle l'auteur renvoie au premier volume de ces Mélanges, où il y a un extrait fuffifamment détaillé de cette hiftoire, ainfi que de la *Conquête de Conftantinople*, écrite par Villeharduoin.

On parcourera avec plaifir la fameufe *Lé-*

gende dorée des Saints, par Voraginé, dont on rapporte plusieurs miracles aussi ridicules que merveilleux; & la *Continuation des Chroniques de Saint Denis*, qu'il faut bien distinguer des premieres, & qui ne les valent point. Les ouvrages poétiques & historiques de Jean Froissard, tiennent un rang distingué dans ce siecle. Il faut lui faire honneur d'avoir dit le premier dans son *Paradis d'Amour*, que la jalousie est la peste de l'amour. Le *Dict du Florin* est une idée plaisante & ingénieuse, qui a été imitée depuis sous le nom de louis d'or ou de la guinée. Nous voudrions pouvoir rapporter les charmantes imitations en vers, faites par l'auteur de ces Mêlanges, d'une pastourelle, d'un virelai, d'un triolet & de rondeaux de Froissard, où il y a beaucoup de naturel & de délicatesse. Froissard doit être encore considéré, comme ayant servi de modele à tous les auteurs de *Mémoires*, qui se sont si fort multipliés dans les siecles suivans. Le premier morceau, rapporté de ces mémoires, paroîtra bien intéressant dans les circonstances où se trouve actuellement la France avec l'Angleterre. Il y raconte *comment le roi de France mit sur mer grande armée, qui brûla plusieurs ports & villes d'Angleterre.*

Il est souvent parlé dans Froissard du connétable du Guesclin, qui est le héros d'un poëme très-foible, & fort rare, & le dernier ouvrage de ce genre qui ait été composé. Il est intitulé, *Roman de Bertrand de Gleaquin*; c'étoit effectivement le vrai nom de ce guerrier & de ceux de sa maison originaire de Bretagne.

Dans le quinzieme ſiecle vient encore une foule d'écrivains & de livres, plus remarquables par leurs richeſſes que par l'amuſement qu'ils procurent. Tel eſt un poëme intitulé : la *Fontaine des amoureux de ſciences*, qui contient, dit-on, le *ſecret de la tranſmutation métallique ;* tel eſt encore le *Sommeil philoſophique en vers*, où Nicolas Flamel a caché ſon beau ſecret de faire de l'or, &c. Il faut excepter de cette multitude d'ouvrages barbares ceux d'Alain Chartier, qui eut l'honneur de recevoir en dormant un baiſer de la belle Marguerite d'Ecoſſe, premiere femme de Louis XI, non par amour, car il étoit fort laid, mais par la haute conſidération que ſes ouvrages lui avoient acquiſe. On doit auſſi diſtinguer quelques poéſies de Villon, dont Boileau a parlé avec éloge, & ſur-tout les petits poëmes ingénieux du duc d'Orléans, pere de Louis XII, dont on cite ici pluſieurs pieces charmantes, qui n'ont point été rapportées dans les *Annales poétiques.* Nous avons remarqué d'ailleurs l'attention de l'auteur de ces Mêlanges, à ne donner que les poéſies qui ne ſe trouvent point dans les recueils connus ; & il faut avouer qu'à cet égard il a glané fort heureuſement. » On ſera ſans » doute étonné, qu'un prince qui appartenoit » de ſi près à la Couronne, ait eu le goût » & le tems de s'occuper à faire un ſi grand » nombre de vers ; & le recueil des poéſies » du duc d'Orléans eſt fort conſidérable ; mais » il faut remarquer qu'il fut fait priſonnier à » la bataille d'Azincourt, étant encore très-

» jeune,

» jeune, & qu'il resta vingt-cinq ans entre » les mains des Anglois. « Le manuscrit dont on donne l'extrait ne contient pas seulement les poésies du duc d'Orléans, mais celles de plusieurs princes du sang de France, & de seigneurs & de personnes de sa cour. Parmi ces princes poëtes sont, le comte Charles de Bourgogne, descendant du roi Jean ; le roi de Sicile, surnommé le bon roi; René, prince du sang de France, de la branche d'Anjou, & arriere petit-fils du roi Jean; le duc de Bourbon, Charles Ier. du nom, descendant de saint Louis; Jean II, duc d'Alençon, prince du sang, de la maison de Valois; Jean d'Anjou, duc de Calabre, fils du bon roi René; le comte d'Angoulême, grand-pere de François Ier.; enfin, Madame la duchesse d'Orléans, Marie de Cleves, la troisieme femme du duc. Dans le nombre des seigneurs & gentilshommes on remarque le maréchal de Boucicault, second du nom; Olivier de la Marche, gentilhomme Bourguignon, poëte & auteur de mémoires; le cadet d'Albret, de l'illustre maison de ce nom, &c. C'est dans la société de ces mêmes princes & seigneurs, amis du duc d'Orléans, que se composerent les *Cent nouvelles nouvelles*, qui furent faites à la cour du duc de Bourgogne, lorsque Louis XI, encore dauphin, y étoit refugié.

On a fait une mention honorable des amusemens poétiques du bon roi René; mais il faut s'arrêter aux poëmes & aux mémoires d'*Olivier de la Marche*. Le premier de ses poë-

mes, eſt le *Chevalier délibéré*, dont l'objet paroît être de raconter ſous un voile allégorique la mort de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, qui fut tué devant Nancy. Son ſecond poëme eſt intitulé ; *le Parement ou Triomphe des Dames d'Honneur,* Il ſeroit difficile de lire rien d'auſſi moral & d'auſſi extravagant.

On trouve dans ſes *mémoires* une relation ſimple & naïve de tout ce qu'il a vu à la cour des ducs de Bourgogne, depuis qu'il y étoit entré en qualité de page, n'ayant guere que quinze ans, juſqu'à ſa mort. Il s'attache ſurtout à décrire les fêtes ſomptueuſes dont il a été témoin ; il rapporte les vers qui s'y chantoient par forme d'intermedes. Il y en avoit de toutes les ſortes, de religieux, d'héroïques, d'allégoriques, de comiques. On y faiſoit ſouvent repréſenter des animaux, des maſcarades en loups jouant de la flûte, & même des ânes qui chantoient ; tel eſt le couplet en rondeau d'un de ces derniers interpretes de l'amour d'un chevalier.

Faites-vous l'âne, ma maîtreſſe ?
Croyez-vous par votre rudeſſe
Que je vous puiſſe abandonner ?
Non : pour mordre, ne pour ruer,
Ne m'éviendra que je vous laiſſe.
Faites-vous l'âne, ma maîtreſſe ?
Laiſſer ne puis de vous aimer :
Soyez farçante ou mocquereſſe,
Soit lâcheté, ſoit hardieſſe,
Je ſuis fait pour vous honorer :
Et donc devez-vous me tuer

Pour avoir nom de meurtrelle?
Faites-vous l'âne, ma maîtresse?

Il y a des choses curieuses dans les ouvrages historiques en prose & en vers de Châtelain. Il a composé, entr'autres, *le Temple de la ruine d'aucuns Nobles malheureux*, par imitation & par suite de l'histoire des nobles malheureux de Boccace. On trouve dans ces mémoires beaucoup d'anecdotes & de traits singuliers. Il rapporte dans sa chronique en vers un fait qui n'est pas connu.

J'ai un roi de Sicile
Vu devenir Bergier,
Et sa femme gentille
Faire même métier,
Portant la pannetiere,
La houlette & chapeau,
Logeant sur la bruyere
Auprès de son troupeau.

Il y a apparence qu'il a voulu parler de quelques divertissemens champêtres, où ces princes (qui pouvoient bien être le bon roi René & son épouse) représentoient & avoient pris l'habit pastoral.

Son continuateur Molinet, n'est pas un poëte élégant; mais il s'attache à raconter des faits extraordinaires; il a vu, dit-il, un moine hermaphrodite,

Par lui seul en lui-même
Engendrer, enfanter,

Guillaume Alexis, moine de l'abbaye de Lyre en Normandie, figure très-bien comme poëte, dans ce siecle. On rapporte ici de ses vers ingénieux, dont la coupe & la tournure sont si favorables à la poésie, que le bon & illustre La Fontaine a cru devoir les imiter dans des pieces agréables, mais un peu libres. Nous citerons du poëte ancien quelques couplets, qui donneront sans doute le desir d'en voir la continuation dans le volume que nous annonçons.

Qui dit qu'amours
Ne sont que flours,
Il se déçoit ;
Qui tous les jours
En voit les tours,
Bien l'apperçoit.
Pour un plaisir mille doulours.
Femme desire,
Toujours aspire
D'être maîtresse ;
Tout veut conduire ;
Tout faire & dire ;
Jamais n'a cesse,
Et Dieu sait qu'est-ce,
Quand elle adresse,
A bien pratiquer & élire,
Homme qui gouverner se laisse,
Ainsi qu'un chien qu'on mene en lesse.
Ce qui lui plaît
Faut qu'il soit fait,
Et puis défait.
Ribon ribaine,
Soit bourre ou laine,
Gant ou mitaine,
A son souhait

Faut que tout ſoit.
S'il lui prend volonté ſoudaine
Contre aucun d'amour ou de haine,
Le faut avoir, ſoit tort ou droit.

On cite encore deux autres couplets que nous nous diſpenſerons de tranſcrire, & où l'on retrouve le même naturel & la même naïveté.

Quelques poéſies de Martial d'Auvergne, procureur & notaire, ont eu l'honneur d'être imprimées de nos jours, avec un commentaire. Elles ſont les plus agréables & les plus intéreſſantes de toutes celles de ce ſiecle. Elles conſiſtent en trois morceaux principaux, dont le premier & le plus connu contient les *Arrêts d'amour*. La Fontaine a encore imité deux de ces pieces galantes de la cour d'amour, & l'on juge bien qu'il les a embellies. L'auteur de ces Mêlanges les rapporte comme étant peu connues, ainſi que l'*Edit de l'Amour*, poëme galant & aimable, de l'abbé Regnier Deſmarets, ſecrétaire de l'académie françoiſe.

Les deux autres ouvrages en vers de Martial d'Auvergne, ſont: *les Vigiles du Roi Charles VII*, & *les dévotes Louanges de la Vierge Marie.*

On diſtingue encore dans ce ſiecle, Octavien de Saint-Gelais, de l'illuſtre maiſon de Luſignan en Poitou. Il a publié un recueil de poéſies galantes, ſous le titre de *Chaſſe & Départ d'Amour.* On y trouve des vers de toute eſpece, rondeaux, ballades, &c. Il a traduit en vers pluſieurs poëtes Grecs & Latins. Il a donné une traduction d'un roman en proſe,

les *Amours d'Euriale & Lucrece*, ouvrage latin de Piccolomini, qui fut pape ſous le nom de Pie II. Octavien de Saint-Gelais a de plus compoſé le *Séjour d'honneur* & le *Vergier d'honneur.* Ce dernier poëme a été continué par André de la Vigne, qui y a joint pluſieurs héroïdes imitées d'Ovide.

L'auteur dit un mot en paſſant des drames & pieces de théatre écrits, dont l'uſage commença au quinzieme ſiecle : car ce ne fut qu'en 1402 que Charles VI permit de repréſenter des *myſteres*, auxquels on joignit, ſous Charles VIII, des ſcenes morales ou plaiſantes que l'on appella *moralités* ou *ſotties*, & leur aſſemblage, *jeux de pois pilés.* Il n'oublie pas la fameuſe farce de Patelin, qu'on croit ordinairement avoir été compoſée, en 1480, par Pierre Blanchet, prêtre né à Poitiers, quoique la Caille diſe qu'elle fut imprimée en 1474.

Les bornes de ce journal ne nous permettent pas de nous arrêter à tous les articles curieux dont ce livre eſt rempli; mais nous croyons que ce ſimple expoſé ſuffit pour relever l'extrême variété, l'importance & l'intérêt de cette *Hiſtoire de la lecture*, dont la ſuite doit ſe faire deſirer avec beaucoup d'empreſſement; le tome ſuivant, contient l'*examen des auteurs & des livres en proſe françoiſe, qui pouvoient agréablement & utilement occuper les dames pendant ce ſiecle.*

On ſent toute l'inſtruction & tous les avantages que le lecteur doit attendre de ſemblables recherches.

Nous penſons que nos lecteurs nous ſauront gré de mettre ſous leurs yeux, en terminant cet extrait, l'une des pieces de La-Fontaine dont on a parlé plus haut, c'eſt l'imitation d'un morceau de Martial d'Auvergne, intitulé *les Arrêts d'Amour.*

Les gens tenans le parlement d'amours,
Informoient pendant les grands jours
D'aucuns abus commis en l'iſle de Cythere.
Pardevant eux ſe plaint un amant maltraité,
Diſant que de long-tems il s'efforce de plaire
A certaine ingrate beauté;
Qu'il a donné des ſerenades,
Des concerts & des promenades;
Item mainte collation,
Maint bal & mainte comédie
A l'objet de ſa paſſion;
S'eſt tourmenté le corps & l'ame,
Sans pouvoir obliger ſa dame
A payer ſeulement d'un ſouris ſon amour.
Partant, conclut que cette belle
Soit condamnée à l'aimer à ſon tour.
Fut allégué d'autre part à la cour,
Que plus la dame étoit cruelle,
Plus elle avoit d'embonpoint & d'attraits;
Que perdant ſes appas, amour perdroit ſes traits;
Qu'il avoit intérêt au repos de ſon ame;
Que quand on a le cœur en flamme,
Le teint n'en eſt jamais ſi frais:
Qu'il étoit à propos, pour la grandeur du prince,
Qu'elle traitât ainſi toute cette Province,
Fît mille ſoupirans ſans faire un bienheureux,
Dormît à ſon plaiſir, conſervât tous ſes charmes,
Augmentât le tribut de l'empire amoureux,
Qui ſont les ſoupirs & les larmes.

Que souffrir tels procès étoit un grand abus ;
Et que le cas méritoit une amende ;
Concluant pour le surplus
Au renvoi de la demande.
Le procureur d'amours intervint là-dessus,
Et conclut aussi pour la belle.
La cour, leurs moyens entendus,
La renvoya, permis d'être cruelle,
Avec dépens, & tout ce qui s'ensuit.
Cet arrêt fit un peu de bruit
Parmi les gens de la Province ;
La raison de douter étoit tous les cadeaux,
Bijoux donnés & des plus beaux ;
Qui prend se vend ; mais l'intérêt du prince,
Souvent plus fort qu'aucunes loix,
L'emporta de quatre ou cinq voix.

(*Journal des savans ; Journal* de Paris ; *Journal encyclopédique ; Journal de littérature des sciences & des arts.*)

Les Augustins, contes nouveaux. A Rome ; & se vendent à Paris, chez Désauges, libraire, rue S. Louis du palais, & chez tous les marchands de nouveautés, 2 part. petit *in-12.* d'environ 150 pages chacune. 1780.

LE titre de ces contes n'est autre chose qu'un mauvais calembourg, qui nous apprend que M. Auguste en est l'auteur. Or M. Auguste est un jeune nourrisson des muses, rempli d'esprit & de gaieté, mais qui bat quelquefois ses nourrices. Il paroît, malgré cela, qu'el-

les ne peuvent s'empêcher de l'aimer & de prendre ſoin de ſa gloire; car pendant qu'il nous donne des contes ſouvent médiocres & quelquefois mauvais, on repréſente à la comédie Italienne ſon *Caſſandre Oculiſte*, qui a, & mérite beaucoup de ſuccès. Mais venons aux contes que nous annoncons, & tâchons d'en donner une idée à nos lecteurs. On y trouvera des détails charmans, de l'eſprit à foiſon, une imagination plaiſante, mais auſſi l'on ne tardera pas à s'appercevoir que l'auteur, fidele à ſes principes, abuſe de la fécondité de ſa verve, penſe rarement à ce qu'il écrit, & le corrige plus rarement encore. L'on obſervera d'ailleurs que le fonds de quelques-uns de ces contes eſt fort éloigné des bonnes mœurs, & que le ton du plus grand nombre n'eſt pas celui de la bonne compagnie.

Le premier de tous eſt intitulé : *la mort des Dieux.* il eſt précédé d'une eſpece de prologue aſſez long, où M. Auguſte étale ſes principes.

C'eſt en vain, *dit-il*, que de moi l'on voudroit exiger
D'être lent à produire, & prompt à corriger :
Dès qu'un auteur à l'art préférant la nature,
Sait que la poéſie eſt ſœur de la peinture,
On le voit, ſans travail, concevoir ſes tableaux,
Et ſes premiers croquis ſont toujours les plus beaux.

Nous ne nous arrêterons pas à combattre ces principes, qui probablement ne prévaudront pas ſur ceux d'*Horace* & de *Boileau*; mais nous demanderons à M. Auguſte ce que veulent dire les quatre derniers vers, exami-

nés logiquement ? Comment ! il suffit à un auteur de *savoir que la poésie est sœur de la peinture*, pour *concevoir des tableaux sans travail !* Cela nous paroît un peu singulier. Mais poursuivons :

Maudits soient les rimeurs, dont les muses guindées,
Libérales de mots, mais avares d'idées,
Distique par distique, ou quatrain par quatrain,
Vont composant leurs vers une toise à la main.

Si tous les vers du prologue ressembloient à ces quatre-là, nous nous plairions à multiplier les citations. Quoi qu'il en soit, voici le sujet du conte de *la Mort des Dieux*. Le monde n'est plus, *Jupiter* assemble les Dieux, pour s'occuper des moyens d'échapper aux coups du Tems ; mais le vieillard inexorable, qui se doute des projets qu'on a formés contre lui, ose décapiter le souverain des Dieux d'un revers de sa faulx. *Mercure* veut lui voler cet instrument terrible, mais il a l'échine rompue d'un coup du manche de la faulx. *Vénus* emploie tous ses charmes pour gagner le Tems.

Mais le Tems insensible à ses charmes perfides,
En fuyant de ses bras, grava son front de rides.
Vénus, ainsi changée, en mourut de dépit.
Bacchus, de son côté, *pour avoir du répit*,
Dit au Tems de goûter de son jus délectable,
Et voulut qu'avec lui ce Dieu se mît à table.
Mais le Tems, au-dehors étouffant son *mépris*,
Versa dans son tonneau du vin fait à Paris.
Et *Bacchus*, de sa main, le croyant plus antique,
En but, & rendit l'ame, après mainte colique.

En un mot, le Tems n'épargna aucun des immortels, *fors Apollon*, qui mourut de lui-même, du chagrin de ne trouver personne à qui lire ses vers. C'est, comme on voit, une folie de l'imagination de l'auteur, folie dont quelques détails sont très-agréables : mais nous n'aimons point ce vers qu'on y rencontre :

Les mortels & les Dieux *ayant l'ame à l'envers.*

Il nous semble aussi éloigné de la pureté de la langue, que rapproché d'un ton bas & peu décent.

Le conte suivant est un des meilleurs de ce recueil. Il a pour titre : *la Rémouleuse.* Un gagne-petit, après avoir beaucoup travaillé, laisse sa brouette dans un coin, & va dormir vingt pas plus loin.

Lise vient à passer : *Lise* eut toujours l'esprit
Vif, inquiet, folâtre & rusé; *Lise* rit,
Voit la brouette, s'en approche,
Prend ses ciseaux dans le fond de sa poche,
Met un pied où l'on sait, range son cotillon,
Et du sabot troué tire le goupillon :
L'eau tombe goutte à goutte, & les ciseaux de *Lise*
Rasant la meule en feu, s'aiguisent à sa guise,
C'est-à-dire, assez mal. Pour surcroît de malheur,
Le cri du grais qui s'use, éveille le dormeur.
Il se leve, il accourt, elle veut fuir & tombe.
Quand on a le pied pris, force est que l'on succombe.
Lise s'agite, hélas! sans se débarrasser.
Telle on voit une pauvre grive,
Que par la patte un fil vient d'enlacer,
Se débattre & se trémousser,

Sur-tout quand le chasseur arrive.
Le Rémouleur demanda de l'argent,
» Je n'en ai point, reprit la belle,
» Et mon affaire en est plus criminelle,
» Mais, pour te payer autrement,
» Prends moi vîte un baiser comptant. «
Soit par timidité, soit plutôt par malice,
Il lui jure d'un air novice,
Qu'il n'en prendroit qu'un ... seulement.
Un serment si nouveau déplut à la bergere,
Qui dit, en lui donnant ce baiser de franc jeu :
» Fripon, puisque tu prends si peu,
» Je vais chercher encor les ciseaux de ma mere. «

Nous avons encore distingué parmi les 74 contes qui composent ce recueil, l'*Aveugle, le Sourd & le Muet*, *Iris & sa Bonne*, *l'Yvrogne*, *le Poële de fonte*, *la Peureuse rassurée*, *l'origine des Spectacles*, *& la Confession de Thalie*; mais l'incorrection du style, des jeux de mots de très-mauvais goût, des négligences, qui ne sont pas celles de la Fontaine, déparent la plupart de ces morceaux. L'auteur, à notre avis, montre beaucoup plus de talent dans un conte marotique intitulé : *Les Noix*, qui peut-être ne lui a pas plus coûté que les autres.

Gentil *Colin*, pastoureau tout Jeunet,
Et gente *Alix*, pastourelle jeunette,
Ensemble assis au coin d'un jardinet,
Dessous gazon planterent noix seulette.
Par chaque jour couple icelui venoit
Audit endroit, pour voir noix grandelette,
Mais, las! noyer ici jà poignoit sous l'herbette,
Qu'amour chez eux pas encor ne poignoit.
Tels rendez-vous, à part moi, leur regrette.

Advint pourtant que par deftin heureux,
Pour un long-tems *Colin* quitta village,
Et que revint de noyer defireux,
Mais bien d'*Alix* defireux davantage.
Or donc à point jà trouva qui rêvoit,
Deffous noyer dont étoit grand feuillage.
Alix fourit, voyant léger duvet
Qui de *Colin* embelliffoit *vifage*,
En devifant s'affirent *tour-à-tour* :
Noyer touffu les garantit peut-être
Des feux lancés *ès* mains du Dieu du jour,
Mais non des feux que lançoit Dieu plus traître.
Car, fans mentir, mouroient tous deux d'amour
Deffous noyer qu'avoient tous deux fait naître.

Alix demande à *Colin* un nid d'oifeaux qui étoit fur le noyer, *Colin* y monte & defcend en rapportant le nid. Mais *Colin* veut avoir des noix, *Alix* monte à fon tour fur l'arbre, & quand elle croit en avoir affez, elle defcend.

Pied lui faillit, fi que tomba, pourquoi
Et nid & noix prirent échec extrême :
Alix de rire, en difant : » Toi que j'aime,
» *Tout eft au Diable*, & fuis feulette à toi. «
Colin reprit, » te chéris tant, bergere,
» Que fans témoins veux ici te donner
» Tant de baifers, que font noix là par terre;
» Ta chûte ainfi pourras me pardonner.
Alix rougit, de rougeur qui décore,
Puis au noyer fus grimpe en tapinois,
Peur que *Colin* ne comptât trop de noix;
Je faux : c'étoit pour en abattre encore.

A la fuite des *Contes*, on trouve quelques pieces fugitives, dont quelques-unes font affez

jolies. On aimera la chanſon ſur les diſputes muſicales des partiſans de *Rameau*, *Gluck* & *Piccini*. En voici le dernier couplet.

Oui, par malheur, voilà comme
De ce trio qu'on renomme,
On veut nous prouver qu'en ſomme,
Un ſeul membre a de bons droits.
Ventrebleu! cela m'aſſomme,
Partageons plutôt la pomme;
Pourquoi ne voir qu'un grand homme
Où nous pouvons en voir trois?

Il y a du ſentiment & une tournure aiſée dans l'Ode anacréontique, qu'adreſſe M. Auguſte à une célebre danſeuſe, qui a quitté ſon amant rôturier, pour en prendre un noble. Voici ſon début.

Amis, qui voyez ma diſgrace,
Après avoir vu mon bonheur,
Je n'attends de vous qu'une grace,
C'eſt de combattre ma douleur.
De la fontaine Aganippide
Je troublerois l'onde limpide,
En verſant des pleurs ſuperflus.
Aux lauriers qui bordent ſa rive,
Suſpendez ma lyre plaintive:
Terpſicore ne m'aime plus.

Qu'ai-je dit? Arrêtez, barbares,
Et rendez-moi cet inſtrument,
Dont les ſons *triſtement bizarres*
Enchantent mon reſſentiment.
Jadis aux pieds de ſon génie,
Un Grec amant de l'harmonie,

Sut entraîner plus d'un rocher :
Quand *Terpſicore* eſt infidelle,
Ma lyre, en gémiſſant près d'elle,
Des bras d'autrui peut l'arracher.

Cette ode qui a neuf ſtrophes, eſt d'un ton aſſez bien ſoutenu & convenable au ſujet : la derniere nous ſemble fort heureuſe.

Cruelle! tu ris de mes larmes,
Eh bien! compte ſur ſes ſermens...
A promener par-tout tes charmes,
Laſſe ſes courſiers écumans,
Mais devant ce Dieu de la terre,
N'imagine pas qu'à Cythere,
Ma tête s'incline jamais :
Plus grand que moi parce qu'on l'aime,
Il ſaura que je fus de même
Plus grand que lui, quand tu m'aimois.

En général, il eſt à ſouhaiter que M. Auguſte ne s'abandonne point à cette malheureuſe facilité qui a déja étouffé tant de talens dans leur naiſſance, & qu'il apprenne à faire des vers difficilement. Il pourra alors figurer avec avantage parmi les poëtes les plus agréables que nous ayons.

Si l'on en croit nombre d'écrivains, l'*origine des ſpectacles* remonte à certains buveurs qui s'étant barbouillés de lie, couroient ſur des chariots de village en village, & dialoguoient aux dépens des paſſans. Ce n'eſt point du tout cela, ſi l'on s'en rapporte à notre faiſeur de contes ; mais c'eſt le diable lui-même qui s'en eſt mêlé, & certaines perſonnes trouveront la choſe fort probable. Enfin,

Voici le vrai : Satan fort désœuvré,
Rodoit un jour dans un bourg ignoré
De bien de gens, s'il ne l'eſt de Dieu même,
Et que peindrois avec un ſoin extrême
S'il importoit au fond de mon ſujet.
Or il rodoit ſans avoir d'autre objet
Que de chaſſer la terrible apathie
Qui fatiguoit ſon ame anéantie,
Quand tout-à-coup à vingt pas s'écroula
Un mur de face, & ce mur dévoila
Une maiſon dont les deux ſeuls étages
En grouppe offroient d'étonnans perſonnages.
Là, deux brigands, animés par la faim,
Environnoient, le poignard à la main,
Un vieux marquis, ſeigneur de la bourgade,
Et ſourioient à ſa garde-malade,
Dont les appas enchantoient leurs regards.
Satan pleura.... Plus haut, deux jeunes gens
Se diſputoient le cœur d'une brunette,
Vive, jolie, & tant ſoit peu coquette :
Le diable en rit, puis trace ſur le champ,
D'après l'aſpect de ce double incident,
Les triſtes loix que ſuit la tragédie,
Et le *plan gai* qu'a pris la comédie.
Ce n'eſt pas tout : pouſſant l'attention
Juſqu'à marquer la décoration,
Maître Satan, par l'un de ſes oracles,
Enjoint à tout directeur de ſpectacles,
Quand un ſalon ſera repréſenté,
D'avoir grand ſoin qu'il y manque un côté.

Nous ne croyons pas que l'on puiſſe aſſigner aux ſpectacles une origine plus ingénieuſe. L'autre origine eſt apparemment plus vraie : il faut convenir que celle-ci eſt bien mieux trouvée. On peut critiquer cependant *le plan*

gai qu'a pris la comédie. Dit-on bien que *la comédie prend un plan?* D'ailleurs *le plan gai* eſt un peu dur.

Chacun a ſon tour.

A vendre dans un bourg ſa manne & ſa rhubarbe,
Certain docteur ayant gagné force louis,
Les étaloit un jour ſous les yeux éblouis
D'un cadédis venu pour lui faire la barbe.
» Monſeu, dit celui-ci, jé mé ſens foible, item
» Enclin à prendré l'or, avant qu'on né mé l'offré;
» Ainſi, ténez! ſerrez tout dans un coffré,
» *Et ne nos inducas in tentationem* «.
L'eſculape repart : » Je te ferois injure;
» Tu ſais d'ailleurs qu'il y va du licol. ---
» Oui, Jé lé ſais, mais dé l'or jé ſuis fol,
» Et cé ſéra malgré moi, jé vous juré,
» Qué jé vous coupérai lé col. «
Au nombre des faiſeurs de promeſſes frivoles
Je ne ſais trop pourquoi les perruquiers ſont mis:
Car celui-ci, fidele à ſa parole,
Coupoit le col, comme il l'avoit promis.
A l'aide d'un raſoir prétendu d'Angleterre,
Il immola le médecin
Aux mânes des ruſtauts que cet autre aſſaſſin
Depuis ſix ans envoyoit dans la terre.
» Il l'a voulu, dit-il, il en eſt lé dindon;
» Jé n'ai pas pu tenir contre uné tellé ſomme,
» Et lé ciel m'eſt garant qué ſi jé ſors frippon,
» J'étois entré fort honnête homme. «
Sur les ſuites du crime, un coquin s'étourdit;
Il comptoit s'échapper, & comptoit ſans ſon hôte;
Deux mois après on le pendit,
Comme ſi c'eût été ſa faute.
Bien eſt-il vrai que le bourreau,
Par une négligence aſſez digne de blâme,
L'abandonna pour mort au lugubre poteau,

Et que plusieurs voisins lui renguainerent l'ame,
Plus d'à moitié hors du fourreau.
Deux mois après, chose fort singuliere!
Le bourreau de l'endroit fut lui-même arrêté
Pour avoir finement troqué sa tabatiere;
Et l'on choisit notre ressuscité
Pour le mener à la lisiere
Dans les champs de l'éternité.

Heureux celui qui peut rendre
Un service à lui rendu!
Mais plus heureux qui peut pendre
Le bourreau qui l'a pendu!

On ne peut nier que ce conte ne renferme des détails charmans; la narration en est naturelle; & les discours du Gascon sont plaisans avec un grand air de vérité. Mais le fonds du sujet est bien peu de chose. Ce n'est, pour ainsi dire, qu'un commencement de récit. Que ce Gascon échappé de la potence y mene celui qui l'a sauvé, il n'y a rien là de bien piquant pour terminer un conte. L'espece de moralité que l'auteur y ajoute n'a rien non plus de bien merveilleux.

Observons que M. Auguste prend un meilleur ton, lorsqu'il le veut, & sur-tout quand il s'agit de louer les jolies femmes : témoin ces vers adressés à *une demoiselle qui avoit dans son jardin un Cupidon, dont une aîle étoit brisée.*

L'Amour, ce petit dieu malin,
Dont la douceur est si cruelle,
Quittant Paphos un beau matin,
Cherchoit quelque ruse nouvelle

Pour triompher du genre humain.
Il vit la charmante Iſabelle,
Et s'abattit dans ſon jardin.
» Hélas, dit-il, ſi le deſtin
» M'avoit donné d'être fidele,
» Je vivrois toujours avec elle,
» Et ſon jardin ſeroit le mien.
» Reſte ici, reprend Iſabelle,
» Et de ton ſort je prendrai ſoin. «
L'Amour s'arracha vîte une aîle
Et dit : je n'irai pas plus loin.

(*Année littéraire ; Journal de littératute, des ſciences & des arts.*)

LETTERE ſopra A. Cornelio Celſo, &c. *Lettres ſur A. CORNEILLE CELSE, au célebre abbé JÉRÔME TIRABOSCHI.* A Rome, de l'imprimerie de Jean Zempel. *In 8vo.* 1779; & ſe vend chez Grégoire Settari, libraire, au cours, à l'image d'Homere.

DANS les douze lettres qui compoſent ce volume, l'auteur a eu pour objet de faire connoître la perſonne & les écrits de Celſe. Les ſix premieres ſont principalement deſtinées à prouver que Celſe écrivit dans les premieres années de l'empire d'Auguſte, contre l'opinion de pluſieurs modernes, & entr'autres du ſavant auteur de l'*Hiſtoire de la littérature italienne*, auquel l'ouvrage eſt adreſſé. La premiere preuve ſur laquelle le ſentiment de l'auteur eſt appuyé, eſt tirée d'un paſſage de Quintilien,

où après avoir parlé de ceux qui ont écrit ſur la médecine, ce rhéteur ajoute : *Scripſit de eâdem materiâ non pauca Cornificius ; aliqua Stertinius, non nihil pater Gallio, accuratiùs verò* PRIORES GALLIONE CELSUS *& Lenas*. Or, ce Gallion fut ſans doute celui qui adopta le frere aîné de Séneque le philoſophe, l'intime ami de Meſſàla Corvinus, & qui mourut ſous l'empire d'Auguſte. Si donc Celſe, comme le dit Quintilien, étoit antérieur à Gallion, qui ſe rendit célebre par ſon éloquence, ſous le ſecond des Céſars, il faudra convenir qu'il floriſſoit dans les premieres années du regne de cet empereur.

Nous ne nous arrêterons point aux différentes digreſſions dans leſquelles l'auteur a dû naturellement s'engager, ſur quelques notices littéraires, relatives à ce Gallion, dont il a déja parlé, ni à ſes ſavantes recherches ſur la véritable cauſe de la décadence du bon goût parmi les anciens Romains, qu'il attribue, moins au ſtyle eſpagnol de Séneque, qu'au jargon maniéré de Mécene, qui, comme premier miniſtre d'Auguſte, devoit donner le ton à la cour & à la ville, & aux antitheſes d'Ovide, qui, auſſi licentieux que brillant, ſut devenir le poëte des femmes, & l'auteur à la mode. Nous paſſerons plutôt au ſecond argument que l'auteur développe dans ſa troiſieme lettre, pour donner un nouveau degré d'évidence à ſon aſſertion. Cet argument ſe tire de la préface de Celſe lui-même, où cet écrivain faiſant l'hiſtoire des révolutions qu'avoit éprouvé l'art de

la médecine avant lui, dit, après avoir parlé du fameux Asclepiade : *Ex cujus successoribus*, (c'est-à-dire d'Asclepiade) *Themison nuper ipse quoque quædam in senectute deflexit.* Or, il est certain qu'Asclepiade étoit mort dès l'an de Rome 663, puisque Crassus, qui mourut cette année-là même, parle de lui par la bouche de Ciceron, comme d'une personne qui n'existoit plus. Il est également certain qu'à sa mort, Thémison, son successeur, devoit avoir au moins trente ans, & que par conséquent il dut naître vers l'an de Rome 630. Ainsi quand on donneroit à Thémison 80 années de vie, on ne pourroit pas supposer qu'il eût vécu jusqu'en 710, année où Jules-César fut assassiné; il est donc évident que Celse, qui, en parlant de Thémison, n'en parle que comme d'une personne qui venoit de mourir, dut nécessairement écrire dans les premieres années de l'empire d'Auguste, successeur de Jules-César, ainsi qu'il est prouvé par le passage de Quintilien, qui a été cité. Pour mettre cette seconde preuve dans un plus grand jour, l'auteur examine un passage de Pline, qui fait entendre qu'Asclepiade avoit brillé dans le tems du Grand-Pompée, & il montre d'où peut être venu le peu d'exactitude du naturaliste à cet égard. Ce qu'il y a encore d'intéressant dans cette troisieme lettre, ce sont différentes notices sur le vaste savoir de Mithridate & sa liaison avec Asclêpiade.

Mais passons à la quatrieme lettre où l'auteur entreprend de démontrer que Celse fut

antérieur au célebre Antonius Musa, qui, comme on sait, devint le médecin favori d'Auguste, après l'avoir guéri d'une longue & cruelle maladie, pour laquelle tous les Hippocrates du tems avoient inutilement employé les ressources de leur art. La premiere preuve se tire du silence de Celse sur ce Musa, à qui sa célébrité & les excellens écrits dont il étoit l'auteur, devoient certainement mériter une place parmi les noms des médecins dont Celse parle si souvent. A cette preuve négative d'un très-grand poids, il s'en joint une autre positive & peut-être plus claire, prise d'un endroit de la préface que Celse a mis à la tête de ses écrits sur la médecine. En indiquant dans cette préface les progrès de la médecine méthodique, d'abord chez les Grecs, & ensuite chez les Romains, Celse termine sa notice par Asclepiade & par son successeur Thémison, & après avoir parlé de la mort récente du dernier, il ajoute ces paroles remarquables : *Et per hos quidem maximè viros salutaris ista nobis professio increvit.* Il n'en est pas de même dans Pline, qui, en faisant aussi l'histoire de la médecine, ne finit pas au tems de Thémison, mais s'étend encore sur les progrès que fit cet art après les changemens introduits par Antonius Musa; changemens d'autant plus dignes d'être indiqués, qu'ils durent faire beaucoup de sensation, par la circonstance de la maladie d'Auguste, qui en fut l'époque, & par le suffrage de cet empereur, qui se piquoit d'avoir acquis des connoissances en médecine.

Le reſte de la quatrieme lettre, & la cinquieme toute entiere, ſont employés par l'auteur à recueillir les témoignages les plus honorables qu'ont rendu à Antonius Muſa, les écrivains de l'antiquité, à la tête deſquels il met Horace, qui en avoit fait ſon médecin & ſon ami, comme on le peut voir par l'épître XV. du livre I. Il recherche auſſi quelle pouvoit être la maladie d'Auguſte, & la nature de ce *remede contraire*, dont les hiſtoriens diſent que Muſa ſe ſervit pour la guérir; enfin il juſtifie ce médecin du reproche que lui a fait Dion Caſſius, d'avoir été la cauſe de la mort prématurée du jeune Marcellus, en lui preſcrivant l'uſage des bains froids, qui, cependant avoit produit de ſi heureux effets dans le traitement de la maladie d'Auguſte.

Après avoir confirmé ſon ſentiment par des preuves ſi lumineuſes, l'auteur pouvoit ſans doute mépriſer toutes les objections qu'on pouvoit lui faire; il n'a pas voulu cependant uſer de ſes droits en cela, & réſolu de diſſiper juſqu'au moindre nuage qui pourroit cacher la vérité de ſon aſſertion, il a conſacré la ſeptieme lettre à réfuter ces objections. La plus ſpécieuſe eſt celle que fournit un paſſage de Pline, dans lequel ce naturaliſte, en parlant de certaines maladies inconnues à Rome avant ſon ſiecle, met dans ce nombre la *colique*, ou, pour nous ſervir de ſon expreſſion, le *colum*, ajoutant que l'empereur Tibere en fut attaqué le premier, & que les Romains furent ſurpris d'entendre, pour la premiere fois, le nom de

cette maladie. Celſe ayant donc parlé de la colique, qui, ſelon le texte de Pline, ne fut point connue à Rome avant Tibere, il faut conclure de-là qu'il n'a écrit qu'après cet empereur, ou au moins ſous ſon empire. Cette objection, qui d'abord paroît plauſible, perd tout ſon poids, ſi on réfléchit que Celſe lui-même nous apprend que peu de tems après Hippocrate, Diocles Chariſtius avoit parlé de la colique, ſous le nom d'*Ileos*. Outre cela, il n'eſt pas probable que dans l'ancienne Rome, où regnoient le déſordre & la débauche, perſonne n'ait ſouffert des attaques de colique avant Tibere. De plus, le texte de Pline, & la nature des quatre autres nouvelles maladies dont il fait mention avec le *colum*, toutes étrangeres & contagieuſes, nous donnent clairement à entendre que le mot *colum* eſt une altération dans le texte, à la place d'une autre bien ânalogue ſans doute, mais qui ſignifioit auſſi une maladie étrangere & contagieuſe, peut-être celle qui, au rapport de Tacite & de Suétone, couvrit de croûtes & de taches l'auguſte viſage de S. M. Tibérienne.

Après nous avoir indiqué l'âge où Celſe vivoit, & répondu à toutes les objections, l'auteur commence à parler des ouvrages de ce célebre écrivain, de ſa vie, de ſon caractere, & de ſes talens, tirant toujours de ſes recherches quelque nouvelle preuve en faveur de ſon opinion, relativement aux matieres contenues dans les ſix premieres lettres. Beaucoup d'anciens

ciens manuſcrits de Celſe ſont intitulés : *Artium A. Cornelii Celſi liber IV, medicinæ vero liber primus.* Ce titre montre clairement que Celſe fut un des précurſeurs des Chambers, des d'Alembert & des Diderot, puiſqu'il avoit publié un ouvrage volumineux, en forme d'encyclopédie, intitulé : *Artes*, & qui étoit ſubdiviſé en un nombre de ſections égal à celui des arts dont il traitoit. Le même titre nous fait voir encore que les huit livres ſur la médecine, le ſeul ouvrage de Celſe qui ſoit parvenu juſqu'à nous, étoient précédés de cinq autres qu'on a perdus, & qui avoient pour objet quelque autre ſcience. Notre auteur eſt perſuadé que ces livres rouloient ſur l'agriculture ; ce qui le porte à le croire, ce ſont deux paſſages de Celſe lui-même, où il paroît clairement faire entendre qu'il a déja traité ce ſujet, & un endroit de Columelle qui dit expreſſément que les livres que Celſe avoit compoſés ſur l'économie ruſtique, étoient au nombre de cinq.

Un ancien ſcholiaſte de Juvenal, fait mention de ſept livres ſur la rhétorique, écrits par Celſe, (*) mais on ignore quelle place ils occu-

---

(*) Dans ſa ſixieme ſatyre, Juvenal dit en parlant du goût que les dames Romaines avoient pour les procès :

Componunt ipſæ per ſe, formantque libellos,
Principium atque locos Celſo dictare paratæ.

Sur quoi le ſcholiaſte fait cette note : *Celſo, oratori illius temporis, qui ſeptem libros inſtitutionum ſcript*

poient dans ſon grand ouvrage des *Arts.* On ne ſait pas davantage quels étoient les autres ſujets qui exercerent ſa plume; un paſſage de Quintilien ſemble indiquer ſeulement que le nombre en étoit conſidérable. St. Auguſtin nous parle d'un Celſe qui avoit fait une compilation, en ſix livres, des opinions de toutes les ſectes philoſophiques, & notre auteur attribue cet ouvrage au Celſe dont il eſt queſtion dans ſes lettres, d'autant plus que Quintilien nous apprend que Corneille Celſe avoit écrit aſſez au long ſur la philoſophie. Celſe avoit encore écrit ſur la guerre, ainſi que l'atteſtent le même Quintilien & Végece, mais il n'eſt pas probable que cet ouvrage fît partie du livre des *Arts*, parce que chez les Romains la guerre n'étoit pas regardée comme un art.

Tels ſont les écrits de Celſe, dont l'auteur eſt venu à bout de tirer quelque connoiſſance, en conſultant les anciens, & qui ſont tous malheureuſement perdus, excepté ceux qui traitent de la médecine. Ils ont été eſtimés de l'antiquité, & Pline a ſouvent cité dans ſon hiſtoire-naturelle, les livres ſur l'agriculture & la médecine.

---

reliquit. Il paroît donc qu'en citant le ſcholiaſte de Juvenal, l'auteur des lettres ſe contredit. Car ſi le ſcholiaſte parle de l'auteur des livres ſur la médecine, ces mots, *illius temporis*, prouvent que Celſe vivoit au tems de Juvenal, & non point ſous l'empire d'Auguſte. (*Note des rédacteurs.*)

Mais comme nous ne devons parcourir que légérement les matieres principales de ces lettres, nous passerons sous silence plusieurs observations contenues dans la septieme, & nous parlerons de la huitieme, où l'auteur entreprend d'examiner quel étoit le véritable prénom de Celse, sa condition & sa profession. Sur l'autorité du plus précieux manuscrit de Celse, qui se conserve dans la bibliotheque du Vatican, & qui porte en toutes lettres le prénom d'*Aulus*, il exclut celui d'Aurelius, qu'on voit sur tous les manuscrits moins anciens & dans presque toutes les éditions. On n'est pas aussi certain de la patrie & de l'extraction de Celse, & le grand nombre de familles romaines qui portoient le nom de *Cornelius*, empêche qu'on ne puisse trouver de laquelle il étoit né. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que Celse fut non-seulement distingué par ses talens, mais encore par les qualités du cœur, comme le prouvent divers endroits de ses écrits, & que ces qualités unies avec la gravité de son style, semblent indiquer assez la noblesse de son extraction, & l'éducation honnête qu'il avoit reçue. Cependant l'auteur des lettres ne pense pas qu'il ait jamais pratiqué l'art de la médecine, dont l'exercice, longtemps après sa mort, fut toujours abandonné chez les Romains à des Grecs qui l'étudioient dans les écoles de leur pays, & venoient ensuite à Rome chercher les moyens d'y faire leur fortune. » La gravité romaine, dit Pline, ne dai» gnoit pas alors l'exercer; non que les Ro» mains, ajoute-t-il, n'aimassent la médecine,

» & ne vouluſſent la ſavoir, mais ils n'aimoient » pas l'art. « Ce que dit ici le naturaliſte Romain peut expliquer comment Celſe, ſans être médecin, a pu néanmoins ſi bien écrire ſur la médecine. Le même auteur que nous venons de citer, pour rendre raiſon de ce qui l'a engagé à travailler ſur cette matiere, dit en parlant de lui-même : » Je traiterai ce ſujet avec la gra» vité qui ſied à un Romain, par amour pour » les beaux arts, non comme médecin, mais » comme juge de la ſanté des hommes. « Tous ceux qui connoiſſent quel a été l'état de la littérature chez les Latins, doivent ſavoir que dans les derniers tems de la république, & ſous l'empire des premiers Céſars, les plus nobles patriciens & les lettrés, outre la tactique, les loix, l'hiſtoire, l'éloquence, & la religion, étoient jaloux d'étudier encore ce qu'on appelloit *Artes ingenuæ*, ou les arts libéraux De toutes ces ſciences à l'étude deſquelles ils ſe livroient, il n'en étoit point pour eux de plus intéreſſante que l'hiſtoire naturelle, dont la médecine étoit une des branches les plus utiles. Ciceron, Varron & Lucrece, paroiſſent avoir été fort inſtruits dans cet art. Donat nous aſſure que Virgile s'y étoit appliqué ; Ovide & Horace, en parlent aſſez pertinemment lorſqu'ils ont occaſion de le faire. Quoi de plus ? Pline fait mention d'un remede inventé par l'empereur Auguſte ; on trouve dans Aëtius, la recette d'un collyre compoſé par Adrien, & chacun ſait le mot célebre de Tibere, qu'un homme après trente ans ne doit avoir d'autre médecin que

lui-même. Il ne paroit donc pas à l'auteur des lettres qu'on puiſſe donner à Celſe le nom de médecin, d'autant plus qu'aucun des anciens qui ont parlé de lui, ne le lui ont jamais donné, & que Pline qui, dans ſon catalogue des auteurs qu'il avoit conſultés, ne manque point d'appeller ainſi ceux qui avoient réellement exercé la médecine, ne déſigne jamais Celſe ſous ce titre, quoiqu'il faſſe ſouvent mention de lui.

Mais ſi Celſe ne fut point médecin de profeſſion, que fut-il donc, & dans quel emploi paſſa-t-il ſa vie ? L'auteur entreprend dans les deux lettres ſuivantes, de répondre à cette queſtion par des conjectures aſſez plauſibles que lui ont fourni Horace & Ovide, leſquels parlent de deux Celſes, qui pourroient bien n'être que l'auteur des livres ſur la médecine. Horace en écrivant à Julius Florus (Ep. III, liv. I.) qui accompagnoit le jeune Tibere en Orient, après lui avoir demandé des nouvelles ſur ſon voyage, & ſur les expéditions militaires du prince, l'interroge auſſi ſur les ſavans qui l'avoient ſuivi : *Quid ſtudioſa cohors operum ſtruit ? Hoc quoque curo.* Il s'informe enſuite de quelques-uns d'eux en particulier, & parle ainſi de Celſe :

Quid mihi Celſus agit ? monitus, multùmque monendus
Privatas ut quærat opes, & tangere vitet
Scripta Palatinus quæcumque recepit Apollo :
Ne, ſi forte ſuas repetitum venerit olim
Grex avium plumas, moveat cornicula riſum
Furtivis nudata coloribus....

Or, dans ce Celſe qui avoit compilé les

livres en tout genre de la bibliotheque palatine, l'auteur des lettres croit reconnoître, non ſans fondement, ſon Celſe qui avoit écrit ſur une multitude de ſujets différens. Il penſe encore qu'il eſt ce même Celſe Albinovanus à qui s'adreſſe la huitieme épître du premier livre d'Horace, & qui commence par ces vers:

Celſo gaudere, & bene rem gerere Albinovano.
Muſa rogata refer, comiti ſcribæque Neronis.

Il prouve de plus par des raiſons aſſez plauſibles, comment Celſe auroit pu porter le ſurnom d'Albinovanus, ſans qu'aucun auteur en eût fait mention. Si l'on admet ces conjectures, on pourra donc croire que Celſe étoit attaché à Tibere en qualité de gouverneur & de ſecrétaire, d'autant plus que le ſavant Martorelli à prouvé dans ſa *Theca Calamaria*, que le mot *comes* doit être traduit par celui de gouverneur.

Venons maintenant à la dixieme lettre, la plus longue de toutes, & qui demanderoit ſeule un long extrait, quand même nous ne ferions qu'effleurer les matieres qui y ſont contenues. L'auteur s'y propoſe principalement pour objet de faire voir que Celſe fut un des plus grands amis d'Ovide, & que leur union fut cimentée dans la maiſon de Fabius Maximus, qui, comme on le voit dans le cours de la lettre, étoit alors une eſpece d'académie où ſe raſſembloient les beaux-eſprits & les ſavans de Rome. On trouve en effet dans Ovide une

élégie entiere à la louange de Celſe, (Éleg. IX. Lib. I. *de Ponto*) & adreſſée à Fabius Maximus qui avoit appris au poëte la mort de cet écrivain célebre. Dans ce morceau, Ovide rappelle à Fabius, avec les expreſſions de la plus tendre amitié, les rares talens & les vertus de ſon ami, & ſur-tout il y releve la fidélité conſtante dont il lui avoit donné des marques, au moment où condamné à un exil perpétuel, il s'étoit vu abandonné de tous ſes amis, & tout ce qu'il avoit fait pour le conſoler dans cet inſtant critique. On voit de plus par beaucoup d'endroits d'Ovide, combien ce poëte avoit de goût pour ce qui concerne l'agriculture, & qu'il étoit lié d'amitié avec trois des plus ſavans auteurs qui en avoient écrit, Caius Julius Higinus, bibliothécaire d'Auguſte, Julius Atticus, & Julius Pomponius Grecinus, au ſecond & au dernier deſquels on trouve quelques élégies adreſſées dans les livres des amours & dans ceux *de Ponto.* Le quatrieme des géorgographes contemporains d'Ovide, eſt Celſe, écrivain d'un plus grand mérite que les trois autres; ce ſeroit donc une choſe étrange qu'Ovide eût eu des liaiſons intimes avec ceux de ſon tems qui avoient traité de l'agriculture, excepté Celſe; il paroîtroit encore plus étonnant que le Celſe, à qui il a donné le nom de ſon ami, ne fût pas le géorgographe, & qu'il fût mort préciſement dans le tems même où, ſur l'autorité de Columelle, l'auteur des lettres démontre dans la ſixieme, que dut mourir celui dont il s'agit ici. Il eſt donc na-

turel de ſuppoſer que Corneille Celſe étant revenu avec le jeune Tibere de ſon voyage d'Orient, fit connoiſſance avec Ovide dans la maiſon de Fabius Maximus, où, comme il a été dit, ſe réuniſſoient les ſavans de Rome pour ſe communiquer leurs ouvrages avant de les donner au public. Nous ne ſuivrons point l'auteur dans ſes digreſſions ſur les malheurs du poëte de Sulmone, & qui ſont étrangeres à ſon ſujet; nous nous contenterons ſeulement de jetter un coup-d'œil ſur ſes deux dernieres lettres, dans leſquelles il parle des plus célebres manuſcrits des ouvrages de Celſe, qui ſe trouvent dans les bibliotheques de l'Europe, & des principales éditions qu'on en a faites en différens tems. Le premier rang parmi les manuſcrits doit être aſſigné à celui de la bibliotheque du Vatican, celui qui a inſtruit l'auteur du véritable prénom de Celſe. De toutes les éditions les plus eſtimées ſont celles qu'ont donné le ſavant profeſſeur de Leipſick, Charles-Chrétien Krauſe, & M. Léonard Targa; le premier en 1766, & le ſecond en 1769. Depuis ce tems, pluſieurs gens-de-lettres ont promis d'en donner de meilleures, & aucun n'a tenu parole; l'auteur des lettres s'étoit chargé de cette entrepriſe, mais il n'a pu l'exécuter, malgré tous les ſoins qu'il avoit pris de conſulter preſque tous les manuſcrits de l'Europe, pendant le cours de ſes voyages. La derniere guerre de Saxe ſurvenue dans le tems qu'il s'occupoit de ce travail, & la mort tragique du docteur Venanzio Lupacchini, qu'il en

avoit chargé ensuite, en lui remettant tous ses papiers, ont privé le public du fruit de ses veilles, & l'en priveront pour toujours, à moins que M. Annibal Mariotti de Perouse, entre les mains de qui tous les matériaux sont tombés, n'exécute le plan projetté.

L'ouvrage dont nous venons de rendre compte est terminé par une lettre de M. l'abbé Tiraboschi à l'auteur; elle mérite d'être lue, tant par le ton de candeur qui la distingue, que par l'érudition qu'on y trouve répandue. Il paroît que M. l'abbé Tiraboschi a été vivement frappé de l'évidence dans laquelle l'auteur des lettres sur Celse a mis sa matiere, puisqu'il n'a pu répondre à ses preuves que par ces mots : *Vous avez vaincu.*

(*Efemeridi letterarie.*)

Les Hommes illustres de la marine françoise, leurs actions mémorables & leurs portraits; par M. GRAINCOURT. IVe. & Ve. cahiers. A Paris, chez l'auteur, rue de la Jussienne; L. Jorry, imprimeur-libraire, rue de la Huchette, & Bastien, rue du Petit-Lion St. Germain. 1780.

L'Histoire des grands hommes est l'école de la postérité. Leurs éloges sont des leçons qui se transmettent à tous ceux qui doivent les remplacer. Au récit de leurs actions, l'ame des

enfans de la gloire, s'enflamme, palpite de plaisir & d'admiration. Ils éprouvent cette émotion secrete, ce desir inquiet & actif qui annonce le génie. L'ambition d'égaler leurs maîtres leur fait acquérir bientôt ces talens, cette expérience qui ont dû coûter beaucoup de tems, & peut-être beaucoup de fautes. C'est donc promettre des héros à la France, que de placer sous les yeux de la jeune noblesse les portraits & les hauts faits de nos grands hommes de mer.

Cette histoire des plus illustres marins de la France se continue avec succès. Outre les faits tirés de l'histoire de la marine & ceux contenus dans les mémoires des familles intéressées, l'auteur en rapporte un grand nombre qui n'étoient point connus, & qu'il a puisés au dépôt de la marine, ce qui en garantit l'authenticité.

Les deux cahiers que nous annonçons contiennent une grande partie des fameuses expéditions du maréchal *de Tourville*, de *Dugay-Trouin*, du chevalier Jean *Bart*. Une de celles qui ont fait le plus d'honneur à M. de Tourville, est la célebre journée de la Hogue ; avec quarante-quatre vaisseaux, il combattit quatre-vingt-dix vaisseaux ennemis. S'il hasarda d'en venir aux mains avec des forces aussi inférieures, ce ne fut qu'en vertu d'ordres précis qui lui avoient été signifiés par ses instructions & par une lettre particuliere du roi. Il est vrai que Louis XIV, instruit de la réunion des flottes de Hollande & d'Angleterre, avoit

envoyé contre-ordre à M. de Tourville: mais des dix barques qu'on fit partir pour lui en donner avis, aucune ne put le joindre. La bataille dura onze heures de suite. » M. de Tour-» ville soutint le combat depuis le matin jus-» qu'à la nuit sans perdre un seul vaisseau. » Après en avoir fort maltraité quelques-uns » des ennemis, il fit une belle retraite, & elle » auroit été aussi heureuse que glorieuse, si » la marée ne lui eût point manqué. Cet ac-» cident fit perdre quatorze de ses vaisseaux » qui furent brûlés ou coulés bas à Cher-» bourg & à la Hogue. Malgré ce malheur, » le comte de Tourville fut comblé de gloire, » & cette action fut jugée si belle & si ex-» traordinaire, que le roi l'en récompensa du » bâton de maréchal de France. Tous ceux » qui l'accompagnerent dans ce combat firent » des prodiges de valeur, sur-tout le maréchal » de Coetlogon, chef d'escadre, qui, voyant » qu'il n'y avoit plus d'occasion de combattre » à l'arriere-garde, où il servoit de contre-» amiral, s'en détacha, passa au travers de » plusieurs vaisseaux ennemis, alla joindre son » général & son ami qu'il voyoit dans le plus » extrême danger. Il trouva en arrivant cinq » brûlots que l'on détachoit sur lui : par sa » bravoure & son expérience, il parvint à dé-» gager M. de Tourville du péril où il étoit : » cette action généreuse lui procura la dignité » de vice-amiral de France. Après ce combat, » l'amiral Russel, étonné des prodiges qu'il » avoit vu faire au comte de Tourville, lui

» écrivit qu'il le *félicitoit fur l'extrême valeur* » *qu'il avoit fait voir en l'attaquant avec tant* » *d'intrépidité & en combattant fi vaillamment*, » *quoiqu'avec des forces fi inégales*.... Quand » Louis XIV apprit la perte de fes vaiffeaux, » il demanda : *Tourville eft-il fauvé? Car pour* » *des vaiffeaux, on en peut trouver; mais on* » *ne trouveroit pas aifément un officier comme lui.* » Et un jour étant fur fon balcon à Verfailles, » & le voyant paffer dans la cour, il dit au » maréchal de Villeroi : *Voilà un homme qui* » *m'a obéi à la Hogue.* « Que cet aveu eft grand & généreux dans la bouche de Louis XIV! Ce monarque, qui étonna même fon fiecle, admiroit le comte de Tourville, & lui donna, comme on vient de le voir, le bâton de maréchal, même après une défaite : c'eft qu'il étoit trop jufte pour juger la bravoure par fes fuccès; c'eft qu'il n'avoit point oublié les fervices que ce grand homme avoit rendus à la patrie depuis fon enfance, ni l'éloge flatteur qu'il mérita à l'âge de 13 ans, dans la galere du chevalier d'Hocquincourt, qui s'empara d'une galere turque, défendue par 500 hommes. Il fe trouva au fond de cale un homme qu'on prit & qu'on amena au capitaine : c'étoit un François qui avoit paffé à Tripoli, & changé de religion. Le chevalier lui dit qu'il étoit furpris qu'une auffi grande quantité de Turcs euffent fait une auffi foible réfiftance contre fi peu de gens. *Dites plutôt contre un feul*, lui repartit le Turc : *car il n'y a qu'un jeune homme, beau comme un ange, qui ait fait tout ce carnage; fa*

valeur & ſa force ſont ſi grandes, qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'on n'ait pu lui réſiſter. Il faut que ce ſoit un dieu, ou un diable, pour pouvoir faire tout ce qu'il a fait.

Après pluſieurs autres entrepriſes périlleuſes, conduites avec ſuccès, le roi le nomma capitaine de vaiſſeau, quoiqu'il ne fût âgé que de 24 ans, & qu'il n'eût eu encore aucun autre grade dans la marine. Il crut devoir cette diſtinction à la capacite qu'il avoit acquiſe dans la ſcience de la manœuvre. Lorſqu'il fut queſtion d'envoyer une flotte au ſecours de Candie, Louis XIV dit au miniſtre de la marine : *Le chevalier de Tourville a remporté bien des avantages contre les Turcs ; il ſait la maniere de les combattre : il eſt bon qu'il ſoit de cette expédition.*

» A la bataille de Solsbaye, ſon vaiſſeau » ayant été percé à l'eau par le canon des » ennemis, il employa plus d'une heure à le » radouber, en eſſuyant toujours le feu le plus » violent, ſans jamais s'écarter de la ligne. Enfin, nommé chef d'eſcadre, il n'avoit plus » que le grand Duqueſne pour maître. Il n'a» voit pas encore quitté la croix de Malte ; » mais comme il n'avoit point fait de vœu, le » roi lui propoſa de ſe marier à une demoi» ſelle de grande qualité, qui n'étoit pas riche; » il répondit qu'il n'avoit pas aſſez de bien » pour l'épouſer. Le roi lui repliqua qu'il ne » devoit point s'embarraſſer du bien, parce » qu'il donneroit à ſon fils la ſurvivance de » la charge de vice-amiral, & qu'il la rendroit » héréditaire dans ſa famille. Le chevalier de

» Tourville lui repréſenta qu'avant d'en aſſu-
» rer la ſurvivance aux enfans qu'il pourroit
» avoir, il faudroit être ſûr qu'ils auroient les
» talens néceſſaires pour l'exercer, & que cette
» place ne devoit être donnée qu'à des gens
» capables de la remplir. Louis XIV, qui ne
» put s'empêcher d'admirer une façon de pen-
» ſer ſi noble & ſi déſintéreſſée, ne parla plus
» de ce mariage. « Il épouſa la veuve du marquis de la Popeliniere. Il en eut une fille & un fils qui n'eut pas le bonheur de vivre pour la France. Colonel d'infanterie, il fut tué au combat de Denain, à l'âge de 20 ans.

La mort du maréchal de Tourville, à laquelle le roi fut très-ſenſible, couvrit du deuil de la douleur tout le corps de la marine, qui le regardoit comme ſon modele, & en a conſervé un ſouvenir reſpectueux. M. de Pontchartrain, miniſtre, parlant au roi de ce malheur public, lui dit » que la marine faiſoit une
» perte qui ne pouvoit être réparée de long-
» tems; que le maréchal de Tourville, par ſa
» conduite, ſon habileté & ſon courage à ſur-
» monter tous les obſtacles & les plus grands
» périls, avoit donné de l'émulation à bien des
» officiers qui s'étoient formés par ſon exem-
» ple, & que, par bien des manœuvres de ſon
» invention, il avoit mis la marine ſur le haut
» pied où elle étoit. «

Jean Bart, ce ſimple pêcheur qui devint chef d'eſcadre, comme Ruyter, de mouſſe de vaiſſeau devint lieutenant amiral-général de Hollande, s'étoit formé dans la marine marchande,

Il eſt bon de remarquer que ce corps, qui ſe plaint encore de nos préjugés & de notre orgueil, a élevé la plupart des grands hommes de mer, & qu'il éleve encore ceux de nos ennemis. L'illuſtre marin de Dunkerque avoit beaucoup de bon ſens, l'eſprit net & ſolide, une valeur ferme & toujours égale ; » il étoit » ſobre, vigilant, intrépide, auſſi prompt à » prendre ſon parti que de ſang-froid à donner » ſes ordres dans le combat. On l'a toujours » vu avec cette préſence d'eſprit ſi rare, ſi » néceſſaire en de ſemblables occaſions. Il ſa» voit parfaitement bien ſon métier, & il l'a » toujours fait avec tant d'approbation & de » gloire, qu'il n'a dû ſon élévation qu'à ſa » capacité & à ſa valeur. Il y a joint un dé» ſintéreſſement ſi grand, qu'il n'a laiſſé d'au» tre fortune à ſes enfans que les bienfaits » qu'il avoit reçus du roi. « Nous devons ce portrait à l'hiſtorien Sauleonier, qui a connu Jean Bart : ſon témoignage ne nous permet guere de croire qu'il ait été, comme on le dit, ridicule & groſſier. Il ne parle ni de la *culotte de drap d'or*, *doublée de drap d'argent*, *ni de l'ours du chevalier de Forbin ;* mais quand il auroit toujours eu la *pipe* à la bouche, il n'en eſt pas moins un grand homme, à qui Louis XIV accorda des lettres de nobleſſe où il eſt dit : » De tous les officiers qui ont mérité » cet honneur, nous n'en trouvons point qui » s'en ſoient rendus *plus dignes que notre bien » amé le ſieur Jean Bart, tant par l'ancienneté » de ſes ſervices que par la qualité de ſes actions*

» *& de ses blessures.* « Une anecdote seule pourroit prouver s'il méritoit une distinction si honorable. » Le prince d'Orange étoit parti de » Hollande avec 5 bâtimens ; & peu de tems » après, il se vit suivi par 4 autres moins » considérables, mais qui, par leur contenance » sévere & leur manœuvre hardie, faisoient » voir qu'ils avoient quelque dessein d'atta- » quer, quoiqu'ils fussent inférieurs en nom- » bre de vaisseaux & de forces. Le prince » d'Orange demanda si l'on connoissoit ces bâ- » timens ? On lui répondit qu'ils étoient com- » mandés par le capitaine Bart, & que, s'il » vouloit, on détacheroit quelqu'un pour aller » à eux ; mais, bien loin d'y consentir, il fit » mettre bas le pavillon qu'il arboroit, afin » que, si le capitaine Bart se sentoit tenté de » tout risquer pour un coup si glorieux & » aussi utile qu'auroit été celui de le prendre, » il n'y eût aucune marque qui pût faire con- » noître dans quel vaisseau il étoit monté. « Sa petite escadre étoit si redoutable, que les Hollandois mêmes se crurent obligés d'entretenir, pendant 5 mois, 52 vaisseaux de guerre, & que, pendant un an, ils n'oserent hasarder pour la pêche du hareng, que 30 ou 40 bâtimens, au lieu de 4 ou 500 qu'ils avoient coutume d'y employer. Ayant été envoyé avec six vaisseaux & deux flûtes au devant d'un grand convoi de bled que le roi faisoit venir du nord, il rencontre, à la hauteur du Texel, 8 vaisseaux de guerre hollandois qui s'en étoient déja emparés. Il va droit à eux, essuie leur

feu ſans tirer, & ne leur lâche ſes bordées qu'à bout portant. Enfin, il ſaute à l'abordage, s'adreſſe au commandant, qui étoit de 54 canons, & s'en rend maître après un combat des plus vifs. Le convoi gagne les ports de Dunkerque, du Havre & de Dieppe. Cette action, la plus glorieuſe dans la vie de Jean Bart, fut auſſi une des plus utiles à la France, puiſqu'elle fut pourvue de bled. Louis XIV, pour en conſerver le ſouvenir, fit frapper une médaille. Cet hommage de la nation étoit bien dû à un citoyen que la mort même ne put lui enlever tout entier. Il exiſta encore long-tems dans la perſonne de ſon fils, vice-amiral, qui ſe trouva à dix neuf abordages. Cette particularité eſt unique dans l'hiſtoire.

M. Graincourt, qui voudroit pouvoir faire revivre ſous ſon burin tous les amis de la patrie, pour graver au moins dans nos cœurs les marins les plus diſtingués, nous rappelle quelquefois leurs belles actions. Juſte appréciateur des talens, il a choiſi dans la foule MM. de Champigny & de Motheux, qui, ſur l'*Entreprenant* & le *Vaillant*, parcoururent toutes les échelles du Levant. Leur combat avec un vaiſſeau hollandois de 42 canons, eſt un des plus terribles. » Le capitaine de vaiſſeau, nom-
» mé Vauberen, d'Amſterdam, étoit homme
» de courage & d'une valeur reconnue. Son
» équipage, qui étoit très-conſidérable, s'étoit
» engagé par ſerment, à périr plutôt que de
» ſe rendre. M. de Champigny entama l'action
» en lâchant toute ſa bordée à double charge.

» L'ennemi lui ripofta par la fienne. M. de
» Motheux, de fon côté, fit fermer les fa-
» bords de fon vaiffeau, & aborda le Hollan-
» dois, qui le reçut en homme intrépide ; il
» brifa les mâts & les manœuvres du *Vaillant*,
» tua & bleffa beaucoup de monde ; mais M.
» de Motheux étant entré dans le vaiffeau
» hollandois, rompit le château d'avant, celui
» de derriere, & en chaffa les ennemis. Ceux-
» ci fe jetterent entre deux ponts, criant
» qu'ils ne vouloient pas de quartier ; M. de
» Motheux fit canonner à mitraille le corps-
» de-garde où ils s'étoient retranchés. Les portes
» en ayant été rompues, le capitaine en fortit
» le fabre entre les dents, & un piftolet à
» chaque main ; & fuivi de tous fes gens, il
» gagna l'entre-deux-ponts ; mais la majeure
» partie fut taillée en pieces. Les autres, voyant
» qu'il ne leur reftoit de reffource que dans la
» mort, voulurent entraîner les ennemis dans
» leur perte ; & pour y parvenir, ils mirent
» le feu dans la foffe aux cables, & en fer-
» merent l'écoutille ; auffi-tôt M. de Motheux la
» fit brifer ; mais à peine fut-elle ouverte qu'il
» en fortit un feu terrible, qu'on ne put jamais
» éteindre. Pour comble de malheur, il ne fut
» pas poffible de déborder le *Vaillant*. Cette
» fâcheufe circonftance expofa le vainqueur &
» le vaincu à devenir la proie des flammes.
» M. de Motheux & fon équipage fe jetterent
» à la mer. Il fut recueilli, ainfi que quelques
» autres, par la chaloupe de M. de Champi-
» gny. Le refte fut brûlé ou noyé ; & peu de

» tems après, les vaisseaux sauterent & dis-
» parurent. «

Les portraits qui accompagnent ces deux cahiers, sont ceux du comte de Forbin, du maréchal de Château-Regnault, du maréchal de Coetlogon & de Dugay-Trouin. Ils ne le cedent en rien aux précedens, & l'on y remarque la même correction dans les desseins & le même soin dans l'exécution des gravures.

(*Journal de* Paris; *Journal encyclopédique.*)



PRÉCIS élémentaire d'agriculture, dans lequel il ſera traité de la maniere de corriger & de cultiver toutes ſortes de terres ; celle de créer une ferme à la Flamande, de former un laboratoire pour la préparation des fumiers ; de cultiver les pommes de terre dans toutes ſortes de terreins, & de faire produire de très-beaux bleds continuellement dans un même champ par une culture nouvelle de l'auteur ; avec un projet économique de créer des manufactures de toiles & de ſerviettes à la façon de Courtray, dans les environs de Paris ; par M. MALLET, avec cette épigraphe :

. . . . *Laudato ingentia rura*
Exiguum colito.
Ne deſire point un endroit ſpacieux.
Le plus riche eſt celui qui cultive le mieux.
Georg. Virgil. Lib. 2.

A Paris, chez l'auteur, barriere de Reuilly, fauxbourg S. Antoine ; & chez Belin, libraire, rue S. Jacques, & Eſprit, au Palais-Royal, 1780, avec approbation & privilege du roi : *in-12.* de 262 pag. Prix 2 liv. br.

QUoique nous ayons une multitude preſque infinie d'ouvrages de toute eſpece ſur l'art

de cultiver la terre, il n'en eſt cependant encore aucun, ſi l'on en veut croire M. Mallet, qui renferme les vrais principes d'une bonne agriculture. Cet obſervateur paroît perſuadé que c'eſt dans ſon livre qu'on trouvera enfin pour la premiere fois ces vrais principes. Parcourons-le ſommairement, & laiſſons au lecteur intelligent le ſoin de juger ſi l'auteur ne ſe juge pas lui-même un peu trop favorablement.

M. Mallet débute par des vues générales ſur les moyens de mettre en valeur les terres qui ſont en friche.

Il faudroit, ſelon lui, commencer par diſtribuer les terreins qu'on entreprend de défricher en différentes portions, ſavoir, de deux cens arpens pour les plus forts laboureurs, de cent pour ceux de la ſeconde claſſe, & de cinquante pour les moindres. M. Mallet croit qu'on ne peut trop diviſer & ſous-diviſer les terres, parce qu'elles en ſont toujours mieux cultivées. Pour appuyer cette opinion, il cite l'exemple de la Flandres-Walonne, ſa patrie. Cette province étoit jadis regardée comme un des plus mauvais terreins du monde; aujourd'hui c'eſt, ſuivant l'expreſſion du célebre Arbutnot, qui a ſi bien écrit ſur l'agriculture, *le jardin de l'univers*. Pourquoi ce pays eſt-il devenu le plus fertile, le plus peuplé & le mieux cultivé de tout le globe? C'eſt parce qu'on en a diviſé & ſous-diviſé le terrein; ajoutez-y le zele & le travail infatigables des habitans. M. Mallet rappelle ici le ſyſtême de culture qu'on ſuit dans la Flandres.

L'ufage de ce pays eft d'enfemencer avant l'hiver le tiers du terrein en froment & en méteil. Ainfi un fermier qui a cent arpens de terre, en met trente-trois en bled d'hiver; un autre tiers eft employé en prairies naturelles & artificielles; les feize arpens & demi de prairies naturelles, croiffent fous des vergers autour de la ferme. Le tiers qui refte eft deftiné pour les mars.

L'auteur fait une digreffion fur la culture des feves. Ce légume eft, dit il, d'un grand rapport. Il paroît étonnant qu'on ne le cultive pas davantage en France, puifque les négocians de nos ports en tirent une grande quantité pour la traite des Negres qu'on va chercher en Guinée. On les alimente en partie avec cette denrée; l'expérience fait voir que les feves font plus faines que les haricots, quoiqu'elles foient moins friandes; elles ont d'ailleurs le mérite de ne pas échauffer. En Flandres, lorfqu'elles abondent, elles fervent à nourrir les chevaux; avant de leur donner les feves on les fait moudre groffiérement & on les mêle avec du fon un peu mouillé. Cette nourriture eft beaucoup plus forte & plus faine que l'avoine, qui brûle l'eftomac de ces animaux quand on n'a pas l'attention de la leur ménager.

Le lin fait une branche d'agriculture confidérable dans la Flandres; auffi les Flamands entendent-ils très-bien à le cultiver; M. Mallet rapporte ici leur méthode.

La graine de lin que les Flamands emploient fe tire de Riga. » Elle eft bonne pour trois

» ans, d'après lequel tems, elle dégénere; on
» la convertit en huile, & l'on fait des gauf-
» fres avec la fuite, qu'on nomme *tourteaux*
» en Flandres, qui eft une bonne nourriture
» pour les vaches pendant l'hiver. On délaie
» ces tourteaux dans une grande marmite rem-
» plie d'eau qu'on met fur le feu, dans la-
» quelle on coupe par morceaux des navets,
» des pommes de terre & des pommes com-
» munes qu'on récolte des vergers. On fait
» bouillir ce potage quelques bouillons : ceci
» eft un fort bon manger pour les vaches, &
» leur procure du lait excellent. «

La culture du colfa a auffi fixé l'attention de M. Mallet. Le colfa eft une plante qui tient beaucoup de la nature du choux, & qui lui reffemble par fes feuilles. On fait que la graine de cette plante fert à faire de l'huile qui eft d'un très-grand rapport. La partie groffiere qu'on en retire s'emploie à faire des tourteaux qui font auffi propres à la nourriture des vaches, que ceux du lin.

L'auteur décrit enfuite la conftruction des fermes en Flandres, & indique la méthode qu'on y fuit pour planter les arbres fruitiers dans les vergers. Il fait une obfervation que nous croyons avoir été déja faite par d'autres; c'eft qu'il eft très-important de remarquer la pofition où étoient les arbres avant de les tirer de la pépiniere pour les replanter enfuite; & afin de ne pas fe tromper, on y fait une petite marque avec un couteau.

Pour mieux faire fentir la néceffité de fe

conformer à cette pratique, il raiſonne ainſi :

» Prenez un arbre dont le cœur aura été
» expoſé au midi ; déplantez-le, replantez-le
» au nord ; il eſt indubitable que vous le ver-
» rez languir, & qu'il ſera très-long-tems à
» reprendre vigueur ; j'en ai vu mourir main-
» tes fois par cette cauſe, étant d'ailleurs très-
» ſains.

» C'eſt ſûrement la raiſon pour laquelle un
» arbre qu'on laiſſe à la place où il a été d'a-
» bord ſemé, fait plus de progrès en ſix ans
» qu'un autre n'en fait en douze. Lorſqu'on
» veut avoir de beaux chênes, l'on ſe donne
» bien de garde de les replanter ; on les ſeme
» en place. «

M. Mallet inſiſte principalement ſur la forme des bâtimens qu'on deſtine à ſerrer les grains ; il enſeigne la maniere dont il convient de les diſpoſer pour que le bled puiſſe s'y conſerver pendant un aſſez grand nombre d'années ſans s'altérer. Car, dit-il, les procédés naturels ſeront toujours à préférer aux artificiels. » Lorſqu'on
» eſt obligé de ſe ſervir d'étuves, ou d'autres
» moyens ſemblables, pour la conſervation des
» bleds, ces circonſtances ſont bien alarmantes ;
» outre qu'elles entraînent des dépenſes & beau-
» coup d'embarras, elles enlevent aux grains
» une grande partie de leur bonté. «

Avant d'entrer dans d'autres détails, M. Mallet ſe propoſe » de donner la maniere de cul-
» tiver les bleds dans des terreins choiſis, cent
» années de ſuite, ſi on le juge à propos, ſans
» diminuer les récoltes. « Cette culture, au
reſte,

refte, ne peut avoir lieu que dans un fol qui ait au moins deux pieds de bonne terre végétative. Il faut commencer la premiere année par labourer le champ fur fix pouces de profondeur, & y mettre enfuite le fumier néceffaire. La récolte de cette premiere année fera infaillible. L'année fuivante il faut labourer cette même terre fur dix pouces de profondeur, & avoir foin qu'elle foit bien retournée fens-deffus-deffous par le moyen d'une charrue flamande à verfoir. La troifieme année, on donne à la terre une autre façon qu'on appelle le *litavant*, & dont nous ne pouvons expofer ici les détails. Après avoir fait connoître la meilleure façon de préparer la terre, M. Mallet parle des femailles, du choix des grains & de leur durée. Il paroît que l'auteur n'eft pas partifan des femoirs inventés par M. Duhamel, & qu'en général il n'approuve pas trop le fyftême de la culture de cet académicien.

» Lors, dit-il, qu'on veut faire une
» *femifon* économique; c'eft le bras d'un homme
» adroit, avec un pas égal qui doit le faire. «

M. Mallet penfe qu'il eft néceffaire de changer le bled qu'on deftine aux femailles, c'eft-à-dire, qu'il faut au moins tous les trois ans aller chercher le grain de femence dans un autre pays que celui où on veut le femer; parce qu'il lui paroît certain que le même bled dégénere d'année en année.

Cet agronome prétend que jufqu'à préfent on n'a eu qu'une fort mauvaife théorie fur les maladies des bleds, & une pratique encore plus

erronnée. Il regarde comme des ſuperſtitions tous ces chaulages ſi fort recommandés pour garantir les grains des diverſes maladies auxquelles ils ſont ſujets; il traite de même toutes ces recettes, toutes ces poudres végétatives auxquelles on attribue la propriété de doubler les récoltes. » Il faut, dit-il, être charlatan, ou fa-
» natique, pour donner dans des erreurs de cette
» nature.

» Eſt-il poſſible de croire, ajoute-t-il, qu'un
» grain de bled pénétré, ſoit de chaux, ſoit de
» ſel végétatif, puiſſe, dans le premier cas, ſe
» guérir d'une maladie quelconque dont il ſe-
» roit infeƈté, & dans le ſecond cas, qu'une
» ſi petite partie d'eſprit de ſel quelconque puiſſe
» lui faire faire cette belle végétation ſoi-diſant;
» tandis que cette plante doit ſe nourrir en-
» ſuite des ſucs de la terre, & y faire tout
» ſon accroiſſement?

térer. 'e compare ces abſurdités aux auteurs qui toujo... écrit, que pour obtenir des melons ſu-
» crés & vineux, il faut tremper les grains de
» ces melons vingt-quatre heures dans un bon
» verre de vin de champagne, en y ajoutant
» un morceau de ſucre. Si les jardiniers ma-
» raichers de Paris étoient convaincus de ce
» fait, par des preuves authentiques, ils au-
» roient certainement de meilleurs melons. «

Les vrais progrès de l'agriculture dépendent, ſuivant M. Mallet, des bons labours faits à propos, de la nature de chaque terre en particulier, de l'amendement des fumiers analogues à chaque terre bien préparée, & du change-

res. Elles ſe réduiſent à deux : 1°. la communication de cette maladie dans des circonſtances ſi favorables que le malade ne court preſque aucun riſque ; 2°. l'extirpation entiere de ce fléau. Il ſemble qu'il n'y a pas à héſiter dans le choix ; mais la difficulté d'extirper cette maladie, difficulté qu'on n'a pu vaincre juſqu'à préſent, groſſit tous les jours le nombre des partiſans de la premiere méthode, leſquels ſe bornent à réduire au moindre terme poſſible le danger qui n'accompagne que trop ſouvent cette hideuſe maladie. Ils ſuppoſent qu'en général les hommes ſont obligés de l'avoir une fo[illegible] au moins, & qu'après l'avoir eu [illegible]t ſe croire exempts d'une r[illegible] [illegible]es déf[illegible]

D'abord M. Maret emprunte des partifans de l'extirpation quelques principes qu'il approfondit enfuite. Il s'attache fur-tout à prouver que l'air peut fe charger de miafmes varioliques, & ainfi porter au loin la contagion. Il rend compte, à cette occafion, de quelques cas rapportés par fes adverfaires pour prouver qu'avec les foins qu'ils confeillent de prendre, on peut arrêter la communication du mal. Ces derniers ont voulu d'ailleurs tirer des conféquences favorables à leur fyftême, de la lepre, de la pefte, & d'autres maladies contagieufes qu'on eft venu à bout d'arrêter & d'ex- par les mêmes moyens qu'ils propofent variole.

maniere de

riole, à les faire disparoître. » C'étoit princi-
» palement dans la derniere classe du peuple,
» dit M. Maret, que regnoient la lepre & les
» autres maladies d'après la destruction des-
» quelles on argumente. Elles duroient un tems
» considérable, & étoient presque toujours in-
» curables. L'horreur qu'inspiroit l'aspect des
» malades, leur incurabilité étouffoient tous
» les sentimens que fait naître ordinairement
» la vue des malheureux, brisoient tous les
» liens qui attachent les hommes entr'eux.
» Les personnes saines regardoient les lépreux
» comme un fardeau dont elles s'empressoient
» de se débarrasser. Ceux-ci, repoussés de toute
» part, ne voyoient dans les maladreries que
» d'heureux asyles contre la misere & l'infom-
» nie qui les poursuivoient. Aussi fut-on rare-
» ment obligé d'employer la force pour les
» contraindre à s'y retirer. Dès-lors il fut fa-
» cile de s'opposer aux effets dangereux de la
» contagion. «

» Mais la variole attaque indifféremment
» tous les ordres de citoyens. Si elle fait pé-
» rir un grand nombre de personnes, elle est
» susceptible de guérison, & sa durée est peu
» considérable. Les malades renfermés chez eux
» pendant qu'ils sont hideux, offrent rarement
» un spectacle capable de révolter les sens. On
» peut la braver quand on l'a eue une fois;
» elle ne regne pas toujours, & ne se mon-
» tre que dans des intervalles plus ou moins
» longs. Que de traits de dissemblance avec
» la lepre! N'est-il pas évident qu'il en résulte

» moins de motifs pour exciter à employer
» les moyens capables d'en écarter la conta-
» gion, moins de facilité pour parvenir à les
» faire adopter & pratiquer? Et dès-lors le suc-
» cès des moyens contre la lepre, le mal des
» ardens & le feu de St. Antoine, n'eſt pas
» une raiſon de ſe flatter de réuſſir par les
» mêmes moyens à extirper la variole. «

L'auteur fait remarquer enſuite la différence qu'il y a entre la peſte & la petite-vérole. De ce que le levain de cette derniere ſe communique très-facilement, & réſiſte beaucoup plus à ſa deſtruction que celui de la peſte, il tire des conſéquences qui font évanouir l'eſpérance de pouvoir jamais ſe délivrer de la variole. Il faut lire dans l'ouvrage même le détail des précautions à prendre pour que les perſonnes qui approchent un varioleux, pour que les choſes qu'il a pu toucher ne répandent pas l'infection, ainſi que les objections contre l'efficacité des lotions de vinaigre, des fumigations, &c. contre l'utilité des hôpitaux ou hoſpices de ſanté. Après l'expoſé des meſures néceſſaires dans une ſeule ville pour arrêter les progrès de la contagion en ſuivant les conſeils des extirpateurs, il développe celles que demanderoit un royaume, l'univers entier.

» La premiere précaution à prendre, dit-il,
» eſt d'établir un cordon de troupes qui cir-
» conſcrive l'endroit d'où la variole a été ex-
» tirpée. Il faudra multiplier ces cordons au-
» tant de fois qu'il y aura de villes qui auront
» eu cet avantage, à moins que le projet de

» l'extirpation n'ait été exécuté avec ſuccès
» dans tous les villages, & même dans tous les
» hameaux qui ſeront à ſa portée. «

» Les cordons diminueront en nombre, mais
» augmenteront d'étendue à proportion des
» progrès de l'extirpation, & ſe réduiront à
» un ſeul, lorſque tout un royaume aura été
» exactement purgé de tout le venin variolique. «

» Les gardes qui les formeront, ne laiſſeront
» paſſer aucune perſonne qui aura des mar-
» ques récentes de variole; & comme il eſt
» à craindre que toutes les autres ne portent
» dans leur ſein un germe variolique prêt à
» ſe développer, n'en recelent des ſemences
» dans leurs habits, dans leurs voitures; com-
» me ces ſemences peuvent être renfermées
» dans les marchandiſes, dans les denrées qu'on
» voudra introduire; comme les lettres peu-
» vent en contenir; les gardes arrêteront in-
» différemment tout le monde, forceront tout
» le monde ou à faire dans des eſpeces de
» lazarets un ſéjour de plus de trois mois, ou
» à ſouffrir qu'ils ſoient exactement purifiés
» par des bains, par des lotions & des par-
» fums appropriés. Leurs hardes, leurs voitu-
» res, les marchandiſes, les denrées ſeront
» également purifiées par des fumigations, des
» lotions. Il n'y aura d'exemption pour per-
» ſonne, pas même pour les couriers ordinai-
» res & extraordinaires; ils ſeront parfumés,
» fumigés, lavés, & toutes leurs lettres, leurs
» dépêches ſeront expoſées au moins à la va-
» peur du vinaigre brûlé. «

M. Maret conduit le détail de ces précautions beaucoup plus loin encore; & après avoir fait des réflexions très-pressantes sur les funestes inconvéniens qui résulteroient d'une confiance trompée dans une matiere si délicate, il finit cette partie en disant : » Ce projet (de » l'extirpation) annonce dans ses auteurs, dans » ses partisans, des vues patriotiques bien louables; mais on peut l'assimiler à celui de la » paix perpétuelle, imaginé par le respectable » abbé de St. Pierre. Son exécution est même encore plus difficile. L'univers est partagé entre une quarantaine de souverains. » Que ces quarante hommes, qu'on peut supposer plus éclairés, imposent silence à toutes leurs passions, & le rêve du bienfaisant » abbé sera réalisé. Il faudroit que plus de » cent millions d'hommes commandassent aux » leurs, & fussent à l'abri des séductions de » leur cœur pour extirper réellement la variole. «

M. Maret démontre dans la seconde partie, que la cohabitation est un moyen infidele, & ne met guere à l'abri des accidens fâcheux les personnes qui par-là contractent la variole. Il parcourt, à cette occasion, les différentes manieres d'en communiquer le levain; & toujours persuadé que l'air se charge des miasmes de cette maladie, il soutient qu'un sujet exposé à la cohabitation peut recevoir ce levain par la voie de la respiration & de la déglutition, aussi-bien que par celle de la peau. Il produit même des raisons très-plausibles que c'est pré-

férablement par les deux premieres que, dans la pratique de la cohabitation, le levain s'introduit. Il établit que l'introduction des miasmes exige de la part des pores de la peau une disposition à absorber les molécules varioliques; & de la part de celles-ci, qu'elles soient appliquées assez long-tems pour qu'elles puissent se frayer un passage à travers ces pores. « Mais, » ajoute-t-il, dans la méthode de la cohabita- » tion, ce n'est que sur des parties découver- » tes que le levain peut s'appliquer, & les » pores de ces parties étant ordinairement très- » resserrés, sont peu disposés à l'admettre. La » durée de leur application pourroit balancer » la résistance que leur oppose l'astriction de » ces pores, & cette durée peut rarement être » assez prolongée, &c. «

En comparant ensuite cette méthode avec l'inoculation, il expose leurs avantages communs, aussi-bien que les inconvéniens de la premiere; & partant du principe qu'en se déterminant à communiquer une maladie, il faut être au moins moralement sûr qu'elle sera bénigne, il prouve que la cohabitation n'étant praticable que pendant le regne d'une épidémie variolique, elle ne permet pas d'attendre dans le sujet les dispositions les plus favorables pour recevoir le levain sans risque.

La 3e. partie présente d'abord les raisons qui ont donné prise aux anti-inoculateurs sur les assertions des premiers partisans de l'inoculation. Les opinions des Arabes, que ces derniers avoient adoptées, étoient poussées trop

loin. On les a renfermées depuis dans leurs juftes bornes ; » & à préfent, tout fe réduit, » dit M. Maret , à favoir fi cette difpofition » à contracter la variole fe trouve dans un » fi petit nombre de fujets que chacun puiffe » raifonnablement croire ne pas la recéler dans » fon fein; fi les récidives de la variole font » affez multipliées pour autorifer les gens fa- » ges à redouter encore cette maladie quand » l'éruption variolique a détruit la difpofition » qui les en rendoit fufceptibles. « Il prouve que le nombre des perfonnes privilégiées qui n'ont jamais la petite-vérole, eft trop petit pour faire négliger un moyen de fe fouftraire au danger qui accompagne fi fouvent le développement fpontané de cette maladie; que d'ailleurs, l'inoculation refpecte ces privilégiés, & que les récidives mêmes après l'inoculation arrivent trop rarement pour mériter attention. Ce qui en apparence les a multipliées, c'eft qu'on a confondu la vraie variole avec la vérolette. L'auteur expofe ici les fignes propres de cette derniere, pour mettre tout le monde en état de diftinguer ces deux efpeces.

En limitant ainfi les affertions des premiers inoculateurs, il déclare que leurs adverfaires ne peuvent plus répéter les argumens de leurs prédéceffeurs. Ce feroit autant de coups portés en l'air. Il paffe enfuite aux preuves qui établiffent folidement les avantages que l'inoculation a acquis. » Cinquante années d'expérience, » dit-il, l'ont perfectionnée au point que ce » rifque (de périr à la fuite de l'opération)

» eſt preſque réduit à zéro. Lorſque les ino-
» culateurs en Angleterre perdoient un ſujet
» ſur 91 inoculés, l'art étoit imparfait. L'ex-
» périence & la réflexion n'avoient pas aſſez
» éclairé ſur les qualités à deſirer dans ceux
» qu'on inocule, ſur le choix des circonſtan-
» ces favorables à l'éruption variolique ; on
» n'avoit pas des idées aſſez juſtes, aſſez pré-
» ciſes ſur l'utilité ou la néceſſité des prépa-
» rations ; le traitement de la variole inoculée
» n'avoit pas acquis le degré de perfection qu'il
» a de nos jours, & la méthode ſutonienne
» n'étoit pas connue. «

L'auteur joint les motifs moraux à ces réflexions ſur la confiance que mérite l'inoculation, par les avantages phyſiques qu'elle préſente, pour engager ſes concitoyens à l'adopter. » Un pere, dit-il, qui ſe détermine à faire
» inoculer ſes enfans, peut, me dira-t-on,
» être aſſez malheureux pour en perdre un ;
» mais je ſuis dans le cas de répondre que
» s'il ne prend pas ce parti, il a au moins cent
» fois plus à redouter de ſe le voir enlever
» par la variole ſpontanée. C'eſt par la pro-
» babilité des dangers qu'il doit ſe décider. S'il
» eſt prudent, lorſqu'il voit d'un côté une
» poſſibilité preſque idéale, & de l'autre une
» probabilité effrayante, peut-il balancer à
» adopter l'inoculation ? S'il avoit le malheur
» de perdre un enfant qu'il auroit fait inocu-
» ler, la certitude d'avoir fait ce qu'une ten-
» dreſſe éclairée lui conſeilloit, allégera ſa
» douleur ; mais ſi, après avoir négligé d'avoir

» recours à l'inoculation, il le voyoit périr » de la variole ſpontanée, pourroit-il ſe con» ſoler de n'avoir été que tendre? « Le dernier objet qui mérite attention dans ce mémoire, ce ſont les réflexions de M. Maret ſur le reproche fait à l'inoculation, de répandre la contagion. En fixant à cet égard les droits reſpectifs du citoyen & du public, il obſerve que, pour éviter cet accident, on peut aſſujettir la pratique de l'inoculation à quelques précautions indiquées par les partiſans de l'extirpation, & il termine cet ouvrage en rapportant cette derniere période de la lettre du docteur Matti aux François ſur l'inoculation : » Par» donnez aux expreſſions d'un zele peut-être » trop vif, mais ſincere : ſi l'enthouſiaſme » peut jamais être permis, c'eſt lorſqu'il prend » ſa ſource dans les ſentimens les plus déſin» téreſſés & les plus tendres, & que, ſuivant » un auteur latin, on peut ſe flatter de n'avoir » pas entiérement vécu pour ſoi-même, mais » pour le bien de tout. « (Voyez *Gazette ſalutaire*, N°. I & II, 1765.) Quant au jugement à porter ſur ce mémoire intéreſſant, nous ne pouvons mieux faire que de ſuivre celui de la ſociété royale de médecine, ſous le privilege de laquelle il a paru. » On trouve dans » cet ouvrage, diſent MM. Geoffroy & An» dry, commiſſaires chargés de lui en rendre » compte, beaucoup d'ordre, un profond ſa» voir, un jugement ſolide. Les réflexions » critiques de l'auteur, la force des raiſons » qu'il emploie pour combattre les opinions

» de plusieurs médecins dont l'autorité est d'un » grand poids ; les vues qu'il a eues en com- » posant ce mémoire, la maniere dont il est » écrit, font espérer que les médecins le ver- » ront paroître avec plaisir, & que les conci- » toyens auxquels il est spécialement destiné, » lui sauront gré de son zele, « &c. Nous ajouterons seulement qu'il n'est guere possible d'avoir plus d'égards & plus d'honnêteté pour les partisans des opinions qu'il attaque, qu'il n'en regne d'un bout à l'autre de cet écrit.

(*Journal encyclopédique.*)

M. DENIS... Einleitung, &c. *Introduction à la connoissance des livres ; par M. DENIS, garde de la bibliotheque impériale & royale de Garelli* ; seconde partie. A Vienne, chez Trattner, 1778. *In-4to.* de 423 pag.

TROISIEME EXTRAIT.

PHILOSOPHIE.

POUR mieux suivre l'ordre du livre & de cet extrait, il importe de jetter un coup-d'œil sur le tableau d'une bibliotheque que nous avons mis dans un des journaux de l'an passé. (*)

---

[*] *Esprit des Journaux*, mai 1779, pag. 62.

Toute la philoſophie peut ſe diviſer en judaïque, barbare, grecque, ſcholaſtique-arabe & nouvelle philoſophie. La judaïque a commencé à Adam, s'eſt partagée dans les ſectes des Phariſiens, des Sadducéens & des Eſſéniens, qui ſe confondent dans la cabale. Sur ces trois ſectes, on a un recueil de Trigland, portant ce titre : *Trium ſcriptorum illuſtrium* [Serrarii, Druſii, Scaligeri] *de tribus Judæorum ſectis ſyntagma*, à Delft, 1703, *in-4to.* La cabale ou doctrine des attributs divins, des eſprits, & de l'ame, eſt expliquée dans le livre Zoar. Roſenroth a fait connoître la cabale aux Chrétiens, par ſa *Kabbala denudata*, à Sultzbach, 1677, *in-4to.* La philoſophie des Barbares, eſt celle que Zoroaſtre a enſeignée aux Caldéens, les Hiérophantes aux Egyptiens, les Gymnoſophiſtes & les Bracmanes aux Indiens, Orphée & Xamolxis aux Thraces, les Druides aux Celtes, Odin aux Scandinaviens, & Pythagore aux anciens Italiens. La philoſophie des Grecs commence aux tems fabuleux, & dérive des écoles de Socrate, Platon, Epicure, & des autres ſectes que les Romains ont toutes favoriſées. Les principes de toutes ces ſectes ſont développés dans l'incomparable *Hiſtoria philoſophiæ* de Brucker. L'école arabe s'éleva au IXe. ſiecle, quand entr'autres livres grecs, on eut traduit Ariſtote en arabe, & qu'Avicenne, Averroès & Alpharabi, l'eurent commenté à leur maniere, en y gliſſant leurs propres idées. Les ſcholaſtiques latins l'introduiſirent auſſi dans leurs écoles. Launoi a fait une

dissertation, *De variâ Aristotelis fortunâ in academiâ parisinâ ;* & dans l'édition de Launoi, donnée à Wittemberg en 1720, il y a une dissertation d'Elswich, *De variâ Aristotelis in scholis Protestantium fortunâ.* La nouvelle philosophie est née avec le rétablissement des lettres, quand on a osé combattre les scholastiques & proposer des systêmes nouveaux ou renouvellés.

La logique ou l'art de penser & de déployer les forces de son entendement, quoiqu'inventée avant Aristote, ne nous a été transmise par aucun ouvrage antérieur à son *Organon.* Mais cet *Organon*, ses topiques, & ses cathégories, n'ont long-tems servi qu'à faire des sophistes, qui, disputant également pour les opinions les plus opposées, ont engendré Pyrrhon & les Scepticiens, dont le doute n'a épargné aucune vérité. Epicure faisoit usage de la dialectique, comme on le peut voir par son *Canon*, dans le *Syntagma philosophiæ Epicuri*, au IIIe. Tom. de Gassendi, *edit. Lugd.* 1658, *in-folio.*

Aristote avoit regné avec un empire absolu, dans l'église chrétienne, pendant des siecles; quand au XVe. son autorité fut contestée par Valla, suivi de Vivès & d'Erasme; & enfin, en 1543, les *Institutiones dialecticæ* de Ramus, formerent contre lui un parti, qu'on appella Ramistes, dont la doctrine fut introduite en Allemagne par Freig. Le chancelier Bacon, dans son *Organon scientiarum*, critiqua aussi la logique d'Aristote, & Descartes s'en éloigna encore plus dans ses *Meditationes de primâ phi-*

losophiâ, & sa dissertation *de methodo*. Clauberge, dans sa *Logica vetus & nova*, se montra le premier disciple de Descartes en Allemagne. Les auteurs de l'*Art de penser*, auquel Arnaud a eu la principale part, Locke dans son *Essay concerning human understanding*, Malebranche dans sa *Recherche de la vérité*, Leclerc dans son *Ars logica*, Crousaz dans son *Nouvel essai de logique*, Rudiger *De sensu veri & falsi*, ont pratiqué la méthode de Descartes.

Wolf, par la forme démonstrative de ses principes, a rétabli l'art syllogistique dans la considération qu'il perdoit. Sa *Philosophia rationalis seu logica methodo scientificâ pertractata*, & ses réflexions sur les forces de l'esprit humain & son juste usage, ont entiérement banni des écoles *Blictri*, *Reubau*, *Barbara celarent*, & autres pareils fantômes, pour faire place au nouvel *Organon* de Lambert, au *Systema logicum* de Reusch, aux *Institutiones philosophiæ rationalis* de Baumeister, à Dalham, des écoles-pies, *de ratione recte cogitandi, loquendi, & scribendi*, &c.

La métaphysique comprend la doctrine de l'être, du monde, de l'ame, & de Dieu. On avoit traité en particulier de chacun de ces quatre objets, avant de les lier ensemble pour en composer une même science : car Aristote, dans ses XIV livres Μετα τα Φυσικα, d'où dérive le nom de métaphysique, a le premier expliqué l'ontologie. Les Jésuites Fonseca, Suarès & Arriaga, l'ont commenté aussi-bien qu'il étoit possible en leur tems. La cosmologie des anciens & des modernes est à lire dans l'*His-*

toire universelle des systêmes anciens & modernes ; touchant l'origine & la création du monde, traduite de l'anglois ; dans la *Cosmologia generalis* de Wolf, copiée par Maupertuis, auteur de l'*Essai de cosmopologie* ; dans l'*Historia doctrinæ recentius controversæ de mundo optimo.* Pour la psychologie, ou dans un sens plus étendu, la pneumatologie, les Caldéens, Assyriens, Egyptiens & Perses, s'y sont fort adonnés, comme on le peut voir dans l'*Historia philosophiæ* de Stanley, & dans celle de Brucker. On induit des III livres d'Aristote, *de l'ame*, qu'il l'a tenue pour mortelle. Vivès a fait trois livres sous le même titre, *De animâ*, qui sont plus orthodoxes ; Thomasius, un traité de la nature de l'esprit, & Mendelssohn, un nouveau *Phedon*, ou III dialogues de l'immortalité de l'ame. Descartes, Reimar & Bougeant, ont publié des systêmes sur l'ame des bêtes ; & Wolf a réduit la partie de la métaphysique qui concerne l'ame, en une bonne méthode scholastique, dans sa *Phsychologia rationalis & empirica.*

Jamblique traite de la théologie naturelle, dans son exposition *De mysteriis Ægyptiorum Chaldæorum & Assyriorum*, Marsile Ficin dans la *Theologia platonica*, Ciceron *De naturâ deorum* & *de divinatione*, & Wolf dans sa *Theologia naturalis methodo scientificâ pertractata*, phénomene littéraire, dont la nouveauté, & peut-être aussi les éloges des savans Catholiques, lui attirerent tant de contradictions, qu'il fut obligé de quitter Halle, & de se retirer à Marbourg : mais les cabales n'empêcherent pas sa méthode de

s'accréditer & d'être imitée de Bulfinger, dans ses *Dilucidationes philosophicæ de Deo*, &c. de Baumgarten, Baumeister, Makos, de Storchenhaus, de Feder, & de Mendelssohn, dans leurs divers ouvrages. M. Denis place entre les athées modernes, Pomponati, Vanini, Cardan, Bruno, Spinosa, Law, & l'auteur du *Système de la Nature.*

Des sept sages de la Grece, il n'y a que le premier, Thalès, qui ait été physicien. Brucker s'étend au long dans son *Historia philosophiæ*, sur la doctrine des anciens physiciens. A son défaut, on peut recourir à l'*Historia philosophiæ* de Stanley, ou au *Compendium historiæ philosophicæ* de Budde. Le regne d'Aristote a duré aussi long-tems en physique. Sa physique a été commentée par Albert de Bollstadt, surnommé le Grand, par Thomas d'Aquin, tous deux Dominicains, & par Columna, Augustin. Albert, mort en 1280, peu satisfait des vaines spéculations & des mots inutiles, s'adonna aux expériences, & en fit de si surprenantes, qu'il passa pour sorcier dans l'imagination du vulgaire ignorant : ensorte que c'est un moine Allemand, qui est le fondateur de la physique expérimentale en Allemagne. Roger Bacon, Franciscain Anglois, fut conduit par ses recherches physiques, à l'invention des microscopes, des lunettes d'approche, des vers ardens, de la poudre à tirer, de la teinture d'or & d'autres découvertes, qui, comme celles-là, ont été ensevelies avec lui. Il a aussi été accusé de magie, & emprisonné presque jusqu'à sa mort

arrivée en 1292. Son *Opus majus* a été imprimé pour la premiere fois en 1733, & ensuite à Venise, en 1750, *in-folio*, tant avec un savant supplément de Jebbs, éditeur de Londres, qu'avec un *Prologus galeatus* sur Bacon & ses ouvrages: le *Minus* & le *Tertium* n'existent encore qu'en Mss. désignés dans l'*Ecloga Oxonio-Cantabrigiensis*, Lond. 1600, *in-4to.*

Depuis le renouvellement des lettres, certains qui cultiverent la physique, se dirent Pythagoriciens, comme Uven, dont les *Cantica tria de harmoniâ mundi totius*, à Venise, 1525, *in-folio*, sont très-rares; d'autres embrasserent la doctrine d'Epicure, accommodée au christianisme, tels que Gassendi & Charleton; la plupart ont cherché à conformer par leurs explications, Aristote à la raison, comme Fabri; il y en a eu qui ont fait la guerre à ce prince des philosophes, comme Telesius, dans ses IX livres rares, *De rerum naturâ juxtà propria principia*, à Naples, 1587, *in-folio*; Cardan qui a retranché le feu du nombre des élémens; Campanella, Dominicain, qui, dans son livre de *Sensu rerum*, accorde le sentiment à toutes choses; & le chancelier Bacon, qui, ne s'appuyant que sur l'expérience, a montré le chemin à Boyle, Guericke, Sturm, Hartsoecker, Scheuzer, les Jésuites Kircher, Casati, Schott, & de Lana duquel les ouvrages sont très-rares, notamment le *Prodromo*, à Bresce, 1670, & le *Magisterium naturæ & artis* en 3 vol. *in-folio*, le I à Bresce, 1684, le II à Bresce encore, 1686, & le III à Parme, 1690. C'est une grande

ressource pour plusieurs physiciens à la mode, que pareils ouvrages soient rares & en latin.

Cependant Descartes avoit commencé en France une nouvelle époque, par ses *Principia philosophiæ*, qui furent adoptés par Regius, Rohault, Regis, le Grand, Purchot, le Jésuite Regnault, & contredits avec autant de modestie par Gassendi, que d'emportement par Voetius. Son système avoit fait des progrès étendus, lorsque Newton, liant les mathématiques avec la physique, dans ses *Philosophiæ naturalis principia mathematica*, lui débaucha un grand nombre de disciples pour se les attacher. Le Jésuite Paulian, dans son *Dictionnaire de physique*, a très-bien rapproché les principes de Newton, qui sont : l'attraction & la répulsion. Newton a lui-même assez expliqué le premier, & a laissé l'explication du second, au Jésuite Boscovich, qui s'en est acquité dans ses traités : *De lege virium in naturâ existentium ; De viribus vivis* & autres. Deux Minimes, Leseur & Jacquier, ont été ses plus zélés partisans & commentateurs, au rang desquels on compte également les Anglois, Mac-Laurin & Martin ; les Hollandois, Muschenbroeck & S'gravesande ; les Allemands, Hamberger, Kruger, Scherffer & Eberhard ; les Hongrois, Mako & Horvat, & le François, Sigorgne. Algarotti a mis Newton à la portée des Dames, dans son *Newtonianismo per le dame.*

Dans ces derniers tems, on ne s'est pas tellement livré à l'esprit de théorie & de système, qu'on ait abandonné les expériences : témoins,

celles de Keill, Desaguliers, Wolf, Nollet, Guyon, & les mémoires de plusieurs académies, *Naturæ curiosorum*, fondée en 1652, la royale françoise en 1666, la royale angloise en 1663, la royale prussienne en 1700, l'impériale Russe en 1726, la royale suédoise en 1739, qui toutes ont fourni des mémoires pleins de découvertes, auxquels on peut joindre le *Magasin* de Hambourg, commencé en 1748. Saverien a fait l'*Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences naturelles & dans les arts qui en dépendent*; Paris, 1775, *in-8vo.* dans laquelle on apprend à connoître les diverses inventions avec leurs auteurs. Pour les auteurs des ouvrages sur des sujets de physique particuliers, nous nommerons uniquement Scarella, *De magnete*, le jésuite Herbert, *De igne*, *De compressibilitate aquæ*; & nous renvoyerons à la *Bibliotheque de physique* de Rohr, augmentée par Kaestner, en allemand.

L'Histoire-naturelle a pour objet la recherche & la connoissance des corps naturels, soit animaux, soit végétaux, soit minéraux. Aristote a laissé X livres des animaux en général, IV de leurs parties, V de leur génération. Dans le XXXVII. vol. de l'*Historia naturalis* de Pline, il y a beaucoup d'articles d'animaux. Elien, sous Héliogabale, en a écrit XVII livres en grec. Chacun a imité son prédécesseur, & tous trois ont beaucoup trop accordé à la crédulité. Cette étude semble avoir été négligée jusqu'au XVIe. siecle. Alors Gesner a publié en IV vol. latins in-folio, une *histoire des ani-*

maux que Forer a traduite en allemand. Environ dans le même-tems, Aldrovandus mettoit au jour en Italie XI vol. in-folio latins fur le même fujet, en y mêlant beaucoup trop d'érudition étrangere. Plus tard, en 1653, Jonfton a compris toute l'Hiftoire des animaux en XX livres, réimprimés à Heilbronn depuis 1756. Henri Ruyfch les a reproduits avec des augmentations dans fon *Theatrum univerfale* en 11 vol. Tous ces ouvrages font ornés de figures: grand avantage quand elles font exactes. Le *Regnum animale in novem claffes diftributum* de Briffon eft plus méthodique, ainfi que l'*Hiftoire naturelle des animaux* de Hallen, & le *Syftemata regni animalis* d'Erxleben.

Quelques auteurs fe font bornés à la defcription des animaux d'un feul pays, comme la *Fauna Suecica* de Linné, la *Zoologie britannique* de Pennant, traduite en allemand par de Murr, les *animaux de Weteravie* par Fabricius, & ceux d'Autriche par Kramer. L'*Onomafticon Zoicon* de Charleton, traite de leurs noms, & la *Zoolozia geographica* de Zimmermann de leurs demeures, fans parler de leur phyfiologie & de leur anatomie, dont les auteurs font nommés dans les *Élémens d'hiftoire naturelle* d'Erxleben, en allemand.

On divife l'hiftoire des animaux en tetrapodologie, ornithologie, amphibiologie, ichthyologie, entomologie & helminthologie. Toutes ces parties ont chacune leurs écrivains. Ray eft auteur d'une *Synopfis* des quadrupedes fort méthodique, & Klein d'une *Quadrupedum difpofitio*

brevifque hiftoria naturalis, fans parler des éléphantographes, des élaphographes, des lagographes & des autres animaux en particulier.

Sur les oifeaux, Bellon eft le plus ancien écrivain par fon *Hiftoire de la nature des oifeaux*, Paris, 1555, in.folio très-rare, auffi en latin. Ray en a auffi donné une *Synopfis methodica*, & a apporté fes foins à l'édition de l'ornithologie de Willoughby. *L'Ornithologia methodice digefta* en V vol. in-folio, à Florence, 1767 — 1776, dont les éditeurs font Manetti, Lorenzi & Vanni, eft imprimée avec luxe. Albin & Edwards ont laiffé une *Natural hiftory of birds*, avec de très-belles figures, dont Seligmann de Nuremberg, a tiré en partie fon recueil d'oifeaux étrangers & rares. Klein a mis au jour une hiftoire des oifeaux, & *Stemmata avium*, ainfi que Moering, *Genera avium*. Frifch a décrit ceux d'Allemagne, Catesby ceux de la Caroline, Brunnich ceux du nord, Zinnani & Klein, les nids & les œufs, à quoi il faut ajouter la differtation de Linné : *De migrationibus avium.*

Sur les amphibies, on a les obfervations de Jacobée, touchant les grenouilles & les léfards: l'*Hiftoire des grenouilles*, de Roefel, en latin & en allemand, & le *Tentamen herpetologiæ*, de Klein, touchant les ferpens. Linné, dans fon *Syftema nat.*, ed. Vien. 1767, pag. 394, in-8vo. a rangé les poiffons au troifieme article des amphibies.

Le poëme d'Oppien, poëte Grec du IIIe. fiecle, fur la pêche, Leide 1597, démontre que

dès ce tems on s'étoit appliqué à connoître les poiſſons. Les ouvrages de Bellon : *De aquatilibus*, Paris, 1553 in-8vo. latin & françois ; de Rondelet : *Univerſa aquatilium hiſtoria*, Lyon, 1554, in-folio ; de Salvian : *Aquatilium animalium hiſtoria*, Rome, 1554, tous trois rares : l'*Hiſtoria piſcium*, de Willoughby, en IV livres, de l'édition de Ray, & la *Synopſis methodica*, de Ray même, ſont beaucoup inférieurs à l'ichthyologie d'Artedi, publiée après ſa mort par Linné. Plus récemment, Klein a donné en latin des mémoires pour ſervir à *l'hiſtoire des poiſſons*, Gronov ſon *Muſeum ichthyologicum*, & Gouan l'*Hiſtoire des poiſſons*. Des naturaliſtes ont fait des hiſtoires ſpéciales de certains poiſſons ; Renard de ceux des Moluques, Schaeffer de ceux de Ratisbonne, Wulf de ceux de Pruſſe.

La claſſe des inſectes a de nombreux écrivains, quoiqu'on ait commencé tard à les obſerver : la *Biblia naturæ* de Swammerdam, en latin, en hollandois & en allemand : les *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des inſectes*, de Reaumur, continués ſous le même titre par de Geer, traduits auſſi en allemand : le *Traité d'inſectologie* de Bonnet : les traités de Schaeffer des inſectes, & ſes *Elementa entomologiæ*, avec 135 planches enluminées, mis auſſi en allemand. Hoefnagel, Klerk, Eſper, Cramer, ont accompagné leurs ouvrages de figures, le dernier des papillons indiens, comme tous ceux qui en ont obſervé les métamorphoſes, entre leſquels on doit diſtinguer la *Metamorphoſis &*

hiſtoria naturalis de inſectis de Goedart, *Metamorphoſis inſectorum Surinamenſium* de Melle. Merian, *Natural hiſtory of Engliſh inſects* d'Albin, la deſcription des inſectes d'Allemagne de Friſch, *Engliſh moths and butterflies* de Wilkes, & ſurtout les *amuſemens* de Roeſel *ſur les inſectes*, continués par Kleemann, ſon gendre. Le *Theatrum minimorum animalium*, & l'*Hiſtoria inſectorum* de Ray, contiennent d'amples catalogues d'inſectes. Sulzer, dans ſes *Caracteres des inſectes*, s'eſt conformé au ſyſtème de Linné; l'*Entomologia* de Brunnich, & le *Syſtema entomologiæ* de Fabricius, ſont auſſi ſyſtématiques. Des naturaliſtes ſe ſont bornés aux inſectes de certains pays, comme Géofroi dans ſon *Hiſtoire des inſectes qui ſe trouvent aux environs de Paris*, Scopoli dans ſon *Entomologia Carniolica*, Schaeffer dans ſes *Icones inſectorum circa Ratisbonam*, Denis & Schiffermuller, dans un catalogue très-détaillé des papillons des environs de Vienne.

Dans la claſſe des reptiles, ceux à coquilles ont le plus attiré l'attention des obſervateurs qui ont mieux examiné les maiſons que leurs habitans. Tels ſont Bonanni, dans ſa *Recreatio mentis & oculi in obſervatione animalium teſtaceorum*. Rumph, dans ſon *Cabinet des raretés d'Amboine*, hollandois, latin & allemand, avec les additions de Chemnitzs; Knor, dans ſa collection de moulles; Regenfuſſ dans ſa collection de moules, de limaçons & autres animaux à coquille. La *Synopſis methodica conchyliorum* de Liſter : la *Conchyliologie* de Dargenville : le *Tentamen methodi oſtracologicæ* de Klein, & le

nouveau ſyſtême d'un cabinet de coquillages, ſont du nombre des ouvrages ſyſtématiques. Les habitans mêmes des coquillages ont été obſervés par Muller, témoins ſon ouvrage des vers d'eau douce & d'eau ſalée, & ſon *Hiſtoria vermium*, tous deux remplis d'obſervations neuves. Quoique Marſigli, dans l'*Hiſtoire de la mer*, tienne les coraux pour des plantes, Peyſſonel, & après lui, les meilleurs naturaliſtes, ont jugé que ce ſont des animaux : ſur quoi on ne connoît rien de préférable à l'*Eſſay towards a natural hiſtory of the corallines*, auſſi en allemand. Sur les polypes, on remarque les *Eſſays on the natural hiſtory of polypes* de Backer, & de Trembley des *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire d'une eſpece de polype d'eau douce.* Enfin, on a de Pallas un bel *Elenchus zoophytorum.*

Quoique les vertus alimentaires & médicinales des plantes depuis le cedre juſqu'à l'hyſope aient été connues de Salomon, il ne nous a néanmoins été tranſmis ſur le regne végétal, aucuns ouvrages plus anciens que les X livres des plantes de Théophraſte, & les V livres de Dioſcoride. Pline n'a fait que compiler ſes devanciers. En 1485, Schoeffer imprima à Mayence, en allemand, ſon *Hortus ſanitatis* avec les figures de 435 plantes. C'eſt à tort que de Séelen, dans ſes *Select. liter.*, pag. 650, en prend la verſion flamande de Lubec, 1492, pour un original. Brunfels mit au jour en 1530 ſon *Herbarium*, auſſi avec figures. Le goût pour la botanique commença dès-lors à s'étendre, & produiſit les commentaires de Ruelle & de

Mathiole ſur Dioſcoride, & les ouvrages de Fuchs, de Lonicerus, de Dodonæus ſur les plantes, tous ſans ſyſtême. Cæſalpinus fut le premier ſyſtématique, ayant diviſé les plantes ſuivant leurs parties de fructification. Bauhin redreſſa leurs noms & recueillit les ſynonymes. Rivinus bâtit un ſyſtême ſur la régularité & le nombre des feuilles des fleurs; Tournefort, le ſien ſur la forme des fleurs, lequel a fait époque juſqu'à ce que Linné ait fait triompher ſon *ſyſtême ſexuel*, imaginé plus de cent ans auparavant par Zaluczanzki & Camerarius, & dont on trouve des traces dans ce que Pline, liv. 13, c. 7, dit des palmiers.

Le nombre des ouvrages de botanique eſt monté au-deſſus de 3000, depuis que Tournefort & Linné l'ont animée & facilitée : c'eſt pourquoi on ne peut que nommer les plus conſidérables, tels que pour la phyſiologie, *Anatomy of plants* de Greu; *Anatome plantarum* de Malpighi; la *Phyſique des arbres* de Duhamel, miſe auſſi en allemand, & beaucoup de petits traités déſignés dans les *Elémens d'hiſtoire-naturelle* d'Erxleben. Les principaux ouvrages didactiques & méthodiques ſont, de Linné les *Fundamenta botanica*, *Philoſophia botanica*, *Claſſes genera*, *ſpecies plantarum*, & *Critica botanica*; d'Adanſon les *Familles des plantes*; d'Oeder *Elementa botanicæ*; de Gleditſch *Syſtema plantarum à ſtaminum ſitu*; de Cranz *Inſtitutiones rei Herbariæ*; & antérieurement de Cœſalpin *De plantis libri XVI*; de Bauhin *Phytopinax* & *pinax theatri botanici*; de Rivinus *Ordo plan-*

tarum ; de Tournefort *Inſtitutiones rei herbariæ ;* & de Ray *Methodus plantarum.* Sous le nom d'*Hiſtoria plantarum* ou *Hiſtoire des plantes*, Fuchs, Dalechamp, Tabernamontan, Bauhin, Moriſon, Ray, ont donné des deſcriptions des plantes ; Dillenius a décrit les mouſſes & les champignons en particulier ; de Schrebern les gazons ; Cluſius l'*Hiſtoria rariorum plantarum per Hiſpaniam*, & *rariorum plantarum per Pannoniám, Auſtriam*, &c. *obſervatarum ;* Columna a publié ſon *Phytobaſanos*, & ſon *Ecphraſis ſtirpium minus cognitarum*, qui ſont tous deux fort rares ; Barreliere, *Plantæ per Hiſpaniam, Italiam & Galliam obſervatæ ;* Jaquin, *Obſervationes botanicæ.* Quelques-uns ſe ſont attachés ſeulement à la deſcription des plantes de certains pays : ainſi l'on a les *Flora Eſpannola, Britannica, Carniolica, Danica*, avec de ſuperbes figures, *Suecica* & *Lapponica* de Linné ; *Boruſſica* de Wulf ; *Sibirica* de Gmelin, l'*Enumeratio ſtirpium Heluetiæ* de Haller qui peut le diſputer en botanique à Linné ; les *Faſciculi ſtirpium Auſtriacarum rariorum*, les *Centuriæ plantarum Auſtriacarum* de Jaquin, dont les figures ſurpaſſent toutes les autres en leur genre, & ſe continuent ; l'*Hortus Malabaricus* de Van Rheede, l'*Herbarium Amboinenſe* de Rumph, les *Rariorum Africanarum plantarum decades X* de Burmann ; la *Deſcription des plantes de l'Amérique* de Plumier, *Selectarium ſtirpium Americanarum hiſtoria*, l'*Hortus Aichſtettenſis* de Beſler, le *Monſpelienſis* de Gouan ; le *Lugdunenſis* (de Leide) de Van Royen, le *Cliffortianus* de Linné,

Linné, & le *Vindobonensis* de Jaquin. Suivant Adanson, le nombre des différentes especes monte à dix-huit mille, auxquelles il faudroit encore ajouter les nouvelles que Banks & Solander ont apportées du sud; Linné n'en a admis que dix mille.

Le regne minéral embrasse les corps naturels qui n'ont ni vie ni sentiment. La science qui s'occupe de leur examen, de leur ordre & de leur description se nomme Oryctologie, où l'on distingue quatre genres de fossiles, les terres, les sels, les bitumes & les métaux; à quoi l'on joint par forme de supplément les pierres, les pétrifications & les scories naturelles. Elle a été trop négligée des anciens, excepté peut-être la partie des mines qu'ils ont touchée assez superficiellement. C'est dans le nord qu'elle a fait le plus de progrès avec le secours de la chymie. Car nonobstant qu'Agricola, Gesner & Aldrovandus en aient traité, ils sont surpassés par Vallerius, Suédois, dont la minéralogie a été mise en allemand & en françois. On fait beaucoup d'estime de son *Systema mineralogicum*, comme du meilleur; de l'*History of fossils* de Hill, des *Elementa mineralogiæ* de Cartheuser; de la *Natural history of fossils* de Mendez da Costa; de l'*Essai d'une nouvelle minéralogie* de Cronstedt, en suédois & en allemand; de la *Minéralogie* ou *nouvelle exposition du regne minéral* de Bomare; des *Elémens d'Oryctologie* de Bertrand. Certains n'ont eu pour objet qu'un territoire déterminé, comme Woodward, dans son *Attempt towards a natural history of the English fossils*, les *Amœ-*

nitates Haſſiæ inf. ſubterraneæ de Wohlfahrt ; la *Lithographia Halenſis* de Schreber ; la *Sileſia ſubterranea* de Volkmann ; l'*Eſſai d'une hiſtoire minérale de Suede* de Tilas, en ſuédois & en allemand ; l'*Oryctographiæ pedemontanæ ſpecimen* d'Allioni ; les *Lettres ſur les mines de Hongrie & de Tranſilvanie*, du célebre chevalier de Born. D'autres n'ont travaillé que ſur une partie de l'oryctologie, tels que Kircher, dans ſon *Mundus ſubterraneus* ; Cœſius, dans ſa *Minéralogia* ; de Boodt, dans la *Gemmarum & lapidum hiſtoria ;* Bruckmann, dans ſon *Traité des pierres précieuſes ;* Henkel, dans ſa *Pyritologie*, non compris divers articles des mémoires des académies.

Il convient encore de rappeller les auteurs qui ont compoſé en général ſur toute l'hiſtoire-naturelle, à la tête deſquels Linné mérite d'être placé pour ſon *Syſtema naturæ*, dont il a vu depuis 1735 la 13eme. édition pendant ſa vie. Schreber & Muller l'ont en même tems traduit en allemand & augmenté, & Goeze y fournit des ſupplémens ; l'*Hiſtoire-naturelle générale & particuliere* de Buffon & de Daubenton, auſſi miſe en allemand ; *Compleat body of natural hiſtory* de Hill ; l'*Introductio ad hiſtoriam naturalem* de Scopoli. Parmi les hiſtoires-naturelles de certains pays les plus renommées ſont, *Danubius pannonicomyſicus* du comte Marſigli ; l'*Hiſtoire-naturelle de Suiſſe* de Scheuchzer; celle de Norvege de Pontoppidans, en danois & en allemand; l'*Hiſtoria naturalis Ægipti* d'Alpinus ; l'*Hiſtoire-naturelle du Sénégal* d'Adanſon ; l'*Hiſtoire-na-*

turelle de la Caroline, de la Floride & de l'isle Bahama, en anglois; *Historia naturalis Brasiliæ* de Marcgraafs, avec plusieurs voyages, particuliérement ceux des Suédois publiés par Linné, celui qu'il a fait lui-même dans les provinces de Suede, celui de Gmelin & Pallas en Sibérie, &c. Ajoutez le *Museum Wormianum*, le *Gazophylacium naturæ & artis* de Petiver, le *Thesaurus rerum naturalium*, en 4 livres, de Seba, le *Museum Tessinianum*, celui du roi de Suede Adolphe-Frédéric, celui de la reine Louise-Ulrique, tous trois dressés par Linné, & enfin l'*Art d'observer* & le *Mémoire instructif sur la maniere de rassembler, de préparer, de conserver & d'envoyer les diverses curiosités de l'histoire-naturelle*, par Senebier, Lyon 1758, aussi mis en allemand. L'*Histoire physique du globe terrestre* a été écrite en latin par Varenius & Liebknecht, en suédois par Bergmann, en allemand par l'ex-jésuite Mitterpacher, à présent professeur de physique & d'économie à Bude, qui fait attendre ses savantes instructions économiques.

L'économie est, comme l'histoire-naturelle, fondée sur la saine physique. Elle est étudiée en ce tems dans toutes ses branches, dont les quatre principales sont l'agriculture, l'éducation des troupeaux, l'économie domestique, & l'acquisition des métaux par l'exploitation des mines. L'agriculture ou l'art d'augmenter & de perfectionner les productions de la terre fut autrefois dans la plus grande estime. Hésiode, contemporain d'Homere, écrivit pour les laboureurs son poëme des *Œuvres & des jours*. Varron

compte au-delà de 50 auteurs qui avoient écrit de l'agriculture, desquels il n'est resté que quelques fragmens dans les XX livres des Γεωπονικων

Les anciens Latins n'ont laissé qu'un ouvrage tronqué de M. Caton, III livres de Varron, XII de Columelle, & XIV de Palladius, réunis tous en un seul volume, sous le titre d'*Auctores rei rusticæ*, les géorgiques, & les livres carthaginois de Magon. Au XIIIeme. siecle, Pierre de Cressensis composa XII livres, *De agricultura omnibusque plantarum & animalium generibus*, Basle, 1538. *In 8vo.* Depuis le milieu du XVIIeme. siecle qu'on commença de beaucoup écrire sur l'agriculture, les livres se sont multipliés sur ce sujet, tels que *Horsehoing husbandry* de Tuli; *Semivirgilian husbandry* de Randall; *Course of experimental agriculture* de Young; le *Traité de la culture des terres* & les *Elémens d'Agriculture* de Duhamel; les *Principes chymiques d'Agriculture* de Wallerius, en latin & en allemand; le *Traité des prairies* de Bernard, en allemand; l'*Exportation des bois* & le traité *Des semis & des plantations des arbres* de Duhamel, sur-tout le *Magasin général d'économie forestiere*, en allemand, dont l'auteur souscrit J. F. Stahl.

Sur la culture de la vigne, on nomme Bidet; le traité de l'abbé Rosier *sur la meilleure maniere de faire le vin*, en françois & en allemand, & on ne dit rien de Maupin. *Sur le jardinage* on ne désigne guere que *Le parfait jardinier* & l'*Instruction pour les jardins fruitiers & potagers* de la Quintinie; *Le jardinier fleuriste* de Liger;

La théorie & pratique du jardinage, le traité *Des arbres fruitiers* de Duhamel, avec de belles figures; *General treatise of husbandry and gardening* de Bradley, & les *New improvements of plantig and gardening*, la *Pomologie* de Knoop, en allemand, à laquelle Zink a ajouté une seconde partie; l'*Eden* de Hill, en anglois, & le *Dictionnaire universel du jardinier* de Miller, en anglois & en allemand.

A l'égard du bétail, au XVIe. siecle, Carraciolo a écrit *La gloria del cavallo;* Ruino l'*Anatomia ed infermita del cavallo;* Snape l'*Anatomy of horse;* Bourgelat les *Elémens de l'art vétérinaire* & *Elémens d'hippiatrique;* Solleysel *Le parfait maréchal.* Pour les bêtes à corne, Vitet est auteur de la *Médecine vétérinaire;* Erxleben de l'*Instruction pratique dans la guérison du bétail;* & d'autres de divers écrits dont les principaux sont remarqués dans le catalogue de Krunitz. Sur les brebis, Ellis enseigne très-bien ce qui les concerne dans ses *Improvements made on sheeps.*

Sur les abeilles, autant de provinces en Allemagne, autant d'auteurs. Réaumur, mis en allemand, *A treatise of bees*, par Wildmann, mis aussi en allemand, *The english apiary*, par Gedde. Sur les vers à soie, la *Dissertatio epistolica de bombycum naturâ* de Malpighi, les *Mémoires* pour l'éducation des vers à soie de Sauvage, l'*Introduction au ménage de la soie* surtout pour l'Autriche & Ulm de Steinbart. Pour la culture du lin, voyez l'*Introduction pratique-économique* de Wigand, augmentée de la *Cul-*

ture du tabac. Pour la teinture, lisez par préférence le *Traité de l'art de la teinture des laines* de Hellot, aussi en allemand, l'*Art de la teinture en soie* de Maquer, l'*Essai chymique* & les *Observations* de Poerner sur l'*Utilité de l'art de la teinture*, & le *Nouveau teinturier*, traduit du danois en allemand.

La chasse est un art réduit des premiers en principes. Parmi les ouvrages de Xénophon, édit. de H. Etienne, 1561, très-rare, il y en a un de chasse sous le titre de Κυνηγετικος, qu'Arrien a aussi donné au sien. Oppien est auteur des *Kynegetica*, également en grec, comme les écrivains de fauconerie, édit. de Paris, 1612, très-rare, avec le titre d'*Ieracosophion.* Les *Cynegetica*, des poëtes latins, Gratius & Nemesianus ont été recueillis sous le titre d'*Autores rei venaticæ antiqui*, par Vlitius. L'empereur Frédéric II n'a pas dédaigné d'écrire sur la chasse aux oiseaux. On a des François, *La vénerie royale*, *les ruses innocentes de la chasse & de la pêche*, *l'école de la chasse* ; & des Allemans, le *Parfait chasseur* de Flemming, la *Pratique de la chasse* de Doebel, l'*Essai sur la chasse* de Buchting.

Oppian a traité des pêches dans ses *Halieutica*, éd. de Paris, 1555, très-rare ; & parmi les modernes du Hamel & de la Marre, ont fait un *Traité des pêches.*

L'usage des métaux a été connu dès avant le déluge, suivant la *Bible*, Genes. IV. 22. Le lavage des mines opéré par les eaux, les éruptions des volcans, les tremblemens de terre

en ont dû découvrir, dont on a ſuivi les veines : de-là eſt venue la métallurgie. Agatarchides & Diodore nous ont conſervé la maniere d'exploiter l'or des Egyptiens, au 1er. vol. des *Geogr. vet. ſcript. Græc. min*, à Oxford, 1698, pag. 16, *in-8vo.* & c'eſt là tout ce que nous ſavons du procédé des anciens. Entre les modernes, Matheſius a compoſé la chronique des mines de Joachimſthal, & Albin celle de Miſnie; Meibom, un traité *de Metallifodinarum Harzicarum origine & progreſſu*; Pett, *Hiſtory, laws and places of the chief mines and mineral works in England, Wales and Ireland*; Sperges l'*Hiſtoire des mines du Tyrol*; Calvoer celle des mines du haut & bas Hartz; Cancrin la *Deſcription des mines les plus fameuſes.* La théorie & la pratique de l'art des mines, ſont enſeignées dans l'*Inſtruction ſur les mines & la géométrie ſouterraine* qui y a rapport, Leipzig, 1772; *Introduction à la géométrie ſouterraine*, Dreſde, 1749; *Inſtitutiones geometriæ ſubterranæ* de Weidler; *Introduction à la théorie & à la pratique des mines* de Delius; les *Principes des mines & des ſalines* de Cancrin; l'*Hiſtoire & la deſcription des machines employées à l'exploitation des mines du Haut-Hartz*, par Calvoer; la *Deſcription des machines pneumatiques & autres de Chemnitz*, par le jéſuite Poda; les *Elémens de chymie métallique* de Gellert; l'*Eſſai des mines & des métaux*, traduit par Hellot, de l'allemand de Schutter, & ſur-tout la *Metallurgia chemica de Wallerius*, traduite en Allemand. Il a fallu des réglemens pour les mines conſidérables, ce qui a formé

un droit minéral dont on peut s'informer dans le *Speculum juris metallici* de Spann, & le *Corpus juris & rerum metallicarum.*

Cet article eſt achevé en nommant pluſieurs ouvrages qui s'étendent ſur toute l'économie, comme le *New and compleat ſyſtem of husbandry* de Mills, mis en allemand; les *Maiſons ruſtiques françoiſes*, le *Corps complet d'Agriculture*, traduit en françois, par Dupuy, de l'anglois de Halls; les ouvrages de pluſieurs ſociétés économiques, le *Muſeum ruſticum & commerciale*, les dictionnaires économiques en diverſes langues, les deſcriptions de nouvelles charrues, ſemoirs, fourneaux économiques, machines à laver, machines à battre le grain, &c.

La chymie qui examine la nature & les propriétés des corps au moyen de différentes diſſolutions & unions, eſt juſtement placée entre l'économie & la médecine, ſervant également à toutes les deux. Le veau d'or, fait par Moïſe, prouve qu'on n'ignoroit point la chymie en Egypte. La plupart des plus anciens auteurs qui en ont écrit, ſont encore en Mſ. dans les bibliotheques. Ils s'attachoient ſur-tout à la tranſmutation des métaux pour faire de l'or, ce que les Arabes ont nommé l'alchymie. Ils appliquerent la chymie à la médecine, comme les œuvres d'Avicenne & de Meſue en font foi. Frédéric II, en procurant la traduction de pluſieurs traités de chymie, grecs & arabes, a rendu l'art plus connu en Europe. Au XIIe. ſiecle, Alāin de l'Iſle a laiſſé *Dicta de lapide philoſophorum.* Albert-le-Grand, Roger Bacon, Arnaud

de Villeneuve ont travaillé ſur la chymie. Lulle doit avoir fait de l'or. Ses *Teſtamentum*, *vade mecum*, & autres écrits ſont en grande vénération chez les alchymiſtes. Baſile Valentin, Bénédictin d'Erfurt, paſſa au XVe. ſiecle pour poſſéder la pierre philoſophale. Paracelſe a puiſé ſes plus belles connoiſſances dans ſes écrits. Les ouvrages de Paracelſe, à Geneve, in-fol. 1658, ſont fort allégoriques & obſcurs, obſcurité ſur laquelle ſes diſciples ont encore enchéri. Enſuite ſont venus Crollius, Hartmann, Quercetan, Lemery, qui ont par leurs expériences beaucoup aidé les travaux ſur les métaux, les verreries, les fonderies, les couleurs, les diſtillations, particuliérement Neri, *De arte vitrariâ*, & l'art de la verrerie de Kunkel. De leur côté, les alchymiſtes ont eu leurs héros dans Libavius, dans les Van Helmont pere & fils, dans Nollius, Sendivogius & autres, qui la plupart ont donné à leurs ouvrages des titres ſinguliers. Enfin au XVIIe. ſiecle, la *Chymia philoſophica* de Barner, les traités de chymie de Becher & de Stahl, ont donné à la chymie une forme ſyſtématique, à quoi les ouvrages les plus modernes n'ont pas peu ajouté. On diſtingue entre eux les *Elementa chemiæ* de Boerhave; les *Inſtitutiones chemiæ* de Teichmayer; les *Elémens de chymie* de Maquer, mis auſſi en allemand; l'*Introduction à la chymie* de Ludolf; les *Principes généraux de chymie* de Zimmermann; les ouvrages de chymie de Margrafs; la *Chymie* de Beaumé, les *Inſtitutiones chemiæ* de Spielmann. Il y a encore des gens

qui cherchent la pierre philoſophale, témoins le *Theatrum chemicum*; Weindenfeld *De ſecretis adeptorum*, & d'autres.

MÉDECINE.

L'art d'employer les moyens propres à entretenir la ſanté préſente, & à conſerver celle qui eſt altérée, tire ſon origine des obſervations faites ſur les affections douloureuſes qui réſultent ſouvent de l'air, de la nourriture, de l'impreſſion des corps étrangers, des occupations de la vie, du tempérament & de la conſtruction même du corps, à quoi on a cherché à remédier dès la plus haute antiquité. En Egypte, la profeſſion de médecin étoit unie à celle des prêtres, qui étoient obligés de ſuivre les formules contenues dans un rituel, autrement, ſi des remedes différens qu'ils auroient oſé eſſayer, avoient eu un malheureux ſuccès, il leur en auroit coûté la vie. Les Celtes avoient auſſi pour médecins leurs druides, qui faiſoient grand uſage du gui de chêne contre la ſtérilité & les poiſons. En Grece, les guériſons d'Eſculape lui ont mérité des autels. Hippocrate, ſon dix ſeptieme rejetton en ligne directe, eſt encore maintenant conſidéré comme le pere de la médecine, & l'étoile qui dirige toujours les médecins, par ſes aphoriſmes qui peuvent s'appeller leur manuel. 87 écrits paſſent ſous le nom d'Hippocrate, ſur leſquels il eſt bon de conſulter le *Lindenius renovatus* de Merklin, & la bibliotheque de Manget. Galien,

né à Pergame, ſous Adrien, eſt mis a côté d'Hippocrate. Chartier les a fait imprimer enſemble à Paris, en XIV vol. in-folio, en 1679, & non en 1639, comme Manget l'a copié du *Lindenius renovatus*. (*) Celſe, dont la meilleure édition eſt celle de Targa à Padoue, a laiſſé huit livres *De medicina*, qui lui ont acquis le ſurnom de Cicéron des médecins. Les ouvrages d'Oribaſius, d'Aetius, d'Alexandre de Trallès, & de Paul d'Egine, ont été la plupart inſérés par Henri Etienne, entre ſes *Artis medicæ principes*, réimprimés par les ſoins de Haller. Les œuvres de Boerhaave, avec celles de Haller & de Van Swieten, peuvent ſeules tenir lieu d'une bibliotheque entiere de médecine. Nous nommerons néanmoins quelques auteurs célebres ſur chacune de ſes principales branches, l'anthropologie, la pathologie, l'hygiene, la thérapie, & ſur leurs rameaux.

L'anthropologie ſe diviſe en phyſiologie & en anatomie. Avant les *Elementa phyſiologiæ corporis humani* de Haller, on poſſédoit un beau traité latin de phyſiologie de Fernel, dans lequel il y a cependant peu d'obſervations qui lui ſoient propres; des ouvrages de Santorius, de Kepler, de Columbus, ſur la contraction du cœur, le pouls, le méchaniſme de la vue; d'Aſelli qui découvrit en 1622 les vaiſſeaux lactés; d'Harvey ſur la circulation du ſang,

---

[*] Moreri, article *Hippocrate*, commet la même faute. N. D. R.

de Bartholin, de Pecquet, de Borelli qui a appliqué les mathématiques à la physiologie dans son livre *De motu animalium*; du François Buffon, des Anglois Boyle, Morgan, Robinson; des Allemands & Hollandois, Wepfer, Bohn, Hofman, de Haen, Meckel & autres, qu'on peut voir dans le *Dictionnaire encyclopédique* d'Yverdun au mot *Physiologie*. En embaumant les cadavres, & en visitant les blessures des guerriers, on doit avoir été conduit anciennement à la connoissance de l'anatomie. Nous lisons en effet dans Plutarque que les Egyptiens servoient un squelette sur leur table d'hôtes. Leur religion ne permettoit pas aux Arabes de disséquer les corps. Au XVIe. siecle, Berenger de Carpi, dont Goelike, dans son *Hist. anat.* pag. 45, fait deux hommes, nommant l'un Jacobus Carpus, & l'autre Jacobus Berengarius Carpensis, Commenta Mundinus, qui dès le XIVe. siecle avoit cultivé l'anatomie en Italie. Sylvius qui a le premier enseigné l'anatomie à Paris; Vesalius, qui dès l'âge de dix-huit ans mit au jour VII livres *De fabricâ corporis humani*, avec de très-belles figures; le *Sepulchretum anatomicum* de Bonet; Willis qui a particuliérement examiné le cerveau; Cowper, dont les figures sont très-belles; Bildloo pour qui Gerard de Lairesse a gravé 150 magnifiques planches; Valsalva qui a écrit sur l'oreille; Heister, Ruysch, Albin dont les figures surpassent toutes les autres; Winslow si profond dans toute l'anatomie; Leber dont les leçons renferment dans un abrégé clair ce

qu'on fait jusqu'à présent d'anatomie, voilà à-peu-près les principaux anatomistes, entre ceux nommés par M. Denis.

Les anciens médecins ont leur partie pathologique dont l'homme malade est l'objet. On y distingue les causes des maladies, leurs symptômes, leurs effets, leurs signes, d'où viennent les noms d aitiologie, nosologie, symptomatologie & semictique; nous citerons seulement la *Semejotice* de Fienus, la pathologie de Gaubius, les ouvrages de Baglivius, & de Huxham, Morgagni *De sedibus & causis morborum*, les *Nouvelles classes des maladies* de Sauvage qui les a rappellées à dix, *Nosologia medica*, suivant le systême de Sydenham, le *Systema morborum symptomaticorum* de Sagar, à Vienne 1771; la *Synopsis nosologiæ methodicæ* de Cullen, à Edimbourg 1772. Certains médecins ont traité spécialement de maladies particulieres, ainsi Astruc a pris pour sujet les maladies vénériennes, Scheffler celles des ouvriers des mines, Pringle celles des armées, Lory la mélancolie, Hofmann la petite-vérole.

L'hygiene dirige l'usage de l'air, de la nourriture, du mouvement & du repos, du sommeil & de la veille, des évacuations & des passions. Les anciens l'ont plus étudiée que les modernes. Le premier livre de Celsius, fort bien commenté par Lommius, a pour objet la diete ou maniere de vivre. Il y a dans Plutarque des préceptes sur la conservation de la santé, dans Averroës un livre *De correctione*

ſex rerum non naturalium; de Gordon, du XIV ſiecle, un traité *De conſervatione vitæ humanæ*; de Villanova *De conſervandâ juventute & retardandâ ſenectute*; de Geſner *Sanitatis tuendæ præcepta*; de Cornaro *Diſcorſi della vita ſobria*, traduit en toutes les langues, & qu'on trouve en latin à la fin de Leſſius *De jure*; de Cardan *De ſanitate tuendâ & vitâ producendâ*; de Gui-Patin *De valetudine tuendâ per vivendi normam*; de Jonſton *Idea hygienes recenſita*; de Riolan *Hygiene* ou *Diæta ſanorum*; de Mackenſie *Hiſtory of health* & *art of preſerving it.* Indiquons quelques livres ſur chacune des ſix choſes non naturelles.

Sur l'air on peut lire Montagnana *De præſervatione corporum debilium in aere ſubtili*; Arbuthnot *Specimen effectuum aeris in humano corpore*; de Waſſerberg l'*utilité & la maniere d'entretenir la pureté de l'air & de conſerver les villes & les maiſons propres*; de Prieſtley *Experiments of air*; de Landriani *Ricerche fiſiſche intorno alla ſalubrita dell'aria.*

Sur la nourriture Bonami a écrit V livres *De alimentis*, Nonnius ſon *Diaeteticon* ou *de re cibariâ*, Valla *De tuendâ ſanitate per victum*, Lemery un *Traité des alimens*, Cagnati *De ordine in cibis ſervando*, Nuckert une *Materia alimentaria*, Caſtellanus *De eſu carnium*, le même Nonnius *De piſcium eſu.* Pour le boire on a de Baccius, *Vinorum Hiſtoria*, à Rome 1596, in-fol. très-rare; de Butius *De potu calido & frigido*; de Meiſner *De caffee, chocolatæ, herbæ the & nicotianæ naturâ, uſu & abuſu*; de

Neumann *Lectiones de theâ, caffeâ, cerevisiâ & vino*, & de Marco *De usu & abusu chocolatæ.*

Sur le mouvement & l'exercice Mercurialis en a très-bien traité dans ses VI livres *De arte gymnasticâ*, & Arigoni dans son *Jasi Mecanica o trattato dei rimedi naturali mecanici.*

Sur le sommeil & la veille, on n'allegue rien de meilleur à consulter que les deux livres *De somno & vigiliâ* d'Argentier, & Borrichius *De somno & somniferis.*

Sur les sécrétions du corps humain, Mercurialis, déja cité, est auteur de V livres *De morbis cutaneis & omnibus humanis corporis excretionibus*, & Montanus *De excrementis.*

Enfin sur les passions, lisez *Tractatus de compescendis animi affectibus per moralem philosophiam & medendi artem* de Luisino; la dissertation d'Hoffmann dans son hygiene *De animo sanitatis & morborum fabro.*

Trois genres de nourriture sont liés avec l'économie & la chymie, savoir, la boulangerie & pâtisserie, la cuisinerie & la confiturerie : de même trois genres de boisson, le vin, la bierre & les liqueurs distillées. Apicius Cælius, auteur en apparence du IIIe. siecle, a laissé un ouvrage *De obsoniis & condimentis, sive arte coquinariâ*, qui a été orné des remarques de Lister. Muller a écrit *De pane conficiendo*, Manetti *Memoria sopra la panizatione*; Platine, auteur des vies des papes, X livres *De honestâ voluptate & valetudine*, où il s'est fort étendu sur la cuisine. Sans s'arrêter à une infinité de *Cuisiniers*

François, au *Dictionnaire portatif de cuisine*, & autres du même genre engendrés par la lexicomanie françoise, on indique quelques Allemands, nommément le *Nouveau cuisinier* de Tubingue, & encore un plus nouveau de Munich par Neubauer. Memnon a traduit en allemand, le *parfait confiturier François*. Canonherius célebre les vertus du vin dans son rare ouvrage *De admirandis vini virtutibus*, à Anvers, 1627, in-8vo. On a encore l'*Œnopolia* d'Helbach, & pour la brasserie Meibomius *De cerevisiis, potibusque & aliis ebriaminibus*, *Malster and Brewer* en anglois, l'*Art du brasseur* de Simon en allemand, *l'art du brandevinier* de Grotian, & une instruction économique du même Simon sur la maniere de faire le brandevin, l'eau-de-vie & le vinaigre.

La thérapie comprend la médecine-pratique, la matiere médicale, la pharmacie & la chirurgie. Le Clerc a rapporté dans son *Histoire de la médecine*, les méthodes des premiers médecins depuis Hippocrate jusqu'à Galien. Il existe une grande variété d'ouvrages sous les titres de *Therapeutica*, de *Praxis medica*, tels que ceux de Dodoneus, médecin des empereurs Maximilien II, & Rodolphe II, & ceux de Sorbait, médecin de l'impératrice Eleonore, de *medicina practica*, de *Methodus medendi*, de *Consilia*, *Consultationes*, *Responsa*, *Epistolæ*, tels que ceux de Craton, de Craftein & de Guarinoni, médecins des empereurs, & un recueil de Rosenau, intitulé, *Consilia medicinalia conscripta à præstantissimis viris*; les observations de Syn-

denham & d'autres médecins que nous avons nommés. Autant de maux particuliers, autant & plus d'auteurs qui les ont obſervés particuliérement. Tels Loeſelius *De la goutte*; de Haen *de la mort des noyés*, *&c.*

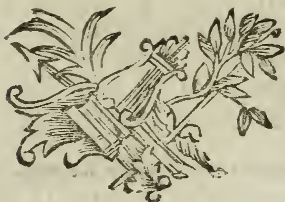
Dioſcoride, commenté par Matthiole, médecin de Ferdinand I, a ſpécifié les vertus de 700 plantes. Rhazès, Arabe, a décrit le premier le mercure ſublimé. Les Arabes connoiſſoient auſſi la rhubarbe, la manne, la caſſe, le ſucre, la noix & la fleur de muſcade, comme on peut le voir dans Sérapion *De medicamentis ſimplicibus.* Après la découverte de l'Amérique Garcias ab Horto a donné en portugais l'*Hiſtoire des aromates & de quelques médicamens ſimples qui viennent dans les Indes*, depuis traduite en latin par Cluſius; Hernandes *Rerum medicarum novæ Hiſpaniæ Theſaurus*; Linné *Materia medica per tria regna naturæ*, ſans compter les traités particuliers, comme de Santes de Ardoynis *De venenis*, très-rare, auſſi Linder *De venenis*; Stoerk, médecin impérial, des *Vertus médicinales de la ciguë*, *de la coquelourde*, &c. Dès 1553, les Juntes ont recueilli à Veniſe les traités des bains ſous le titre *De balneis*, recueil très-rare : Baccius *de Thermis* eſt rare auſſi.

Certaines ſubſtances ayant beſoin d'être préparées & mêlées pour exercer leur vertu, de cette obſervation eſt venue la pharmacie. Il y a peu d'états & même de grandes villes qui n'aient chacune la ſienne; ainſi pour abréger nous dirons ſeulement que M. Denis juge que

les *Pharmacopées* imprimées de Londres, d'Edimbourg & de Danemarck, ſont les meilleures.

La chirurgie eſt auſſi ancienne que les combats & les bleſſures. Il y a au XIIe. vol. d'Hyppocrate de l'édition de Chartier, des traités des inſtrumens du médecin, des plaies de la tête, des fractures, &c. Les VIIe. & VIIIe. livres de Celſe ſont entiérement conſacrés à la chirurgie. En 1546, les Juntes ont raſſemblé en un vol. in-fol. les ouvrages des plus célebres chirurgiens des XII, XIII, & XIVe. ſiecles, la plupart Italiens. Ambroiſe Parée, qui a ſervi trois rois de France, a flori au ſiecle ſuivant. Les livres de chirurgie ſont innombrables & connus dans les langues modernes, c'eſt pourquoi il ſuffira de nommer les plus renommés en latin, tels que *Inſtitutiones chirurgicæ* de Heiſter; le *Speculum chirurgicorum* de Glandorp; l'*Examen vulnerum* de Sebitz; l'*Armamentarium chirurgicum* de Schulter, avec 45 planches; la *Chirurgia repurgata* de Gorter; Caranta *De naturâ viſionis*; de Fritſch *Diſſertatio de dentibus*; de Henri de Deventer *Obſervationes chirurgicæ*; de Roederer *Elementa artis obſtetriciæ*, où l'on remarque que c'eſt en France que les hommes ont commencé d'oſer exercer la profeſſion d'accoucheurs; enfin l'*Hiſt. chirurg. recent*, où l'on peut voir ce qui regarde l'infuſion & la transfuſion du ſang d'un corps dans un autre, & preſque tout ce que la néceſſité d'être court nous force d'omettre ſur la chirurgie. Pas un mot dans M. Denis du célebre le Cat.

Le *Dictionnaire de chaſſe & de pêche*, de M. l'Allemant, ſe cherche envain, auſſi-bien que le *Traité de l'alliage des métaux*, quoique rare. Pourquoi indiquer plutôt les éditions rares que les meilleures dont j'ai plus de beſoin, par exemple le Xénophon d'Etienne, 1561, plutôt que celui d'Oxford 1703 ? Pourquoi ne pas nommer les mêmes perſonnes conſtamment de même ?



MÊLANGES.

NOTICE d'un manuſcrit, intitulé : LE LIVRE DE PASSE-TEMS. *In-4to.* qui ſe trouve à la bibliotheque du roi, ſous la cotte 10354.

C'EST une eſpece de plaidoyer entre le hérault de France & le hérault d'Angleterre qui tâchent, chacun de ſon côté, de faire valoir les avantages que ſa nation a ſur l'autre. La cauſe ſe plaide devant le tribunal de dame PRUDENCE, *perſonnage allégorique. Le manuſcrit paroît avoir été compoſé vers la fin du regne de Charles VII. Comme il contient quelques détails ſur l'état de la marine & du commerce des deux nations, nous avons cru que nos lecteurs verroient avec plaiſir un précis de cet ouvrage. Dans l'analyſe que nous en allons faire, nous ſuivrons exactement la marche de l'auteur, & nous en conſerverons, autant qu'il nous ſera poſſible, le langage.*

PRUDENCE un jour s'ébattoit en un préau; & ſe trouva accompagnée de deux héraults. L'un étoit hérault de France & l'autre hérault d'Angleterre. Alors dame Prudence, pour ſavoir s'ils étoient ſavans & experts en leur office, jugea à propos de leur faire cette queſtion : *Quel eſt*

le royaume chrétien qui plus est digne d'estre approché d'honneur?

Le hérault d'Angletetre se leva soudainement & dit : » je dis dame Prudence que c'est le » royaume d'Angleterre, & vous le montre- » ray par troys moyens tant par *plaisance*, par » *vaillance* que par *richesse*. Par plaisance : sai- » chez dame Prudence que en Angleterre a troys » choses de grant & singuliere plaisance : *Bel-* » *les dames, belles chasses* & *beau deduit.* «

» De belles dames, j'ai le dit commun pour » moy : qui veult belle dame acquerre, (*) » preignet (**) visage d'Angleterre. Si croyez » dame Prudence que ce sont les faces les plus » angéliques & les plus femmes que on pour- » roit jamais dire. «

Quant à la chasse, le royaume d'Angleterre est bien garni d'une grande quantité de parcs remplis de venaison, comme de cerfs, chevreaux & daims. Quant à déduit ou débat d'oiseaux, il y a en Angleterre force perdrix, cailles & autres volailles & lievres à merveille. On y trouve aussi beaucoup d'oiselins de riviere.

Alors le hérault de France se leve à son tour, & reproche à celui d'Angleterre d'avoir osé prendre la parole sans en demander la permission à dame Prudence, & de ne pas l'avoir invité à parler le premier : » veu, dit-il, que » je suis hairault du plus grand roy de chres- » tians, & le quel quelque part que il soit sur

(*) Acquérir. (**) Prenne.

» tous roys tient la main deſtre, puis il ajoute:
» je dis dame Prudence que les Anglois ſont
» grant ventoires (*) en mépriſant toutes na-
» cions fors que la leur, & commancent vou-
» lantiers guerres & ne les ſavent finer. *Item*
» & ſont ſi opiniatres qu'ils cuident que leur
» royaume ſoit de plus grant valeur & auctorité
» que nul royaume chreſtian. «

Le hérault de France, après ce préambule, reprend les trois points qui ont été traités par le hérault d'Angleterre. Il convient qu'en Angleterre il y a de belles femmes, mais il ſoutient qu'il s'en trouve auſſi en France de bien gentilles. Quant à la chaſſe, il ne voit pas que les Anglois doivent ſe prévaloir ſur les François : » car, dit-il, prendre une beſte en parc
» n'eſt point chaſſe. Et dis que chaſſe eſt quant
» une beſte ſauvage a ſon libéral arbitre de
» fouir par boys & par foureſts ainſi que ſa
» nature lui donne. «

Le hérault de France oppoſe aux parcs d'Angleterre ceux de ſon pays, & il ſoutient que les premiers ne ſont point comparables aux parcs qui ſe voient en France, comme le parc du bois de Vincennes, le parc de Leſignan, le parc de Hedin, & pluſieurs autres qui ſont fermés de hauts murs. » Il eſt bien vray que vous avez
» en Angleterre bien largement des parcs, mais
» ils ne ſont fremez que d'un petit foſſé, d'une
» haye ou d'un paliz, ainſi que ſont les vignes

(*) Fanfarons.

» & les pasturages de France, fors le parc de
» Oynezor (*), & en effect se ne sont que
» parcs de villages si ne fust jà mestier (**)
» d'en faire si grans ventenses. «

Enfin le hérault de France ajoute qu'on trouve dans son pays non-seulement toutes les bêtes sauvages que nourrit l'Angleterre, mais encore beaucoup d'autres qui ne s'y voient pas, tels que sangliers, loups & loups cerviers. » Sa-
» chez, lui dit-il, que ce sont bestes cruelles
» & qu'il fault gens de hault courage à les con-
» quérir. «

De plus, nous avons plus que vous » gros-
» ses perdris, autement dit goeches. Et avons
» des faisens bien largement, & vous n'en n'avez
» point, & croyez que ce sont oyseaux déli-
» cieux & plaisens pour boche de rois & de
» princes. «

Le hérault d'Angleterre reprend ensuite la parole & parle de vaillance. Il dit que dame Prudence doit par vaillance approcher d'honneur le royaume d'Angleterre devant tous royaumes chrétiens, & il entreprend de le démontrer par tant les vaillances faites du tems passé, que par les vaillances faites du tems moyen, dites de mémoire d'homme, & par les vaillances du tems présent.

Pour le tems passé, le hérault d'Angleterre cite le grand Constantin, l'Empereur Maximien

(*) Vindsor.
(**) Besoin.

qu'il ſuppoſe avoir été Anglois ; il cite encore le roi Artus qui *fit la Table ronde.*

Pour le tems moyen, il rappelle les grandes batailles gagnées par les Anglois ſur les François.

Pour le tems préſent, voici comment il s'exprime :

» Le royaume d'Angleterre n'eſt pas ſi grant » que eſt le royaume de France, & ſi ont » guerre les Anglois o (*) le roy de France, » o le roy d'Eſpaigne, o le roy de Dannemar» che & o le roy d'Ecoſſe qui eſt au dedans » de l'iſle d'Angleterre, & ainſi ont guerre o » quatre roys. Et auſſi ont guerre mortelle o » les Iroys & Irlondois.... Ils fourniſſent à » tous les ſeigneurs deſſus nommez & n'eſt » royaume fors Angleterre qui pourroit porter » un tel fais....

» *Item* & il y a plus, car ils ſont les plus » richement & les plus grandement montés à » la mer de beaulx & puiſſans navires que » nation de chreſtianté. Et par ainſi *ſont roys* » *de la mer*, car nul ne puet à eulx réſiſter, » & qui ſe trouvet le plus fort à la mer ſe » puet dire roy de la mer, & pour ce que » par terre & par mer ils ont ſi grant & ſi haulte » puiſſance tousdiz (**) victorieux, & que nul » ne ſe puet à eulx comparoir, je diz que on » ne les pourroit trop honnourer & priſer, » & trop près d'onneur approchier. «

(*) *o* ſignifie *avec.*

(*) Toujours.

Le

Le hérault de France
tous ces moyens. Il fait
dans les premiers tems d
fait aucun exploit guerrie
vanité. Jamais ils n'ont e
de magnificence. » Guer
» quant princes vont en
» taing & eſtrange pays
» la foy catholique deff

Les François au contra
de ces guerres, ce que
prouve en parcourant l'
la premiere & de la ſ

Enfin, il inſiſte ſur
nos monarques ont re
ils ſont le *pilier*; puis il
remarquable.

» *Item* ſire hairault vo
» longtems que par vos d
» tiés le *manipulum*, autre
» coudu par derriere l'eſp
» l'aube à différence des aut
» eſtre que du dernier ciſme
» égliſe vous pourchaſſates ta
» pape en quel vous croyez, qui
» & ordonna que de cellui temps e
» aubes qui ſe feroient l'on ne meſ
» ledit *manipulum*; mais en celles qui e
» faicte ledit *manipulum* demourroit tant que
» pourroient durer; je le diz pourtant, car j

(*) Armée. (**) Etendre.

en Angleterre et ay veu
ɜs où ſe gardent honnou-
s de ſainĉte égliſe le *ma-*
e en la forme & maniere
comme il eſt de toute an-

ſire hairault, ne cuidez
penſe que aiez eu de vo-
e ſoit effacée, car elle eſt
livres & chroniques que
e puet celer. «
ce rappelle le trait du
des perſécutions & oul-
tant que le pape l'ex-
ceps (*) *général* en tout
re, le déclara indigne
a donna la conqueſte au
il raconte comment le roi
e pape, ſe mit lui & ſon
à miſéricorde, *& fit* au ſou-
la perſonne de ſon légat,
ſi honnourable que pour hon-
oyale, j'ai, dit-il, *honte de la*

oi de France ſe peut appeller le
, car la temporalité de ſon royaume
nt de nulli (**) fors que de lui meſmes...
s il n'en eſt pas ainſy de votre royaul-
e; car par appointement fait o le pape In-

(*) Interdit.
(**) De perſonne que de lui-même.

& ses figures, & d... *salpêtre* ... *nécess-*
ses couleurs. (...

L'auteur d... ue
nous ver... ne le
& le... des ...d'envi-
...oûté de grand
d'y ... mer
n... partie
est ai
Flandr
poissons

OCTOBRE,

» *Item*, ajoute le hérault, nous ...
les mestiers méchaniques que vous av...
» si avons plus, car nous avons gens qui oul-
» vrent en haulte lice, c'est-à-dire, en tapice-
» rie d'Arras qui sont moult honorables & de
» belles veues en court de roys & de princes.
» Et si avons la plus belle honesteré de linge
» que royaume puet avoir, soit à Reims, à
» Troyes en Champagne, & généralement par-
» tout le royaume. Et si avons des meilleurs
» joliers (*), qui plus plaisamment affoient (*...
...leur ouvrage que on puisse savoir
...le papier & le verd-de-g...

...en Angleterre ...
vray pour la gran...
vous chauffez & que ...
de charbon de pierre, ...
estoit à bon marché. « ...n n'en fair point ...

» *Item* ores parlons du fer, si vous avez ...
...er en Angleterre, aussy en avons-nous lar-
...ment en France; mays le meilleur fer qui
» pour faire navyre, c'est fer de Biscaye
» ...spaigne; car il playe & ne ront pas
» faers. Or est ainsy que nous sommes
» coule Biscaye & alyés du roi d'Espai-
» troit ... pouvons avoir légierement & à
...a marché. Et de voustre part vous n'en
...z avoir que ce ne soit par sauconduys
& à grand peine & sompteux marché. «

» *Item* & quant est de ouvriers, il y a d'aussi
bons ouvriers en France pour faire navyre
que en pays du monde, soit en Norman-
die, Bretaigne, Guyenne & Espaigne, si
mester est. Et avoir dire ung navyre que

... le puiſſe mi
Car il a deux les
e on ſache & qui ſon
eſt Bourdeaux & la

Outre le vin, la France a encore le ſel
ſe fait par la vertu du ſoleil en abondance.
pourroit occuper au commerce de ces de
marchandiſes un grand nombre de navires, »
» la choſe bien entendue, ſi le roy voul
» bien exerciter ſondit navyre, il lui en ve
» droit ung grand troiſour, car ſondit navy
» par freſt ou autrement gaingneroit ceux q
» les eſtrangiers viennent gaigner en ſon roya
» me. Qui ſeroit le grand prouffit de ſon pe
» ple & l'argent demorroit en ſon pays. «

Le hérault de France entreprend enſuite d
montrer à ſon adverſaire, que les Françoi
ont de grands avantages ſur les Anglois dan
la guerre de mer.

Si, dit-il, une nef part d'Angleterre & que

» *Item*, ajoute le hérault, nous .
les meftiers méchaniques que vous av.
» fi avons plus, car nous avons gens qui oul-
» vrent en haulte lice, c'eft-à-dire, en tapice-
» rie d'Arras qui font moult honorables & de
» belles veues en court de roys & de princes.
» Et fi avons la plus belle honefteté de linge
» que royaume puet avoir, foit à Reims, à
» Troyes en Champagne, & généralement par-
» tout le royaume. Et fi avons des meilleurs
» joliers (*), qui plus plaifamment affoient (**)
» leur ouvrage que on puiffe favoir. Auffi
» fait-on le papier & le verd-de-gris en Fran-
» ce, & on n'en fait point en Angleterre. *Item*
» des chofes fufdites vous en avez nuls ou-
» vriers, & fi vous en avez aucuns, ce font
» chofes contrefaictes, & qui font de peu de
» valeur. Ainfi avons tous dis en toutes cho-
» fes plus que vous. Si eftes tous jolys quand
» vous povez recouvrer des ouvrages faits en
» France. «

Le hérault de France prouve enfuite que la France eft plus riche en fruits que Angleterre.

Il y croît une fi grande quantité de grains & de bled qu'elle en fournit à tous fes voifins, & même aux Anglois qui en confomment beaucoup pour en faire de la bierre : » car, dit le
» hérault de France, vous gaftez plus blez pour
» faire votre boiffon, c'eft affavoir vos fervai-
» fes que pour votre mangier. «

D'ailleurs la France produit des vins de tou-

---

[*] Joailliers. [**] Façonnent.

...s en si grande quantité, que » ...teurs ne boivent point de cervaise ... ne boivent que vin «, & que les marchan... des froides régions en viennent querir, & les Anglois eux-mêmes quand ils peuvent en avoir.

La terre produit aussi en France des fruits de toutes les especes & de toutes les saisons.

La richesse du bestail n'y manque pas non plus. » Et quant à ce que parlez de la fine » layne de vous brebiz je dis quen aucun pays » de France en y a d'aussi bonnes que les vo- » tres, car nous avons meilleurs draps plus » fins & mieux tains, soit à Roan, Montevi- » ler, à Paris, à Bourges ou en autres villes » ou l'on fait drapperie, & se vendent com- » munément les fins draps ung escu ou deux » l'aulne plus que les voustres, si faut dire que » nous avons meleurs laynes ou que vous es- » tez si peu savans que ne savez faire vos » dras. «

Le hérault de France observe de plus, que les Anglois n'ont point, comme nous, des mules & des mulets, ni des ânes & des ânesses.

Puis il vient aux richesses de dessous terre, & il fait voir que si l'Angleterre a des mines métalliques, la France en possede aussi. Les affineurs y trouvent de l'or dans le Rhosne, dans la Vienne, & dans d'autres rivieres. Il y a des minieres d'argent aux environs de Lyon, qui sont exploitées par un grand nombre d'ouvriers, de plus, des minieres de fer, d'acier, & aussi en plusieurs lieux des carrieres à plâtre

& ses figures, & d... *salpêtre qui est bien néces-*
ses couleurs. (...)

L'auteur ... de France soutient encore que nous ... ne le cede point à sa rivale par la ... d'environ la terre. Si l'Angleterre tire ... grand profit du poisson qu'elle pêche dans ... les mers qui l'environnent, la France a en partie ce même avantage, puisque ce royaume est aussi bordé d'un côté par la mer depuis la Flandres jusqu'à Bayonne, où se trouvent des poissons de toutes les sortes, *& si ont encore d'un côté devers Languedoc la mer morte.* (L'auteur entend sans doute parler ici de la Méditerranée.)

On peut même dire que les François sont encore plus avantagés que les Anglois, à raison du grand nombre de fleuves & de rivieres qui arrosent la France dans tous les sens, & qui peuvent porter à la mer toutes les productions du pays. D'un autre côté, les François ont la facilité d'aller par terre, sans passer la mer, en Espagne, en Lombardie, en Allemagne, &c. tandis que les Anglois ne le peuvent faire. » Et si, continue le hérault de » France, ung puissant prince estoit roy de la » mer & plus fort que vous, vous seriez assegez & ne pourriez avoir secour, & votre » richesse de environ la terre seroit perdue. « Le hérault de France fait encore valoir la température du climat de son pays sur celui d'Angleterre.

Enfin il termine son discours en faisant ob... à celui d'Angleterre qu'il n'est pas d'une

bonne politique de tant va…ue …
son pays, parce que ces e…aise…
pourroient l'exposer à quelque …
part des étrangers, il prétend mêm…
devroit être un motif pour le monarqu…
çois d'en faire la conquête, & à ce suj…
rappelle les griefs que la France peut avo…
contre l'Angleterre.

Le hérault de France conclut à ce que Dame Prudence adjuge la préférence à la France ; mais Dame Prudence évite de porter son jugement, parce qu'elle veut avant de le prononcer entendre les héraults des autres rois; en attendant elle recommande aux deux contendans de mettre par écrit les faits & les raisons qu'ils ont allégués de part & d'autre sur la question par elle proposée; & *desquelles raisons sera fait un beau petit livre qui se nommera* PASSE-TEMS.

Nous avons voulu laisser au lecteur le plaisir de faire lui-même les réflexions & les applications que la lecture de cet extrait ne manquera pas de lui suggérer.

(*Journal de l'agriculture, du commerce, des arts & des finances.*)

& ſes figures, & d...
ſes couleurs. (...)

L'auteur d...
nous ve... bl... *aux auteurs du* Journal de Paris.
& le... des ...
...oûté da... ESSIEURS ;
d'y d...
noi...

VOus donnez place dans votre journal à tout ce qui peut donner lieu à des réflexions de politique, de morale, &c. J'ai à propoſer une queſtion qui, je crois, mérite d'être décidée par quelque philoſophe. Je me ſuis trouvé voiſin & ami commun de deux jeunes gens différens de ſexe & de couleur ; c'étoit un *Blanc* & une *Négreſſe*, venus depuis peu à Paris. Leur hiſtoire eſt étrangere à l'objet qui me fait prendre la plume ; il ſuffira de vous dire que l'amour, à qui la couleur ne fait rien, avoit rapproché leurs cœurs ; ils s'aimerent & furent tentés de ſe marier. Ils ſont tous deux ſimples, naïfs ; ils tiennent à l'amour : mais ils ſont fort jaloux de leur honneur. Ils m'ont choiſi tous deux pour confident ; & j'avoue qu'ils n'ont pas laiſſé que de m'amuſer. Le blanc m'a parlé le premier. Mon ami, me dit-il, je ſuis amoureux d'une jeune perſonne que vous connoiſſez. Je voudrois en faire ma femme. Le cœur, l'eſprit, la figure, tout en elle me convient aſſez, hors la couleur, car *elle eſt noire.* Dans ma famille, voyez-vous, il n'y a pas eu un ſeul viſage de cette couleur-là ; & je vous avouerai que j'ai été un peu ſurpris de d... amoureux d'elle. Ce n'eſt pas que

mes yeux ne la trouvent r… qu'elle eſt ; mais je ne ſais n… mettre de l'épouſer. Au fonds… Dieu ait voulu diſtinguer ces êtres… pece humaine : car vous ſentez que… voulu les faire ſemblables à nous, il le… roit donné notre couleur. Les formes de l'h… me s'y trouvent, j'en conviens : mais la couleur n'y eſt pas. Or vous ſavez que pour exprimer qu'une choſe eſt contraire à l'autre, on dit qu'il y a la différence du blanc au noir. Toutes ces réflexions, ajouta-t-il, me jettent dans une perplexité qui m'afflige : car en vérité, j'aime cette jeune perſonne de tout mon cœur.

L'inquiétude de ce pauvre jeune homme me toucha réellement. Cependant je ne pus prendre ſur moi de lui donner un conſeil. J'aurois voulu le décider en faveur de ſon amour : mais j'avoue que je n'eus pas le courage de lui conſeiller de confondre les couleurs.

A peine m'avoit-il quitté, que ſa maîtreſſe entra chez moi. Je fus moins ſurpris de ſa viſite, que de la confidence qu'elle venoit me faire. Elle me dit qu'elle avoit eu le malheur de prendre de l'amour ; & qu'elle venoit là-deſſus conſulter mon amitié. Je voudrois bien, me dit-elle, épouſer mon amant ; mais je n'oſe pas. Pourquoi donc, lui dis-je, eſt-il trop vieux ? pauvre ? eſtropié ? libertin ? Non, reprit-elle ; *il eſt blanc.* Ce reproche me ſurprit bien un peu ; mais je ne voulus rien témoigner. Pardon, reprit elle, ſi je parle de cel…

& ses figures, & d..nc aussi. Tenez, moi, je ses couleurs. (..p d'esprit : mais malgré cela L'auteur, .. je pense que si la nature, en nous ve.. blancs, avoit voulu en faire tout- & le.. des hommes, il ne lui en auroit pas coûté davantage d'y mettre la derniere main, d'y donner ce fini, c'est-à-dire, la couleur noire. Sans cela, c'est comme une toile tendue, qui attend que le peintre la colore. Vous sentez cela vous-même, Monsieur; ainsi conseillez-moi. Je crains, en cédant à l'amour, de contrarier la nature. Pourriez-vous me décider là-dessus?

Cette seconde confidence ne fit que redoubler mon embarras; & loin de décider la question, j'avouai mon incompétence. Je desirerois que quelque moraliste voulût bien me suppléer auprès de ces bonnes gens qui vraiment me font pitié, & nous apprendre au moins lequel des deux est plus fondé à rayer l'autre de l'espece humaine.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE BON-HOMME.



re et ay veu
honnou-

NOTICE abrégée d'un Mſ. françois *de la bibliotheque du roi, autrefois N°. 445, aujourd'hui 8351, intitulé :* Tournois de la Gruthuſe. *Grand in-fol. mar. rouge ; par M. VANPRAET* fils. *Adreſſée aux rédacteurs de l'*Eſprit des journaux.

CE manuſcrit eſt écrit ſur vélin en anciennes lettres de formes & à longues lignes. Il a des capitales peintes en or, & il eſt enrichi de miniatures d'une beauté parfaite. Elles ſont de pluſieurs grandeurs ; les plus petites ont environ 10 pouces & demi de hauteur ſur autant de largeur. Les plus grandes en portent 13 & demi de hauteur ſur 20 & demi de largeur. Il commence au fol. colé 1. & finit au verſo lxxiiij.

Ce Mſ. eſt ſans date, mais il paroît avoir été exécuté à Bruges vers l'an 1489 : les noms de l'écrivain & du peintre ne s'y trouvent pas. Wlſon de la Colombiere ſe trompe, lorſqu'il dit que ſes miniatures ſont de la main même de *René* d'Anjou, roi de Sicile. (1) Quelque talent pour la peinture qu'ait eu ce prince, on peut aſſurer qu'il ne l'a jamais poſſédé au degré de perfection auquel elles ſont portées.

On peut les attribuer avec plus de certitude à Jean *Hemmelinck*, peintre Flamand, qui floriſſoit à *Bruges* vers 1479, parce qu'on y reconnoît par-tout la touche précieuſe & le caractere diſtinctif de cet artiſte, dont le mérite principal conſiſtoit à bien grouper & diſpoſer ſes ſujets

& ses figures, & dans la dégradation sensible de ses couleurs. (2)

L'auteur de l'ouvrage est *René* d'Anjou, que nous venons de nommer. Il contient les regles & les formes d'un tournois, & particuliérement de celui qui fut *frappé* à *Bruges* le 11 mars 1392, par Jean, seigneur de la *Gruthuse*, contre Wolfart, seigneur de *Ghistele*.

Peu d'auteurs ont parlé de ce *tournois* fameux. Le pere Menestrier (3), André Favin (4), le pere Anselme (5), Wlson de la Colombiere (6), l'ont tous passé sous silence. L'analyste de *Bruges* n'en a fait mention qu'en passant & sans entrer dans aucun détail (7). Labbe (8), Montfaucon (9), & le dernier éditeur de la bibliotheque françoise, de la Croix du Maine (10) ont connu le Mf., mais ils se sont contentés d'en annoncer simplement le titre.

On ignore à quelle occasion ce *tournois* a été publié. On n'en doit peut-être chercher l'origine que dans la passion vive que les seigneurs de la *Gruthuse* eurent de tout tems pour ces sortes de jeux militaires. Cela est si vrai que l'on voit dès l'année 1235, un seigneur de cette maison se rendre à un tournois, que *Florent* IV, comte de Hollande, avoit fait annoncer à Haerlem (11).

Nous sommes peu instruits sur celui de *Bruges*. Tout ce que nous en savons, est que Jean de la *Gruthuse* & Wolfart de Ghistele, parurent au jour indiqué sur le grand marché de cette ville, l'un à la tête de 49 chevaliers, l'autre accompagné de 48.

Ces deux seigneurs descendoient de familles illustres & anciennes des Pays-Bas. Le premier étoit fils de Gingulfe d'Aa, dit de Bruges, & d'Agnes de Mortagne. Etant gouverneur de Bru-

ges en 1436, il contint plus d'une fois les esprits remuants & inquiets des Flamands dont il étoit aimé. Les biens considérables qu'il possédoit le rendirent un des plus puissans du pays. Il laissa ses richesses à un fils qui en a fait le plus bel usage, & dont nous parlerons ailleurs.

Wolfart de *Ghistelle* ne le cédoit pas à son adversaire en noblesse & en puissance. Il se vantoit de descendre de parens riches & fideles à leurs souverains. Leurs services multipliés, leur valurent le gouvernement de la Flandre, & la charge honorable de chambellans héréditaires des comtes de ce pays. Une particularité que l'on remarque dans leur office, c'est qu'ils étoient tenus d'aller servir leur prince *en cotte* & *mantel au col*, qu'ils quittoient dans l'instant même où ils remplissoient les fonctions de leur charge.

Le grand nombre de lances que ces deux champions & les chevaliers Flamands qui combattoient sous eux, rompirent dans le *tournois* de *Bruges* de 1392, & la forme réguliere dans laquelle il fut exécuté, le rendent un des plus remarquables de ce tems. Il a même servi de modele aux princes qui en publierent dans la suite. *René* d'Anjou, comte de Provence, dont le goût décidé pour les fêtes & les tournois est connu, suivit la même marche dans celui qui se fit sous lui à *Tarascon* en 1449. (12)

La passion de ce roi pour ces combats alla si loin, qu'après avoir rassemblé les diverses loix faites pour le *tournois* de *Bruges* & pour les plus fameux d'Allemagne, il les rédigea & en fit un corps complet. C'est cette espece de code qui se trouve dans le manuscrit du roi qui est sous nos yeux. Nous en devons l'exécution à Louis de la *Gruthuse*, fils du célebre champion. C'étoit une sorte de monument que ce seigneur voulut

voulut élever à la mémoire de ſon pere. Il n'épargna ni ſoins ni dépenſes pour rendre ce Mſ. un des plus beaux qui exiſtaſſent alors ; un motif plus puiſſant le porta à y employer d'habiles artiſtes ; ce fut l'idée d'en faire hommage à Charles VIII, roi de France. Nous ne ſaurions fixer l'époque certaine de la préſentation de ce livre. Néanmoins nous conjecturons qu'elle ſe fit en 1489, au *Montilz-lès-Tours* (13). Ce qui nous porte à le croire, c'eſt que nous y voyons de la *Gruthuſe* dans la même année : il y arriva vers les premiers jours de ſeptembre, à la tête de la nobleſſe de Flandre députée par les états pour traiter de la paix, dont les préliminaires avoient été accordés à Francfort peu auparavant. Ce Seigneur & les députés y reçurent un accueil diſtingué : le roi les retint en France près de trois mois, puiſqu'ils ne revinrent à *Bruges*, conduits par l'évêque de Paris, l'abbé de St. Denys, & par un grand nombre de ſeigneurs François, que le 5 décembre de cette année.

On peut ſe former une idée de la maniere dont Charles VIII reçut le livre de la *Gruthuſe*, par l'explication que nous allons donner de la premiere miniature qui orne le Mſ.

Deſcription du manuſcrit.

Il a à la tête une grande miniature de toute beauté. Elle a 12 pouces de hauteur ſur 9 & demi de largeur. Elle repréſente l'intérieur d'un palais. On y voit dans le milieu Charles VIII aſſis ſur ſon trône, recevant des mains de *Louis de la Gruthuſe* ſon livre de Tournois.

Ce jeune roi eſt revêtu d'un manteau bleu parſemé de fleurs de lys. Il tient de la main

droite un long ſceptre d'or, & il porte au col les marques de l'ordre de St. Michel. Son trône eſt bordé de K couronnés. On voit au-deſſus de lui deux anges qui ſupportent les armes de France ſurmontées d'une grande couronne.

Louis de la Gruthuſe, en longue robe noire & décoré du colier de l'ordre de la Toiſon-d'or, eſt à genoux devant le monarque. Il lui préſente ſon livre couvert de veiours noir avec des fermoirs d'or. Il eſt tête-nue, tandis que treize Seigneurs qui ſont derriere lui, ont la tête couverte; ils paroiſſent être les députés des états de Flandre avec leſquels de la *Gruthuſe* s'étoit rendu auprès du roi. Quelques-uns ont leurs bonnets chargés de plumes, d'autres des marques diſtinguées.

De l'autre côté du trône & à droite du roi, ſont ſes courtiſans & les grands-officiers de ſa maiſon au nombre de neuf. Celui qui eſt le plus ſur le devant porte en écharpe une groſſe chaîne d'or & tient un oiſeau ſur le poing gauche. Cet officier eſt probablement Jacques Odard (14) grand-fauconnier de France ſous Charles VIII.

Au bas de la miniature on lit les vers ſuivans.

» Pour exemple aulx nobles & gens d'armes,
» Qui appettent les faitz d'armes hanter,
» Le ſire de Gruuthuuſe duyt es armes
» Volut au roi ce livre préſenter.

Ce tableau eſt gravé. Le P. Montfaucon l'a inſéré dans ſes *Monumens de la monarchie françoiſe*, (tom. IV, pl. IV), ſous le regne de Charles VIII. La gravure n'en eſt pas fidelle; elle differe en beaucoup d'endroits de l'original, parce qu'elle n'a été faite que d'après une co-

pie qui appartenoit autrefois à M. de Gaignieres. (15)

M. de Fontette a fait entrer la même eſtampe dans le précieux recueil de figures, dont il a formé une hiſtoire de France ſuivie; il l'a placée dans le porte-feuille coté 8 de cette collection, ſous la date de 1494. Ce qu'il n'eût pas fait, s'il eût ſu l'époque de la préſentation de notre Mſ. & l'année de la mort de Louis de *la Gruthuſe*, arrivée en 1492.

Le verſo du feuillet ij, & le recto du feuillet iij, nous offrent les ſires de la *Gruthuſe* & de *Ghiſtelle* à cheval, armés de pied en cap, & s'élançant l'un ſur l'autre l'épée à la main.

Leurs chevaux, dont le caparaçon eſt armoirié, ſont richement enharnachés.

On voit aux fol. iij verſo & iv recto, deux hérauts d'armes à cheval, publiant le tournois dans l'arêne. Leurs habits ſont chargés des armes de leur maître. Ils ſont accompagnés de deux pourſuivans d'armes à cheval qui annoncent pareillement au ſon de la trompette la fête qu'on va célébrer.

Les feuillets iv verſo & v recto portent cette inſcription.

» Ce ſont ceulx qui ont tournoie ſoubz le
» ſeign̄r de la Gruthuſe. «

On trouve les armes de ces chevaliers, ſupérieurement blazonnées, au nombre de 49. Elles ſont toutes ſurmontées d'un caſque, & on lit dans des *bandes* qui les entourent, les noms ſuivans, que nous nous faiſons un plaiſir de rapporter, perſuadés que pluſieurs familles flamandes aimeront à y reconnoître leurs ancêtres.

De Baſtaert Paris.	*Jan van Brandeghem.*
Wouter van Weldene.	*Jan van Rokeghem.*

(*) *Mer Robrecht van Lewerghem.*
H. van Berghen.
Wouter van Ranst.
Raffe van Godegont.
Willem van Herfele.
Mer Heinric van Berghen.
Mer Ralle van Renty.
Robrecht de Rouc.
Jan Gherolf.
Hector van der Gracht Bastaert.
Arnoud van Zweueghem.
Ghidolf vanden Gruthuse.
De Heere van Steenhuse.
Jan vanden Gruthuse.
Jan vander Haghe.
Philips vander Couderbuerch.
Wouter van Winghene.
Mer Heinric Eraenhals.
Louis vander Berghe.
Lieuen van Steelant.
Ywein van Straten.
Jan van Bochout.
Louis van Moerkerke.
Mer jan van Dudsele.
Guyot van Caumont.
Joris Haste.
Jacob Breidel.
Baltazar Langheraed Zone.
Eueraet Rinvisch.
Lodewyc van Aertrike.
Philips van Aertrike.
De Bastaert uten Zwane.
De Bastaert uten Zwane.
Galoys van Massin eyn Bastaert.
Reynier van Herfele.
Jan de Caerlier..
Achaerd van Dorneke.
Jan de Crombeke.
Jacob de Crombeke.
Willem de Crombeke.
Jan van Temseke.
Ruuscaert Bonni Bastaert.
Lodewyc Metteneye.
Jacob Broolor.
Pieter Metteneye.

---

[*] *Mer*, qualification qui ne se donne qu'aux grands seigneurs. Ce mot vient par *contraction* de *Mynheer*, *Monsieur*.

On obſerve le même ordre & le même arrangement dans les feuillets ſuivans. On y lit en tête :

» Ce ſont ceulx qui ont tournoie ſoubz le ſei-
» gneur de Ghiſtele.

Il n'y en a que 48 ; ſavoir :

Mer Willem van Halewyn.
Mer Percheval van Halewyn.
Mer Olivier van Halewyn.
Mer Willem vanden Neuele.
Mer Jan Blankart.
Mer Jan van Lembeke.
Daniël van Halewyn.
Wulfart van Ghiſtele.
Oſtelet van den Caſteele.
Jan van Regaerſuliete.
Jan Scoue Janſ.
Jan van Varſenare.
Triſtram van Meſſeem.
Victor van Jabeke.
Jan vander Beerſt.
Boudin de Maerſcalt.
Hoſtin Faucket van Dorneke.
Pauwels de le Baſſecort.
Mer Jooris Braderic.
Jacob van Aertrike.
Jooris van Ryſſele.
Jan van der Beurſe.
Jacob Vlamyng.
Pieter vander Stoue.
Godſcalc Perkelmoes.
Zegher van den Walle.
Gillis vander Breughe.
Jooris de Maetſenare.
Rauin van Ryſele.
Jacob van Melant.
Lubrecht Scotelare.
Everaed Goederic.
Philips de Bul.
Gillis van Ryſele.
Jacob van Derleke.
Michiel van Aſſenede.
Michiel van der Leke.
Franſe Slingher.
Mer Jan Belle.
Mer Claes Belle.
Mer Cornelis van de Heechoute.
Franſe van Dixmude.

Roelant van Louendeghem.
Willem van Rauefcoot.
Simoen van den Hole.
Jan van den Hole.
Lieuen Scotelare.
Gillis Braderic.

Le fol. vij verso porte ce qui fuit.

» En l'an de notre feigneur mil trois cens quatre » vingt & douze le onzieme iour du mois de » mars. fut fait ung tournoy en la ville de Bru- » ges par tres hault & püiffant feigneur mon- » feigneur de la Gruthufe appellant d'une part » & tres hault & puiffant feigneur, monfei- » gneur de Ghiftelle défendant d'autre part, » Lefquels tournoyeurs ont eu en fuivant l'or- » dre & maniere des tournoys acouftumez, » Cydefloubz mis leurs armes timbres & leurs » noms tant feullement comme len pourra veoir. » pour ce que toutes les ordonnances apparte- » nans a ung tournoy font cy dedens pour- » traictes & figurees, pourquoi ie me tais quant » a prefent den plus parler.

Après ce feuillet commence l'ouvrage de *René ;* nous nous difpenfons d'en donner des extraits, parce qu'on peut le lire en entier dans le *Théatre d'honneur de la Colombiere*, (tom. I. pag. 49.) où fe trouvent auffi les miniatures, à l'exception de celles que nous venons de décrire, gravées en petit & en deux grandes planches.

Cet auteur qui a eu en main le Mf. du roi, a paffé fous filence le *tournois de la Gruthufe.* Ce qui eft d'autant plus furprenant qu'il donne la relation des tournois remarquables, & furtout de ceux dont il nous refte des Mfs.

L'artifte qu'il a employé à la gravure des miniatures n'a pas eu tout le foin que l'on doit, d'un fi beau Mf. il l'a gâté dans plus d'un en-

droit ; de ſorte que ſon éclat & la fraîcheur ſont en grande partie ternis.

Nous terminerions cette notice par un mot ſur l'illuſtre Louis de Bruges, ſeigneur de la Gruthuſe, prince de Steenhuſe & comte de Wincheſter, ſi nous ne nous propoſions pas d'en parler amplement, lorſque nous publierons la notice d'un bon nombre de Mſs. de ſa précieuſe bibliotheque (16), dans ſon tems la plus conſidérable du pays, ſi l'on en excepte celle des ducs de Bourgogne. (17)

Nous ferons voir que ce ſeigneur a plus d'un titre pour paſſer à la poſtérité; non-ſeulement il aimoit les lettres, mais il les protégeoit & donnoit ſon amitié à ceux qui en faiſoient leurs délices; témoin *Colard Manſion*, traducteur de pluſieurs ouvrages; & quoi qu'en diſe M. l'abbé G*** (18), premier imprimeur de *Bruges*, dont il tint un des enfans au baptême, & à qui il accorda les plus grandes faveurs.

NOTES.

[1] Wlſon de la Colombiere, pag. 5 de ſa préface, du *vrai Théatre d'honneur & de chevalerie*. Paris, 1648, 2 vol. *in-folio*. Le même auteur aſſure plus loin (pag. 49), avec auſſi peu de fondement, que l'écrivain de ce manuſcrit, eſt le même *René d'Anjou*.

[2] Jean Hemmelinck naquit à *Damme*, petite ville à peu de diſtance de *Bruges*. Ses débauches l'ayant accablé de maladies & réduit à la derniere miſere, il alla chercher un aſyle dans l'hôpital de St. Jean de Bruges, où il ſe rétablit. Pendant ſa convaleſcence, il y peignit quelques tableaux d'un bon goût, qui le firent connoître des grands. Son talent le tira en peu de tems de l'indigence dans laquelle il ſe trouvoit. Il ſe fixa à Bruges. Il y vivoit encore en 1479, puiſqu'on a de ſes ouvrages datés de cette année. On ne ſait rien de

ſa ſépulture. M. Deſcamps a décrit ſes tableaux qui nous reſtent dans les *Vies des peintres Flamands*, Tom. I. pag. 12, ainſi que dans ſon *Voyage pittoreſque de Flandre*, pag. 299.

Jean Hemmelinck a été inconnu à Felibien, *Entretiens ſur les vies des peintres.* Paris, 1685, 3 vol. *in-4to.* & à M. d'Argenville, *Abrégé de la vie des peintres*, Tom. 3, *in-8vo.*

[3] Le P. Meneſtrier, *Traité des Tournois.* Paris, 1694, *in-8vo.*

[4] André Favin, *Théatre d'honneur.* Paris, 1620, *in-4to.*

[5] Le P. Anſelme, le *Palais d'honneur.* Paris, 1668. *In-4to.*

[6] Wlſon de la Colombiere, ci-deſſus note [1] pag. 49.

[7] Voyez les *Annales de Bruges ;* par Ch. Caſtis, en flamand, 2e. édit. Bruges. J. Vanpraet, 1760, *in*-12. Tom. 2, pag. 471.

[8] Voyez Labbe, *Bibliotheca nova M. SS. In-4to.* pag. 276.

[9] Voyez Montfaucon, *Bibliotheca Bibliothec. M. SS.* Tom. 2, pag. 796.

[10] Voyez M. Rigoley de Juvigny, ſa *nouvelle édit.* de la Croix du Maine. Tom. 2. pag. 358.

[11] Voyez Fr. Chriſt. Butkens, *Annales genealog. de la maiſon de Linden.* Anvers, 1626. *In-folio.* pag. 12, des preuves. On y apprend que le Tournois publié à La Haye, en 1235, par Florent IV, eut lieu à Harlem en février de la même année. Le nombre des combattans qui y arriverent de toutes parts, ſe montoit à 70. Le ſeigneur de la Gruthuſe y eſt déſigné de cette maniere, *die heer van Grithuyſen.*

Il n'eſt pas hors de propos de relever ici une erreur conſidérable, commiſe par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates.* Ils ont placé la mort de Florent IV, comte de Hollande, ſous l'année *1234*, tandis qu'il ne mourut qu'en *1235*. Les continuateurs de Moreri, ne ſont pas tombés dans la même faute. Voyez leur *Dictionn. hiſtoriq.* Tom. 5, Ire. part. pag. 196, & Tom. 6, Ire. part. pag. 41 de l'édit. de 1759.

[12] Le Tournois de Terraſcon a été décrit en vers par Louis de Beauveau, ſénéchal d'Anjou & de Provence. Il s'en trouve de beaux Mſs. Voyez N°. 4369, Mſ. de Colbert.

[13] *Montil* eſt un bourg dans le Blaiſois. Les rois de France y avoient un château très-fort, qui eſt ruiné. Le traité de paix conclu en 1489, entre Charles VIII & Maximilien d'Autriche, y fut ſigné le 1 du mois d'octobre.

[14] Jacques Odart, ſeigneur de Curſay, étoit chevalier, conſeiller & chambellan du roi, il fut fait 25e. grand-pannetier & 21e. grand-fauconnier de France, par Charles VIII. Il vivoit encore en 1491. [le P. Anſelme. *Hiſt. général. & chron. de France.* Tom. 8, pag. 671 & 754.]

Jacques Odart a été omis par du Tillet, dans le *Recueil des rois de France*, pag. 420, édit. de Paris, 1618. *In-4to.*

[15] La copie du *Tournois de la Gruthuſe*, dont M. de Gaignieres étoit poſſeſſeur, appartient aujourd'hui au roi. C'eſt le N°. 8151 bis.) elle eſt ſur velin, mais très-inférieure à l'original.

La bibliotheque du roi a une autre copie ſur papier du même Tournois (N°. 8351 ter.) Elle approche pour ſa beauté de l'original. Elle eſt en lettres rondes. Ses miniatures ſont excellentes. Celle qui exprime dans l'original, la *Préſentation* du livre ne s'y trouve pas.

Le N°. ſuivant, 8352, offre un 3e. exemplaire, mais d'autant moins remarquable, qu'il ne contient que le *Traité de René.*

Sanders, dans ſon *Bibl. Mſ. Belgica*, pars Ia. pag. 274, en cite un 4e. qu'il annonce ainſi : *les jouſtes des ſeigneurs de la Gruithuſe & de la Ghiſtelle.*

[16] Après la mort de *Louis de la Gruthuſe*, Louis XII acheta la bibliotheque de ce ſeigneur, & la réunit à celle de Blois, que ſon pere avoit formée.

Avant qu'on y incorporât les livres de la Gruthuſe, on jugea à propos d'effacer ſes armes qu'il avoit fait peindre ſur le premier feuillet de preſque tous ſes Mſs. & on y ſubſtitua celles du roi. Malgré la ſuppreſſion de cette marque diſtinctive, nous avons eu le bonheur de reconnoître au moins 104 volumes de cette précieuſe bibliotheque. Ce qui nous a aidé à les diſtinguer des autres, ce ſont : 1°. ces mêmes armes, qui, quoique effacées, paroiſſent dans quelques Mſs. au verſo du feuillet ſur lequel elles ont été peintes. 2°. Sa deviſe, *plus eſt en vous*, en flamand, *meer is in u.* qu'on trouve dans le cadre de pluſieurs miniatures. 3°. Des mortiers ſur leur affut, placés à côté de ſes armes, & qui leur ſervent comme de ſupport.

On voit aussi à la tête de chaque volume sur quelle tablette il étoit placé dans la bibliotheque de Blois, & dans l'inventaire original de ces livres dressé en 1544, par ordre de François I. lorsqu'il les fit transporter à Fontainebleau : leur reliure primitive, la plupart en velours de différentes couleurs.

[17] La bibliotheque des ducs de Bourgogne a été long-tems une des plus belles qu'il y eût en Europe. Voici comment *David Aubert*, écrivain d'*Hesdin*, en 1463, en parle dans le prologue d'un Mf. du roi, N°. 6766, contenant les *Chroniques de Naples. In-fol.*

» A cestui present volume este grosse & ordonne » pour le mettre en sa librairie [de Philippe duc de » Bourgogne] ou autrement & non obstant que ce » soit le prince surtout autres garny de la plus riche » & noble librairie du monde, si est il moult enclin » & desirant de chascun iour laccroistre comme il fait, » pourquoy il a journellement & en diuerses contrées » grans clercs & orateurs translateurs & escripuains a » ses propres gaiges occupez à ce, &c. «

Cette bibliotheque a été fort délabrée par les troubles des Pays-Bas, & particuliérement par l'incendie de la cour, du 4 février 1731. On y comptoit près de 800 volumes Mss. lorsque, après la mort de *Philippe* Borlut, Albert & Isabelle en firent faire l'inventaire en 1611, pour la confier à la garde d'Adrien de Ricbeke, conseiller & premier roi d'armes.

[18] M. l'abbé G***, prétend qu'un certain *Jean Briton*, bourgeois de Bruges, est non-seulement le premier imprimeur de cette ville, mais encore l'inventeur de son art. Il rapporte à cette occasion la souscription d'un livre [qui n'a probablement été imprimé que depuis 1480] dans laquelle ce *Jean Briton* s'attribue les honneurs de l'invention d'un art qu'il ne spécifie pas, & que M. l'abbé G***. assure être celui de l'*imprimerie*.

On peut voir dans l'*Esprit des Journaux* [novembre 1779] avec quel succès *M. l'abbé de St. Leger* a combattu ces prétentions de M. l'abbé G***. qui, au lieu de se rendre à la réfutation judicieuse du savant bibliographe, a produit une *replique*, dont le résultat n'a servi qu'à manifester davantage la foiblesse de sa cause.

Dans cette *replique*, M. l'abbé G***. part du principe, *In antiquis enunciativa probant*, & parce qu'un

livre porte que *Jean Briton* l'a imprimé *par un art nouveau*, il regarde comme prouvé que ce *Jean Briton* a réellement imprimé ce livre-là. A ce compte, M. l'abbé G***. prouveroit aussi que certains Mss. copiés sur des imprimés, sont réellement eux-mêmes imprimés, parce que les copistes y ont exactement transcrit les souscriptions des éditions qu'ils avoient sous les yeux. L'auteur du *Suppl.* à l'hist. de l'imprimerie de Prosper Marchand, a cité [pag. 119 à la note] un Ms. de cette espece, qui est une copie de l'édition faite à *Paris* en 1477, de plusieurs ouvrages de Cicéron. Nous en avons vu nous-mêmes un à la bibl. du roi, N°. 6870, *in-folio.* écrit sur velin en ancienne bâtarde, à la fin duquel on lit...... *Imprimé audit lieu de Lion, par honnorable homme maistre Cyber, maistre en l'art de impression.* C'est une copie de l'édition faite à Lyon sans date [vers 1480] du *Propriétaire des choses*, traduit en françois par *Jean Corbillon*, & revue par *Pierre Ferget*, Augustin, vol. *in-folio.* grand format à 2 colonnes, avec signatures & des fig. en bois.

Combien d'autres Mss. de ce genre ne pourroit-on pas citer ? Or par le principe, *In antiquis enunciativa probant*, il seroit démontré, selon M. G***. que ces Mss. sont des *imprimés*, parce que leurs copistes ont disertement *énoncé* qu'ils ont été imprimés; & que ces copistes nomment le *lieu* & l'*imprimeur.* L'absurdité de cette conclusion prouve que l'application faite par M. G***. d'un principe bon en lui-même, est tout-à-fait mauvaise. Aussi doutons-nous qu'aucun littérateur judicieux soit jamais tenté d'adopter son opinion sur le prétendu imprimeur, *Jean Briton.*

Quant au refus que M. G***. se plaint d'avoir essuyé, lorsqu'il a fait demander des éclaircissemens sur certain *regître de Bruges ;* M. G***. connoît depuis long-tems la valeur de cette plainte. On sait assez que le possesseur [& non *le dépositaire*] de ce regître s'est toujours empressé de le communiquer ; il se croit heureux dès qu'il peut contribuer à éclaircir l'origine de l'imprimerie dans les Pays-Bas.

Paris, ce 21 juillet 1780.

SUITE de la vie de l'empereur CHARLES VI ; traduite de l'allemand.

PAR la conquête de la Morée les Turcs violoient la paix de Carlowitz : ainsi l'empereur ne pouvoit se dispenser de se joindre aux Vénitiens contre eux. Il leur opposa Eugene qui leur livra, le 5 août 1716, à Peterwaradin une bataille, dans laquelle ils furent complétement défaits, ayant perdu 30000 hommes, tentes, bagages, munitions, & des richesses incroyables, & le grand-visir Ali, favori du sultan Achmet III, y ayant reçu deux coups mortels de mousquet. La victoire de Peterwaradin fut suivie de la conquête du Temeswar. Les Turcs battus par-tout où ils firent de la résistance, repasserent la Save, abandonnant Gradissa, Turkischrod, la plus grande partie de la Bosnie & de la Valachie, ce qui est en-déçà de l'Alatha.

Alberoni, cherchant à tirer parti de la guerre contre les Turcs, pour entreprendre contre l'empereur en Italie, envoya néanmoins aux Vénitiens une flotte commandée par le marquis Mary. Il avoit dessein par-là ou d'engager le pape, qui sollicitoit du secours en faveur des Vénitiens, à ne plus différer de lui accorder le cardinalat, ou sous prétexte de la guerre contre les Turcs, d'entretenir une flotte nombreuse avec laquelle il feroit tombé inopinément sur l'Italie. En même-tems qu'il sembloit armer contre les Turcs, il négocioit secrétement avec le divan qu'il excitoit à poursuivre la guerre contre l'empereur, qui conclut avec l'Angleterre au mois

de mai 1716 une alliance offensive & défensive, à laquelle les duchés de Breme & de Verden, que le Roi George avoit achetés du Danemarck, donna l'occasion. Cette acquisition est la cause persévérante de l'inimitié entre l'Angleterre & la Suede, sur qui le Danemarck les avoit conquis. L'Angleterre se joignit aux ennemis du roi de Suede, parce que Charles XII même, au milieu de ses disgraces, avoit travaillé à rétablir le prétendant sur le trône de ses peres. L'alliance convenoit au roi d'Angleterre qui avoit besoin de l'empereur pour recevoir l'investiture des deux duchés; & elle étoit également avantageuse à l'empereur, qui, n'ayant point de marine, ne pouvoit être défendu que par celle des Anglois contre les entreprises des Espagnols sur l'Italie.

La guerre que le Danemarck, la Pologne, la Prusse & la Russie faisoient à Charles XII, attira alors l'attention de l'empereur. Jusques-là il n'y avoit point pris de part; mais quand il vit que l'Allemagne n'étoit plus respectée des puissances belligérantes, que les Russes avoient osé mettre à contribution Lubec & Hambourg, villes impériales, & que l'équilibre du nord pouvoit être détruit par la supériorité des ennemis de Charles XII, il crut son interposition nécessaire, & il proposa Brunswic pour y traiter de la paix. Charles XII ne voulut jamais agréer cette ville, à cause qu'elle appartenoit à l'électeur de Hanovre qu'il haïssoit, ni la médiation de l'empereur. Son obstination qui l'avoit déja privé de ses états d'Allemagne, & l'avoit empêché d'écouter des propositions de paix supportables, ne put être surmontée. Il ne vouloit jamais céder, mais vaincre ou mourir.

La mort du fils unique de l'empereur à l'âge de huit mois seulement, consterna la maison d'Au-

triche, en la laissant sans rejetton mâle. Eugene, par la continuation de ses victoires sur les Turcs, fit diversion à la douleur générale. En 1717 il poursuivit la guerre contre eux avec une nouvelle ardeur, vint camper devant Belgrade entre la Save & le Danube, & assiégea cette forte ville où il y avoit 30000 hommes de garnison. La tranchée fut ouverte le 18 de juillet (*) non sans beaucoup de perte; la dyssenterie épidémique emporta aussi une partie de l'armée impériale, ensorte que de cent mille hommes qui étoient entrés en campagne, elle étoit réduite à 60000, dont vingt mille faisoient le siege & le reste le couvroit. Presque la moitié de la cavalerie étoit démontée, la contagion s'étant mise parmi les chevaux.

Cependant l'armée des Turcs, d'environ deux cens mille hommes, vint au secours des assiégés: elle campa & se retrancha à la vue des Impériaux, en les enveloppant par sa multitude. Jamais Eugene n'avoit été dans une position plus critique, les Turcs approchoient de plus en plus de ses lignes à la faveur des tranchées & des boyaux, & le 15 août ils n'en étoient plus qu'à la portée du fusil. Les amis d'Eugene étoient dans la perplexité, & ses ennemis s'applaudissoient.

Pour ne pas laisser aux Infideles le tems de l'accabler par le nombre, il prit le parti hasardeux de les prévenir en les attaquant à l'improviste. Profitant des ténebres & d'un brouillard épais, il sortit de ses lignes pendant la nuit du 15 au 16 d'août, & il assaillit leur camp au point du jour en deux endroits différens. Malgré une vi-

(*) *Barre*, dit le 26; *La Lande*, le 12. N. D. R.

goureuse résistance il s'empara de leur principale batterie qu'il tourna contre eux. Les Spahis & les Tartares se defendirent courageusement; mais ils furent obligés de céder à la valeur des Allemands. Sur les onze heures du matin, après cinq heures de combat, la victoire étoit décidée & la fuite des Turcs générale. Dans cette journée mémorable, avec 40000 hommes qui manquoient de tout, Eugene en battit 200000 a qui rien ne manquoit, dont il tua ou blessa 50000, c'est-à-dire, plus qu'il n'en avoit dans son armée. Il fit un butin immense, consistant en 131 canons, 600 tonneaux de poudre, tout le camp avec la caisse militaire & des provisions de toute espece. Le prince de la Tour & Taxis, & le général Dalberg, furent tués du côté des Impériaux, qui n'eurent qu'environ 2000 morts sur la place.

Le lendemain de la bataille, la garnison de Belgrade qui n'espéroit plus de secours, ayant demandé à capituler, Eugene lui permit d'en sortir avec les honneurs de la guerre. Il y trouva 535 canons de métal & une quantité prodigieuse de munitions de guerre. En même-tems qu'il fit réparer les ouvrages de Belgrade que le canon avoit endommagés, il prit plusieurs autres places, dont Orsova & Media furent les plus considérables. Cette campagne porta à son comble la gloire du prince Eugene, qui néanmoins n'eût peut-être pas échappé à la censure d'un conseil de guerre, sous prétexte qu'il avoit témérairement exposé à périr sans ressource toutes les forces de l'Empire, si l'empereur n'eût pris hautement sa défense.

La Hollande & l'Angleterre offrirent leur médiation pour le rétablissement de la paix, & peut-être le grand-seigneur, adouci & intimidé par ses

défaites, en eût-il accepté les conditions, si Alberoni, premier ministre d'Espagne, n'eût ranimé le courage des Turcs, en leur promettant de faire en leur faveur une puissante diversion en Italie. On se préparoit donc à commencer une nouvelle campagne, quand Achmet III se soumit enfin à laisser à l'empereur la ville de Belgrade avec ses dépendances & tout le bannat de Temeswar. A l'égard des Vénitiens, ils furent punis de la foiblesse de leur état militaire par la perte de la Morée qu'il leur fallut abandonner à la sublime Porte. Les Turcs conclurent en même tems que la paix un traité de commerce avantageux pour l'Autriche. Ce fut au milieu de ces glorieux succès que l'archiduchesse Marie-Thérese, aujourd'hui regnante, naquit le 13 mai 1717.

Au moment que l'empereur étendoit ses états par la paix avec les Turcs, il étoit engagé dans une nouvelle guerre avec l'Espagne. Alberoni, puissamment établi dans la faveur de la reine Elisabeth de Parme, dame impérieuse, qui gouvernoit absolument le roi son époux, la flattoit continuellement de l'idée de faire des conquêtes en Italie pour ses enfans, & lui ayant fait agréer ses projets, il prépara à Barcelone une forte escadre qu'il remplit de huit mille hommes de troupes de terre, & de toute sorte de munitions de guerre, en apparence contre les Turcs, en effet contre l'empereur, qui en pénétra la destination & s'en plaignit en France & en Angleterre. Tandis qu'Alberoni traçoit les plans de son débarquement en Sardaigne, il soutenoit toujours qu'il ne menaçoit que les Turcs. Quand le pape gronda, Alberoni s'excusa, en alléguant qu'il n'avoit pas assisté au conseil d'Espagne, où la guerre d'Italie avoit été résolue, & que c'étoit uniquement du mar-

quis de S. Philippe que le roi avoit pris l'avis. Il attendoit le chapeau de cardinal : auſſi tôt qu'il l'eut reçu, l'eſcadre eſpagnole vogua vers la Sardaigne.

Le duc d'Orléans s'étoit fait nommer régent du royaume de France, par le parlement, pendant la minorité de l'arriere petit-fils de Louis XIV dont le teſtament la déferoit au duc du Maine. Le régent haïſſoit perſonnellement le roi d'Eſpagne, depuis qu'il en avoit été accuſé de tendre au trône d'Eſpagne, & il ſe lia avec l'Angleterre contre l'Eſpagne. Au lieu d'être effrayé de cette union, Alberoni n'en ſuivit que plus ardemment ſes idées. Il perſuada à ſon maître, que la régence de France lui appartenoit, ſuivant le droit de la naiſſance, en vertu duquel le duc d'Orléans l'avoit réclamée. Le duc d'Orléans n'étoit pas facile à dépoſſéder : Alberoni l'eſſaya néanmoins en faiſant tramer contre lui une conſpiration par le prince de Cellamare, ambaſſadeur d'Eſpagne à Paris, qui y engagea pluſieurs ſeigneurs de Bretagne, à qui il en coûta la vie, après qu'elle fut découverte.

Travaillant toujours à une alliance avec les Turcs, il employa des théologiens & des publiciſtes pour y préparer les eſprits ſcrupuleux, en ſoutenant qu'il étoit auſſi permis de s'allier avec les Turcs qu'avec les Hérétiques : & ſans la victoire de Belgrade, il eſt vraiſemblable que l'alliance eût été conclue. Il avoit fait venir de Paris à Madrid, le prince Ragotzki, qui s'étoit ſignalé au commencement du ſiecle dans le ſoulevement des Hongrois, & il l'avoit envoyé à Conſtantinople pour y concerter les moyens d'exciter de nouveaux troubles en Hongrie, & de rallumer la guerre civile dans les états de

l'empereur. Ce n'étoit point encore assez pour Alberoni, il se tourna encore vers le Czar Pierre I, à qui il promit de grands avantages de commerce, s'il vouloit faire la guerre à l'empereur, dont il représentoit la puissance comme formidable. Les affaires de Meklenbourg en auroient facilement fourni le prétexte, & il paroissoit être écouté favorablement, quand le prince Alexis, fils du Czar, ayant quitté les états de son pere, & s'étant réfugié à Naples, y fut arrêté à la requisition du Czar par ordre de l'empereur, & renvoyé à son pere en Russie. Ce procédé toucha si fort le Czar qu'il ne fut plus disposé à interrompre la paix & l'amitié avec l'empereur. Alberoni essaya encore de placer le prétendant sur le trône d'Angleterre; tandis que Pierre I & Charles XII, reconciliés, eussent attaqué le Danemarck : mais les vents & la mort de Charles XII firent aussi évanouir ce dessein. Il réussit mieux en Italie.

De tous les articles des traités d'Utrecht, il n'y en avoit point de plus désagréable à l'empereur, que celui qui donnoit la Sicile au duc de Savoie. Cette isle en des mains étrangeres, mettoit continuellement Naples en danger à cause de son voisinage ; le duc de Savoie en tiroit peu d'avantage, elle lui produisoit une infinité de brouilleries avec le pape, qui lança des bulles foudroyantes, quand le duc, suivant le droit, prétendu par les rois de Sicile, exerçoit sa jurisdiction sur les ecclésiastiques.

Au milieu du chaos de tant d'intrigues compliquées, Alberoni avoit fait attaquer la Sardaigne le 22 d'août 1717. Le marquis de Rubi, qui en étoit gouverneur pour l'empereur, fut forcé d'en abandonner toutes les places les unes après les autres. Cagliari, Alghero, Castello

Aragonese furent soumis en peu de semaines. Le marquis de Leide, général Espagnol, recevoit en abondance de Barcelone tout ce qui lui étoit nécessaire ; tandis que les troupes impériales, quoiqu'en petit nombre, enduroient une disette universelle. En deux mois il eut conquis toute l'isle.

L'audace de l'entreprise & sa prompte exécution firent beaucoup de bruit. L'Espagne repandit un manifeste plein de raisons, dont aucune cour ne manque, quand elle a résolu de faire la guerre à une autre. Le pape craignant pour le repos de l'Italie, confia son chagrin & son mécontentement d'Alberoni à la cour de Madrid, mais le pape étoit un prince sans puissance & haï d'Alberoni, parce qu'il ne lui avoit pas accordé la pourpre de bonne grace. Les représentations du roi d'Angleterre, du régent de France, & de la république de Hollande, étoient d'un plus grand poids, & accompagnées de menaces ; mais elles n'eurent pas plus d'effet. On reprochoit au roi Catholique, qui, suivant les loix fondamentales d'Espagne, doit faire une guerre continuelle aux Turcs, sa conduite odieuse d'attaquer l'empereur en Italie, tandis qu'il étoit occupé en Hongrie à repousser l'invasion des ennemis du nom chrétien. Au vrai, bien loin que le roi Catholique fût le moteur des troubles en Europe, il étoit tombé dans une mélancolie inactive, qui faisoit juger que les forces de son corps & de son esprit s'étoient affaissées. Il ne voyoit rien que par les yeux d'Alberoni, & n'agissoit que par lui. L'empereur étoit allié avec l'Angleterre, l'Angleterre avec la France, la Hollande avec l'Angleterre : cette union qui se cimenta dans la suite, & forma la quadruple alliance, n'épouvantoit pas Alberoni ; son ca-

ractere hardi étoit inacceſſible à la crainte.

L'abbé Dubois, favori du régent de France, & Stanhope, miniſtre d'Angleterre, étant convenus enſemble des conditions du rétabliſſement de la paix entre l'empereur & le roi, ils réſolurent de contraindre par la force des armes, quiconque n'y ſouſcriroit pas. Alberoni n'héſita pas de les rejetter. Selon ces conditions, le roi d'Eſpagne devoit reſtituer la Sardaigne, & l'empereur renoncer pour lui & ſa poſtérité, à toutes ſes prétentions à la monarchie d'Eſpagne. Charles VI, qui s'étoit défendu de cette renonciation pendant huit ans, y conſentit enfin le 16 de ſeptembre 1718, pour donner la paix à l'Europe, s'il étoit poſſible. La Sicile, qui lui convenoit mieux que la Sardaigne, lui étoit accordée en échange contre le gré du duc de Savoie, nouveau roi de Sicile, qui ſeroit obligé de ſe contenter dans la ſuite du nom de roi de Sardaigne, & de la poſſeſſion de cette iſle. Les duchés de Toſcane, de Parme, & de Plaiſance, étoient déclarés fiefs mâles de l'Empire à perpétuité, & l'empereur permettoit que le fils aîné du ſecond mariage du roi d'Eſpagne, ſuccédât à ces états, ſans préjudice des princes qui y regnoient.

En adoptant cet arrangement, l'empereur s'aſſuroit du ſoutien de la France, de l'Angleterre, & même de la Hollande, qui n'accéda au traité de la quadruple alliance, que la derniere, retardée par l'intérêt de ſon commerce avec l'Eſpagne, plutôt que pour ſe ménager l'honneur de la médiation. Alberoni n'eût pas dû réſiſter à quatre puiſſances, qui, d'un commun accord, lui faiſoient des propoſitions raiſonnables. Peut-être eût-il obtenu la reſtitution de Gibraltar; & il n'auroit pas ſacrifié vainement le ſang & l'or

d'Eſpagne : mais la conquête rapide de la Sardaigne, ne fit que l'exciter à d'autres entrepriſes. Au mois de juillet 1718, il attaqua inopinément la Sicile avec 30000 hommes & une nombreuſe flotte. En 13 jours, l'armée eſpagnole, commandée par le marquis de Leide, ſe rendit maîtreſſe de Palerme, la capitale. On s'imagina que ce coup étoit concerté avec le duc de Savoie, qui aimoit mieux confier la garde de ce royaume au roi d'Eſpagne, que de le céder à l'empereur, conformément à la quadruple alliance. Sa conduite détruiſit bientôt ce ſoupçon; car il s'adreſſa aux cours de Vienne, de Verſailles & de Londres, pour en obtenir du ſecours, qui ne lui fut promis qu'à condition qu'en ſe joignant à la quadruple alliance, il agréeroit l'échange de la Sardaigne, au lieu de la Sicile.

L'amiral Bing entra dans la Méditerranée avec la flotte angloiſe. Quand il fut parvenu à la hauteur d'Alicante, il envoya un officier à Madrid, annoncer au roi ſon arrivée, & le but de ſa miſſion, qui étoit de lui propoſer un accommodement, & en cas de refus, de protéger la quadruple alliance. Le cardinal Alberoni fit répondre que Bing pouvoit exécuter comme il lui plairoit, les ordres de ſon maître. Bing le prit au mot, joignit au cap Paſſaro la flotte eſpagnole, commandée par le vice-amiral Gaſtagneta, la battit & l'anéantit, s'étant emparé de onze vaiſſeaux, en ayant brûlé trois & coulé un à fond, ſans perdre aucun des ſiens.

Ce funeſte échec ne découragea pas Alberoni, qui ſe crut dédommagé par le ſuccès de ſes armes en Sicile, que le marquis de Leide conquit preſque entiérement. Meſſine s'étoit rendue : mais il trouva au ſiege de Melazzo le terme de

ſa proſpérité. La France & l'Angleterre n'ayant pu vaincre ſon obſtination, s'étoient vu forcées de déclarer la guerre à l'Eſpagne. Le régent de France étoit ſur-tout indigné de la conſpiration formée contre lui par le prince de Cellamare, ſous la direction d'Alberoni. La guerre de Sicile fut plus longue que féconde en événemens. Le comte de Mercy étant venu de Naples en Sicile, avec 15000 hommes de troupes fraîches, & ayant trouvé les Eſpagnols fortement retranchés dans la vallée de Franca-Villa, il réſolut de les forcer. Toujours plus vaillant qu'heureux, Mercy fut encore bleſſé dans ce combat, où il perdit 4000 hommes : perte peu conſidérable à cauſe de la facilité qu'il avoit de les remplacer : au lieu que les Eſpagnols n'ayant plus de flotte, ne pouvoient abſolument réparer le moindre échec. Chaſſés de poſte en poſte, ils laiſſerent prendre Taormina, & reprendre Meſſine le 19 d'octobre, & il ne leur reſta bientôt plus de place importante que Palerme. Huit mille hommes amenés de Naples par le comte de Bonneval, contribuerent beaucoup à ces ſuccès. Ce fameux aventurier ayant, par un caprice orgueilleux, quitté le ſervice de la France, s'étoit attaché à celui de l'empereur. Lié avec le duc d'Orléans, avec qui il avoit été élevé, & qui conſervoit toujours pour lui de l'inclination, il en profita dans la conjoncture, pour faciliter le triomphe des armes impériales en Sicile. Il députa à Verſailles le comte de la Tour, pour ſolliciter les munitions de guerre dont on avoit beſoin. Le duc régent accorda tout ce qu'il deſiroit, & avança trois mois de ſubſide. Bonneval fut richement récompenſé de ce bon office par l'empereur ; mais dans la ſuite, ayant eu des difficultés à Bruxelles avec le marquis de S. Prieſt,

qui y commandoit, il fut disgracié & perdit ses emplois militaires. La vengeance le porta à se retirer à Constantinople, & à se faire circoncire pour servir les Turcs contre l'empereur dans la guerre, dont il avoit été un des plus ardens instigateurs.

Le duc de Berwic qui avoit si fort combattu pour Philippe, qui avoit gagné pour lui la bataille d'Almanza, qui l'avoit affermi sur le trône, & en avoit été comblé de graces & de pensions, le même duc de Berwic prit le commandement de l'armée françoise contre l'Espagne. Son propre fils, le duc de Liria, servoit dans l'armée espagnole, qui ne put empêcher les François de s'emparer de Sautogna, St. Sébastien, Fontarabie, & presque toute la Biscaye. Berwic avançoit dans le cœur du royaume, lorsque le roi d'Espagne, la reine, & le cardinal Alberoni, se rendirent à leur armée, pour tâcher d'arrêter les progrès de l'ennemi. Sur ces entrefaites, les Anglois firent une descente en Galice, & pénétrant dans les terres, ils commirent des ravages, qui répandirent l'épouvante dans toute l'Espagne, dont le roi ne s'apperçut qu'alors des suites de la politique d'Alberoni, & des périls auxquels ce ministre l'avoit malheureusement exposé. Il n'étoit pas cependant facile de déterminer ce monarque à le congédier, parce qu'accoutumé à s'en laisser gouverner, il se le croyoit absolument nécessaire. Pour y réussir, le régent de France gagna le pere Daubenton, Jésuite, confesseur du roi d'Espagne, qui promit d'employer tous les ressorts de la religion, pour persuader son pénitent de sacrifier plutôt son ministre que lui-même, & le repos de la chrétienté. D'un autre côté, irrité des mépris d'Alberoni, le duc de Parme envoya

à Madrid le marquis Scoti, qui, ayant obtenu du roi une audience ſecrete, lui démontra que le cardinal ruinoit l'état & ſon maître. En même-tems il lui préſenta les conditions de la paix offerte par la France, dont le premier article portoit qu'elle n'auroit jamais lieu, juſqu'à ce qu'Alberoni eût quitté la cour & le royaume. L'empereur & l'Angleterre firent la même déclaration.

Philippe V ayant flotté long-tems dans un embarras inexprimable, & dans l'incertitude du parti qu'il devoit ſuivre, ſe ſoumit enfin aux remontrances de ſon confeſſeur ; & s'étant retiré de Madrid au Pardo, il laiſſa par écrit l'ordre au cardinal Alberoni, de ſortir de Madrid en huit jours, & du royaume en trois ſemaines. Alberoni voulant imiter Richelieu, demanda la permiſſion de parler au roi, dans l'eſprit duquel il eſpéroit de ſe juſtifier & de ſe rétablir ; mais n'ayant pas les talens de ſon modele, il n'en eut pas auſſi le bonheur. L'audience lui fut refuſée, & il quitta l'Eſpagne ſans retour. Gênes fut ſon premier aſyle. Il erra enſuite en Italie, déguiſé & inconnu ; il ſéjourna même dans les états de l'empereur, qui eut la magnanimité de le ſouffrir ; enfin il devint légat à Bologne, où ne pouvant plus troubler de grands royaumes, il mit tout en combuſtion dans la petite république de S. Marin.

Tel fut le ſort de cet ennemi de l'empereur, dont la diſgrace conduiſit à la paix. L'Eſpagne ne ſoutint plus ſes demandes outrées de la Sicile, de la Sardaigne, de Parme & de Toſcane pour elle, & d'une partie du Milanez pour le duc de Savoie : & adhérant à la quadruple alliance, elle évacua le petit terrein qu'elle retenoit encore en Sicile, & toute la Sardaigne, dont elle

elle s'étoit entiérement emparée. La fucceffion de Parme & de Tofcane fut affurée à Don Carlos, fils aîné du fecond mariage de Philippe V; & la bonne intelligence fut renouée entre la France & l'Efpagne par un double mariage.

L'empereur n'avoit pas feulement les affaires étrangeres à régler, il portoit encore le poids des intérieurs du grand état dont il eft le chef. Le duc de Mecklenbourg, Charles-Léopold, prince d'un efprit inquiet, & d'un cœur dur, eut des altercations avec fon frere, le duc Chriftian Louis, avec le duc de Mecklenbourg-Strelitz, avec la ville de Roftoc, & avec fes états, qui demanderent d'être protégés contre fes cruelles violences. L'équité exigea de l'empereur qu'il donnât commiffion aux princes de Brunfwic & de Wolfenbuttel de faire marcher des troupes dans le Mecklenbourg. Schwerin ayant été forcé par le général Bulow, le duc promit de licentier fes troupes, & d'obéir à l'empereur; mais il fut fi bien mettre dans fes intérêts le Czar Pierre Ier., dont il avoit époufé la niece, que le monarque Ruffe fit favoir hautement que jamais il ne fouffriroit qu'on opprimât fon neveu. Cependant, Pierre Ier. étant mort peu après cette déclaration, le duc, fans appui, abandonna fes états, dont il étoit abhorré.

La mort de Charles XII ayant laiffé vacant le duché de Deux-Ponts, il fut prétendu par l'électeur Palatin & par le duc de Birkenfeld, en faveur duquel l'empereur décida la conteftation en lui en accordant l'inveftiture.

Le prince d'Oftfrife ayant méconnu différens privileges de la ville d'Embden, les habitans, pour les foutenir, reçurent une garnifon pruffienne. Le prince s'adreffa à l'empereur, la ville aux Hollandois; enfin, la Hollande au congrès

de Soiſſons, reconnut l'équité du jugement impérial qui maintenoit la ville dans ſes immunités, en lui preſcrivant l'obéiſſance.

Un grand nombre de difficultés de religion entre les Catholiques & les Proteſtans, inévitables dans un empire qui admet trois différentes eſpeces de religion, fournirent ſouvent l'occaſion à l'empereur de manifeſter ſon humanité & ſa tolérance. Il prévint par ſa ſageſſe les ſoulevemens communs dans les tems précédens, & en particulier les Proteſtans de Hongrie, ſes ſujets, n'eurent aucun ſujet de ſe plaindre.

Quoique le roi d'Eſpagne eût accédé le 26 janvier 1720 à la quadruple alliance, il reſta pluſieurs points difficiles à concilier. L'empereur ſoutenoit avoir ſeul le droit de conférer l'ordre de la Toiſon-d'or, parce qu'il avoit été fondé par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, dont le roi d'Eſpagne ne poſſédoit aucun héritage, y ayant même renoncé : le pape s'oppoſoit à l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance en faveur de don Carlos; parce que c'étoit un fief dépendant du ſaint Siege, & non pas un fief de l'Empire. Le grand-duc de Toſcane ſe plaignoit qu'on lui eût donné un héritier, ſans avoir daigné le conſulter : la ſanté de ſon fils Gaſton, affoiblie par la débauche, ne permettoit pas d'en eſpérer aucune lignée; mais la princeſſe Anne-Marie-Louiſe, veuve de l'électeur Palatin, étoit ſa proche parente, & il eût deſiré qu'on s'en fût ſouvenu. A ſon exemple, les Florentins témoignoient ouvertement leur déplaiſir. Ces embarras entr'autres parurent exiger qu'on en conférât amiablement.

On choiſit Cambrai, ville peu agréable des Pays-Bas françois, pour le théatre des conférences où les miniſtres des plus grandes puiſſances

de l'Europe devoient se réunir sous la médiation de la France & de l'Angleterre. Le comte de Windischgratz & le baron de Penthenrieder s'y rendirent au nom de l'empereur. Le congrès fut ouvert en 1721, dura quatre ans, & ne termina rien. On y passa le tems à se donner des repas & à disputer des rangs avec aigreur. L'ambassadeur de Sardaigne, ayant reconnu par écrit, que la préséance étoit due à l'empereur, sa déclaration faite sans plein-pouvoir à cet effet, indisposa toutes les cours & son propre souverain qui l'envoya en exil. L'Espagne fit quelques propositions qui révolterent si fort les ambassadeurs de l'empereur, qu'ils vouloient se retirer à chaque instant, & que ceux de France & d'Angleterre eurent beaucoup de peine à les retenir. Dans le peu d'assemblées qui se tinrent à l'hôtel-de-ville, la scene la plus remarquable fut l'apparition d'un nonce, qui, dans un écrit prolixe dont on fit peu d'état, vint protester d'avance contre tout ce qui se traiteroit de contraire à l'intérêt du pape. Quand le congrès se sépara en 1725, il étoit parvenu à faire un beau réglement de police pour la conduite des domestiques. L'expérience ayant dégoûté de la lenteur, & souvent de l'inutilité des congrès composés de tant de ministres, on prend aujourd'hui le parti de traiter les armes à la main, ce qui accélere les négociations.

Pendant l'inaction du congrès l'empereur travailloit sans relâche à accroître la force & la prospérité de ses états. Il entretint une armée de 150000 hommes : multitude qu'aucun monarque, excepté Louis XIV, n'avoit jamais eue sur pied en tems de paix; les fortifications des places furent augmentées, sur-tout en Italie, & les arsenaux bien munis. Sa vigilance & sa puis-

ſance le faiſoient reſpecter particuliérement de toutes les cours de l'Europe, ſur-tout quand on comparoit la ſituation floriſſante de l'Empire & & des pays héréditaires de la maiſon d'Autriche avec la France, en 1722, à la majorité de Louis XV, qui trouva ſes coffres ſi épuiſés & ſon royaume ſi accablé de dettes, qu'il ne pouvoit entretenir une armée auſſi nombreuſe, ni ſe préparer à la guerre.

Attentif à tout, l'empereur encouragea extraordinairement les manufactures utiles & le commerce. La compagnie des Indes Orientales qu'il créa à Oſtende avec de grands privileges, rapporta en peu de tems aſſez de profit aux intéreſſés pour cauſer de la jalouſie aux Hollandois, qui en porterent leurs plaintes à Vienne & dans toutes les cours, où ils repréſenterent que toute la navigation des Pays-Bas aux Indes Orientales leur avoit été cédée par les articles V & VI du traité de Weſtphalie, & que par conſéquent, on n'avoit pas le droit de former une pareille compagnie dans ces pays, autrefois à l'Eſpagne, & maintenant à l'Autriche, aux mêmes conditions. Abraham Weſterween ſoutint les privileges des Hollandois dans un ouvrage latin, intitulé : *De jure navigandi ad Indos quod competit ſocietati privilegiatæ fœderati Belgii*, & Louis de Berger écrivit en faveur de la compagnie d'Oſtende, dont Saint-Martin, Pariſien, & Colebrooke, Anglois, avoient tracé le plan. En peu de ſemaines elle ramaſſa 6 millions de florins, & ſes actions monterent ſi conſidérablement que les Anglois en prirent auſſi ombrage.

Une branche de commerce qui n'étoit pas moins lucrative, avoit éte ouverte aux ſujets de l'empereur, dans le traité de Paſſarowitz, où il fut ſtipulé avec la Porte, que les vaiſſeaux

autrichiens trafiqueroient librement ſur les côtes orientales de la Méditerranée, & dans la Mer Noire, avec des avantages qui n'avoient encore été accordés à aucune nation européenne. On conſtruiſit des vaiſſeaux à Trieſte & à Fiume; enfin, le commerce de ces villes lié avec celui d'Oſtende, étoit ſi lucratif qu'il aigriſſoit de plus en plus chaque jour l'envie des nations commerçantes de l'Europe.

L'Allemagne donna aux autres ſouverains un rare exemple de conduite à l'égard des diſputes théologiques, qui, le plus ſouvent, ne ſont que remplir les eſprits d'une amertume nuiſible. Des ſavans avoient publié des projets de réunion des égliſes catholique & proteſtante : la diete s'en occupa en 1721. On y jugea, de concert avec l'empereur, que le meilleur moyen de diminuer le nombre & la chaleur de ces diſputes, étoit de n'y point prendre part, & néanmoins de défendre tout ſigne de mépris, toute expreſſion injurieuſe d'un parti contre l'autre.

Tandis que la compagnie orientale, qui avoit ſon entrepôt à Belgrade, devenoit tous les jours plus floriſſante, que pluſieurs milliers de fabricans & d'ouvriers utiles s'établiſſoient dans les pays conquis ſur le Turc, y relevoient les manufactures & le commerce, que l'Iſtrie prenoit une nouvelle face, & que la compagnie d'Oſtende revivifioit les Pays-Bas Autrichiens; l'empereur n'oubliant pas les intérêts & la ſatisfaction de la Hongrie & de la Bohême, le prince Eugene, le comte de Stahrenberg, & le comte de Seilern ſe rendirent de ſa part aux états aſſemblés à Presbourg, & y déclarerent que les Proteſtans s'étant comportés avec tranquillité & fidélité, non-ſeulement ils pourroient exercer leur religion, mais qu'ils ne ſeroient point trou-

blés dans la jouiſſance de leurs égliſes & de leurs libertés ; il leur fut même accordé un emplacement pour conſtruire un nouveau temple à Œdembourg.

L'empereur ayant contenté les Hongrois ſe fit couronner roi de Bohême à Prague en 1723, il y demeura quatre mois pour écouter les requêtes du peuple, & y pourvoir à toutes les branches du bien public. Non ſeulement l'induſtrie dégagée de ſes anciennes entraves, eut la liberté d'exercer par-tout ſans gêne ſon infatigable activité ; mais elle obtint des encouragemens & des récompenſes. Il s'éleva en différens lieux de nouvelles manufactures de ſoie & de coton, & des fabriques de tabac à Trieſte & à Heimbourg près de Presbourg.

La providence n'accordant point d'enfans mâles à l'empereur, pour prévenir les troubles après ſa mort ſur ſa ſucceſſion, il fit recevoir dans tous ſes états & notifier aux cours étrangeres, en requérant leur garantie, ſa pragmatique ſanction, qui deſtinoit l'héritage indiviſible de tous ſes royaumes & domaines, à l'archiducheſſe Marie-Thérèſe ſa fille. Les deux princeſſes nieces de l'empereur ſouſcrivirent ſolemnellement à cette diſpoſition, l'une en épouſant le prince électoral de Saxe, depuis roi de Pologne ſous le nom d'Auguſte III, l'autre en épouſant le prince électoral de Baviere, qui devint empereur ſous le nom de Charles VII.

Le roi d'Eſpagne ennuyé de l'inaction du congrès de Cambrai qui ne concluoit rien, & les conjonctures le portant à deſirer de s'accorder promptement avec l'empereur, il prit le parti de s'adreſſer immédiatement à lui. Accablé de ſa mélancolie il penſoit à abdiquer le gouvernement, & il ſouhaitoit, en livrant le royaume

à ſon fils, qu'il fût en paix avec toute l'Europe. Le baron de Ripperda fut chargé de la négociation. C'étoit un noble de Friſe qui avoit eu à Madrid la qualité d'ambaſſadeur de Hollande, mais il avoit quitté cet emploi à la perſuaſion du pere Daubenton, pour ſe convertir à la religion catholique & entrer au ſervice d'Eſpagne. Il promit qu'en allant à Vienne, il détermineroit en peu de tems l'empereur à une paix avantageuſe pour l'Eſpagne. Il avoit connu le prince Eugene en Hollande, & il ſe glorifioit de la bienveillance de ce prince & de celle de pluſieurs miniſtres impériaux. Le roi d'Eſpagne l'ayant écouté, l'envoya ſecrétement à Vienne avec des pleins-pouvoirs. Il s'y rendit déguiſé ſous le nom d'un ſieur de Paſſenberg. Les circonſtances faciliterent ſon ſuccès.

Pendant ſa négociation le roi de France épouſa la fille du roi Staniſlas, qui après avoir été élevé au trône de Pologne par Charles XII, & forcé de le céder à ſon compétiteur, menoit une vie privée en Alſace. Certainement les vœux de la princeſſe & de ſon pere n'alloient pas à une ſi haute fortune. La politique du duc de Bourbon, premier miniſtre de France, en concluant ce mariage, étoit d'éviter de prendre part aux guerres dans leſquelles une alliance priſe dans les premieres maiſons de l'Europe auroit pu mêler la France, à qui une longue paix étoit néceſſaire pour rétablir ſes finances : mais peu s'en fallut qu'il n'eût un effet tout-à-fait contraire à la tranquillité qu'on recherchoit. Car on fut obligé de renvoyer au roi d'Eſpagne l'Infante ſa fille, âgée alors de 6 ans ſeulement, qui avoit été promiſe & accordée à Louis XV, envoyée à ſa cour pour y être élevée comme reine, & s'y former aux mœurs & aux uſages de la na-

tion Françoiſe. De quelque motif qu'on colorât ce renvoi, Philippe V l'enviſageant comme un affront, il commanda à l'abbé Livri, miniſtre de France, & aux conſuls François de ſortir d'Eſpagne, & ſe prépara à la vengeance. C'eſt la même Infante qui eſt devenue reine de Portugal, & peut-être ſon reſſentiment a-t-il fortifié les liens qui ont uni les intérêts des cours de Lisbonne & de Londres. La France ne pouvant plus être médiatrice de la paix entre l'Autriche & l'Eſpagne, Ripperda reçut ordre d'en hâter la concluſion.

De ſon côté l'empereur avoit un égal empreſſément pour la paix, parce qu'il ſouhaitoit profiter du moment de faire garantir ſa pragmatique par l'Eſpagne même, parce que la médiation de la France & de l'Angleterre avoit été ſans effet, & que le congrès de Cambrai, au lieu de lever les difficultés, les avoit multipliées, parce que les Hollandois ne ceſſoient point de ſe plaindre de l'établiſſement de la compagnie des Indes d'Oſtende, & que les François & les Anglois approuvoient leurs plaintes. Le baron de Ripperda traita directement avec le prince Eugene qui avoit pour adjoints les comtes de Sinzendorf & de Stahrenberg. L'Eſpagne accorda les articles les plus épineux avec plus de facilité qu'on n'auroit oſé s'y attendre, la reine d'Eſpagne qui gouvernoit réellement, ayant recommandé d'abréger les lenteurs. Cependant elle n'avoit pu guérir le roi ſon époux de la mélancolie, qui lui fit remettre le gouvernement du royaume en 1724, à ſon fils Louis; mais Louis étant mort au bout de 7 mois d'adminiſtration; Philippe V remonta ſur ſon trône. Alors la reine recommença à ſe livrer aux grands projets d'établiſſemens, dont Alberoni

l'avoit flattée pour Don Carlos, son cher fils, aujourd'hui roi d'Espagne. Elle ne prétendoit pas moins que de le placer sur le trône de France, en cas que Louis XV, qui passoit pour n'être pas d'une forte complexion, vînt à mourir; elle vouloit lui faire épouser l'archiduchesse Marie-Thérese, héritiere présomptive de l'empereur; sur-tout elle avoit si fort à cœur de se venger du renvoi de sa fille, que dans le premier mouvement de sa colere elle fit marcher 30000 hommes en Navarre, & il n'y a eu qu'une plus mûre observation de l'état de foiblesse où étoit l'Espagne, qui l'ait empêchée d'attaquer la France.

L'intérêt commun de l'empereur & de l'Espagne, les rapprocherent si vîte, que leur paix fut signée à Vienne le 30 avril 1725, au grand étonnement de la France, de l'Angleterre & de la Hollande, qui ignoroient qu'on en traitât ailleurs qu'à Cambrai. La paix d'Utrecht, & le traité de Londres lui servirent de base. Les deux puissances y renoncerent à leurs prétentions sur leurs états réciproques, & s'y garantirent mutuellement toutes leurs possessions. Les duchés de Florence, de Parme & de Plaisance, y furent accordés à Don Carlos & ses descendans mâles pour en jouir quand ils vaqueroient, & le roi d'Espagne accepta la pragmatique-sanction & la garantit : elles contracterent aussi le même jour une alliance défensive, par laquelle elles se promirent de se secourir de toutes leurs forces contre toute attaque ennemie en Europe. Pour consolider leur union, elles signerent encore un traité de navigation & de commerce, qui accordoit à la compagnie d'Ostende, & aux sujets des états héréditaires de l'empereur, les mêmes privileges & franchises dont les rois d'Es-

pagne avoient jusques-là favorisé les Provinces-Unies. Ce traité, en 37 articles, montroit aux Autrichiens une agréable perspective pour leur commerce.

Cette époque étoit la plus glorieuse du regne de Charles VI. Alors au comble de la prospérité, il avoit acquis de l'Espagne les états d'Italie, deux royaumes, les belles provinces des Pays-Bas; il avoit fait de l'Autriche une puissance maritime & commerçante; il avoit sans médiation conclu une paix à laquelle toute l'Europe avoit travaillé inutilement, & par laquelle il obtenoit des avantages que les médiateurs mêmes voyoient avec envie; enfin de ses ennemis il en avoit fait ses alliés & des coopérateurs de sa grandeur & de son commerce. Après la paix la cour de Vienne gouverna le ministere de Madrid pendant un an, c'est-à-dire, autant de tems que la reine espéra de marier Don Carlos avec Marie-Thérese.

Le congrès de Cambrai devenu superflu se dissipa. La Hollande s'étant plainte à Madrid des àvantages accordés à la compagnie d'Ostende au mépris du traité de Munster, la cour d'Espagne répondit qu'ayant attendu en vain pendant quatorze ans le rétablissement de la paix par les soins des alliés, elle avoit été obligée de s'accorder comme elle avoit pu avec l'empereur, à l'agrandissement duquel personne n'avoit plus contribué que les Hollandois mêmes, & qu'elle seroit fidele à remplir ses engagemens envers lui.

On crut en Angleterre qu'il y avoit un article secret par lequel l'empereur promettoit à l'Espagne de lui aider à reprendre Gibraltar & Minorque. Au moins l'apparence de ce soupçon

porta George I à équiper trois flottes, l'une pour la Méditerranée, l'autre pour la Baltique, & la troisieme pour les Indes Occidentales.

La France appréhendoit le mariage de l'héritiere d'Autriche avec le prince d'Espagne, & les princes & les républiques ne redoutoient pas moins l'union des forces d'Autriche & des trésors des Indes : sur-tout le roi de Sardaigne perdoit les avantages de sa position au milieu des partis contraires dont, par une politique étudiée, il avoit su si souvent profiter, & ses desseins d'agrandissement à la faveur des guerres étoient déconcertés. La France & l'Angleterre étant les plus animées, elles opposerent alliance contre alliance : à la priere de George I son gendre, le roi de Prusse se joignit à elles, & devoit faire une diversion. On lui promettoit dès-lors la Silésie s'il en vouloit faire la conquête ; mais ayant eu sujet de conjecturer qu'on n'agissoit pas sincérement avec lui, il ne voulut pas commencer les hostilités. Les trois rois de l'alliance dite de Hanovre, parce qu'elle fut formée en 1725, à Herrenhausen, château de plaisance auprès de Hanovre, s'y promirent une garantie entiere de tous leurs états, droits & prérogatives en Europe & au-delà, & en cas de réquisition de s'assister de toutes leurs forces. Quoique la liaison de la France avec l'Angleterre, aussi peu naturelle que la haine de l'Espagne contre la France, parût ne devoir pas durer, la prudence exigeoit de l'empereur qu'il multipliât aussi ses alliances. Il entra dans celle de la Russie & de la Suede, aussi extraordinaire entre elles que celle de la France & de l'Angleterre. Catherine, veuve de Pierre I, mort en 1725, au mois de février, fut persuadée des avantages de cette alliance par

le prince Menzikof, à qui elle devoit son élévation; l'empereur & la Czarine se promirent un secours de 30000 hommes, & même une union de toutes leurs forces au besoin. Le roi de Prusse se joignit encore à eux en 1726, par le traité de Wusterhausen, y trouvant plus son intérêt qu'en demeurant engagé avec la France & l'Angleterre, & offensé de leur conduite mystérieuse envers lui. Outre la garantie réciproque il obtenoit des avantages présens touchant le commerce du sel transporté sur l'Oder, du Brandebourg en Silésie, & des assurances pour l'avenir qu'en cas d'extinction des mâles de la maison Palatine, ses prétentions au duchés de Berg & de Juliers, en vertu d'un pacte de 1624, convenu entre les deux familles, seroient solidement soutenues.

Pour la Hollande, sa jalousie de la compagnie d'Ostende, ne lui permit d'embrasser d'autre parti que celui qui étoit contraire à l'empereur, & qui fut aussi à la fin suivi du Danemarck & de la Suede. D'un côté l'alliance de Vienne, & de l'autre, celle de Hanovre, sembloient former un équilibre assez égal. Les écrits publics des ministres de France à la diete de Ratisbonne, les discours du roi d'Angleterre à son parlement, les lettres de Stanhope & de la Paz, sont des monumens de l'aigreur qui dominoit dans les esprits, & une guerre générale fût éclose de ces grandes confédérations, comme il en arrive ordinairement, si la modération de l'empereur ne l'avoit prévenue.

Déja l'Angleterre & l'Espagne l'avoient entamée entre elles, une armée espagnole ayant entrepris le siege de Gibraltar, qu'elle fut obligée de lever au bout de dix mois, & une escadre angloise ayant attaqué aussi vainement Porto-

Belo, l'entrepôt des richesses de l'Amérique Espagnole. Mais les nonces du pape agirent heureusement à Vienne, à Paris, & à Madrid, pour préparer les voies d'une conciliation, pour laquelle les cours, même les protestantes, n'avoient point d'éloignement.

La chûte des ministres artisans des alliances & des contre-alliances, annonça un changement général de systême. La cour de Versailles avoit vu avec douleur, l'union de la France & de l'Angleterre contre l'Espagne. Au commencement de la dissention, le jeune Louis XV avoit dépêché un courier au roi d'Espagne, son oncle, avec une lettre tendre de sa propre main; mais l'oncle ne l'accepta point, & renvoya le courier. Une seconde lettre ne fut pas autrement accueillie. La premiere condition, au moyen de laquelle le roi d'Espagne consentoit à se radoucir, étoit la déposition & l'exil du duc de Bourbon, premier ministre, à qui il imputoit le renvoi de l'infante, & la conclusion de l'autre mariage, qui avoient causé l'indignation de la cour d'Espagne. Louis XV n'ayant pas voulu se soumettre à cette condition, on s'occupa de part & d'autre à contracter des alliances.

Ce que le roi avoit refusé, fut accordé peu après par son précepteur Fleury, évêque de Fréjus, prélat qui couvroit une extrême ambition de la plus grande modestie. Ayant eu des difficultés avec le premier ministre, il fut appuyé de toute la cour, toujours envieuse de celui qui occupe le premier rang. Bientôt le duc de Bourbon fut démis & éloigné, & l'évêque prit sa place de premier ministre, sans en vouloir le nom. Il travailla incontinent à la réconciliation des rois de France & d'Espagne.

Le ministre d'Espagne qui avoit négocié la

paix & l'alliance de Vienne, le duc de Ripperda, n'éprouva pas un meilleur ſort que le duc de Bourbon. Il avoit repréſenté à la reine d'Eſpagne le mariage de Don Carlos, avec Marie-Thérèſe, comme une affaire, dont le ſuccès étoit certain, quoiqu'il n'en eût reçu de Vienne aucune aſſurance. Quand la reine d'Eſpagne vit ſon eſpérance fruſtrée, elle perdit ſa confiance en lui. Elle l'avoit élevé à la dignité de duc & de grand-d'Eſpagne, & l'avoit chargé de l'adminiſtration de la guerre & des finances. Une imprudence puniſſable lui attira la privation de ſes places & ſa diſgrace entiere. Il avoit révélé aux miniſtres de Hollande & d'Eſpagne, quelque choſe d'un traité ſecret entre le roi d'Eſpagne & l'empereur, par lequel on prétend que l'empereur promettoit au roi d'Eſpagne de lui procurer la reſtitution de Gibraltar, & réciproquement le roi d'Eſpagne promettoit de ſoutenir la compagnie d'Oſtende. On ne ſait pas bien clairement juſqu'à quel point ce traité a été porté; mais l'empereur ſe plaignit au roi & à la reine d'Eſpagne, de l'indiſcrétion de leur miniſtre Ripperda, qui fut enfermé au château de Ségovie, d'où après une priſon de deux ans, il eut l'adreſſe de s'échapper & s'enfuit en Portugal. De-là il paſſa en Angleterre, & revint en Hollande, où il retourna à la religion réformée, mépriſé par-tout comme les transfuges inconſtans. Le déſeſpoir & la vengeance le porterent bientôt à prendre le turban à Maroc, comme Bonneval à Conſtantinople.

Le changement du miniſtere de Verſailles & de Madrid, fut ſuivi de la réconciliation des deux cours. Jaloux de l'honneur de procurer la paix à l'Europe, le cardinal de Fleury, nouveau

ministre de France, offrit ses soins à l'empereur, qui les agréa, & qui, pour écarter les obstacles, consentit à suspendre le commerce de la compagnie d'Ostende pendant sept ans. Les préliminaires de la paix entre l'Espagne & l'Angleterre, furent arrêtés le 6 de mars 1728 au Pardo, par la médiation de la France. Aix-la-Chapelle, Cambrai, & enfin Soissons, furent successivement proposés pour tenir les conférences, où tous les intérêts devoient être discutés. L'ouverture s'en fit à Soissons le 14 juin 1728. Fleury, à la tête de l'assemblée, jouit de la gloire d'être le médiateur des rois & des princes de la terre. On y parla de tout, même des intérêts des puissances du Nord, mais on n'y décida rien. Les plénipotentiaires étoient plus souvent à Paris qu'à Soissons. Enfin, ce congrès se sépara le 29 mai 1729, avec la même issue que celui de Cambrai.

Peu après la dissolution du congrès, l'Angleterre, l'Espagne & la France, négocierent le traité de Seville, qui fut signé le 9 de novembre 1729, à l'insu de l'empereur, lequel se trouva moins offensé de la paix qui s'y fit sans sa participation, que de ce qu'il y fut résolu d'envoyer Don Carlos en Italie, avec 6000 hommes de troupes espagnoles : ce qui sembloit une atteinte à la paix de Vienne, qui assuroit l'héritage éventuel à Don Carlos, mais ne permettoit pas qu'il y envoyât des troupes, & s'en emparât avant la mort des princes regnans. Cette démarche porta l'empereur à se préparer à la guerre. L'Angleterre essaya de la détourner, en faisant des propositions amicales, & on les examinoit au moment qu'on apprit la mort d'Antoine Farnese, duc de Parme, dernier mâle de son nom, arrivée le 20 de jan-

vier 1731. Auſſi-tôt les troupes impériales occuperent le pays, pour le ſéqueſtrer au nom de l'empereur, comme ſeigneur ſuprême, parce que pluſieurs points touchant la ſucceſſion, reſtoient à régler, & que la princeſſe douairiere ſe croyoit enceinte. Au milieu de ces menaces de guerre, les Anglois s'accorderent avec l'Autriche le 16 de mars, & bientôt les Eſpagnols, les Hollandois & l'Empire, accéderent à leur traité, qui garantiſſoit à l'empereur ſa pragmatique, permettoit un envoi de troupes eſpagnoles dans le Parmeſan & la Toſcane, pour les garder à Don Carlos, aboliſſoit pour toujours la compagnie d'Oſtende & toute navigation des Pays-Bas-Autrichiens aux Indes-Orientales, & accordoit aux puiſſances maritimes un libre commerce en Sicile, ſur le pied qu'il floriſſoit ſous le regne de Charles II.

La France étoit la ſeule grande puiſſance d'Europe, qui n'eût point garanti la pragmatique, dont la garantie tenoit ſi fort au cœur de l'empereur, que pour l'obtenir des Anglois & des Hollandois, il leur avoit ſacrifié ſa compagnie d'Oſtende, qui, en s'écroulant, produiſit en Suede de ſes débris, une nouvelle compagnie des Indes, qu'ils ne purent empêcher. Une flotte angloiſe & eſpagnole tranſporta à Livourne 6000 Eſpagnols, qui furent bientôt ſuivis du jeune Don Carlos même, qui fit ſon ſéjour à la cour de Florence, du conſentement du grand-duc Jean Gaſton, dernier des Médicis, qui avoit acquieſcé à tout, & accepté ſa tutelle pendant ſa minorité conjointement avec la douairiere de Parme.

C'étoit la premiere fois de ce ſiecle qu'une paix générale regnoit en Europe. Tous les princes n'en étoient pas également ſatisfaits ; mais

aucun ne paroiſſoit diſpoſé à la troubler. Les difficultés qui n'étoient pas encore applanies entre l'empereur & l'Eſpagne, ſur les obligations des fiefs cédés, ne paroiſſoient pas de nature à devoir amener une guerre. Ainſi l'empereur congédia une partie de ſes troupes, & s'appliqua à faire florir les arts pacifiques, qui rendent les empires opulens, & les hommes heureux. Il viſita ſes états, & eut une entrevue à Prague avec le roi de Pruſſe.

Pendant les guerres & les alliances précédentes, la ſituation politique de l'Europe avoit entiérement changé. Les états du Nord acquirent une puiſſance rapide & ſurprenante, tandis que l'affoibliſſement de ceux du midi faiſoit voir que la fortune des royaumes eſt ſujette aux viciſſitudes, comme celle des particuliers.

Le Portugal n'avoit éprouvé ni accroiſſement ni diminution; mais l'Eſpagne avoit perdu une partie conſidérable de ſes domaines, de ſes ſujets, de ſes richeſſes & de ſes forces maritimes. Ses villes ravagées ſucceſſivement par les partis contraires, ſes campagnes dévaſtées, ſa propre cruauté contre les Eſpagnols, qui avoient été attachés à Charles VI, & la foibleſſe de ſon miniſtere toujours changeant, ne laiſſoient preſque plus rien appercevoir des reſtes de grandeur qu'elle conſervoit encore pendant le regne de Charles II. Louis XIV étoit mort le plus grand débiteur de l'Univers, laiſſant à ſon héritier 4,500,000,000 à payer. Depuis le combat naval de Malaga, la France n'entretenoit plus d'eſcadres ſur mer, & ſes forces de terre manquoient de généraux. L'Angleterre dominoit ſur toutes les mers. Les Provinces-Unies ne jouiſſoient plus d'aucune conſidération, depuis qu'après avoir conſommé leurs tréſors au ſervice

des alliés, elles n'avoient rien obtenu pour elles à la paix, & qu'elles étoient réduites à dépendre de l'Angleterre pour se soutenir. Le Portugal n'étoit pas moins dépendant de l'Angleterre, & n'avoit qu'elle pour appui contre l'Espagne. Un commerce immense étoit pour les Anglois, une source incroyable de richesses. La seule pêche de Terre-Neuve leur rapportoit 400000 liv. sterl. par an, & la contrebande de l'Assiento des sommes prodigieuses.

La possession du Milanez, de Naples, & de Sicile, rendoient l'empereur le maître en Italie, où il n'y avoit qu'une seule puissance qui fût capable de lui résister, le roi de Sardaigne, Victor Amédée, qui s'étoit acquis une grande réputation pendant un regne de 50 ans. Le 2 de septembre de l'an 1730, âgé de 65 ans, il abdiqua la royauté qu'il remit à son fils Charles-Emanuel, pour mener une vie privée avec la marquise de Spigno, qu'il aimoit & qu'il épousa. Ayant entrepris l'année suivante de remonter sur le trône, on le sépara de sa chere marquise, qui fut menée à la forteresse de Cera ; pour lui, il fut conduit au château de Montcallier, où il mourut de douleur le 31 d'octobre 1732 ; terrible exemple du danger pour un roi, de déposer la souveraine autorité, même entre les mains de son propre fils !

La Russie, dont quelques années plutôt on faisoit si peu de cas en Europe, qu'on n'avoit pas permis au Czar d'assister à l'assemblée de Ryswik ; la Russie étoit la puissance la plus respectable du Nord. Elle avoit une flotte. Pierre I s'étoit rendu si terriblement grand, que toutes les cours recherchoient son amitié. Sa veuve, suivant les traces de son époux, à qui elle succéda, augmenta encore la considération de cet

empire, & ſon influence extraordinaire au Nord & au Midi. En dix ans de tems, la Suede étoit paſſée de l'état le plus formidable au plus foible du Nord. Après la perte de la bataille de Pultawa, ſes plus riches provinces lui avoient été arrachées, & la nouvelle forme de gouvernement établie en haine du deſpotiſme de Charles XII, en limitant ſi étrangement l'autorité royale, qu'elle étoit ſans force, lui avoit encore plus nui que la paix de Nyſtadt. Les états diviſés entr'eux & avec le roi, livroient le royaume à une anarchie qui le réduiſoit à une impuiſſance abſolue. Le Danemarck profitant de l'abaiſſement de la Suede pour s'élever, étendit ſon commerce. Chriſtian VI érigea en 1730, une compagnie aſiatique, qui eſt devenue floriſſante; & une autre compagnie nommée des Indes-Occidentales, acheta de la France en 1733, l'iſle de Ste. Croix. Le roi de Pruſſe, Frédéric-Guillaume, avoit réaliſé ſon ſyſtême militaire, entretenant au milieu de la paix une armée de 80000 ſoldats, les plus beaux hommes & les mieux exercés du monde. Il établit en même-tems un ordre admirable dans ſes finances, dans l'expédition des affaires & en toutes choſes; ſon épargne extraordinaire remplit ſes coffres; toujours préparé à la guerre, il n'interrompoit point la paix; il ramaſſoit ſes forces, mais il ne les employoit pas.

De tous les états d'Allemagne, la Saxe avoit le plus ſouffert par ſa guerre avec la Suede, à cauſe du trône de Pologne. La vacance du même trône troubla la paix de l'Empire.

(*Pour être continué.*)

POÉSIES FUGITIVES.

LA GRENADE, entée sur le laurier ; bouquet à M. le comte d'ESTAING, le jour de la Saint-Jean, sa fête, suivant l'almanach de la noblesse : par un soldat qui a perdû un bras à Sainte-Lucie ; ce qui ne l'a pas empêché de combattre à la prise de la Grenade.

D'UN soldat, (*) compagnon de tes nobles travaux,
Reçois dans ce beau jour le bouquet & l'hommage ;
Si du sublime Homere il n'a pas les pinceaux,
Seuls dignes de tracer les hauts faits d'un héros,
Il croit d'Achille au moins égaler le courage.
En volant à la gloire & marchant sur tes pas,
Un bras me fut ravi dans le sein des combats ;
Il m'en reste un encor, grace au destin prospere !
Pour m'armer tour-à-tour ou d'un glaive, ou d'un verre ;
Tenant l'un à la main, je chante tes exploits :
Je voudrois avec l'autre, en ce grand jour de fête,
De l'univers entier t'assurer la conquête,
Et te la voir offrir au plus juste des rois.

(*) PORCELET, soldat des troupes de St. Domingue.

VERS à M. BAILLI, de l'académie des ſciences, en recevant de lui le préſent de ſes Lettres ſur l'Atlantide de Platon.

QU'IL eſt beau de ſuivre les traces
De ce philoſophe vanté,
Qui faiſoit à la vérité
Parler le langage des Graces!
Rien n'échappe à la faulx du tems.
De Platon partageant la gloire,
Vous ſondez l'abîme des ans,
Et vous montrez ce qu'il faut croire.
Il parloit aux Athéniens,
Peuple léger, frivole, aimable:
Pour inſtruire un peuple ſemblable,
Vos talens égalent les ſiens.
Chaque vérité qu'il ſuppoſe,
Vous la prouvez élégamment:
Je retrouve, dans votre proſe,
De la ſienne tout l'agrément,
Et tout m'oblige, en ce moment,
De croire à la Métempſycoſe; . . .
D'y croire, au moins, en vous liſant.
Qu'elle eſt rare, votre ſcience!
Elle diſparoît ſous les fleurs
Dont l'embellit votre éloquence,
Et déſarme ainſi les cenſeurs.
Que j'aime ſur-tout la peinture
De ces Inſulaires (*) fameux,

(*) Les Atlantes, peuple ancien, dont Platon a fait une peinture embellie par M. Bailli.

Qui ne ſuivoient que la nature,
Dont la vertu fut la parure,
Dont le ſecret fut d'être heureux!
Mais, s'il eſt vrai, que ces Atlantes
Sont nos véritables aïeux :
Si de ces hommes vertueux
Deſcendent les races préſentes;
Convenez que, depuis le tems
Qu'ils n'habitent plus l'hémiſphere,
Les mortels qui peuplent la terre,
Tiennent peu de ces bons parens!
Nos amours ſont un peu légeres :
Les agréables de Paris
Trompent aſſez bien leurs bergeres,
Et ne valent point vos Péris. (*)
On eſt faux, léger & perfide,
Et ſur-tout, on eſt peu diſcret :
On ne garde pas un ſecret,
Auſſi-bien que dans l'Atlantide.
Juſqu'aux douces illuſions,
Dont le menſonge ſecourable,
Des amoureuſes paſſions,
Rendoit le joug plus ſupportable,
Dans ce ſiecle, on a tout détruit.
A qui dreſſe-t-on des trophées?
Au manége, au faſte, au crédit,
A la beauté qui s'avilit,
Et l'on ne croit guere à vos Fées.
Mais, des Atlantes de Platon
Ne reſte-t-il aucune trace?
Et cette auguſte & noble race

(*) Les Dives, les Péris, les Fées furent une race d'hommes, mais une race ſéparée par un long intervalle de tems, une race vue à travers un voile. Propres expreſſions de M. Bailli.

N'a-t-elle point de rejetton ?
Il en eſt un, tout me l'atteſte;
Et je vous en dirois le nom,
Si je vous ſavois moins modeſte....
De ces peuples trop peu connus,
Dans ce mortel, on voit renaître
Mille reſpectables vertus ;
Et chacun aime à le connoître.
Grace à ſes rares qualités,
Votre ſyſtême eſt vraiſemblable ;
Et dans ce qu'on traite de fable,
Je ne vois que des vérités.

*Par madame la comteſſe de B***.*

VERS à une jeune perſonne qui s'étoit chargée de faire le portrait de l'auteur.

D'UN procédé ſûr & nouveau
Vous vous ſervez, ma jeune Apelle,
Pour animer votre tableau,
Vous enflammez votre modele.

VOUS prenez cent tons différens,
Du plus ſombre juſqu'au plus tendre.
Pour vous peindre ce que je ſens,
Quel eſt celui que je dois prendre ?

DE mon ſecret votre talent
Vous inſtruira bientôt lui-même ;
Quand mon portrait ſera parlant
Il vous dira que je vous aime.

CONSEIL D'AMI.

Tous les soirs étant pris de vin,
Damon, tu montres du courage;
Pour être estimé davantage,
Prends-en donc aussi le matin.

Par M. de L. P.....

A MADEMOISELLE F....

Dans ce monde souvent l'esprit
N'a pas une belle enveloppe;
C'est ce que nous a prouvé Pope,
Laid, difforme, sec & petit;
Mais la figure d'un Esope,
D'un St. Evremond, d'un Procope,
Par le jugement s'embellit;
Et l'encolure d'un Cyclope,
Favorisé de Calliope,
Est préférable à la beauté.
Si l'esprit & les traits d'Europe
S'unissoient en communauté,
On auroit trop de vanité,
Et déja l'homme en développe
Une assez bonne quantité.
Mais par des arrangemens sages,
Il n'est point dans l'humanité
De joindre tous les avantages,
Et souvent les plus beaux visages
Sont l'ornement d'un hébêté.

Suspectons

Suſpectons les belles images :
Le paon, le dindon, le faiſant
Offrent de brillans avantages,
Mais on déteſte leurs ramages,
Ils ſont ſans goût & ſans talent ;
La bêtiſe & l'air inſolent
Sont leurs ſtériles avantages ;
Et le roſſignol, par ſon chant,
Quoique laid, eſt toujours charmant.
La vanité des beaux plumages
Eſt ſouvent le jouet du vent.
Des oiſeaux la brillante mine
N'eſt en honneur qu'à la cuiſine,
Et quand à la broche on les met.
Etoit-il un mortel plus laid
Que l'incomparable Voltaire,
Dont l'œil perçant comme un ſtilet,
Même après ſa mort nous éclaire ?
Notre inimitable Rouſſeau
Ne ſe piquoit pas d'être beau,
Et dans l'Europe on le révere.
Laiſſons aux femmes la beauté,
Viſons à la ſolidité ;
Ce qui leur devient une affaire
N'eſt pour nous que fatuité.
Nature eſt une bonne mere,
Elle reporte d'un côté
Ce qu'à l'autre elle avoit ôté.
Sans attraits l'on peut encor plaire.
L'enjouement, la ſagacité,
Les vertus & le caractere
Corrigent la difformité.
Si j'ai le cou mal emboëté,
Si mon teint eſt attrabilaire,
J'ai des mœurs, de l'activité,
Et je remplis un miniſtere
Dont l'amour peut être flatté.

J'y joins aussi de la santé,
Un cœur fidele & la gaîté
Pour vous escorter à Cythere,
Où vous n'avez jamais été.
C'est un voyage qu'il faut faire,
Fût-ce par curiosité.

L'ENFANT NAÏF.

CONTE.

LA larme à l'œil, un enfant à son pere,
Faisoit un jour ce récit ingénu :
Je me battois avec Colas & Pierre,
Pour un moineau : Colas, dans la colere,
S'est écrié : Tais-toi, fils de cocu!
Autour de nous, chacun s'est mis à rire;
Plus on rioit, & plus il répétoit,
Fils de cocu! --- Ne pouvois-tu lui dire :
Tu mens, Colas! --- Savois-je s'il mentoit?

Par M. PONS DE VERDUN.

VERS mis sous un portrait.

DEs droits des souverains occupé jour & nuit;
Vergennes, d'un œil sûr, observe leur balance;
Ministre prévoyant, integre, ferme, instruit,
Il fait par tout chérir & respecter la France.

Par M. FEUTRY, de la société philosophique de Philadelphie.

A M..... en lui envoyant, pour sa fête, le 5 août 1780, une touffe de luserne, de trefle, &c. avec une copie de ma figure (*) qu'il m'avoit demandée depuis plus de deux ans.

Sous le sage Numa, quelque peu de brins d'herbe
Etoit le digne prix des sublimes vertus ;
Ainsi, vous trouverez ce gros bouquet superbe :
Il rappelle un instant l'âge heureux qui n'est plus.
Toutefois, mon féal, réellement je doute
Que jamais il parvienne en entier jusqu'à vous ;
Mêmes traits, fort souvent, annoncent mêmes goûts :
Pour l'envoi, je crains donc anicroche ou déroute ;
C'est qu'alléché par un appât si doux,
Mon portrait ne le mange en route.

*Par M. F**.*

(*) Dessinée (d'amitié) par M. Augustin de St. Aubin, graveur du roi, de l'académie royale de peinture, &c. & exposée au salon de 1777.



ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE FRANÇOISE.

DAns la séance publique de l'académie, qui s'est tenue le jour de la St. Louis, M. l'abbé de Lille, en sa qualité de directeur, a dit que le prix de poésie avoit été remis pour l'année prochaine.

M. Gaillard a lu un morceau sur la servitude, qui a été fort applaudi. On l'a jugé aussi solidement pensé, qu'élégamment écrit; l'histoire y vient adroitement à l'appui de la morale.

M. de la Harpe, qui s'étoit proposé de lire le premier acte d'une traduction du *Philoctete* de Sophocle, a lu aussi le second qui lui a été demandé; & il a été payé de sa complaisance par de justes applaudissemens. On a retrouvé dans sa traduction cette noble simplicité des Grecs, toujours sentie par ceux même

qui l'eſtiment le moins. Le ſecond acte ſur-tout a paru plein d'intérêt & d'éloquence.

M. d'Alembert, ſecrétaire - perpétuel de l'académie, a terminé la ſéance par la lecture du programme que nous allons tranſcrire.

Prix d'éloquence & de poéſie pour l'année 1781.

Le ving-cinquieme jour du mois d'août 1781, fête de ſaint Louis, l'académie françoiſe donnera un prix d'éloquence (*), dont le ſujet eſt l'*Eloge de Charles de Sainte-Maure, duc de Montauſier, pair de France, gouverneur du dauphin, fils de Louis XIV*. Ce ſujet a été annoncé d'avance dans le programme de l'année derniere 1779, pour laiſſer aux auteurs le tems de faire les recherches néceſſaires.

M. le comte de Montauſier, ancien colonel du régiment d'Orléans infanterie, & dont M. le duc de Montauſier étoit le triſayeul maternel, ayant appris que l'académie devoit propoſer cet éloge pour le concours, & deſirant de contribuer à tout ce qui peut honorer la mémoire de l'homme reſpectable dont il porte le nom, a prié la compagnie de permettre qu'il ajoutât la ſomme de ſix cents livres à la valeur ordinaire du prix. L'académie a accepté l'offre de M. le comte de Montauſier : & ce prix ſera en conſéquence une médaille d'or de la valeur de 1200 liv.

Conformément aux ordres du roi, donnés à

(*) Ce prix, ainſi que celui de poéſie, eſt formé des fondations réunies de MM. de Balzac, de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, & Gaudron.

l'académie en 1771, on ne recevra aucun discours qui ne ſoit muni d'une approbation ſignée de deux docteurs en théologie de la faculté de Paris, & y réſidants actuellement.

L'académie avoit propoſé pour ſujet du prix de poéſie de la préſente année 1780, *la ſervitude abolie dans les domaines du roi, ſous le regne de Louis XVI.* Aucune des pieces qu'elle a reçues ne lui ayant paru mériter ce prix, elle propoſe le même ſujet pour l'année prochaine 1781. Le prix ſera une médaille d'or de la valeur de 500 liv. Le genre du poëme, & la meſure des vers, ſont au choix des auteurs. La piece ſera de cent vers au moins, & de deux cents au plus. Toutes perſonnes, excepté les quarante de l'académie, ſeront reçues à compoſer pour ces deux prix. Ceux qui ont déja concouru, pourront de nouveau envoyer leurs pieces, avec les changemens qu'ils jugeront à propos d'y faire. Les auteurs mettront leur nom dans un billet cacheté, attaché à la piece de poéſie qu'ils enverront; & ſur ce billet ſera écrite la ſentence qu'ils auront miſe à la tête de leur ouvrage. Ceux qui prétendent au prix, ſont avertis que s'ils ſe ſont connoître avant le jugement, ou s'ils ſont connus, ſoit par l'indiſcrétion de leurs amis, ſoit par des lectures faites dans des maiſons particulieres, leurs pieces ne ſeront point admiſes au concours. Les ouvrages ſeront envoyés avant le premier jour du mois de juillet prochain, & ne pourront être remis qu'au ſieur Demonville, imprimeur-libraire de l'académie françoiſe, rue Chriſtine, aux armes de Dombes: ſi le port n'en eſt point affranchi, ils ne ſeront point retirés.

(*Journal* de Paris.)

I I.

Société royale de médecine.

La société a tenu, le mardi 29 août, au Louvre, sa séance publique dans l'ordre suivant :

M. Vicq-d'Azyr a annoncé la distribution & les programmes des prix.

M. Hallé a lu un exposé des expériences qu'il a faites, conjointement avec Mrs. de Jussieu, de la Louette & Jeanroi, pour déterminer la préparation & les effets de la plante appellée *dentelaire*, dans le traitement de la gale, qu'elle guérit promptement & sans danger.

M. Vicq-d'Azyr a lu l'éloge de feu M. le Roy, professeur émérite de l'université de Montpellier, docteur en médecine de la faculté de Paris, associé ordinaire.

M. Andry a lu un mémoire sur le traitement qu'il a administré conjointement avec Mrs. Desperieres, Vicq-d'Azyr, de la Louette & Thouret, à seize personnes mordues par un chien enragé à Senlis, & sur un nouveau plan de curation proposé pour la guérison de cette maladie.

M. Thouret a lu un mémoire sur les propriétés médicales de l'aimant; objet que la société l'a chargé de suivre avec M. Andry.

M. Vicq-d'Azyr a lu l'éloge de feu M. Bucquet, directeur régent de la faculté de médecine de Paris, de l'académie royale des sciences, &c. associé ordinaire.

M. Cornette a lu un mémoire ſur une nouvelle maniere de préparer les ſavons acides & ſur leur uſage en médecine.

La ſociété, d'après le vœu d'un militaire diſtingué, avoit propoſé en 1778, pour ſujet d'un prix de la valeur de 300 livres, *d'indiquer la meilleure méthode pour guérir promptement & ſûrement la gale contractée par communication, comme il arrive dans les caſernes, les atteliers, les hôpitaux & les priſons.*

La compagnie a annoncé, dans la ſéance publique qu'elle a tenue le mardi 31 août 1779, qu'un ſeul mémoire paroiſſoit ſatisfaire à la queſtion propoſée, ſi l'effet répondoit aux promeſſes de l'auteur. Elle a ſuſpendu ſon jugement, juſqu'à ce qu'un nombre ſuffiſant d'expériences ait conſtaté l'efficacité & la ſûreté du remede. Ces expériences ont été faites à Paris & à Verſailles, par des commiſſaires que la ſociété a nommés. Quoique l'effet n'ait jamais été auſſi prompt que l'auteur l'a avancé, cependant le ſuccès, en général, a répondu à ce que l'on en attendoit, & a été exempt des dangers auxquels la percuſſion & les accidens qui en ſont la ſuite, auroient pu expoſer. D'ailleurs, ce remede l'emporte ſur ceux qui ſont connus par la promptitude de ſon action, & par le peu d'appareil qu'il exige. Il conſiſte dans une préparation particuliere de la racine de dentelaire. Son effet eſt d'exciter l'éruption des boutons galeux, & de les deſſécher ſans occaſionner de rétropulſion; ce qui, dans les cas ordinaires, paroît diſpenſer de l'uſage des

remedes & des préparations intérieures. Cet effet confirmé, d'après l'assertion de l'auteur, par une observation suivie & par un usage de quarante années, a été encore remarqué dans les épreuves faites par les commissaires de la société, quoiqu'avec des progrès plus tardifs & une marche plus lente; elle a même été obligée, vu l'état de la racine qui lui a été envoyée, de faire de légers changemens à la préparation & à l'administration de ce remede, auquel elle pense qu'on peut donner encore un nouveau degré de perfection. Elle publiera ses expériences à ce sujet.

Déterminée par ces motifs, elle a cru devoir accorder ce prix à M. Sumeire, docteur en médecine, à Marignane en Provence, auteur du mémoire dont ce procédé est extrait.

La société ayant annoncé, dans la séance publique qu'elle a tenue le mardi 20 octobre 1778, divers sujets de travaux sur la topographie médicale du royaume, sur l'analyse & les propriétés des eaux minérales & médicinales, sur les maladies des artisans & sur celles des bestiaux, elle a eu la satisfaction de voir les médecins & les physiciens les plus habiles s'en occuper avec autant d'empressement que de succès, & elle a couronné dans la séance publique qu'elle a tenue le 31 août 1779, ceux qui s'étoient le plus distingués dans ces recherches. Ayant réuni depuis cette époque un grand nombre d'observations sur les mêmes objets, elle a ouvert un nouveau concours.

Le premier prix d'encouragement, consistant

en un double jetton d'or, a été donné au R. P. Cotte, curé de Montmorenci, associé régnicole. La description qu'il a faite du pays qu'il habite, peut être regardée comme un modele.

Le second prix d'encouragement, consistant également en un double jetton d'or, a été décerné à M. Gastellier, associé régnicole, à Montargis. La nature & les productions du sol de cette contrée y sont déterminées d'une maniere qui mérite des éloges.

M. Maret, secrétaire de l'académie de Dijon, associé régnicole, a mérité le troisieme prix d'encouragement, consistant en un jetton d'or. La société a sur-tout remarqué ce qu'il dit des mœurs & de leurs rapports avec la santé des habitans qu'il divise en cinq classes, dont il expose le tempérament & les maladies. Parmi les mémoires admis à ce concours, la société en a remarqué cinq qu'elle croit dignes d'être cités honorablement dans l'ordre suivant. Le premier est de M. Desbrets, médecin à Cusset en Bourbonnois : il contient des détails intéressans sur les maladies auxquels les habitans de ce canton sont sujets. Le second est de M. France, associé régnicole à Besançon. Ses réflexions sur les divers tempéramens des habitans de la Franche-comté, ont principalement fixé l'attention de la compagnie. Le troisieme est de M. Retz, médecin, ci-devant à Arras, & maintenant correspondant à Rochefort. Dans son mémoire sur la topographie médicale d'Arras & de l'Artois, il donne des détails curieux & qui méritent d'être conservés, sur les mala-

dies des artiſans. Le quatrieme eſt de M. Auſauvre, correſpondant à Vichi, que la ſociété a déja couronné dans ſa ſéance publique du 31 août 1779. Ses remarques ſur les eaux de Vichi, annoncent un praticien ſage & éclairé. Le cinquieme eſt de M. Bouvier, médecin, actuellement à Verſailles. Il a apprécié les vertus des eaux de Sainte-Reine d'une maniere qui mérite d'être diſtinguée.

La ſociété avoit demandé *un tableau des maladies aiguës & chroniques auxquelles les beſtiaux de toute eſpece ſont expoſés dans les différentes parties du royaume.* Parmi les mémoires qu'elle a reçus à ce ſujet, un ſeul a rempli ſes vues. L'auteur de ce mémoire eſt M. de Villaine, chirurgien à Champagnolle; la compagnie lui a accordé un prix d'encouragement, conſiſtant en un jetton d'or.

Programmes des prix propoſés par la ſociété.

La ſociété propoſe pour ſujet d'un premier prix, qui ſera diſtribué dans la ſéance publique du premier mardi de carême 1782, la queſtion ſuivante:

Quelles ſont les femmes qui doivent s'abſtenir de nourrir elles-mêmes leurs enfans?

Les avantages de l'allaitement maternel ont été développés dans les meilleurs ouvrages de médecine, de phyſique & de morale, & la nature les a toujours fait ſentir; mais il ne ſuffit pas que cette loi, impoſée par elle à toutes les meres, ſoit connue pour être exécutée. Juſqu'à ce que l'on ſache de quelles exceptions elle eſt

ſuſceptible, on ignorera toujours combien, & dans quel cas elle eſt obligatoire. Il y a ici pluſieurs mépriſes à éviter : ſouvent un attachement peu éclairé exagere les inconvéniens de l'allaitement; parce qu'une femme eſt d'une ſanté délicate, on s'oppoſe à ce qu'elle rempliſſe le plus doux & le plus ſacré des devoirs; on l'expoſe, en ſuivant le parti contraire, à un grand nombre de dangers, & on la prive du plus pur de tous les plaiſirs. Quelquefois on ne cherche qu'un prétexte pour ſe ſouſtraire à la loi, & on le trouve aiſément dans les motifs que l'ignorance & la prévention ſuggerent. D'un autre côté, n'eſt-il pas à craindre que des femmes ſenſibles & vertueuſes, ſéduites par l'attrait que ce devoir leur préſente, ne s'y livrent dans des circonſtances telles que leur ſanté & celle de leurs enfans puiſſent en ſouffrir? N'y a-t-il pas d'ailleurs des ſoins & des précautions capables de rendre l'allaitement maternel poſſible, lorſque pluſieurs obſtacles ſemblent s'y oppoſer. Il eſt donc important de déterminer *les cas dans leſquels une mere doit s'abſtenir de nourrir elle-même ſes enfans.*

Ce ſont les exceptions à la regle générale qui doivent former la réponſe à la queſtion propoſée ſur l'étendue & les limites de ce premier devoir. L'obſervation & l'expérience doivent ſervir de baſe aux mémoires des concurrens. Ce prix, de la valeur de 300 livres, eſt dû à un des membres de la ſociété. Les mémoires ſeront remis avant le premier janvier 1782.

La ſociété propoſe pour ſujet d'un ſecond prix, qui ſera diſtribué dans la ſéance publique du premier mardi après la fête de ſaint Louis 1782 :

D'expoſer la nature, les cauſes, le mécaniſme & le traitement de l'hydropiſie, & ſur-tout de faire connoître les ſignes qui fixent, d'une maniere préciſe, les indications des différens genres de ſecours appropriés aux divers cas & aux diverſes eſpeces d'épanchement.

Quoique cette queſtion paroiſſe très-étendue, on ne demande point un traité complet de l'hydropiſie, on deſire ſeulement réunir une nouvelle ſuite d'obſervations ſur ce que la nature & le traitement de cette maladie préſentent de plus difficile. Les perſonnes aſſez inſtruites pour s'occuper de ce travail, connoîtront aiſément quels ſont les points qui ont beſoin d'être éclaircis.

Il importe ſur-tout d'avoir les idées les plus poſitives ſur les remedes qui doivent être employés dans les différens cas. Les indications peuvent ſeules fixer ce choix. C'eſt donc vers la diſtinction des diverſes eſpeces d'hydropiſie & de leurs complications, c'eſt vers la recherche des ſignes capables d'en déterminer la nature, que l'on doit principalement diriger ſes vues.

Ce prix, de la valeur de 300 livres, eſt dû à M. Menuret, aſſocié régnicole à Montélimart. Les circonſtances qui accompagnent ce bienfait méritent d'être connues. M. Raſt, aſſocié régnicole à Lyon, avoit propoſé un prix de la valeur de 300 livres, que M. Menuret a remporté, ſur une queſtion très-importante, relativement à la maniere dont les maladies contagieuſes ſe propagent. Content de la préférence dont il s'eſt rendu digne, & des honneurs académiques qu'il a obtenus, M. Menuret n'a point accepté la ſomme qui lui étoit deſtinée, & il l'offre aujourd'hui pour la valeur du prix dont nous avons publié le programme, tel qu'il nous a été remis de ſa part. Les mémoires ſeront envoyés avant

le premier juin 1782. La société demande toujours, pour concourir aux prix d'encouragement, des travaux : 1°. Sur la description topographique & médicale des différentes villes & cantons de la France. 2°. Sur l'analyse & les vertus des eaux minérales & médicinales. 3°. Sur les maladies des artisans. 4°. Sur les maladies aiguës & chroniques auxquelles les bestiaux de toutes especes sont sujets dans chaque pays ; on voudra bien indiquer, 1°. les noms vulgaires de ces maladies ; 2°. leur description ; 3°. leur traitement ordinaire ; 4°. les causes auxquelles on a coutume de les attribuer. La société distribuera, dans ses séances publiques, des prix proportionnés au mérite & au nombre des mémoires qui auront été envoyés sur ces différens sujets. *Les mémoires qui concourront aux deux prix, seront adressés*, francs de port, à M. Vicq d'Azyr, *secrétaire perpétuel de la société royale de médecine, rue du Sépulcre, à Paris ; avec un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur & la même épigraphe que le mémoire.*

Les auteurs qui enverront des mémoires pour concourir aux prix d'encouragement pourront y mettre leur nom, & les adresser à M. Vicq d'Azyr, *par la voie ordinaire de la correspondance.*

(*Journal* de Paris.)

I I I.

ACADÉMIE royale des belles-lettres de la Rochelle.

Un citoyen de cette ville ayant remis à l'académie une somme de 600 liv., destinée à un prix dont il a laissé le sujet au choix de cette compagnie, elle propose l'*Eloge d'Anne de Mont-*

morency, connétable & premier ministre sous François Ier. & Henri II. Les académiciens titulaires seront seuls exclus du concours. Les ouvrages écrits en françois, doivent être d'une demi-heure de lecture au moins, & on les adressera francs de port, avant le 1er. juin 1781, à M. Seignette, assesseur au présidial, secrétaire perpétuel de l'académie. Le prix sera décerné le 26 du mois de juillet suivant.

(*Journal encyclopédique.*)

I V.

Société électorale économique de Lautern.

Le 7 de février, M. Sukow, secrétaire perpétuel, y lut trois mémoires envoyés par des membres étrangers : le 1er. est de M. Langsdorf, sur les machines hydrauliques, en usage dans certaines salines : le 2e. de M. Mayer, de Prague, contenant quelques observations de botanique relatives à l'économie. On a essayé en Bohême de tirer avantage de l'huile de graine de *soleil*; mais l'expérience a montré qu'elle est épaisse, visqueuse, prompte à rancir, & peu abondante. Sa proportion comparée à l'huile de navette pour la mesure de graine, est comme 1 : 2 $\frac{1}{3}$. Au-lieu de la réduire en huile, on en peut nourrir les bestiaux & même les oiseaux de basse-cour, en la concassant (*).

(*) En Virginie, on en fait du pain & de la bouillie

Deux ſortes de navette ſont cultivées en Bohême; l'ordinaire, qui eſt jaune, & une bâtarde qui eſt brune, & fournit de l'huile plus claire & en plus grande quantité. On a commencé de faire à Prague avec l'huile de navette, un bon ſavon qui eſt propre à laver les laines, & d'uſage dans d'autres manufactures. Des particuliers préparent auſſi en quelques endroits de Bohême, une eſpece de ſoude qui approche fort de celle des pays chauds. Quoiqu'ils en faſſent un ſecret, M. Mayer a découvert que les plantes qu'ils y emploient ſont du genre des chardons, particuliérement l'*Eringium campeſtre* de Linné, auxquels ils ajoutent le *Sedum anacampſeras*. Ces plantes ſont ſéchées au ſoleil, puis jettées par bottes dans une foſſe faite de ſable humide avec du ſel commun; on y met le feu, & on a ſoin de l'entretenir après les avoir couvertes; quand tout eſt brûlé, on voit au milieu des cendres, des grumeaux de ſel qui ſont la ſoude. Un ſoldat de Carthagene doit avoir apporté cette préparation en Bohême. M. Mayer donne enſuite l'hiſtoire d'une plante de tabac commun qu'il avoit fécondée avec la pouſſiere des étamines de la juſquiame, & qui s'eſt propagée juſqu'à

---

pour les enfans. Les Sauvages du continent de l'Amérique en tirent une huile propre pour différens uſages. Voyez le *Dictionnaire de Bomare*, article : *Herbe au ſoleil.* Ainſi il peut y avoir du défaut dans les procédés de Bohême.

la feconde génération. A cette occafion il rapporte qu'un mulâtre, né d'un chardonneret & d'un ferin, s'étant accouplé avec un ferin, a engendré des petits femblables au chardonneret. Il fait auffi mention d'une fabrique où l'on a fait autrefois des couvertures, des bonnets & autres vêtemens agréables & légers avec la laine ou la foie des femences de l'*herbe aux ânes* ou *lyfimachie écoffoife*. Le profit n'a pas encouragé cette manufacture. Le 3e. mémoire, de M. Pollich, commence une defcription des infectes oubliés dans la premiere édition du *Syftême de la nature* de Linné.

Il fut lu le même jour un mémoire de M. Weber fur les inconvéniens des marchés de grains, tels qu'ils font érigés ici, & divers autres abus : mais la compagnie l'ayant défapprouvé, il a été rendu fans en faire mention à l'auteur, qui a jugé à propos de le faire imprimer à fes propres dépens, fous le titre de : *Ueber den nachtheil der dermaligen einrichtung unferer Fruchtmarkte*; à Francfort & Leipzig, 1780. Ceux qui l'ont entendu lire l'ont encore moins ménagé quand il a été imprimé, & il femble qu'ils aient violé la modération en reprochant à M. Weber d'avoir cenfuré publiquement l'adminiftration d'un bon prince vivant, dont il eft fujet, d'avoir préconifé une liberté de commerce & d'arts exclufive de toute police, & qualifié de monopole tout ce qui reftreint légitimement cette liberté, de préférer le chaos à l'ordre; & en comparant en quelque forte M. Weber à Jean de Leide, & à d'autres fa-

natiques qui cachoient un violent esprit de persécution sous l'apparence d'une charité universelle.

Le 6 mars, étant le tour de M. Medikus à entretenir la société, il lui lut un mémoire sur la question : *Si les prix d'industrie sont réellement avantageux à un pays?* L'expérience que ceux qui ont été proposés pour exciter à la culture de quelque plante de commerce, ont eu quelquefois un effet contraire à l'intention, a donné lieu à cet examen. En Angleterre & au pays de Bamberg, on cultive le réglisse. Pour en introduire aussi la culture dans le Palatinat, on avoit offert un prix à celui qui en auroit cultivé davantage. Plusieurs ayant concouru, un seul obtint le prix. Il y eut beaucoup de vendeurs de réglisse, mais point d'acheteurs. L'habitude de s'en pourvoir ailleurs de bonne, a détourné de recourir à la nouvelle qu'on n'avoit pas éprouvée. Ainsi elle a resté dans les magasins des cultivateurs à leur dommage.

Beaucoup de plantes colorantes viennent très-bien dans le Palatinat. Les prix sont-ils un moyen d'en exciter & d'en multiplier la culture? Difficilement. Si le paysan les cultive, le teinturier s'en méfie, & n'ose risquer de s'en servir. Sûr de se dédommager avec le tems, le marchand ordinaire pour le retenir, lui vend à grand marché, & même à perte. Ainsi les plantes de nouvelle culture restent entre les mains du cultivateur, qui, n'y trouvant point de gain, les abandonne. Toute culture exigeant

une longue expérience, il est rare que pendant les premieres années, le paysan puisse livrer une bonne marchandise. Les prix la multiplient promptement, mais ils ne la perfectionnent pas aussi vîte.

M. Medikus est d'avis que les prix ne conviennent guere que pour encourager les plantes propres à fournir des fourrages. Pour lors ceux qui ne gagnent point le prix ne courent pas risque de tout perdre, puisqu'ils ont de la nourriture pour le bétail, & du fumier pour leur engrais. Un pays qui manque de fourrage & d'engrais, ou qui n'en a point assez, auroit tort de cultiver des plantes qui ne servent qu'aux manufactures, puisque ce ne seroit qu'au détriment des plantes alimentaires des hommes ou des bêtes. Pour la même raison, l'auteur pense que les défrichemens si recommandés ne sont pas toujours si utiles qu'ils le paroissent au premier coup-d'œil, le paysan ne pouvant avec fruit cultiver plus de terrein qu'il n'en peut engraisser. Il y a une proportion certaine entre l'étendue du labour & la provision d'engrais qu'on ne peut mépriser sans inconvénient.

C'est en vain qu'on propose des prix pour multiplier des productions & des manufactures dont on abonde sans prix, & dont l'exportation est gênée par des obstacles presque invincibles. Parmi ces obstacles au commerce du Palatinat & de l'Allemagne en général, l'auteur compte la multitude des comptoirs où l'on est obligé de payer des droits sur le Rhin, droits si onéreux que la manufacture de siamoise de Lau-

tern trouve de l'avantage à faire venir ſes cotons par terre de Marſeille, plutôt que de les faire charger ſur les vaiſſeaux qui peuvent entrer par la Hollande dans le Rhin. On pourroit dire la même choſe de la Meuſe, qui ſeroit une ſource inépuiſable de richeſſes pour les nations qui en habitent les bords depuis Verdun juſqu'à Roterdam, ſi elles convenoient enſemble d'abolir tous les impôts qui s'y levent, & l'ont fait preſque abandonner. Louis XVI a commencé de donner l'exemple, en eſſayant de ſupprimer les droits qui ſe percevoient ſur les rivieres du royaume de France.

Le 10 avril, M. Jung lut la vie de feu M. le docteur Pollich, né à Lautern en 1740, d'un habile médecin, preſque octogénaire aujourd'hui, & d'une demoiſelle Bettinger, fille du directeur de la chambre des finances de Deux-Ponts, mort le 24 janvier 1780. Son *Hiſtoria plantarum in Palatinatu electorali ſponte naſcentium*, en 3 vol. in-8vo., perpétuera ſa mémoire. Il a enrichi la botanique de 27 nouvelles plantes.

Le même jour, on lut un mémoire de M. Muller, ſur la dégénération des pommes de terre rouges, & les moyens de la prévenir. Ces pommes de terre qui tirent leur origine de Virginie, ſont ce que l'Amérique a fourni de plus généralement utile au peuple d'Europe, s'il eſt vrai, qu'un arpent de terre qui produit douze quintaux de froment, en peut produire deux cents de pommes de terre. Leur dégénération dans le Palatinat eſt un ſujet de plainte

générale. Après avoir essayé des diverses especes, on s'est arrêté à cultiver les rouges à tige rude, rondes ou longues & raboteuses. Il est arrivé assez souvent qu'au-lieu d'une abondante récolte, on n'a obtenu que des pommes poreuses, aqueuses, pourrissant facilement & d'un goût désagréable. Ce n'est ordinairement ni au terrein, ni au tems qu'il faut attribuer ce mal. Il procede 1°., de ce qu'on ne laisse pas assez mûrir les pommes qui doivent servir de semence l'année suivante, de ce qu'on en coupe la tige souvent avant qu'elle soit flétrie, d'où il arrive que les racines engendrent de nouvelles tiges au-lieu de nourrir les pommes, qu'il est assez tems de recueillir au commencement de novembre. 2°. De ce qu'on ne conserve pas soigneusement, & qu'on ne choisit pas bien celles qui, supposées mûres, doivent servir de semence. Il seroit à propos de choisir pour semer les plus petites en excluant les grosses qui ont moins d'yeux à proportion, & ont déja épuisé leur faculté productive. La maniere naturelle de les propager, seroit d'en semer la graine. Il n'est pas étonnant qu'elles souffrent insensiblement de toute autre maniere, & dépérissent à la longue. Voici la méthode, qui n'est pas ordinaire, de recueillir & de semer les graines.

En automne on cueille les graines les plus mûres des pieds les plus sains. On connoît qu'elles sont mûres quand elles ont acquis toute leur croissance, qu'elles sont devenues blanchâtres de vertes qu'elles étoient, & que leur

pédicule eſt deſſéché. Il y a deux manieres de tirer les graines des pommelettes qui les contiennent, la premiere en écachant les pommelettes dans l'eau tiede, & en les y remuant jusqu'à ce que l'eau ait délayé la viſcoſité, & que les graines ſe ſéparent. Alors on les fait ſécher à une douce chaleur entre du papier gris. Quand elles ſont ſeches, on ôte avec la main ce qui leur reſte de viſcoſité auſſi ſéchée, & on les conſerve juſqu'au printems en un lieu aéré dans une bourſe de cuir; la ſeconde maniere eſt de ſécher les pommelettes entieres à l'air, & de les traiter comme les cornichons. On ſeme ces graines au commencement de mars, puis on tranſplante les jeunes tiges, ou on ne les ſeme qu'en avril, aſſez loin les unes des autres. Pendant l'été on ſarcle les mauvaiſes herbes qui croiſſent à l'entour. Par ce moyen on recueille en automne des pommes de terre petites en effet, mais ſaines, & qui conviennent pour enſemencer au printems ſuivant, afin de rafraîchir & de renouveller l'eſpece, & d'arrêter le progrès de la dégénération. On ménagera la nouvelle race en ne coupant point les tiges, en laiſſant mûrir les pommes, en choiſiſſant pour ſemence les plus petites pommes & les plus ſaines, en leur donnant une terre meuble, ſeche, profondément labourée, qui ne ſoit pas fraîchement fumée, & qui ſoit échauffée par le ſoleil. Si l'on n'a pas le loiſir de ſuivre cette méthode, au moins il faut ſe ſervir pour ſemence des pommes venant des endroits où elles ont le moins dégénéré. Il ſe-

roit peut-être à souhaiter qu'on s'en procurât du lieu de leur premiere origine, c'est-à-dire, d'Amérique.

Quelques écrivains ont élevé des doutes sur les succès de la culture des pommes de terre de graine. M. Beckman, professeur de Goettingen, dans ses principes d'agriculture allemande, avance que très-rarement parmi nous la graine de pommes de terre parvient à sa maturité : Ludwig, dans son traité des pommes de terre, soutient qu'un tems froid & pluvieux pendant la fleuraison empêche la graine de croître, mais qu'elle mûrit à la faveur d'un tems sec & chaud.

On lit au contraire dans le dictionnaire du jardinier de Muller, article *Lycopersicon tuberosum*, que les jardiniers des environs de Manchester, où il se consomme beaucoup de pommes de terre, se piquant d'émulation à porter les premieres au marché, choisissent les pieds qui ont fleuri les premiers, en tirent les graines, les sement, & se procurent par ce moyen des pommes de terre précoces, quelquefois pas plus tard que deux mois après la plantation. Il est remarquable que Manchester est situé au 54e. degré de latitude septentrionale, comme le Mecklenbourg & la Poméranie. Si les graines y mûrissent, à plus forte raison dans l'Allemagne Méridionale, ce que l'expérience confirme.

Les Hollandois ne cultivent presque qu'une petite espece de pommes de terre d'un blanc jaunâtre, dont les plus grosses ne le sont pas plus qu'un petit œuf de poule. Elles multi-

plient fort & ſont d'un bon revenu. Leur ſaveur eſt plus agréable que celle des groſſes. Lueder les a décrites dans ſes lettres ſur la formation d'un jardin potager. Elles ont l'avantage de mûrir plutôt que les autres. Beckmann en fait auſſi mention dans ſon économie ruſtique ſous le nom de pommes de terre ſucrées ou d'été. Mais il n'en conſeille pas généralement la culture, parce qu'elles ne rapportent pas tant que les groſſes rouges.

V.

ACADÉMIE *électorale des ſciences* de Manheim.

Dans ſon aſſemblée du 27 mai, M. Lamey (*) ſecrétaire ou adminiſtrateur perpé-

---

[*] A l'occaſion de M. le conſeiller Lamey, la vérité & l'honnêteté exigent de nous que nous expliquions à notre déſavantage ce que nous avons dit dans l'*Eſprit des Journaux* du mois d'août dernier, page 163, au ſujet d'une charte de ſa ſavante hiſtoire diplomatique des anciens comtes de Ravensberg. Voici en quels termes nous nous ſommes exprimés : *Nous ne comprenons pas pourquoi M. Lamey date du 4 avril, une charte qui eſt ſelon lui du jour de S. Ambroiſe.* Or on nous a avertis avec raiſon que ſi nous n'avons pas compris cela, ç'a été l'effet de notre ignorance ou inattention, bien loin qu'il y ait ombre d'erreur de la part de M. Lamey, puiſque d'antiquité la fête de S. Ambroiſe eſt indiquée au 4 d'avril, dans les bréviaires des dioceſes de Cologne, Minden, Munſter & Liege. Nous avons vérifié nous-mêmes que les martyrologes de Wantuel,

tuel, à lu l'éloge hiſtorique de M. Flad, un de ſes membres ordinaires, mort depuis peu, très-verſé dans la phyſique & l'hiſtoire-naturelle, & très-regretté pour ſes vertus ſociales.

Enſuite M. Maillot de la Treille, garde de la bibliotheque électorale, a lu en françois une notice curieuſe des livres rares, & des manuſcrits du célebre Pierre Victorius ou Vettori, qui ont été tranſportés à Mannheim de Rome, où l'électeur Palatin les a fait acheter pour en enrichir ſa bibliotheque; l'extrait que nous avons de cette notice eſt en allemand: nous ſommes forcés de l'abréger beaucoup. Les livres imprimés ſurpaſſent 450 volumes grecs & latins, des plus belles éditions d'Italie, chargés de notes de ſa main ou de celle des plus doctes de ſon tems. Il étoit doué d'une capacité rare pour rétablir la pureté des textes des anciens auteurs, qu'il a quelquefois auſſi traduits & ornés de ſes remarques. Dix livres de lettres ſont le fruit de ſes liaiſons avec les ſavans. Il eſt mort en 1587, âgé de 81 ans. (*) Magliabechi poſſédoit auſſi la collection de ſes éditions, dont il a fait préſent au public avec

---

delbert, d'Adon & d'Uſuard, après Bede & Florus la marquent auſſi au 4 avril. Le calendrier romain que nous avons mal-à-propos cru général, en la fixant au 7 de décembre, a été la cauſe de notre préjugé. *Note du Traducteur.*

[*] Moreri dit en 1585, à 87 ans.

toute ſa bibliotheque. Elles ſont toutes très-eſtimées des connoiſſeurs & peu communes, ſurtout ſa premiere édition de Cicéron. En attendant un catalogue exact rectifié & completté, ſuivant les meilleurs auteurs de l'hiſtoire des écrivains d'Italie, & les bibliographes, M. Maillot fait mention de ſes *Commentarii in X libr. Ariſtotelis de Moribus*, in-fol. *In VIII lib. de optimo ſtatu civitatis* avec le texte d'Ariſtote in-fol. *In III lib. Ar. de arte dicendi*, in-fol. *In Ariſt. poeticam*, &c. in-fol. *In lib. Demetrii Phalerii de elocutione*, in-fol. *Ciceronis Opera*, 4 vol. in-fol. tous ouvrages imprimés à Florence chez les Juntes : dix diſcours latins ſur divers ſujets, chez divers imprimeurs & de différens formats : *Æſchyli tragædiæ ſeptem* : *Terentii comœdiæ* : *Electra Euripidis* : XXV livres de diverſes leçons & de ſavantes notes : des notes ſur les fragmens de Caton : un fragment d'Achille Tatrin : les vies de Denis d'Halicarnaſſe : XXXVIII livres de diverſes leçons : X livres d'épîtres. Il n'y a en italien qu'un ſeul ouvrage de la culture des oliviers.

Les manuſcrits de la collection de Vettori ne ſont pas plus anciens que le XVe. ſiecle. Ce ſont les notes de ſa main & celles de la main d'Ange Politien, de Crinitus, de Boccalini, de Pontanus, de Paganini, de Léonard Arétin, & des plus habiles critiques du XVIe. ſiecle qui les rendent infiniment précieux. Il y en a de grecs d'Ariſtote, de Galien, de Démoſthene, &c. des obſervations politiques de Boccalini ſur les annales de Tacite, des

œuvres de François André, des dix traités de Paganini de la maniere de former & d'entretenir des écoles, d'un ancien herbier avec les figures des plantes & la description de leurs propriétés, des lettres de Côme de Médicis, des ducs de Savoie, & d'Urbin, des papes Pie IV & Jules III, lorsqu'ils n'étoient que cardinaux, &c.

M. le prévôt Haeffelin a terminé la séance par la lecture d'un mémoire sur les antiquités nouvellement découvertes en Allemagne, dans lequel il prouve que ces antiquités qu'on a regardées jusqu'à présent comme romaines, sont réellement allemandes. On a souvent coutume de représenter les Allemands, jusqu'au cinquieme siecle, comme des peuplades de sauvages ignorans; mais cette représentation est démentie par les faits & n'est pas conforme à la nature. Est-il naturel que les Allemands aient été assez stupides pour voir pendant des siecles, les Romains élever parmi eux des colonnes, des tombeaux, des autels, sans être excités à les imiter? Plusieurs princes Allemands avoient été élevés à Rome du tems d'Auguste. Marobold, prince des Marcomans, en fut comblé de bienfaits, suivant Strabon, liv. VII. Velleius Paterculus, liv. II. c. 10, assure que dans toute la Pannonie, aujourd'hui la Bohême, l'ordre & la discipline des Romains, leur langue & leurs sciences étoient établies. Ni Vannius, que Drusus fit roi de Souabe, ni Italus, élevé à Rome avant d'être roi des Chérusques, après la mort de son oncle Arminius, n'au-

roient-ils eu aucune connoissance des arts des Romains! Italus construisit des bains, des citadelles, des tours, des aqueducs & d'autres édifices à leur maniere : voilà vraisemblablement l'origine de tant d'antiquités prétendues romaines qu'on rencontre vers le Weser & l'Elbe, dans les pays de Brême, de Brunswic, de Lunebourg, de Verden, d'Hildesheim, d'Halberstadt, de Schaumbourg, de Danneberg, de la Vieille-Marche, de Magdebourg, de Lavenbourg & de toute la Basse-Saxe qui composoient l'empire des Chérusques. Est-il donc nécessaire de supposer un camp, ou un siege des Romains, pour chaque inscription, chaque pierre, chaque monnoie? est-ce que les monnoies, les urnes & d'autres monumens n'ont pu venir de Rome sans les Romains? Ne lit-on pas dans Tacite, liv. XI, que l'empereur Claude donna beaucoup d'argent à Italus avant son départ? & beaucoup plutôt, dans le même auteur, l. II, qu'un soldat d'Arminius qui savoit le latin, promit à tous les transfuges qui voudroient passer au camp Allemand, une solde de cent sesterces par jour, évaluée à trois écus & demi d'Allemagne : entretien presque incroyable pour ce tems-là, & qui prouve quelle abondance d'argent le commerce des Romains avoit répandu en Allemagne! Pourquoi faut-il que les Romains aient tout fait, tout apporté, & que les Allemands, qui copient si aisément, n'aient rien imité?

On a été porté à juger que les monumens étoient romains, parce que les noms des ins-

criptions ressemblent souvent à ceux des Romains. Est-ce là une preuve? Dans Cæsar, *De bello Gallico*, livre I. il est fait mention d'un jeune homme des Gaules, son hôte & son ami, qu'il nomme Marcus Valerius Procillus. Etoit-il autrement Romain que parce que les Gaules étoient devenues une province de Rome? Alpinus Montanus, Julius Tutor, avec des noms semblables aux Romains, étoient de Treves, & Julius Sabinus, de Langres, suivant Tacite, liv. V de l'histoire, & IV des annales.

Il a été trouvé à Mayence deux tombeaux avec ces inscriptions : l'une, *Diis Manibus Primulæ Comitillæ Civis Mediomatricæ ;* l'autre, *Valentiniæ Avitæ Matronæ laudabili Civi Treviræ.* Si la premiere de ces personnes avoit été inhumée à Metz, & la seconde à Treves, comme leur épitaphe n'auroit point alors exprimé le lieu dont elles étoient citoyennes, les antiquaires les auroient prises pour des romaines. Fuchs, dans son histoire de Mayence, les présente encore pour telles, malgré le témoignage de l'inscription, à cause des noms. Si elles avoient été romaines, auroit-on préféré de leur donner un titre inférieur? M. Haeffelin, expose aussi les raisons qui doivent faire considérer comme allemand, le monument découvert à Heddernheim, & expliqué comme romain dans les Mémoires historiques de l'académie palatine, T. III, pag. 177.

Il est étonnant que les Allemands, si jaloux de l'honneur & des prérogatives de leur patrie, attribuent aux Romains tous les monumens de

l'antiquité qui ont la forme ou ſeulement l'ombre d'apparence d'une forme romaine, ſans qu'ils ſe donnent la peine d'examiner chaque monument avec une critique éclairée, avant de décider s'il a été dreſſé ou ordonné vraiment par un Romain, ou s'il ne vient pas plutôt d'un Allemand, qui ſe ſera conformé au goût & aux principes romains. Le préjugé eſt ſi fort enraciné que tous les ſavans ont beſoin de ſe réunir pour le combattre & l'extirper.

V I.

Prix remarquable.

Il ſe commet dans notre âge des crimes qui ſont auſſi communs qu'effroyables, tels que l'infanticide : y a-t-il donc des crimes qui auroient de l'affinité avec des vertus, & des vertus qui dégénérant en crimes, engendreroient l'infanticide : crime dont l'expérience apprend que la rigueur des peines ne l'a pas rendu plus rare, & dont néanmoins l'impunité feroit un opprobre pour la ſociété. Juſqu'à quand fera-t-on périr par le dernier ſupplice des infortunées d'un ſexe dont la foibleſſe & l'amour ſont le partage, dont l'innocence & la pudeur ſont l'ornement; de malheureuſes victimes que l'amour & la foibleſſe ont rendues meres, & que l'innocence & la pudeur ont changées en meurtrieres ? On a tenté par pluſieurs loix de diminuer ces malheurs, ſoit en augmentant la peine des criminelles, en quoi l'on s'eſt montré cruel

à pure perte, soit en condamnant à la mort pour avoir caché sa grossesse & son fruit, ce qui a pu conduire au supplice des innocentes; tantôt en essayant de lever la honte du commerce illégitime hors le mariage, en modérant la peine des filles séduites, en érigeant des hôpitaux pour faciliter leurs couches, & des maisons d'orphelins pour leurs enfans : tout avec aussi peu de succès. L'impunité ne lâcheroit-elle pas entiérement la bride au vice ? Ne favoriseroit-elle pas le goût pour un célibat impur ? Les fêtes de Rosiere, où l'on couronne la virginité sans reproche, ne sont-elles pas un nouveau motif pour les filles qui ont eu des foiblesses, de les cacher au péril même de leur enfant ? N'y auroit-il pas de l'inconvénient à envelopper le pere ou corrupteur dans la peine ? Et s'il y avoit tant de danger pour un homme dans le concubinage, ne seroit-ce pas l'exposer à des crimes d'impudicité heureusement inconnus ? Il faut rejetter tous les remedes précédens, les uns comme insuffisans, les autres comme peu philosophiques, & certains même comme impies, ou il faut enseigner à les mieux appliquer sans être nuisible ou dangereux pour la société. C'est pourquoi l'on propose la question : *Quels sont les meilleurs moyens à employer pour arrêter le meurtre des enfans.* Le prix sera de 100 ducats déposés à Mannheim, chez M. le conseiller Schmalz, qui seront délivrés à l'auteur de la meilleure réponse, au jugement de M. le baron de Dallberg, gouverneur d'Erfurt, de M. Michaelis, professeur de Goettingen, de M. Rigol,

conseiller des finances à Mannheim. Les mémoires seront envoyés avant la Pentecôte 1781, à un de ces trois messieurs. L'auteur ne se fera point connoître, sous peine d'exclusion du concours. Puisse la divine providence avoir réservé à nos jours l'éclaircissement d'un sujet de cette conséquence !



SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

LE mardi 8 août on a remis à ce théatre, *Echo & Narciſſe*, drame lyrique en trois actes, avec un prologue; paroles de M. le baron de..... muſique de M. le chevalier Gluck.

Cet opéra, repréſenté pour la premiere fois le 24 ſeptembre de l'année derniere, (*) reparoît aujourd'hui avec des changemens. On avoit trouvé, lors des premieres repréſentations, que l'Amour qui paroiſſoit à chaque acte, pour amener un ballet, refroidiſſoit l'action qui, par elle-même, n'a peut-être pas un intérêt aſſez vif, quoiqu'il s'y trouve quelques ſcenes très-bien traitées de la part du poëte. L'auteur des paroles qui l'a ſenti, ſans doute, a retiré toutes les ſcenes de l'Amour, excepté la derniere, & les a raſſemblées au commencement en forme de prologue. Il en réſulte que l'action princi-

(*) *Eſprit des journaux*, novembre 1779, page 234 & ſuivantes.

pale n'est plus embarrassée de digressions étrangeres, & qu'elle a réellement plus de rapidité.

Le morceau où Narcisse désabusé revient sur lui-même, a été senti généralement de la maniere la plus vivre. L'hymne à l'Amour qui termine cet ouvrage, a été redemandé par des cris réitérés, & le public a témoigné par ses applaudissemens, avec quel plaisir il l'avoit entendu pour la seconde fois.

La décoration est du genre le plus agréable, & M. Noverre, qui a composé la plus grande partie des ballets, en a profité pour former les tableaux les plus variés & les plus charmans. L'offrande à l'Amour a paru du goût antique, & la vérité des costumes a donné à cette pantomime toute la grace dont elle étoit susceptible.

(*Journal* de Paris.)

COMÉDIE FRANÇOISE.

Pierre le Cruel qui, représenté du vivant de l'auteur pour la premiere & derniere fois, avoit essuyé une chûte complette, a été beaucoup mieux reçu le mercredi 19 juillet. D'ordinaire un auteur tombé à la premiere représentation, & qui réussit à la seconde, s'appelle vengé, & nous ignorons pourquoi. Il est constant qu'en pareil cas, l'un des deux tribunaux a eu tort: mais rien ne prouve contre le premier en faveur du second. Nous sentons qu'il est beaucoup plus doux pour l'amour-propre d'un auteur de croire aux éloges du public, que de croire à

ſa ſatyre : mais nous croyons que loin d'avoir à s'enorgueillir de ce retour, ſon amour-propre devroit être un peu affligé en ſongeant à l'inſtabilité de l'opinion publique. D'après ces réflexions nous n'avons garde de proteſter contre le ſuccès de *Pierre le Cruel ;* ce ſeroit agir nous-mêmes contre le principe que nous venons d'établir. D'ailleurs ſi l'on nous faiſoit un devoir de prononcer, nous voudrions, avant de nous haſarder à juger cette tragédie, être parvenus au moins à la comprendre tout-à-fait, c'eſt à quoi nous réuſſirons ſans doute. En attendant, nous avouerons que nous avons applaudi une foule de beaux vers, que l'ouvrage offre un grand nombre de ſituations, & ſur-tout de coups de théatre ; & qu'en général il y a beaucoup de nobleſſe dans la plupart des perſonnages, principalement dans celui d'Edouard. Nous deſirons que le public, qui vient d'adopter cette piece, perſiſte à la venger de celui qui l'avoit condamné, il y a dix ou douze ans : nous oſons même l'eſpérer. Ce ſeroit un nouveau fleuron ajouté à la couronne de M. du Belloy, auteur juſtement eſtimable, & dont la réputation eſt fondée ſur pluſieurs ouvrages que le public revoit toujours avec plaiſir.

(*Journal de* Paris.)

COMÉDIE ITALIENNE.

Le lundi 24 juillet, on a donné pour la premiere fois *Roſanie*, comédie mêlée d'ariettes, en trois actes & en vers [illegible]es.

Cet ouvrage est tiré d'un ancien fabliau, intitulé : *les Merveilleuses aventures de Richard I, & de son Ménestrel.* Nos lecteurs n'ignorent pas que Richard Cœur-de-Lion, revenant de la Palestine, & traversant les petits états de Léopold d'Autriche, son ennemi capital, fut arrêté par ce duc, qui le fit mettre dans une prison, où il seroit mort sans doute, si le hasard n'eût conduit près d'elle un Troubadour qui lui étoit attaché par la reconnoissance & le zele ; si le même hasard ne lui eût fait chanter un *Lay* que le prince lui-même avoit composé dans la Palestine, & dont Richard achevoit chaque couplet à mesure que Blondel (c'est le nom du Troubadour) en chantoit le commencement sous les fenêtres de la chambre qui renfermoit cet illustre prisonnier. Pour parvenir jusqu'à son maître, Blondel proposa ses services au gouverneur du château ; & afin de mieux capter sa bienveillance, il lui déclara son nom, ses talens, & fit preuve de ces derniers par quelques contes qu'il lui récita ; parmi eux se trouve celui de *Ricdin Ricdon.* En voici l'analyse.

Un prince allant à la chasse, rencontre une vieille femme qui fait marcher devant elle une jolie personne qu'elle traite avec dureté. Il lui en demande la raison ; la vieille répond que sa fille la ruine, parce qu'elle file plus qu'elle ne le veut. Le jeune prince lui promet de la tirer d'embarras, en plaçant l'infatigable dans le nombre des fileuses de la reine. La vieille y consent, & la belle Rosanie est présentée à la cour ; mais elle est éloignée d'être fileuse aussi

habile que l'a dit la vieille. Obligée de travailler, & ne sachant comment éviter la honte qui l'attend, elle se livre au plus violent désespoir, quand un grand homme sec & noir lui propose de la secourir, lui remet entre les mains une baguette, par la vertu de laquelle elle paroîtra la plus habile des fileuses; mais il la lui faut rendre au bout de trois mois, en l'appellant par son nom de *Ricdin-Ricdon*, sous peine de tomber en sa puissance. Pendant que la belle fileuse se fait admirer par ses talens, le jeune prince devient amoureux d'elle; apprend, par le même hasard qui lui a fait connoître Rosanie, quel est le sort qui la menace, la reconnoît pour la fille d'une Fée persécutée par un enchanteur, l'épouse, & lui indique le moyen déja oublié par elle, d'échapper aux embûches de l'homme noir, qui reparoît le jour même de son mariage, pour n'éprouver que la confusion attachée à une entreprise inique.

Tel est le fonds de la comédie dont nous rendons compte, à quelques détails près, que l'auteur a cru devoir changer. L'intérêt est foible, mais il y a du spectacle & des situations agréables. Elle a été bien reçue du public.

La musique est de M. Rigel. Avant de parler de son talent, nous lui parlerons aussi de sa foiblesse. Parmi les morceaux de musique qui composent le premier acte, nous en avons apperçu plusieurs qui ne semblent avoir été composés que pour faire briller le gosier des chanteuses. Nous savons que souvent les musiciens sont forcés par les actrices à leur sacrifier l'in-

térêt du poëte ; mais un musicien réellement dramatique, ne doit avoir en vue que le bien de l'ouvrage sur lequel il travaille ; & c'est l'oublier que d'interrompre la marche de son action par des airs à roulades, aussi mal placés que ceux que nous avons, avec tous les gens de goût, condamnés dans le premier acte de Rosanie. Au reste, après lui avoir reproché quelques réminiscences, on ne peut donner trop d'éloges à M. Rigel : son style est pur ; sa facture est savante ; sa composition est pleine d'idées, ses expressions sont vraies, ses accompagnemens bien entendus, & sa mélodie d'un genre facile & gracieux ; en un mot, nous le regardons comme un musicien doué de toutes les qualités que le théatre exige, & que le goût peut perfectionner encore, s'il a le courage de travailler pour sa réputation, pour le public connoisseur, & non pour des actrices qui ne veulent que du chant, parce que tout leur talent consiste dans la flexibilité de leur organe & de leur gosier. On trouve dans *Rosanie* un air qui a près de 600 ans d'antiquité. C'est celui que chante l'enchanteur au 3eme. acte, & qui commence par ces mots : *Si jeune & tendre femelle*, &c. La musique & les paroles sont du roi Richard lui-même ; & M. Rigel n'a fait qu'y ajouter des accompagnemens.

(*Mercure de* France ; *Journal de* Paris.)

On a donné le vendredi 11 d'août, la 1ere. représentation d'*Aristote amoureux*, ou *le Philosophe bridé*, comédie en un acte & en vaude-

villes, par les auteurs de *Cassandre occuliste.*

Alexandre aime Orphale; Aristote fait de graves représentations à son disciple, sur son goût pour ce sexe trop séducteur. Orphale, pour se venger de l'austere philosophe, entreprend de triompher de sa morale; elle n'emploie d'autres armes que sa beauté, & amene Aristote au point de se laisser atteler à un char & de consentir à la traîner.

Le sujet est pris d'un de nos vieux fabliaux, imité d'un conte arabe; mais l'auteur en a tiré tout le parti possible. Sa piece est remplie de beaucoup d'esprit, de traits plaisans & de fines allusions: aussi a-t-elle eu le succès le plus complet. Elle se trouve imprimée, chez Ventes, libraire des menus-plaisirs du roi, rue des Anglois, près celle des Noyers.

(*Journal de* Paris; *Affiches & annonces de* Paris.)

LONDRES.

HAY-MARKET.

Le Feu & l'Eau, opéra comique par M. Andrews, représenté au théatre royal de Hay-Market.

Les acteurs de cet opéra sont *Launch*, *Tremor*, *Frederick*, *Embuscade*, *Soufre*, *San Benito*, *Brandon*, *Fripon*, *Commode*, *Nancy*, *plusieurs soldats*, *matelots*, *&c.*

Voici en peu de mots quel est le sujet de la piece. — Launch, maître des chantiers de Ports-

mouth, tout fier de la place qu'il occupe, s'eſt propoſé de ne marier ſa fille qu'à un homme de diſtinction. Pour cet effet il jette ſes vues ſur un maître en fait d'armes françois, nommé Embuſcade. Mais Nancy qui a donné ſon cœur à Frederick, jeune matelot de la grande flotte, eſt bien loin de ſouſcrire au choix de ſon pere. Launch veut employer l'autorité pour forcer les inclinations de ſa fille, mais inutilement. Cependant Frederick arrive & annonce que la flotte françoiſe eſt dans le canal; cette nouvelle répand une allarme générale dans la ville. Embuſcade, San Benito & Soufre, forment enſuite le complot de mettre le feu aux chantiers, mais ils ſont découverts & conduits en priſon avec Fripon & Commode, qu'Embuſcade, pour ſe faire valoir auprès de Launch, avoit introduits dans ſa maiſon, comme des gentilshommes françois. La piece eſt terminée par le mariage de Frederick & de Nancy.

Cet opéra, diſent quelques journaliſtes Anglois, a été fort goûté du public. Cependant ſi on obſerve que tout ſon mérite conſiſte dans l'allégorie indécente qu'il renferme, on ſentira que l'auteur d'une pareille piece eſt auſſi mépriſable que le vulgaire qui a eu la bêtiſe d'y applaudir.

HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

Histoire-Naturelle du Crocodile, traduite de l'anglois du docteur Goldſmith.

La nature a placé le crocodile à une heureuſe diſtance de l'Europe, & elle l'a multiplié dans des contrées où les hommes ſont rares & les arts ignorés. On ne voit pas fréquemment les grands animaux dangereux dans les parties du monde également bien peuplées & bien cultivées. La population & les arts ſemblent les en bannir ; auſſi-tôt qu'ils y paroiſſent, mille bras s'arment contre eux, & la mort eſt ordinairement le prix de l'audace qu'ils ont eue de s'y montrer. C'eſt pour cette raiſon que le crocodile, autrefois ſi terrible ſur les bords du Nil, ne s'y trouve plus en auſſi grand nombre qu'auparavant. L'induſtrie des hommes s'eſt occupée conſtamment de ſa deſtruction pendant une trop longue ſuite de ſie-

cles ; & ſi on le rencontre quelquefois, il eſt infiniment plus timide & plus foible qu'il ne l'étoit.

Pour trouver cet animal dans toute ſon horreur naturelle, parvenu à une groſſeur énorme, & extraordinairement multiplié, il faut aller dans les régions inhabitées de l'Afrique & de l'Amérique, ſuivre ces immenſes rivieres qui roulent leurs eaux à travers des pays vaſtes & déſolés, où les arts n'ont jamais pénétré, où la ſeule diſtinction reconnue eſt établie par la force, & où les plus puiſſans animaux peuvent ſe ſervir de la leur avec autant de confiance que de ſécurité.

Les voyageurs qui ont parcouru le fleuve des Amazones & le Niger, ſavent combien ces animaux ſont nombreux & terribles dans ces contrées. L'un & l'autre de ces fleuves en nourriſſent qui ont depuis 18 juſqu'à 27 pieds de long ; & ils y ſont quelquefois en ſi grand nombre qu'on les prendroit pour de ces trains de bois que nous voyons flotter ſur nos rivieres. Ils reſtent tranquillement ſur la ſurface, n'ayant aucune inquiétude, ne craignant aucun ennemi, raſſurés par l'expérience, qui leur a appris qu'il n'y en a point qui puiſſe leur réſiſter.

On compte deux eſpeces de cet animal terrible : le crocodile, & le cayman ou l'*alligator*. Les voyageurs, plutôt que la nature, ont fait cette diſtinction ; leur apparence générale eſt la même. On pourroit, avec plus de raiſon, appeller l'un le crocodile du monde oriental, & l'autre le crocodile du monde occiden-

tal. Ils font tellement confondus dans les récits des voyageurs, qu'il eft fouvent difficile de reconnoître fi l'animal qu'ils décrivent eft le crocodile de l'Afie, ou l'*alligator* du nouveau monde.

La diftinction qu'on fait ordinairement entre les deux efpeces, eft que le corps du crocodile eft plus grêle que celui de l'*alligator*; fon grouin s'allonge comme celui d'un levrier, tandis que celui de l'autre fe rapproche davantage de la forme du mufeau d'un petit chien. Le gofier du crocodile eft plus large; fa peau eft d'une couleur cendrée; celle de l'*alligator* eft noire, mêlée de petites taches blanches, & on le croit moins dangereux. Mais ces différences, qui font très-légeres, annoncent moins deux efpeces que des variétés d'une efpece.

Cet animal croît à une groffeur confidérable; on en a trouvé de 30 pieds de long, depuis le bout du mufeau jufqu'à l'extrêmité de la queue. Sa longueur ordinaire eft de 18 pieds. Celui que les jéfuites difféquerent à Siam, avoit cette dimenfion. Comme la defcription qu'ils en ont donnée eft la plus exacte que nous ayons, je la tranfcrirai ici.

Sur 18 pieds & demi de France de longueur, fa queue feule en prenoit 5 & demi, & la tête & le col 2 & demi. La partie la plus épaiffe de la queue avoit 4 pieds 9 pouces de circonférence. Ses jambes de devant avoient la conformation des bras d'un homme; & fes mains, fi l'on peut leur donner ce nom, 5 doigts, dont 3 armés de griffes, & les deux

autres terminés en cône. Les jambes de derriere, en y comprenant la cuiſſe & la patte, étoient longues de 5 pieds 2 pouces ; & les pattes, depuis la jointure où elles prennent naiſſance juſqu'à l'extrêmité de la plus longue griffe, avoient plus de 9 pouces. Les doigts étoient au nombre de quatre, réunis par une membrane épaiſſe, & 3 étoient armés comme ceux de devant. Sa tête, longue & plate ; ſur-tout vers l'extrêmité des mâchoires, couverte d'une peau dure & adhérent fortement au crâne, s'élevoit un peu au ſommet. Deux os, d'environ 2 pouces de haut, formoient une eſpece de crête. Le milieu en étoit d'une dureté & d'une force extrême, à l'épreuve d'une balle de mouſquet, qui blanchiſſoit ſeulement un peu le point qu'elle frappoit.

L'œil, en proportion du reſte du corps, étoit très-petit, & placé dans ſon orbite oſſeuſe, de maniere à former une ſaillie d'un pouce, quand il étoit fermé. La paupiere, double & tranſparente, n'interceptoit pas la vue, quand l'œil en étoit recouvert ; la ſupérieure étoit immobile ; l'autre ſe mouvoit ſans ceſſe, comme celle des oiſeaux. L'iris, très-grand, eu égard au globe de l'œil, étoit d'un gris jaunâtre ; l'oreille étoit placée au-deſſus de l'œil ; le nez, au bout de la mâchoire ſupérieure, étoit parfaitement rond, noir & d'une ſubſtance ſpongieuſe, peu different de celui d'un cochon. Rien n'empêchoit la mobilité des mâchoires ; & l'opinion qui ſuppoſe l'inférieure du crocodile immobile, paroît abſolument fauſſe.

D'après la defcription qu'on en donne, rien ne l'empêche de fe mouvoir comme dans les autres animaux, dont la mâchoire fupérieure eft fortement fixée au crâne. Il avoit 27 dents dans celle-ci, & 15 dans l'autre, féparées par des efpaces vuides. La plupart étoient minces, aiguës & dentelées; 10 feulement, 6 en bas & 4 en haut, étoient extrêmement groffes. La longueur de la gueule étoit de 15 pouces; la plus grande largeur, de 8 & demi, la diftance des deux mâchoires ouvertes autant qu'il étoit poffible, étoit de 15 pouces & demi; ouverture fuffifante pour le mettre en état de faifir le corps d'un homme. La couleur de fon dos étoit d'un brun obfcur, celle du ventre d'un citron pâle, & les deux côtés offroient un mêlange de l'une & de l'autre. Des épaules à la naiffance de la queue, il étoit couvert de larges écailles, de forme quarrée, difpofées comme des ceintures paralleles, au nombre de 52. C'eft une efpece d'armure qui le défend. Les jéfuites prétendent qu'elle n'eft cependant pas à l'épreuve d'une balle de moufquet; il fe pourroit que l'attitude dans laquelle ils placerent l'animal pour faire cet effai, en rendit la peau plus pénétrable, & il eft probable que fi la balle l'eût frappé obliquement, elle auroit gliffé fur les écailles.

Quant aux parties intérieures, la longueur du gofier eft proportionnée à celle de la bouche; on y fit paffer, & l'on en retira aifément une boule de bois plus groffe que la tête d'un homme. Les inteftins font courts, & en com-

paraiſon moins longs que le corps de l'animal. Sa langue, quoiqu'on diſe qu'il en eſt privé, eſt courte, & adhérente à la mâchoire inférieure. Le cœur de ce crocodile étoit de la groſſeur de celui d'un veau, d'un rouge brillant, & le ſang y paſſe également des veines dans l'aorte & dans les poumons. On ne lui trouva point de veſſie, & on ſuppoſe que ſes urines ſe déchargent par l'anus. L'épine du dos étoit compoſée de 62 vertebres, qui, quoique exactement emboîtées les unes dans les autres, conſervoient cependant aſſez de jeu pour que l'animal pût ſe courber en arc à droite & à gauche. Ainſi, ce que l'on dit, que, pour éviter ſes pourſuites, il faut ſortir de la ligne droite, & marcher en zigzag, pourroit bien être une fable ; il paroît que cet animal peut ſe tourner avec facilité, puiſque, par l'état de ſes vertebres, ſon corps ne doit pas être plus roide que celui des autres animaux que leur grandeur n'empêche pas de faire ce mouvement avec aiſance.

Telle eſt la deſcription de cet animal formidable, qui dépeuple les pays, & fait déſerter ou rend dangereuſes les rivieres les plus navigables. On en voit quelquefois reſter des heures & même des jours entiers au ſoleil, & dans une immobilité qui les feroit prendre pour des troncs d'arbre, couverts d'une mouſſe ſeche, à celui qui n'en ayant jamais vu, n'a jamais appris à les craindre. Mais cette mépriſe lui ſeroit bien-tôt funeſte : car l'animal immobile, dès qu'il ſent un être vivant à ſa portée, s'é-

lance deſſus avec une vîteſſe extraordinaire, & ſe plonge auſſi-tôt dans l'eau, où il emporte ſa proie. Dans les tems d'inondation, ils entrent fréquemment dans les huttes des naturels, où l'effrayant animal qui les viſite, ne manque pas de ſe ſaiſir de la premiere créature vivante qu'il rencontre. On en a vu enlever un homme de ſon canot, à la vue de ſes compagnons épouvantés, incapables de lui donner aucun ſecours.

La force de chaque partie du corps du crocodile eſt inexprimable; ſes armes, tant offenſives que défenſives, ſont également irréſiſtibles. La petiteſſe des jambes de la tortue de mer en fait la grande force; mais quelle peut être celle d'un pareil animal comparé au crocodile, dont les jambes ſont très-courtes, & la groſſeur ſi ſupérieure? Ses os ſont extrêmement gros & durs; les muſcles de ſes quatre jambes de la plus grande épaiſſeur. Sa forme entiere a été calculée pour en faire l'animal le plus fort. Ses dents ſont aiguës, nombreuſes & formidables; mais ſon principal inſtrument de deſtruction eſt ſa queue; d'un ſeul coup, elle ſubmerge un canot; & le Sauvage infortuné qui le conduit, eſt ſûrement ſa proie.

Quoique moins puiſſant ſur la terre, il y eſt encore très-terrible. A moins qu'il ne ſoit preſſé par la faim, ou prêt à dépoſer ſes œufs, il quitte rarement l'eau. Sa maniere ordinaire eſt de flotter ſur la ſurface, & de ſaiſir tout animal qu'il rencontre. Lorſque le poiſſon lui manque, il ſe rapproche du rivage, ſe cache

dans des roſeaux, & y attend patiemment quelque animal terreſtre qui s'approche de la riviere pour s'y déſaltérer; il attaque & emporte tout, le chien, le taureau, le tigre & l'homme même. L'animal deſtructeur n'eſt point apperçu par ſa proie qui s'approche, & qui n'eſt inſtruite du danger que lorſqu'elle n'eſt plus à tems de fuir pour l'éviter. En un inſtant elle eſt ſaiſie; le crocodile l'aſſure dans ſa gueule avec ſes dents, avec ſes griffes, l'emporte dans la riviere avec une agilité dont on ne ſoupçonneroit pas un animal ſi peſant, & s'y plonge avec elle & la noie.

Quelquefois l'animal, ſaiſi ainſi, échappe à ſon tyran, & regagne, quoique bleſſé, l'autre côté de la riviere. Le crocodile le ſuit de toute ſa force, & ſouvent l'enleve une ſeconde fois; on l'a vu pourſuivre ainſi ſa proie échappée, juſqu'à un demi-mille du rivage, & la rapporter dans la riviere, où il la dévoroit tranquillement.

Il arrive ſouvent que, dans ſes déprédations le long du rivage, il attaque un animal auſſi redoutable que lui-même, & trouve une réſiſtance déſeſpérée. Toutes les eſpeces de tigres éprouvent continuellement une ſoif ardente qui les retient dans le voiſinage des rivieres, où ils deſcendent pluſieurs fois le jour pour l'étancher. C'eſt dans ces momens que le crocodile ſe jette ſur eux; ils périſſent toujours; mais ils ne meurent pas ſans vengeance. A l'inſtant où le tigre eſt ſaiſi, il ſe retourne avec agilité, & enforce ſes griffes dans ſes yeux, pendant

pendant que le crocodile ſe plonge dans l'eau, ſous laquelle le combat continue encore juſqu'à ce que l'animal ſoit ſuffoqué.

C'eſt ainſi que le crocodile détruit tous les animaux, qui le craignent tous également. Il n'y a que l'homme qui puiſſe le combattre, & faire lutter avec ſuccès l'adreſſe contre la force. Labat a vu des Negres, ſans autre arme qu'un poignard dans la main droite, ſans autre défenſe qu'un cuir de bœuf dont ils s'enveloppent le bras gauche, oſer attaquer ce terrible animal dans ſon propre élément. Ils cherchent, pour cet effet, à le ſurprendre dans un endroit aſſez profond pour qu'il ne puiſſe pas s'y ſoutenir ſans nager; le Negre audacieux s'en approche ſans crainte, lui préſente ſon bras gauche, l'enfonce dans la gueule qui s'ouvre pour le ſaiſir, la tient ouverte de maniere que l'eau la rempliſſe, & le ſuffoque; il hâte ſa mort en le frappant à la gorge avec ſon poignard, & en lui crevant les yeux. Quelques-uns ſont les victimes de leur témérité; mais on en voit ſouvent qui triomphent dans ce combat, qui ne demande pas moins d'adreſſe que de ſang froid & de réſolution.

Le crocodile, lorſqu'on l'a élevé jeune, s'apprivoiſe quelquefois, & alors il ſert à l'amuſement des grands ſeigneurs de l'Orient. Ils l'emploient comme un cheval, & lui mettent dans la gueule une eſpece de frein dont celui qui le monte ſe ſert pour le conduire. Ces ſortes de divertiſſemens ne ſont pas fréquens, parce qu'ils ne ſont pas ſans dangers : on prend auparavant

des précautions pour empêcher l'animal de nuire, on a reconnu que si l'on a réussi à réprimer sa férocité naturelle, on ne peut parvenir à l'anéantir, & l'on a vu quelquefois des cavaliers dévorés par leur monture.

Dans les rivieres d'Afrique, on prend quelquefois le crocodile de la même maniere que le requin. Plusieurs personnes se réunissent dans une grande barque, & jettent dans l'eau une piece de bœuf qui couvre un gros & fort hameçon attaché à une longue chaîne de fer ; le crocodile avale l'appât ; on ne le traîne pas sans les plus grands efforts auprès du rivage, où l'on fixe la chaîne. Il s'agite & se débat avec fureur pour s'en débarrasser, jusqu'à ce que la lassitude épuise ses forces ; les pêcheurs épient ce moment, où le danger est moindre, & viennent l'attaquer avec des piques, dont ils essaient de le percer au ventre, la seule partie par où il puisse être blessé, tandis que d'autres lui portent des coups de massue terribles. Ce n'est qu'après un long tems qu'ils se rendent maîtres de l'animal affoibli par ses blessures, & qu'ils le traînent sur le sable, où ils achevent de le tuer, craignant de l'approcher sans précautions, avant d'être bien assurés qu'il ne respire plus.

Dans quelques parties de l'Asie, comme à Siam, le crocodile est un objet de pompe barbare & sauvage. Philips nous apprend qu'à Salé, sur la côte des esclaves, il y a auprès du palais du roi deux grandes pieces d'eau, dans lesquelles on en nourrit plusieurs, comme nous

nourrissons des carpes dans nos viviers, ou comme nos rois entretiennent des bêtes féroces dans leurs ménageries. Quelquefois les monarques Africains leur donnent à dévorer des hommes. Les victimes qu'on leur sacrifie sont ordinairement des criminels qui ont mérité la mort; souvent ce sont des infortunés qui ne sont coupables que de leur avoir déplu. Leur supplice est un spectacle barbare dont on s'empresse de jouir, & qui est digne du prince qui l'ordonne, & des lâches courtisans qui applaudissent à ce qu'ils appellent sa justice.

Jusqu'ici j'ai décrit le crocodile tel qu'on le trouve dans les contrées désertes où l'on n'apperçoit que de loin en loin, & à des distances considérables, les traces du petit nombre d'hommes qui les habitent. Il y est fier, terrible, & toujours prêt à attaquer tout ce qui est doué de vie & de mouvement. Mais en Egypte, comme je l'ai remarqué, & dans les pays peuplés depuis long-tems, où les habitans sont civilisés, & les rivieres fréquentées, il est solitaire & craintif; loin d'attaquer l'homme, il fuit à son approche, avec la plus grande précipitation, comme si le sentiment d'un pouvoir supérieur lui faisoit refuser le combat. On a pu remarquer dans l'histoire de la nature animée plus d'un exemple du mépris que les plus foibles animaux ont d'abord montré pour l'homme; ils n'ont cessé de le manifester que lorsqu'après avoir éprouvé sa puissance destructive, ils ont appris à le craindre. Le lion & le tigre, parmi ceux qui vivent sur la terre,

la baleine parmi les poissons, l'albatros & le penguin, lorsqu'ils virent des hommes pour la premiere fois, ne témoignerent que de l'indifférence. Ils ne tarderent pas à reconnoître sa supériorité; & dès-lors il chercherent à se dérober à sa vue, à fuir ses attaques, & ils se cacherent dans les retraites les plus profondes.

Cette observation explique les contradictions apparentes des récits des voyageurs sur les caracteres différens qu'ils donnent aux crocodiles. Les uns nous les peignent comme des animaux timides, fuyant l'homme, & ne cherchant leur proie que dans les eaux poissonneuses. Les autres nous les présentent comme les plus terribles des animaux, ne vivant que de carnage, & cherchant particuliérement l'homme pour le dévorer. Ces deux descriptions opposées sont également exactes & vraies, l'une & l'autre offrent un tableau fidele du crocodile, selon les lieux qu'il habite. Par-tout où il regne, si je puis m'exprimer ainsi, où il ne trouve aucune résistance, où rien ne lui fait éprouver l'effroi qu'il inspire, il est féroce & dangereux; partout où il est sans cesse poursuivi par les hommes armés pour sa destruction, où ses demeures sont envahies, il est devenu timide & peu entreprenant.

Dans quelques endroits, au lieu d'être redoutable, on le regarde comme un animal incapable d'offenser. Dans les environs de la riviere de St. Domingo, les crocodiles sont des créatures fort douces; les enfans jouent avec eux, montent sur leur dos, les battent même,

ſans en recevoir la moindre injure. Auſſi les habitans prennent-ils le plus grand ſoin de ce gentil animal, & le traitent comme un domeſtique innocent.

L'odeur de muſc qu'exhalent les crocodiles, eſt très agréable aux ſauvages habitans de la partie d'Afrique où ces animaux ſont ſi dangereux; ils ont ſoin, lorſqu'ils les tuent, de prendre la partie du corps où eſt dépoſé le muſc, & s'en ſervent comme d'un parfum; les voyageurs ne ſont point d'accord ſur cette partie muſquée du corps du crocodile. Selon les uns, ce ſont les oreilles, ſelon les autres, les parties de la génération; ſuivant une troiſieme opinion, qui n'eſt pas la moins vraiſemblable, il s'élabore dans les glandes qui ſe trouvent dans ſes jambes. De quelque endroit que provienne cette odeur, elle eſt très-forte; elle ſe répand, ainſi que ſon goût, ſur toute la chair de l'animal. Cette chair eſt très-mauvaiſe à manger; elle eſt ſur-tout inſupportable lorſqu'on n'en a pas chaſſé l'odeur du muſc; les Negres mêmes ne peuvent la digérer ſans peine. Ses œufs ſont pour eux un mets très-délicat. Les Sauvages ont leurs friandiſes comme nous; ils n'épargnent aucune peine, ils ne craignent aucun danger pour ſe procurer ce mets favori. Ils ſe promenent ſans ceſſe dans les lieux où les femelles viennent dépoſer leurs œufs; & lorſqu'elles ſe retirent, ils ſe hâtent de les enlever.

(*Journal encyclopédique.*)

I I.

Effets singuliers du tonnerre.

La matinée du mardi 15 août a été très-orageuse à Paris. Le tonnerre n'a cessé de gronder pendant plusieurs heures, & est devenu très-fort sur le midi. Il y a eu entr'autres deux coups qui en ont fait soupçonner la chûte dans quelques endroits de la ville : en effet, il est tombé rue de Charonne, fauxbourg St. Antoine, maison de M. Vergile, fondeur. Après avoir renversé le faîte des cheminées & endommagé la toiture, il est entré dans l'appartement du troisieme, occupé par une femme aveugle, âgée de 60 ans, qui, se rappellant avoir du linge étendu au-dehors de sa croisée, l'avoit ouverte pour le retirer. C'est dans cet instant que le tonnerre l'a frappée ; elle a été jettée à la renverse & blessée de la chûte ; elle a eu la poitrine brûlée, son bonnet ainsi que le quartier de son soulier l'ont été également. La foudre introduite par la fenêtre entrebaillée, s'est relevée, a frappé une poutre, l'a hachée à la surface, & en a fait disparoître tous les clous. Le tonnerre s'est porté de-là sur une cloison qu'il a percée ; il a traversé une garde-robe sans toucher aux vêtemens, a fait un autre trou pour gagner l'escalier ; cet escalier n'étant point percé à jour & la rampe n'étant conséquemment point circulaire, le tonnerre se trouvoit forcé, pour se porter d'une partie de

rampe à l'autre, de traverser perpendiculairement toutes les pieces de charpente qui forment le limon de l'escalier, ensorte que ce limon est percé d'étage en étage comme par un boulet de canon. On voit de grands éclats de bois détachés par-tout où se trouvoient des tenons de fer; le dernier coup a été porter sur les dernieres marches qu'il a séparées du limon de l'escalier.

Dans l'appartement du troisieme, il a brisé tous les verres qui étoient sur la cheminée à l'exception d'un à moitié plein de terre détrempée; il a détaché un tableau d'émail de sa bordure, brisé un crucifix; mais la piece qu'il a le moins respectée, & cela devoit être, est un tableau fait de filagramme.

Au premier étage, il a mis une glace en poudre, le verre d'une pendule a éclaté, & il n'a pas laissé subsister un clou.

Au rez-de-chaussée, il a nettoyé la cheminée de la maniere la plus exacte. La suie s'est trouvé amoncelée dans le foyer; un pot-au-feu a été brisé, la viande, ainsi que deux lapins dont on faisoit un ragoût, étoient absolument noirs & pénétrés d'une odeur de soufre insupportable, vapeurs qu'exhaloit l'intérieur de toute la maison. Une petite fille qui étoit avec sa mere, est devenue absolument noire. Sa mere l'a cru frappée de la foudre; mais cela s'est borné à la débarbouiller avec de l'huile. L'état de la femme aveugle a exigé des secours. Sa chûte avoit été grave; indépendamment de cela, la commotion électrique s'étoit portée :

la poitrine, ainſi qu'à l'eſtomac. Elle n'a eu de ſoulagement que par un vomiſſement de matieres noires, & ayant une odeur de ſoufre inſupportable; la brûlure, qui a deux pieds de long ſur trois doigts environ de large, lui a néceſſairement cauſé des douleurs; cette brûlure eſt d'un rouge de corail, mais ſans *flicten* (ſans cloches).

On ſoupçonne que le tonnerre a pénétré dans l'appartement du premier par l'eſcalier, mais ce n'a pas été là ſa marche. Il n'a pas quitté la rampe. Elle lui a ſervi de conducteur dans toute ſa longueur, & il paroît que le tonnerre ne s'eſt introduit que par les cheminées dans leſquelles il s'eſt diſtribué, excepté au troiſieme étage, où il eſt réellement entré par la croiſée entrebaillée.

(*Journal de* Paris.)

III.

Extrait des Affiches de Limoges, *contenant des obſervations ſur les effets du tonnerre.*

Le 5 du mois de juin dernier, à environ neuf heures & demie du matin, le tonnerre eſt tombé ſur la maiſon de campagne de Mad. du M***. à B**. Il paroît que la girouette a ſervi de conducteur, & que la foudre s'eſt partagée ſur la pointe. Elle a fait deux ouvertures à peu près égales, & à même diſtance, dans la couverture; l'une au nord, & l'autre au midi, dans la direction de l'orage. Une

partie de ce fluide électrique ne paroît pas avoir fait de grands ravages; elle a cassé un chevron & renversé quelques cloisons de torchis, a passé près de quelques plats d'étain sans les altérer en aucune façon: l'autre partie, après avoir suivi & renversé une autre cloison aussi de torchis, a brisé plusieurs pieces de bois dans la couverture & la charpente, & est tombée sur un mur de refend qui a opposé assez de résistance pour la faire partager en une infinité des jets, dont plusieurs sont entrés dans la chambre de Mad. du M***. où elle étoit alors avec Mademoiselle sa belle-sœur, deux de ses filles, son fils aîné, & une femme-de-chambre : l'aînée de ses filles a été renversée, & est morte dans le même instant; la cadette a été jettée sur le corps de sa malheureuse sœur, & en a été quitte pour quelques douleurs aux jambes & dans les articulations, les quatre autres personnes ont ressenti de plus ou moins fortes commotions.

De ces differens jets, plusieurs ont attaqué & enlevé une porte qui étoit alors fermée; elle a été brisée & percée en plusieurs endroits; la piece de bois qui servoit de support absolument cassée & mise en copeaux; des tapisseries ont été déclouées, & les pieces de bois qui les soutenoient brisées; la partie supérieure d'une croisée mise en pieces, quoique la partie inférieure se trouvât ouverte & opposât moins de résistance : les barres d'un lit ont été soulevées avec tant de violence, que l'empreinte en est restée dans les solives, dont

plusieurs en ont été endommagées. En d'autres endroits, les murailles ont été dégradées; plusieurs morceaux de bois, plus ou moins grands, ont été enlevés du plancher ; l'étui d'une seringue a été mis en mille pieces, la seringue n'a pas été touchée. Une partie de cette matiere a fusé à travers le plancher, est entrée dans une cuisine au rez-de-chaussée; elle a eu assez de force pour percer un assez gros mur, & mettre en poussiere une douzaine de bouteilles, qui se sont trouvées sur son passage.

Ce qui paroîtra surprenant, c'est que les métaux n'ont presque pas été attaqués & point du tout endommagés; la foudre a porté tous ses efforts sur des murs, des torchis, des pieces de bois, des portes, des planchers, quelques boîtes de sapin, &c. Enfin elle paroît avoir attaqué de préférence le bois. Une chose encore très-surprenante, c'est qu'elle n'ait pas suivi un courant d'air bien établi, y ayant dans les chambres une croisée & une porte ouverte, & qu'elle ait commencé à renverser, avec effort, une porte alors fermée, & la partie de la croisée qui étoit aussi fermée, pendant qu'il est probable qu'aucun des jets n'a passé par la porte qui étoit ouverte, & fort peu par l'ouverture de la croisée.

Le rédacteur des *Affiches* de Limoges, en rapportant ce fâcheux accident, fait l'observation suivante.

Cet événement désastreux ne devroit-il pas, dit-il, engager nos compatriotes à mettre en usage les conducteurs métalliques, pour pré-

ſerver leurs édifices de la foudre. Les conducteurs inventés par le célebre Francklin, ont été perfectionnés par M. Toaldo, dans ſon ouvrage *Dell'uſo dei conduttori metallici*, &c. imprimé à Veniſe, chez Zatta, vol. in-4°. Ce fameux phyſicien réduit la pratique des conducteurs à ce ſimple appareil; ſavoir, *de planter dans la partie ſupérieure de l'édifice qu'on veut garantir de la foudre, une perche aiguë de métal, y attacher un fil d'archal pareillement de métal, & le conduire, ſans interruption, juſques ſous terre, &, lorſqu'on le peut, dans l'eau, ou au moins juſqu'à la terre humide.* Pourquoi n'adopterions-nous pas ce procédé ſimple & peu coûteux.

M. Toaldo propoſe dans ſon ouvrage quelques moyens pour préſerver de la foudre; non-ſeulement les édifices, mais encore les perſonnes. » Les hommes, dit ce phyſicien, & » les animaux, portent intérieurement une eſ» pece d'attraction de la foudre, occaſionnée » par l'abondance des humeurs qu'ils con» tiennent. Les exemples frappans de perſon» nes écraſées par la foudre ne ſont malheu» reuſement que trop fréquens. Outre la » théorie, l'expérience prouve aſſez que les » humeurs forment une force attractive de » la foudre, puiſque ſur des hommes qu'elle » a frappés, on a obſervé quelquefois des » veſtiges de fluide fulminant ſur toutes les » ramifications des veines, même capillaires; » deſorte qu'aucun anatomiſte n'auroit été en » état de faire une injection auſſi délicate. Plus

» les corps électriques sont minces, plus le » feu électrique les parcourt aisement «.

Après avoir prouvé que l'homme isolé & à découvert attire à soi l'électricité de l'air, M. Toaldo ajoute : » Quant aux habillemens, » toute toile de matiere végétale, lin, chan- » vre, &c. est dangereuse, comme étant un » corps attractif ; la laine est douée d'une force » répulsive, encore plus la soie, sur-tout de » couleur bleue ; mais il faut prendre garde » aux garnitures de métal.... M. Franklin » pense que plus les habits sont mouillés, plus ils » écartent le danger, parce que l'humidité en » fait sortir le feu électrique..... Il suggere » la maniere de faire un lit qui mette à l'abri » de la foudre ; il doit être entiérement de laine » ou de soie, sans toile, sans métaux qui en » approchent, & suspendu ainsi que le sont » ceux des mariniers, mais avec des cordes » de soie, &c. «.

I V.

AURORE boréale.

Le 28 de juillet, on a observé à Cologne une grande & pompeuse aurore boréale, qui commença avant minuit à remplir presque tout le ciel de ses rayons éclatans, & dura jusqu'au matin. Il est remarquable que c'est depuis l'apparition de ce brillant phénomene, que le tems est devenu considérablement chaud, & que le soleil s'est montré le plus souvent sans nuages : ce qui semble confirmer le systême de M. le

baron de Hupſch, ſavant naturaliſte d'Allemagne réſidant à Cologne : que les fréquentes apparitions des aurores boréales ſont des préſages d'un été chaud & d'un hiver doux. Le même célebre naturaliſte avoit auſſi avancé dans ſes obſervations météorologiques ſur les aurores boréales, qu'il conjecturoit que leur fréquente apparition annonçoit toujours une année fertile. Cette conjecture s'eſt déja vérifiée deux fois de ſuite, & vraiſemblablement la vendange de cette année ne la démentira pas. On peut voir les conjectures de M. le baron dans le huitieme cahier du *Journal encyclopédique* de Cologne, en allemand, pag. 6, 7, 8, à quoi nous ajoutons l'*Eſprit des journaux* de l'année derniere, où elles ſont traduites. (*)

(*Gazette allemande* de Cologne, *du 7 août 1780.*)

(*) *Décembre* 1779, pag. 282 --- 294.



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

Observation sur des vers sortis par l'oreille ; par M. Sauveur Alteyrac, chirurgien à Baumont-sur-Oise.

Je fus appellé il y a quelque tems au Menil-St.-Denis, à une lieue de Baumont, pour voir un enfant de 8 à 9 ans, à qui il venoit, dit-on, de sortir trois gros vers par l'oreille. L'on me dit que l'on en voyoit encore qui étoient prêts à sortir; que l'enfant poussoit des cris affreux. Je m'y transportai ; je visitai l'oreille, & j'y vis en effet plusieurs pointes de vers, qui sembloient vouloir sortir de la conque. Je fis mon possible pour les extraire ; je n'en pus venir à bout, parce qu'ils rentroient en causant des angoisses horribles. J'examinai avec soin ceux qui étoient sortis. Ils ont huit à neuf lignes quand ils s'allongent, cinq à six quant ils sont rassemblés dans leurs anneaux. Ils sont de la grosseur d'une plume à écrire, qu'on appelle bout-d'aîle. Il y a une extrêmité qui est

terminée par un petit point noir, c'eſt la tête, ſur les côtés de laquelle on apperçoit de petites éminences comme l'on en remarque à de certains inſectes, & qui reſſemblent à des pattes; l'autre extrêmité eſt ſans queue, terminée en rond avec un petit alongement; leur enveloppe eſt aſſez dure (*).

Je ne crus pas me tromper en conjecturant que ces vers étoient de la claſſe de ceux qui vivent dans les ſubſtances putréfiées. Pour les faire ſortir, on avoit injecté dans l'oreille, du lait, du jus de morelle, un mêlange de ſuc de brou de noix écraſé, de poivre & de vinaigre. Ces remedes n'avoient cauſé que de grandes angoiſſes ſans effet. Je crois qu'on auroit plutôt réuſſi à les tuer, en employant des liqueurs alkalines, l'eau de chaux, la leſſive de cendres, de ſoude, la diſſolution de ſavon dans leſquelles ils noirciſſent & meurent. Je n'oſai pas cependant conſeiller ces moyens; je crus devoir en employer de plus ſimples & de plus doux en tâchant de les attirer au-dehors. Pour y parvenir je me propoſois de mettre dans l'oreille un mêlange de viande gâtée & de vieux fromage qui me paroiſſent avoir de l'analogie par leur odeur avec l'humeur de l'oreille. N'en pouvant trouver, je me déterminai à y mettre un morceau de chair de bœuf, dans l'idée qu'il ſeroit bientôt corrompu. En effet, il n'y

(*) Si l'on étoit curieux de voir ces vers, j'en conſerve encore pluſieurs dans l'eſprit-de-vin.

fut pas plus d'une heure, que les vers sortirent pour y aller. L'enfant les sentit remuer, prétendoit les entendre manger. La mere ayant soulevé avec précaution la tête de l'enfant, attention que j'avois recommandée pour ne pas les effaroucher, elle retira la viande sur laquelle il s'en trouva deux. Elle la remit, & au bout d'une demi-heure elle fut encore obligée de la retirer par les sollicitations de l'enfant. Elle en trouva un qui étoit si fort entré dedans, qu'elle ne put l'en ôter qu'en le déchirant.

Ce ne fut que depuis la sortie du quinzieme ver que l'enfant fut tranquille. Je fis injecter de l'eau salée dans l'oreille, tant pour atténuer la matiere qui commença alors à couler, & qui étoit fort épaisse, que pour résister à la putréfaction. L'oreille n'a pas perdu la faculté d'entendre. Il paroît que cet accident a été la suite d'un coup qu'avoit reçu l'enfant, depuis environ six mois, de la botte d'un cavalier qui le jetta par terre sur le côté, la tête portant sur une éminence de terre. Six semaines après, il y eut un écoulement par l'oreille qui s'arrêta environ trois semaines avant la sortie des vers. Les vers s'assimiloient-ils cette humeur, ou en empêchoient-ils la sortie par leur présence dans le conduit? Sont-ils nés de la putréfaction? Est-ce des œufs charriés par la circulation, ou introduits par le conduit extérieur?

Nous croyons qu'on peut expliquer facilement ce phénomene sans avoir recours à des œufs de vers dans les humeurs. Il est plus naturel de croire que

des insectes, dans l'état de papillon & du genre de ceux qui déposent leurs œufs sur les substances animales, avoient déposé les leurs dans le conduit auditif externe, & qu'étant éclos dans ce conduit, ils s'y étoient nichés & causoient les accidens en question. Il y a beaucoup d'exemples de pontes semblables, dans les oreilles & les naseaux des animaux, sur-tout lorsqu'ils sont malades & que ces endroits se trouvent abreuvés de quelque humeur putride.

On trouve dans les observations de Henry à Moinichen, un cas semblable sur l'homme. On employa l'esprit-de-vin en injection, ce qui réussit.

(*Gazette de santé.*)

II.

ASPHYXIES.

Le vendredi 30 juin dernier, dans une maison sise rue aux Fêvres, quartier du palais, à Paris, quatre maçons furent asphyxiés en descendant dans une fosse d'aisance qui exigeoit des réparations, & dont on avoit fait huit ou dix jours avant, sans aucune espece d'accident, la vidange, par le moyen du ventilateur. Trois ont été rappellés à la vie ; mais le quatrieme a succombé. Le méphitisme avoit tant d'intensité à quelque distance même du bord de la fosse, que M. le commissaire Odent, son clerc, & un soldat de la garde ont manqué d'en être suffoqués & de perdre connoissance.

Dans un siecle où tout ce qui tient à l'hu-

manité n'a rien d'étranger, ſous un gouvernement où la vie d'un homme, de quelque condition qu'il ſoit, eſt comptée pour quelque choſe, il eſt permis d'inſiſter ſur de ſemblables événemens ; ce n'eſt d'ailleurs qu'à force d'en parler, qu'on familiariſera les hommes avec les moyens d'y remédier. Voici la cauſe de celui dont il s'agit. La vidange faite, les eaux du voiſinage pénétrerent dans la foſſe; les maçons ont voulu vider cette vanne ; l'agitation en a dégagé le méphitiſme qui les a aſphixiés. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que depuis le tems qu'on le répete, il faille encore redire *que la chaux vive eſt le ſeul moyen de prévenir les accidens de ce genre.* En effet quatre peletées de chaux vive auroient totalement décompoſé cette vanne homicide ; un fourneau de réverbere plein de charbon allumé & poſé ſur un des ſieges d'aiſance, ou ſur le bord de la foſſe, & dirigé de maniere à aſpirer par ſon fond, à l'aide d'un tuyau, auroit introduit dans l'intérieur de cette foſſe un volume ſuffiſant d'air atmoſphérique pour noyer & renouveller l'air méphitique.

Nous ne dirons rien ſur les ſecours à adminiſtrer en pareil cas, & ſur leſquels quelques gens de l'art ont encore de notions à prendre ; nous avons cependant ſur les aſphixies d'excellens ouvrages, & ſur-tout ceux de M. Gardane, docteur en médecine.

(*Journal* de Paris.)

III.

AUTRE observation, sur un puits méphitique.

DE METZ, le 27 juillet.

Samedi dernier, un manœuvre chargé de travailler à un puits d'environ 20 pieds de profondeur, qui eſt dans le jardin des grands Carmes de cette ville, & qui ne contient que quelques pouces d'eau, y étant deſcendu par le moyen d'une corde que tenoit le jardinier, ſe ſentit ſuffoqué dès qu'il fut arrivé au milieu, & ayant lâché la corde, tomba de la hauteur de 10 à 12 pieds. Un novice, qui deſcendoit auſſi-tôt pour le ſecourir, eut à peine touché l'endroit fatal, qu'il fallut le retirer. Un autre religieux, plus hardi, voulut abſolument deſcendre juſqu'en-bas: il éprouva d'abord la même ſuffocation & manqua de périr; mais, parvenu à 2 ou 3 pieds au-deſſous du milieu du puits, il commença à reſpirer librement, & n'héſita plus d'aller au fond. Il prend le manœuvre par la chemiſe; elle ſe déchire. Il le ſaiſit par les cheveux; ils lui reſtent dans la main. Enfin, près de ſuccomber à ſon tour, il n'a que le tems de lui donner l'abſolution, & de faire ſigne qu'on le remonte. On ne trouva alors d'autre moyen que de tâcher de ſaiſir le moribond avec un crochet; on y parvint au bout de 3 quarts-d'heure. Il reſpiroit encore, mais n'y ayant-là aucune perſonne de l'art, pour lui adminiſtrer les ſecours néceſſaires en pareil cas, il mourut

au moment qu'on le tranſportoit auprès du feu de la cuiſine. Un vieux frere s'eſt rappellé qu'il avoit déja été impoſſible de deſcendre dans ce puits, il y a 30 ans. Il eſt ſingulier que le gas méphytique n'en occupe que le milieu. Un flambeau allumé s'y éteint ſur le champ. Le religieux, de qui l'on tient ces détails, a depuis cet événement, une diarrhée & de violens maux d'eſtomac : ſa tête eſt toujours embarraſſée ; & au ſortir du puits, il avoit le viſage tout bleu.

(*Journal général* de France.)

I V.

Observation ſur une mort ſubite par l'effet de la fumée des tiges de pavots à moitié ſéchées, avec leſquelles on chauffoit un four ; communiquée par un membre de la ſociété royale de médecine.

Le nommé Pierre Guenet, jardinier de M. Devienne, demeurant à Morſant près Savigny-ſur-Orge, âgé d'environ 50 ans, ayant été le matin 21 juillet de la préſente année, faire l'eſtimation des légumes d'un autre jardinier du même village, rentra chez lui vers les quatre heures du ſoir, après avoir arroſé dans ſon jardin pendant quelque tems. Il mangea de la ſoupe. Il avoit déjeûné avec le jardinier dont il a été queſtion plus haut; ils avoient bu environ deux à trois bouteilles de vin entre eux deux.

Après qu'il eut mangé de la ſoupe, il prit ſoin d'un four qu'on faiſoit chauffer avec des tiges entieres de pavots à moitié ſeches. Au bout d'environ un quart-d'heure, ſe trouvant incommodé par la fumée de cette plante, il rentra dans le jardin pour boire de l'eau fraîche. Après avoir bu, il tomba mort entre deux arroſoirs qu'il tenoit, & en diſant à ſon fils, je me trouve mal. On alla chercher ſur le champ M. le curé qui le trouva ſans pouls; il eſſaya de lui faire reprendre ſes ſens avec des eaux de ſenteur & du vinaigre.

Tous ces moyens furent ſans ſuccès. On recourut à Savigny-ſur-Orge, à un quart de lieue de-là, chercher un chirurgien. Celui-ci étant arrivé une heure environ après l'accident, trouva cet homme ſans aucun ſigne de vie. Les lavemens avec la fumée de tabac, l'alkali-volatil-fluor introduit dans le nez & dans la bouche, les fomentations avec le vinaigre, tous ces ſecours furent inutiles. On eut la précaution de ne l'enterrer qu'au bout de quarante-huit heures, & pendant tout ce tems il ne donna aucune eſpérance de le rappeller à la vie. Telles ſont les circonſtances de cette mort ſubite. Nous les tenons de M. le Curé de Morſant qui nous les a marquées, & de la bouche même du chirurgien de Savigny-ſur-Orge. Nous obſerverons que la femme de ce jardinier n'a point été incommodée.

On peut faire deux remarques importantes ſur cette mort; la premiere relative aux cauſes qui ont pu la déterminer; & la ſeconde au

traitement qu'on pourroit employer dans des cas ſemblables, ſi le médecin ou le chirurgien étoient appellés à tems.

1°. Il eſt difficile de croire que la fumée de pavots eût produit une mort auſſi prompte, s'il ne s'étoit pas joint à cette cauſe des circonſtances capables d'en augmenter l'énergie. Nous croyons donc que le vin que le jardinier avoit bu auparavant, la chaleur du jour, les alimens qu'il avoit pris, ont été des cauſes concurrentes avec celle de la fumée de pavots capables de produire un coup de ſang, ou une apoplexie ſanguine. Nous ne nions pas cependant que la fumée de pavots ne puiſſe être très-nuiſible, mais nous ne croyons pas qu'elle puiſſe tuer auſſi promptement. Un des effets principaux de l'opium eſt celui de produire une raréfaction du ſang très-conſidérable. Cette raréfaction jointe à celle du vin, dont l'opium augmente encore la force enivrante, a très-bien pu cauſer l'apoplexie que les auteurs appellent *ab ebrietate*, & la rendre beaucoup plus grave & plus promptement mortelle.

2°. En ſuppoſant que la fumée des tiges de pavots puiſſe cauſer la mort, nous ſommes perſuadés que les effets meurtriers qui pourroient réſulter de cette vapeur, ne ſeroient pas d'une violence capable d'ôter toute reſſource à l'art. En conſéquence nous croyons que les moyens ſuivans pourroient être mis en uſage avec ſuccès. Si le pouls étoit plein, embarraſſé & gêné dans ſes mouvemens, il faudroit commencer par faire une ſaignée du pied ou plutôt de la

jugulaire; enſuite on feroit avaler de tems en tems quelques demi-verres d'eau dans leſquels on délaieroit une cuillerée de vinaigre. Ces ſecours pourroient être rendus plus efficaces, ſi on verſoit de l'eau froide ſur le corps mis à nud & expoſé en plein air, ſi on expoſoit ſur-tout la tête à la vapeur du vinaigre, & ſi l'on faiſoit par tout le corps des frictions avec des linges ou flanelles expoſés à cette même vapeur. On eſt fondé à croire, d'après des expériences analogues, que de tels moyens ne ſeroient pas employés inutilement.

Quoi qu'il en ſoit de nos conjectures, tant ſur la cauſe de cette mort que ſur le traitement qui nous ſemble le plus approprié, nous ne doutons pas qu'il ne ſoit très-important d'avertir les gens de la campagne de ne pas brûler dans des lieux fermés & peu ſpacieux, les plantes dont la vapeur ou la fumée peut être nuiſible à la ſanté, telles ſont la juſquiame, les pavots, la pomme épineuſe, &c. &c.

(*Gazette de ſanté.*)



AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

MÉMOIRE sur diverses manieres de s'éclairer dans les ténebres, & sur une lampe plus propre à cet effet, que celles inventées jusqu'à présent; par M. l'abbé D'EVERLANGE DE WITRY, chanoine de la cathédrale de Tournay, aumônier d'honneur de feu S. A. R. le duc Charles de Lorraine : Adressé aux rédacteurs de l'*Esprit des Journaux.*

MESSIEURS,

IL paroît que dans les tems les plus reculés l'on a employé l'huile pour s'éclairer, témoin la fameuse lampe de l'orateur Démosthene, celle trouvée dans le tombeau de Tullia, fille de Cicéron, & autres, recueillies par les antiquaires; leur forme répond à nos lampes communes, ainsi qu'à leurs défauts; s'emplissant par la partie supérieure, la pression de l'air causant son affluence

affluence ſur la mêche placée au-deſſous, fait conſumer beaucoup de ce liquide en pure perte; de-là cette flamme rougeâtre obſcurcie d'une fumée denſe ſi nuiſible à la vue, & à la poitrine; autant reſpirer dans des minieres de charbon foſſile, qu'au milieu d'un appartement ſurchargé de vapeurs fuligineuſes. Dans des tems poſtérieurs, l'on crut trouver le grand œuvre en imaginant des mêches enduites d'une concrétion ſébacée tirée du regne animal; bientôt il ſut reconnu que l'on n'avoit pas gagné au change; la mêche à tout moment à raccourcir, pour qu'elle n'intercepte pas la clarté, donne, par l'impureté du ſuif, une lumiere inégale, vacillante, dont la hauteur varie continuellement; l'attelier des abeilles remplit mieux l'objet de nos deſirs, mais par le prix de la matiere, de ſa main-d'œuvre, long-tems bornée à l'uſage des temples & des palais, elle ne perça guere chez les riches particuliers, que pour éclairer peu glorieuſement les tables de jeu; quels que ſoient les avantages de la bougie de cire blanche la plus pure, elle laiſſe deſirer le principal, une flamme tranquille, de hauteur permanente; ſi la mêche ne ſe charbonne pas comme dans les mauvaiſes bougies, au moins la partie conſumée retombant en cendre ſur la cire, la vicie, l'adultere, & par ſon ſel lixiviel, la fait brûler avec crépitation, par conſéquent, avec inégalité; ces défauts inévitables dans la meilleure cire, ſont groſſis dans celle ſophiſtiquée d'ordinaire par le ſuif de mouton, ce qui y fait retrouver tous les défauts de la dégoûtante chandelle : quelques-uns lui ſubſtituerent la cire jaune. La plus légere connoiſſance des mixtes eût dû faire prévoir que celui-ci devoit donner une lumiere funebre, ſi elle n'a été privée de ſes

parties hétérogenes dans les blancheries; mais elle n'atteint pas encore par-là le but, ainsi que nous venons de le dire, étant trop peu à la portée du grand nombre des hommes. Plusieurs se bornant à étendre l'effet, & par conséquent, le vice de leurs lumieres, les firent réfléchir par des miroirs copiés d'après ceux des dortoirs monastiques, de la lanterne magique, ou, des plats de cuivre au-dessous des madones des marchands beurriers, ou reçurent cette mauvaise lumiere au travers de verres lenticulaires, ou sphériques, emplis d'eau : moyen infaillible, en fatiguant trop les parties nerveuses de l'œil, de détruire ce précieux organe; il a fallu que les plus frappés de ces maux, guidés par les indagateurs de la nature, en revinssent à l'usage de l'huile d'olive, comme à ce qu'il y a de mieux, dès que son phlogistique est duement déphlegmé, en la laissant vieillir, ou en absorbant sa partie humide par des sels alkalis fixes. L'autre point essentiel où l'on s'est jusqu'ici assez infructueusement exercé, c'est de convertir toute la matiere huileuse en lumiere à l'aide de diverses sortes de lampes, ou de flambeaux d'étude; l'histoire des corrections faites à ces instrumens, jetteroit au-delà des bornes d'un mémoire ; le but de ces changemens tendoit à empêcher l'air de presser immédiatement sur la surface du magasin d'huile, & de laisser vagabonder inutilement la lumiere. Le médecin Cardan, vers le seizieme siecle, s'est mieux recommandé par la lampe portant son nom, que par ses volumes immenses sur l'astrologie judiciaire & autres matieres futiles. Le magasin des cardaniques, fort élevé au-dessus du long canal où est placée la mêche, n'a son ouverture qu'à la naissance de ce canal, où est un petit

réservoir dont s'interrompt à volonté le passage dans le magasin ; celui-ci fermé par le sommet, ne recevant pas le contact de l'air, donne une lumiere égale, tranquille ; l'allégresse que causa cette découverte, fut de courte durée ; l'air sujet à se raréfier, à augmenter de volume dans ce magasin, par la chaleur de l'air, ou de l'appartement, force l'huile à fuir par le canal, si l'on néglige de fermer la communication avec le réservoir ; un seul oubli de ce soin, est à jamais puni par des macules ineffaçables sur les livres & les papiers. Comme l'on ne tenoit encore rien, on en revint aux tristes chandelles ; certain académicien en proposa une qui, sans avoir besoin d'être mouchée, éclairât toujours également étant enfermée dans un tuyau de métal & poussée par un ressort spiral, avec le tuyau incliné à trente-cinq degrés sur son pied, & recouvert par un bonnet ou espece de châton pour contenir la chandelle ; la flamme s'élevant verticalement, & la mêche inclinant vers la ligne horizontale, la partie consumée, au lieu de devenir charbonneuse, tombe en cendres dans un petit cuielleron pratiqué au-dessous. Cette idée heureuse se vérifia en partie dans la pratique ; mais les irrégularités du ressort poussant inégalement la chandelle, la faisoient quelquefois couler, ou éteindre, & toute la perfection possible supposée à ce flambeau d'étude, l'assujétissement habituel des savans forcés, d'ordinaire de se servir eux-mêmes, à se familiariser avec ce corps gras, fit abandonner cette brillante invention ; on crut au moins servir l'opulence en adaptant ce moyen aux bougies pour obtenir une flamme toujours de même hauteur, ce qui réussit encore plus mal ; la lumiere de la cire ainsi emprisonnée, perd sa force, ses

écoulemens dans le tuyau de métal y formant des adhérences qui arrêtent le jeu du ressort, il fallut encore se retourner d'un autre côté. La pesanteur de l'air fait l'opprobre des lampes vulgaires, sa raréfaction rend les cardaniques perfides; enfin, un honnête artiste du quai des Morfondus à Paris, après avoir échoué dans ses démonstrations méchaniques sur la variation de l'aimant, s'accrochant à quelqu'autres branches plus lucratives, réchauffa une idée ancienne, celle des lampes à pompe, presqu'oubliée; le réservoir avec la forme d'une bougie, sert de moteur au piston de la pompe qui éleve l'huile; en ce cas, plus de pesanteur ni de raréfaction d'air à craindre; notre artiste réussit, & eut la gloire de créateur; cependant ces machines fort compliquées, & exécutées par des méchaniciens, dont la science est bornée à leurs bras, avoient des défauts tournant à leur profit, comme les mauvaises répétitions, à celui des horlogers. L'on avouera pourtant que ces instrumens bien exécutés, sont de très-bon service, & préférables à tout ce qui avoit été connu jusques-là; restoit l'inconvénient que, vu la petite capacité du magasin & du réservoir, souvent il falloit pomper, & tous les deux ou trois jours les remplir; pour parer à cette incommodité, une maniere de beau génie parmi ces étourdissans voisins familiers avec le marteau & l'enclume, s'avisa d'augmenter considérablement leur volume, sur-tout celui du réservoir, en lui donnant la forme du gobelet des lampes de cuisine, au sommet duquel se trouvant la mêche, sa lumiere absorbée par le gros corps du réservoir, représentoit une vraie lampe sépulchrale. En se servant de cette lampe, on n'est exposé à aucun commerce avec l'huile, cette liqueur tachante;

deux ou trois coups de piſton au bout de 5 ou 6 heures, ſont toute la ſujétion requiſe ; reſte l'apprêt des mêches, (*) pour obtenir une lumiere conſtante durant un tems déterminé ; nœud eſſentiel où ſe ſont déja eſſayés les chymiſtes, cherchant une chaleur égale & durable, dans le feu de lampe ; il importe à cet effet, que l'huile abreuvant les mêches, toute convertie en lumiere, ne leve point de fumée ou de ſuie, qui, faiſant corps avec le fond des vaiſſeaux diſtillatoires, en augmente l'épaiſſeur, & les rend impénétrables à l'action de la flamme, les filamens de la mêche devant être conſidérés comme des tuyaux capillaires, où l'aſcenſion de la matiere huileuſe doit s'opérer également ; l'art des chymiſtes a juſqu'ici conſiſté à tailler en bec de pinceau, l'extrêmité de ces mêches ; la preuve de la réuſſite dans l'opération eſt, qu'une carte blanche placée à telle hauteur de la flamme, qu'elle ne brûle pas, ne contracte nulle noirceur, ce qui n'arrivera pas ſi la mêche a été bien taillée ; précaution néanmoins inutile, ou de courte durée, avec nos lampes vulgaires. Comme c'eſt moins en faveur des curieux & des ſavans, que du public, que j'écris, pour lui alléger un travail, qui ſouvent répondroit mal à ſon attente, j'ai fait exécuter des mouchettes (**) qui d'un ſeul coup taillent

---

(*) Les mêches du coton le plus fin, & peu torſes, ſont les plus convenables ; j'approuve fort de les tremper auparavant dans de l'eſprit-de-vin bien alkooliſé, s'il n'étoit pas bien dephlegmé, il crépiteroit, ce qui arrive à l'huile trop nouvelle, ou lorſque la mêche eſt mal-propre, ou inégale.

(**) Ces mouchettes ne peuvent ſervir que lorſque la mêche a déja brûlé ; une partie de la pincette ſert

la mêche, de la maniere desirée, & la mettent en état de servir long-tems dans le même état, & supposez quelques légeres inégalités dans la taille, un coup de cizeaux les rectifie.

La mêche taillée en pointe mousse ayant à son sommet moins de matiere enflammée, qu'à sa base, celle-ci présente plus de surface à l'air ambient, y éprouve plus de résistance, & une pression qui détermine les parties huileuses à se convertir en une lumiere plus pure, plus active, que les mêches coupées dans une autre forme.

Que l'on compare le service de cette lampe, avec tous les moyens connus de s'éclairer; il est évident qu'elle doit donner une lumiere égale, tranquille, douce, se mêlant tendrement, si je peux m'exprimer ainsi, aux rayons visuels, avec entiere exclusion des parties dangereuses qui ont si souvent, à juste titre, fait proscrire l'huile. Rendons raison des deux miroirs de métal poli, ce moyen forcé en apparence, pourra sembler contradictoire à ce que j'en ai dit plus haut, mais le poison, privé de ses qualités nuisibles, souvent devient un antidote salutaire : ici l'action de ces miroirs est amortie par les parois du dôme, ou garde-vue qui brisent, atténuent les rayons lumineux, & leur donnent une teinte analogue à l'organe de la vue; j'estime l'usage de ces miroirs d'autant plus indispensable, que quelqu'égale que soit la lumiere

---

de point d'appui sur le tuyau, pour que l'on coupe précisément où il convient; ainsi à une mêche neuve, l'on doit employer des cizeaux fins, & en général, l'on n'arrange jamais mieux la mêche en pointe, qu'avant d'être allumée. Au défaut de ces mouchettes, l'on peut se servir de cizeaux fins & bien tranchans.

de cette lampe à pompe, si elle souffre un léger décroissement, la réflexion des miroirs est un moyen sûr d'accroître son degré d'intensité; pour s'en assurer, il suffit d'avoir pour terme de comparaison, certain œil de caracteres d'imprimerie, le lit-on aussi facilement à la simple vue, ou avec des verres de tel ou tel foyer, à la clarté de notre lampe, qu'à celle du jour? Rien de plus à desirer; si la lumiere artificielle est moindre que l'autre, on est maître d'éloigner, & de rapprocher les miroirs, pour modifier, ou augmenter cette lumiere, & l'égaler à celle du jour; l'usage de cette lampe, n'est nullement borné aux tables d'étude (*). M. de Serviere, dans son recueil des machines, propose une lampe destinée à échauffer l'air d'un petit cabinet, en donnant une très-grande lumiere; mais outre que cette lampe est cardanique, c'est-à-dire, défectueuse, la lumiere placée au foyer d'un miroir parabolique, ainsi que dans les lanternes de poste, est violemment agitée & troublée par le courant d'air trop resserré dans le tuyau de la cheminée de la lanterne, d'où s'ensuivent des vapeurs épaisses, & la réunion de tous les défauts des autres lampes, sous l'apparence fausse d'avantages réels. Une autre lampe, dite *économique*, dont l'inventeur m'est inconnu, consiste dans une poire de métal servant de magasin qui communique par sa pointe à deux tuyaux où sont placées les mêches; si elle est justement nommée économique à l'égard de l'huile, autant en peut-on dire de sa lumiere qui décroît toujours, &

(*) Elle peut servir à éclairer un appartement, en ôtant le dôme.

devient nulle au bout de quelques heures ſi l'on n'a l'attention continuelle de remplir le magaſin, inconvénient qu'il importe ſi fort d'éviter. Voilà toutes les inventions dont le ſouvenir me ſoit préſent, preuve convaincante, qu'à cet égard on en eſt encore au point de la renaiſſance des arts; aucune de ces découvertes n'a été généralement adoptée, les heureux du ſiecle s'en tiennent à la bougie blanche, malgré ſes défauts; l'eſpece plus ou moins ſouffrante de l'humanité, éprouve un mal de plus dans la maniere de s'éclairer. Touché de cette remarque depuis plus de vingt-cinq ans, je m'occupe des moyens de donner à la lumiere factice, la meilleure qualité poſſible, joignant à mes foibles obſervations la plupart de celles connues, pour en former un tout tendant à l'utilité publique; s'il eſt peu de gloire à profiter du travail d'autrui, que ſera celle de tant de perſonnages qui ne tirent pas d'ailleurs leur célébrité? C'eſt moins dans l'invention des couleurs, que brille le peintre, que dans l'art de les employer. Mon but eſt de décrire ici une ſorte de lampe fixe, (*) univerſelle & en même tems économique, qui n'ayant à être emplie qu'une ou deux fois l'année, ſupplée efficacement la lumiere du jour, l'eſpace de pluſieurs heures, au bout duquel terme il ſuffit de la moucher pour qu'elle éclaire encore autant de tems. Le méchaniſme de ma lampe ſe conçoit par la deſcription brieve que voici. On fera exécuter par un lanternier quelconque (**),

(*) Elle n'eſt pas portative. La partie du gros magaſin qui contient 2 pots d'huile peut être cachée dans une table.

(**) On conçoit que cette lampe peut être exécutée

une portion de colonne dont le fust & la base servent de magasin d'huile ; dans la partie supérieur de la colonne s'adapte le réservoir qui est un vaisseau cylindrique du même métal, où sont soudés deux tuyaux recourbés qui reçoivent les mêches ; une pompe aspirante & foulante dont la branche du piston glisse extérieurement dans une rainure pratiquée au réservoir, fait monter l'huile du magasin dans ce réservoir, ayant des rigoles sous les tuyaux recourbés pour la rentrée de l'huile dans le magasin, au cas qu'elle dégorge. Deux miroirs concaves de métal poli, placés derriere chaque mêche, sont recouverts par un dôme dont l'intérieur est amati par du vif-argent. Rien de plus simple que toute cette construction : considérons-en les propriétés. Il est superflu de dire que l'on peut donner telle capacité que l'on veut au magasin, & par conséquent l'approvisionner pour plusieurs mois, & le réservoir pour quelques heures de suite, sans action de la pompe ; celle-ci, semblable aux pompes ordinaires, n'étant sujette à autre défectuosité qu'à l'usure du piston, il suffit de le regarnir au besoin d'un peu de chanvre : voilà dont la façon ancienne, mariée avec la moderne, le réservoir ayant la forme peu agréable des lampes doubles des comptoirs, ou des couvens, en auroit toutes les imperfections, si elle n'étoit combinée avec les méthodes nouvelles ; l'aliment de la lampe, contenu dans son propre corps, peut très-bien servir dans des bureaux, dans des atte-

en cuivre, & en argent, mais le fer blanc verniffé en couleur d'or, produit le même effet, & n'est pas dispendieux.

liers, & une ſeule lampe ſuppléer pluſieurs lumieres diſpendieuſes & nuiſibles à la ſanté. Deux autres utilités s'offrent naturellement dans ma lampe ; les rayons de lumiere convenablement réfléchis par le miroir & le dôme, font capables d'échauffer ſuffiſamment les mains & la poitrine de ceux qui aſſis à une table, ſont dans la ſphere d'activité des points lumineux, ſauf à avoir les pieds garantis dans une chanceliere ; l'autre côté utile eſt d'approprier cette lumiere à divers uſages de la vie ; une caiſſe de métal, en partie emplie d'eau, ou de ſable, placée à hauteur convenable pour recevoir un feu de pointe, ſervira à échauffer des boiſſons, à diſſoudre des gommes ou réſines pour des vernis, à faires des diſtillations, des digeſtions, toutes choſes impraticables par les lampes uſitées.

Voyant tous ſes avantages réunis avec excluſion de tout inconvénient, s'il reſte des incrédules qui, enchaînés au joug de la coutume, dépriment notre méthode après l'avoir duement eſſayée, ne peut-on pas regarder comme précieux ce grand attachement à leur ſens, lorſqu'il aura pour objet une bonne cauſe ?

NOTA. *Ceux qui craindroient de ne pouvoir faire exécuter convenablement cette lampe, faute d'ouvriers aſſez intelligens, peuvent s'adreſſer au ſieur* Dorcq, *lanternier, rue des orfevres à Tournai, en affranchiſſant leurs lettres. Le prix de cette lampe en fer-blanc, qui n'aura à être emplie que tous les 3 ou 4 mois, y compris les miroirs & les mouchettes, eſt de 18 livres de France.*

TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

Lettre du chevalier de Cherval, lieutenant de frégate, embarqué sur la frégate du roi la Capricieuse, *adressée au sécrétaire-d'état ayant le département de la marine; de Portsmouth, le 21 juillet 1780.*

» J'Ai l'honneur de vous prévenir que la frégate du roi la *Capricieuse*, sortie de l'Orient, le 26 juin, sous le commandement du Sr. le Breton de Ransanne, lieutenant de vaisseau, a été brûlée par les Anglois, après un combat de 5 heures & demie «.

» Le 4 Juillet, étant par les 44 degrés de latitude & 9 degrés de longitude, méridien de Paris, nous eûmes connoissance, au point du jour, de deux bâtimens que nous jugeâmes être deux frégates. Toute la journée nous restâmes en calme, pouvant à peine gouverner.

Vers les 10 heures du ſoir, il s'éleva un petit vent qui porta vers nous deux bâtimens : c'étoient deux frégates angloiſes, la *Prudente*, de 28 canons de 12, 8 de 6 & 4 obuſiers de 18 ; la *Licorne*, de 26 canons de 9, & de 6 de 6. Nous commençâmes le combat à 11 heures & demie, avec la *Prudente*. Une grande heure après, au moment où nous étions le plus acharnés, la *Licorne* vint nous prendre en hanche, & nous fit un mal infini. Le combat devint plus furieux que jamais; nous étions bord à bord avec la *Prudente*, à qui nous fîmes payer le mal que nous faiſoit ſa compagne. Plus les ennemis du roi nous preſſoient, plus le courage de notre équipage augmentoit. Nous nous battîmes pendant 4 heures ſans que les ennemis puſſent ſe flatter d'avoir remporté quelque avantage; mais malheureuſement le Sr. de Chapelle-Fontaine, lieutenant de notre frégate, & peu de tems après mon brave capitaine perdirent la vie. Je voulus venger leur mort, & retarder notre perte de quelques momens; je fis continuer le feu avec plus de fureur, mais enfin il fallut céder. Toutes nos manœuvres coupées, les mâts criblés de coups de canon & prêts à tomber, la frégate percée à l'eau de 13 boulets, les canons preſque tous démontés, & la moitié de mon monde tué ou bleſſé; ſans nulle reſſource & prêt à couler bas, je crus qu'il étoit tems de ſe rendre, & je fis amener le pavillon. Il étoit tems en effet : car à peine les Anglois furent ils à bord, que le grand mât, & enſuite le mât de miſaine tom-

berent ; enfin les ennemis jugeant qu'il leur étoit impoſſible de ſauver la frégate vu le triſte état où elle étoit, ſe preſſerent de nous en tirer ; & à peine fûmes-nous rendus à leur bord, que le feu prit à la *Capricieuſe* «.

» Je ne ſçaurois donner trop d'éloges à notre équipage, & de l'aveu même de nos ennemis : ils n'ont jamais vu un combat plus vif avec des forces ſi inégales, & toujours à la demi-portée de piſtolet «.

» On doit l'opiniâtreté du combat au zele des officiers, & à l'ordre qu'ils ont fait obſerver ; ce qui n'eſt pas aiſé pendant la nuit. Les Srs. le Grip & Guérin, lieutenans de frégate auxiliaires, & le Sr. Groſſetête, lieutenant du régiment de la marine, ont été bleſſés. Les Srs. Didoupé & Ouin, 3e. & 4e. officiers auxiliaires de la frégate, ſont les ſeuls qui ne l'aient pas été. Tous ces officiers ont donné les plus grandes preuves de zele, de valeur & d'intrépidité. L'équipage s'eſt comporté avec tout le ſang-froid & la bravoure que nous devions en attendre. J'ai été bleſſé en trois endroits ; une des bleſſures eſt aſſez grave «.

» Le capitaine anglois, le Sr. Walgrave, a les ſoins & toutes les attentions imaginables pour ſes priſonniers, qui malheureuſement étoient tous nuds, n'ayant pas eu le tems d'emporter le peu de hardes que ce combat avoit épargné «.

» Je vous demande pardon ſi cette relation eſt ſi mal rédigée ; mais voilà la premiere fois de ma vie que je fais une deſcription de com-

bat ; & vraiment je crois que je ſais mieux combattre qu'écrire «.

(*Journal encyclopédique.*)

I I.

Extrait de la lettre du Sr. DE LA MOTTE-TABOUREL, *lieutenant de frégate auxiliaire, embarqué en qualité de premier lieutenant ſur la frégate du roi la* Belle-Poule, *commandée par le chevalier de* Kergariou-Coatlès, *lieutenant des vaiſſeaux de S. M. ; écrite de Falmouth le 1er. août 1780, & adreſſée au ſecrétaire-d'état ayant le département de la marine.*

» Le 15 juillet, à deux heures après-midi, nous découvrîmes quatre bâtimens «.

» Le même jour, à 5 heures de l'après-midi, & étant à 4 lieues de diſtance dans le S. S. O. du Croiſic, la corvette le *Roſſignol* fit ſignal à la frégate la *Belle-Poule* de forces ſupérieures ; & peu de tems après, le chevalier d'Orléans, qui commandoit la corvette, apprit au chevalier de Kergariou que le bâtiment qu'on découvroit, étoit un vaiſſeau de 70 à 72 canons, qui, peu de jours auparavant, avoit pris deux bâtimens de cabotage, que nos frégates avoient repris ; le chevalier de Kergariou ordonna au commandant de la corvette de prendre chaſſe, & & de ſe refugier dans le premier port qu'elle pourroit attraper «.

« A 6 heures, le bâtiment, que nous avions

bien reconnu pour être un vaisseau de ligne, n'étoit plus qu'à trois lieues de distance de la *Belle-Poule;* nous reconnoissions qu'il nous approchoit sensiblement, & qu'il avoit sur nous une supériorité de marche décidée. Nous jettâmes notre bastingage à la mer, & tous les effets qui pouvoient alléger notre poids; nous pompâmes notre eau; enfin nous employâmes toutes les ressources que l'expérience peut fournir pour augmenter notre marche, mais toutes nos tentatives furent inutiles «.

» A 11 heures & demie du soir, le bâtiment chasseur nous joignit à portée de canon, & nous tira un coup de chasse. Chacun de nous étoit déja à son poste; la batterie étoit aussi disposée pour le combat; à 11 heures 35 minutes, l'ennemi nous tira un second coup de canon, & à 11 heures 40 minutes, notre capitaine donna ordre de tirer des canons de retraite haut & bas, ce qui fut exécuté en assurant notre pavillon. Notre dessein étoit de le désemparer de quelques mâts, vergues ou manœuvres. Pendant ce combat de retraite, qui a duré jusqu'à minuit & demi, l'ennemi ne nous ripostoit que par quelques coups de canon; il se trouva alors à portée de mousqueterie. Notre capitaine donna ordre de se tenir prêt à envoyer la bordée de la batterie & des gaillards, aussi-tôt que l'on verroit l'ennemi lançant sur bas-bord, ce qui a été exécuté avec beaucoup de succès: trois volées envoyées à l'ennemi avec la plus grande promptitude le dégréérent de ses manœuvres de haut, puisqu'il fut obligé de culer un inf-

çant. C'eſt alors qu'en ſe rapprochant, il a commencé à faire jouer ſa mouſqueterie ſupérieurement forte & bien ſoutenue : n'ayant aucun abri ſur les gaillards, notre baſtingage ayant été jetté à la mer, il nous a mis beaucoup de monde hors de combat ; & auſſi-tôt qu'il a été par notre travers bord-à-bord, il nous a envoyé pluſieurs volées que notre poſition avantageuſe l'avoit empêché de nous envoyer plutôt ; & quoique notre batterie ait été bien ſervie & ſans relâche, & que nos canonniers fuſſent animés du plus ferme courage, qu'ils témoignoient par les cris de *vivè le roi* ſouvent répétés, l'ennemi nous a déſemparés au point de ne pouvoir plus faire aucunes manœuvres, étant coëffés par nos voiles ainſi que lui, ce qui fit prendre à notre capitaine le parti d'envoyer à la batterie tout ce qui reſtoit de monde ſur les gaillards, en attendant que le haſard nous eût procuré une ſituation plus avantageuſe : tout notre monde n'attendoit plus que de pouvoir découvrir le vaiſſeau ennemi pour recommencer le feu ; il nous tenoit pour lors par le boſſoir de bas-bord où il eſt reſté un quart-d'heure, pendant lequel il nous écraſoit de tout ſon feu. «

» A 2 heures un quart, notre capitaine fut bleſſé mortellement, en prononçant ces paroles qu'il a ſi ſouvent répétées pendant le combat : *Courage, mes enfans, courage !* A peine fut-il deſcendu au poſte des chirurgiens qu'il expira : c'étoit bien malgré lui qu'il y avoit été porté ; il vouloit mourir ſur le gaillard. «

» Auſſi-tôt que je fus inſtruit de la mort du capitaine, je paſſai ſur le gaillard d'arriere, & pris le commandement : j'encourageai l'équipage à continuer comme il avoit commencé. Je fis mon poſſible par différentes manœuvres, faiſant remuer la barre du gouvernail ſtribord & basbord, pour qu'enfin la frégate ſe lançant ſur ſtribord, on pût alors de la batterie ajuſter l'ennemi. On s'eſt battu encore pendant trois quarts-d'heure avec le plus grand acharnement, le reſte de l'équipage voulant avoir vengeance de la mort de notre brave capitaine. L'ennemi, de ſon côté, avoit redoublé ſon feu, &, irrité de notre vaine réſiſtance, ne tiroit plus qu'à nous couler bas, nous ayant crié pluſieurs fois d'amener notre pavillon; tout-à-coup des cris redoublés s'éleverent de la cale (*nous coulons bas, nous coulons bas* ;) les chirurgiens & les bleſſés qui l'étoient le moins, étoient déja remontés dans l'entrepont & dans la batterie. Le maître charpentier ayant vu que les trous étoient conſidérables, & que l'eau paſſoit gros comme le corps d'un homme, vint ſur le gaillard d'arriere me faire ſon rapport, & me dire que les trous étoient irréparables pendant le combat. Dans cette cruelle poſition, où l'on ne pouvoit plus ſe promettre le moindre ſuccès contre des forces auſſi ſupérieures, ayant plus de la moitié des canons de la batterie démontés, pas une manœuvre entiere, nos mâts, nos vergues criblés de coups de canons, les voiles & le grément hachés, plus de 16 coups de canon dans l'œuvre vive, qui nous avoient donné 6 pieds

d'eau dans la cale ; les hauts de la frégate criblés de boulets & de mitrailles, 68 hommes hors de combat, je pris, non, sans peine, mais guidé par le seul motif de l'humanité, le parti d'amener le pavillon : il étoit pour lors 3 heures du matin ; nous avons aussi-tôt fait jouer les quatre pompes, qui n'ont discontinué d'aller jusqu'à l'arrivée de l'ennemi, qui n'est venu qu'à 4 heures nous amariner.

» Nous étions pour lors à 7 lieues de l'isle d'Yeu, dans l'O. un quart S. O. ; & au jour, l'on a vu les sables d'Olonne, distans de 6 lieues. «

» Le combat de retraite a duré depuis 11 heures 40 minutes jusqu'à minuit & demi ; & bord-à-bord, tant en hanche que de l'avant, depuis minuit & demi jusqu'à 3 heures. «

» Tous les officiers-mariniers, matelots & soldats se sont comportés avec le plus grand courage : leur bravoure étoit soutenue par la présence & le sang-froid de notre capitaine & de tout l'état-major. «

OFFICIERS tués.

Le chevalier de Kergariou, lieutenant de vaisseau, commandant la frégate.

Le Sr. Hurault de la Villeluisant, garde du pavillon, tué sur le gaillard d'avant.

OFFICIERS blessés.

Le Sr. de la Motte-Tabourel, faisant fonctions de premier-lieutenant, blessé au commencement

du combat à la jambe droite, ſur le gaillard d'avant, & reſté juſqu'à la fin.

Le Sr. Hanguel, officier auxiliaire, bleſſé ſur le gaillard d'arriere à la moitié du combat, eſt reſté juſqu'à la fin.

Le chevalier d'Ervieux, lieutenant au régiment de Breſſe, bleſſé en deux endroits à la batterie, eſt reſté juſqu'à la fin du combat.

Le Sr. de Laulanie, garde de la marine, griévement bleſſé ſur le gaillard d'arriere, s'eſt fait panſer, & ſur le champ a repris ſon poſte.

Le Sr. Durup de Baliaines, volontaire gentilhomme, dangereuſement bleſſé au crâne, a été porté au poſte des chirurgiens, d'où, après avoir été panſé, il eſt revenu à ſon poſte, où il a été bleſſé de nouveau au bras droit, & y eſt reſté juſqu'à la fin.

Le Sr. Rheydeleck de Nerbier, volontaire, bleſſé ſur le gaillard d'avant, a été ſe faire panſer, & ſur le champ a repris ſon poſte.

RÉCAPITULATION.

Officiers tués.	2
Officiers bleſſés.	6
Hommes de l'équipage, officiers-mariniers & matelots tués.	16
Soldats du régiment de Breſſe tués. .	5
Officiers-mariniers & matelots bleſſés.	25
Soldats du régiment de Breſſe bleſſés.	14
TOTAL général des hommes hors de combat.	68

» Le vaiſſeau anglois qui nous a pris, s'ap-

pelle le *Nonſuch* ou *Sans-Pareil*, de 64 canons, portant à ſa premiere batterie 26 canons de 24 liv. de balle; à ſa deuxieme, 26 canons de 28 livres, 12 canons de 9 ſur les gaillards & 8 obuſiers de 12 livres, dont 6 ſur ſa dunette & 2 ſur l'avant, commandé par le chevalier James Wallace. «

III.

On a vu dans les gazettes la relation que les Anglois ont donnée de la priſe de la *Nymphe*. M. de Tallard, lieutenant de frégate en pied, embarqué ſur cette frégate, a rendu compte ainſi de cet événement au miniſtre de la marine, dans une lettre en date de Falmouth le 17 août dernier.

» Le 10, à 4 heures & demie après-midi, étant dans l'oueſt ſud-oueſt de l'iſle d'Oueſſant, quatre lieues environ, nous apperçûmes une voile au vent qui paroiſſoit porter ſur nous. Nous ne tardâmes pas à reconnoître que ce bâtiment étoit une frégate angloiſe. Le chevalier du Rumain, qui ſe préparoit au combat, fit auſſi-tôt carguer ſes baſſes voiles pour l'attendre. A 6 heures moins un quart nous commençâmes à nous canonner, étant vergue à vergue, juſqu'à 6 heures un quart où nous avons eu le malheur de perdre notre brave capitaine, qui avoit été atteint de quatre balles de fuſil en différentes fois. Un inſtant après les deux frégates ſe ſont abordées : M. Pénandref de Keranſtret, enſeigne de vaiſſeau, a ordonné de ſauter à bord de la frégate angloiſe, & en con-

ſéquence il a fait abandonner la batterie. A 6 heures & demie M. de Keranſtret a été tué à bord de la frégate angloiſe. Dans le même moment M. du Couëdic, enſeigne de vaiſſeau, a été écraſé entre les deux frégates. Etant ſur le paſſe avant de la frégate angloiſe, j'ai reçu un coup de hache d'arme à la tête & un coup de piſtolet à l'épaule qui me firent tomber entre les deux frégates ſur un canon : je me portois ſur le paſſe-avant de notre frégate, pour rallier notre équipage, lorſque je fus frappé d'une balle qui me fit perdre toute connoiſſance. M. de la Fond, officier auxiliaire, reçut un coup de fuſil à la poitrine, & d'un autre coup il a eu le pouce emporté, étant ſur les paſſes-avans: on craint beaucoup pour ce brave officier. M. Courſon de la Villehelio, officier auxiliaire, fut jetté d'un coup de pique, qu'il reçut à la cuiſſe, entre les deux bâtimens, & a eu un coup de ſabre à la main. M. Dudreſy, garde de la marine, a reçu ſur le gaillard d'avant, une balle qui lui traverſe le genou. Je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de marquer un courage plus froid & plus ferme que ne l'ont fait tous ces officiers. — Le feu a pris deux fois à bord & a fait ſauter une des caiſſes de cartouches. — Lorſque la connoiſſance m'eſt revenue, & qu'on nous eût mis, à M. de la Villehelio & à moi, un premier appareil, nous nous fîmes porter, & nous vîmes que les Anglois étoient maîtres de la frégate du roi. — Nous avons eu 55 hommes tués, & 70 bleſſés, parmi ces derniers ſe trouve M. de Raimond, volontaire. Je ſuis

au désespoir que le tems & mon état ne me permettent pas de vous donner un détail plus circonstancié. — Le capitaine Williams nous a débarqués hier 16. — La frégate la *Flora* monte 44 canons, dont 26 de dix-huit en batterie, 14 de neuf sur les gaillards, & 4 obusiers de dix-huit. «

N. B. La *Nymphe* montoit 26 canons de douze, & 6 de six ; ainsi une de ses bordées n'envoyoit que 174 livres de fer, tandis qu'elle en recevoit de la *Flora* 297 livres : différence à l'avantage de la *Flora* de 123 livres.

(*Mercure de* France.)

I V.

Le comte de la Porte Yssertieux, lieutenant de vaisseau, a envoyé les détails suivans du combat de la frégate la *Montréal.*

» Cette frégate, commandée par M. de Vialis de Fontbelle, capitaine de vaisseau escortant un convoi de six bâtimens destinés pour Alger, étant le 30 juillet à 5 heures & demie du matin, entre la tour de Cachique & le cap Caxine, à la distance de quatre lieues, nous apperçûmes, de l'arriere au vent, quatre bâtimens qui nous donnoient chasse. Nous tenions le plus près du vent qui souffloit de l'est nord-est, & nous courions la bordée à terre avec le convoi. Nous fîmes aussi-tôt le signal de ralliement, & nous arrivâmes sur un de nos bâtimens qui dérivoit beaucoup. — A 6 heures nous reconnûmes les bâtimens étrangers pour

ennemis, & un inſtant après nous en découvrîmes un cinquieme. Ne voyant d'autre moyen pour ſauver notre convoi, que de lui faire prendre un mouillage qui pût le mettre à l'abri des inſultes des ennemis, par la protection d'une puiſſance neutre, nous fîmes le ſignal d'arriver pour aller mouiller ſous la tour de Cachique, dépendante de la régence d'Alger. — La diviſion angloiſe, compoſée de deux frégates, deux brigantins portant flamme & un petit corſaire, fit la même route que nous, & continua la chaſſe, ayant toutes voiles dehors. Le vent, toujours dans la même partie, nous manquoit à meſure que nous approchions de la terre; les ennemis qui en avoient aſſez pour nous joindre, furent bientôt à la portée de leurs canons, & commencerent à tirer ſur un de nos bâtimens qui reſtoit de l'arriere, celui-ci & les autres vinrent ſe placer entre la terre & la frégate du roi, à la faveur du peu d'air qui leur reſtoit, & nous leur fîmes ſignal de mouiller. A 6 heures trois quarts nous reſtâmes en calme, ayant de la peine à gouverner; les quatre bâtimens ennemis étant fort près de nous, nous canonnerent, les deux frégates par la hanche, & les deux brigantins par l'arriere, ſans que nous puſſions leur ripoſter. — Peu de tems après, une riſée de vent nous ayant permis de préſenter le travers aux ennemis, nous leur envoyâmes notre premiere bordée de ſtribord; ils étoient pour lors en ligne, à la grande portée de fuſil: le feu fut très-vif de part & d'autre. — A 8 heures,

voyant les deux brigantins tenter de nous enlever les bâtimens du convoi, tandis que la *Montréal* étoit occupée à combattre les deux frégates ennemies, nous nous approchâmes de nos bâtimens pour les mettre à couvert, & nous laissâmes tomber l'ancre dans l'anse formée par le cap Caxine & la tour de Cachique, sans discontinuer notre feu. — Dès le commencement du combat, M. de Vialis avoit reçu au bras droit & à la cuisse gauche, deux blessures dont il est mort peu de tems après. J'avois pris le commandement de la frégate, & le feu n'avoit pas cessé. Lorsque nous fûmes mouillés, nous nous apperçûmes qu'une des deux frégates étoit démâtée de son mât de perroquet, & avoit une grande partie de son arriere emporté, ainsi qu'un des deux brigantins. — A 9 heures & demie, le commandant Anglois fit un signal, & l'instant d'après, toute la division prit le bord au large. Le combat ayant cessé, nous allions faire lever l'ancre pour prendre le meilleur mouillage & nous rapprocher de la tour, lorsque nous vîmes les deux frégates revirer de bord sur nous, ce qui nous obligea de couper le cable pour accélérer notre manœuvre, & présenter le travers aux ennemis, s'ils revenoient à la charge; mais peu de tems après, ils revirerent au large, au moment que nous appercevions trois autres bâtimens ennemis sur le cap Caxine; & à 11 heures nous les perdîmes de vue. — Nous avons eu dans ce combat quatre hommes tués, en comptant le capitaine. La supériorité de forces

&

& l'inégalité du nombre n'ont point intimidé notre équipage : la bravoure & l'ardeur des matelots & des ſoldats, ont bien ſecondé le zele & la fermeté de MM. Ferrandi, Court, Granet, Simian & Hermite, lieutenans de frégate auxiliaires; de M. de Grimonville, lieutenant d'infanterie, commandant le détachement du régiment de Lyonnois; & de M. de Joinville, garde de la marine. — Les ennemis avoient eu avis du départ de ce convoi, raſſemblé leurs forces, & l'attendoient. Ils n'ont pas reſpecté le territoire neutre, & ſe ſont permis d'attaquer une frégate du roi dans un mouillage dépendant de la régence d'Alger; leur témérité n'a pas empêché que les ſix bâtimens eſcortés par cette frégate, n'aient été ſauvés & n'aient mouillé dans le port d'Alger. — Les frégates & autres bâtimens contre leſquels la *Montréal* a combattu, ſont :

The *Minhorca*.	22 canons.
Une autre frégate.	22
Un corſaire, capitaine Gaſparet.	8
Un autre, capitaine Coſto. . .	14
Un autre, capitaine Rowls. . .	16
Total. . .	82

Ceux qui arrivoient à la fin du combat, ſont :

The *Procupine*.	26 canons.
Un ſenaw.	12
Une goëlette.	12
Total. . .	50

La *Montréal* a 26 canons en batterie & 6 ſur ſes gaillards. — Le roi a conſervé au comte de la Porte-Yſſertieux le commandement de cette frégate, & lui a accordé le brevet de capitaine de vaiſſeau, à prendre rang. «

V.

On a parlé du combat ſoutenu par l'*Eulalie* de Bordeaux, armée de 20 canons de 8 livres de balle, 2 de 6, & de 100 hommes d'équipage, contre la frégate l'*Eolus* de 38 canons, & 2 corſaires, l'un de 24 & l'autre de 18 canons de 9. On nous en a fait paſſer la relation ſuivante qui contient des détails que nous nous empreſſons de tranſcrire.

» Le vendredi 23 juin, à 10 heures du matin, le ſieur Augene, Bayonnois, commandant l'*Eulalie*, eut connoiſſance de ces deux corſaires anglois, qui, après avoir donné chaſſe à ſon navire, l'atteignirent à 2 heures après-midi, à portée du piſtolet. Dès ce moment le combat s'engagea de part & d'autre avec le plus grand acharnement, & ne ceſſa que par la retraite des deux corſaires ; ils l'exécuterent à 6 heures du ſoir. Le ſieur Laſſus, lieutenant de l'*Eulalie*, ayant eu dans cette action le bras emporté, ne voulut pas quitter ſon poſte. Il ſe fit porter un ſac rempli de ſon pour arrêter le ſang ; peu après une balle lui perça la cuiſſe ; il continua le commandement de ſon canon, lorſqu'un boulet le partagea en deux

& mit fin à ces témoignages de ſon zele & de ſon courage. Les ſieurs Labaſtide & Secrs, deux autres officiers de l'*Eulalie*, dont la conduite mérite des éloges, & 6 hommes de l'équipage, ont été tués; ce bâtiment a eu tout le gréément & les voiles en pieces. Le capitaine s'eſt conduit dans cette action avec autant de bravoure que d'intelligence. — Le ſamedi 24, les deux corſaires revinrent à la charge, & pendant que l'*Eulalie* combattoit vigoureuſement, une frégate ſurvint qui, de ſa premiere volée, tua le brave Augene, & mit quelques hommes hors de combat. Le ſieur Martin, capitaine en ſecond, ſe porta ſur le champ au gaillard d'arriere pour prendre le commandement & réparer la confuſion que la mort du capitaine avoit cauſée; ayant trouvé le pavillon amené, parce que la driſſe avoit vraiſemblablement été coupée par l'ennemi, il en fit rehiſſer un autre à la corne d'artimon. Le combat recommença avec vigueur; mais le capitaine Martin voyant que les ennemis le harceloient de tous côtés & lui ôtoient les moyens de s'échapper, fit arriver ſur la frégate pour tâcher de s'en défaire ou de périr; il ſuccomba malheureuſement; la derniere volée de l'ennemi lui ayant tué un homme & bleſſé quelques autres; il le fut lui-même à la jambe & au pied, & tomba ſans connoiſſance par un éclat de bois qu'il reçut ſur l'eſtomach. Revenu à lui il eut la douleur de voir ſon pavillon bas : malgré cela il auroit encore recommencé le combat ſans les repréſentations que tous les braves gens qui avoient également

contribué à rendre la défenſe auſſi opiniâtre ; lui firent, que toute réſiſtance ultérieure ſeroit non-ſeulement inutile, vu la ſupériorité des forces ennemies, mais encore cauſeroit mal-à-propos la perte de beaucoup d'hommes. L'*Eulalie* fut donc amarinée par les officiers de la frégate & des deux corſaires, & conduite à Lisbonne, le 2 juillet. «

V I.

Pluſieurs perſonnes de Valenciennes, inſtruites des ſuccès avantageux pour les mœurs, dus aux fêtes celébrées les deux années précédentes au village d'Aubry, à l'*inſtar* de celle inſtituée à Salency par St. Médard, évêque de Noyon, ſe ſont empreſſées de fournir aux frais d'une pareille fête, qui a été célébrée le 23 juillet dernier, dans le même village. Ce jour-là, à 7 heures du matin, les garçons de la paroiſſe ont porté un drapeau blanc ſous un portique de roſes & de fleurs qui ornoit la maiſon d'Erneſtine Lambert, élue Roſiere à la pluralité des voix des habitans d'Aubry. A 4 heures après-midi, ils l'ont conduite, accompagnés des inſtrumens, depuis chez elle juſqu'au château, où M. le comte de Vauderburch l'a amenée à l'égliſe pour y entendre les vêpres ſur un prie-dieu placé au milieu du chœur. Six jeunes filles, vêtues de blanc, marchoient immédiatement devant elle, portant la couronne de roſes, les autres préſens qui lui étoient deſtinés, & les prix qu'elle a diſtribués le lende-

main à ceux qui les ont gagnés par leur dextérité à l'arc. A l'iſſue des vêpres, M. le comte de Vauderburch l'a conduite au lieu préparé pour la cérémonie du couronnement. Le diſcours relatif à cette fête a été prononcé par le R. P. Archange, récollet. Immédiatement après, la Roſiere a été reconduite au château par le ſeigneur, qui a donné des divertiſſemens ana-gues à la fête.

VII.

Les 15 & 16 du même mois, la *Fête Céréale*, établie depuis pluſieurs années par M. Guenot, curé de Chevannay, a été célébrée avec beaucoup d'appareil. Cette inſtitution en faveur de l'agriculture avoit excité parmi les laboureurs des trois villages qui compoſent la paroiſſe de Chevannay, une ſi grande émulation, qu'il n'a pas été facile aux experts de déſigner ceux d'entre eux dont la culture plus parfaite méritoit le prix aſſigné. Après l'examen le plus ſcrupuleux, le 1er. a été adjugé à Pierre Hory, de Chevannay; le 2e., à Pierre Maſſenot, de St. Halier; le 3e., à Michel Maſſenot, de Champrenault: ces deux derniers avoient déja été couronnés l'année derniere.

VIII.

On écrit de Bordeaux que M. Gradis, Juif Portugais, & célebre négociant, y eſt mort. Il laiſſe à ſon neveu une ſucceſſion immenſe, dont il a voulu que l'on détachât quelques ſacs de

mille liv. pour les diftribuer aux pauvres. Ce vertueux citoyen avoit obtenu pour environ 70 mille liv. de condamnations contre divers particuliers ; il en avoit les pieces en bonne forme, & il a ordonné de les renfermer toutes dans fon cercueil pour être enterrées avec lui, ce qui a été exécuté; c'eft par des traits pareils que cet homme bienfaifant s'étoit attiré l'eftime & la confidération dont il jouiffoit.

I X.

» L'impératrice, écrit-on de Novogorod, pendant fon féjour, a accordé tant à cette ville qu'à celles des environs, les fommes fuivantes pour la conftruction de nouveaux édifices. Six mille roubles à cette ville, 8000 à celles de Welikeye-Lucki & Toropetz, autant à celles de Cholm, Noworfchew, Porfchow & Lug; 4000 à celle de Staraja-Rufa, 7000 pour la conftruction d'une églife à Porfchow, 6000 qui feront partagés entre le cloître de la Sainte-Trinité à Welikeye-Lucki, & plufieurs commandemens militaires, ainfi que pour la conftruction d'une école & l'entretien de quelques maifons de pauvres. S. M. I. a diftribué des tabatieres d'or à quatre dames nobles, qui ont fait fabriquer chez elles des pieces de toiles; l'époufe du général d'Owzyn, qui avoit brodé un habit complet, a reçu un tour de collier de brillans de la valeur de 2000 roubles. Le but de la fouveraine, dans ces préfens, eft d'en-

courager l'induſtrie, & d'engager ſes autres ſujets à imiter la nobleſſe. «

Les graces & les préſens qu'elle a répandus dans le gouvernement de Smolensko ne ſont pas moins conſidérables ; ils ſerviront à achever dans quelques endroits des établiſſemens de charité, à entretenir ceux qui exiſtent dans d'autres, à ſoulager par-tout les pauvres, qui béniront ſa bienfaiſance.



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

UN avocat, mort derniérement à Colmar, laiſſa par ſon teſtament, une ſomme de 74 mille livres à l'hôpital des fous de Strasbourg; quelqu'un lui en demandant la cauſe, il répondit : *C'eſt parce que j'ai gagné une pareille ſomme avec les pauvres fous qui paſſent leur vie à plaider.*

I I.

Miſtriſs Cibber, fameuſe actrice Angloiſe, étant à Dublin, chantoit ſa partie dans un *Oratorio*. Parmi les perſonnes qui étoient au concert, il ſe trouva un évêque qui paroiſſoit écouter avec un plaiſir inexprimable la voix de la comédienne. Enfin le bon prélat ravi d'admiration, ne put s'empêcher de lui crier : *Femme, que tes péchés te ſoient remis.*

I I I.

Le roi Jacques I, dit Bacon, n'aimoit pas

que les gentilshommes de campagne vinssent passer à Londres la plus grande partie de l'année. Aussi avoit-il coutume de leur dire : *Messieurs, vous êtes à Londres comme de petits vaisseaux en pleine mer, mais dans vos villages vous êtes comme de grands navires sur une riviere.*

I V.

Le roi George second, qui avoit coutume de faire tous les deux ans un voyage dans ses états d'Allemagne, s'y faisoit toujours suivre d'une partie de ses officiers de bouche. Une fois il arriva que pendant le trajet, le premier cuisinier tomba malade, & ne put travailler au dîner de sa majesté. On le dit au roi, qui en fut d'autant plus fâché que cet homme avoit un talent particulier pour faire une soupe du Rhin que le prince aimoit beaucoup. Il ordonna donc de chercher si parmi les aides de cuisine, il ne se trouveroit point quelqu'un capable de faire cette soupe. Un nommé Weston se présenta & satisfit tellement le goût du roi qu'il trouva la soupe aussi bonne que si elle eût été apprêtée par le premier cuisinier. Quelque tems après George revint en Angleterre, & le premier cuisinier étant mort, ce prince dit qu'ordinairement c'étoit le grand maître de sa maison qui choisissoit les cuisiniers, mais qu'il vouloit en choisir un à son tour. Il demanda donc si Weston étoit encore dans la cuisine. On lui répondit qu'oui. Eh bien, dit le roi, cet

homme ſera mon premier cuiſinier, car il fait d'excellentes ſoupes du Rhin. Cette faveur accordée à Weſton excita beaucoup de jalouſie parmi les autres cuiſiniers; & chaque fois qu'on ſervoit au roi un mêts qui ne lui plaiſoit point, ils en rejettoient toujours la faute ſur Weſton. Le roi le remarqua & dit : il eſt bien extraordinaire que ce ſoit toujours lui qui prépare ce qu'on me ſert de moins bon. Eh bien, dorénavant que chaque plat ſoit marqué du nom de celui qui l'aura apprêté. Par ce moyen la fourberie fut découverte, & le roi trouva excellent ce que faiſoit Weſton. Depuis ce tems l'uſage de marquer ainſi les plats s'eſt conſervé juſqu'à préſent à la table du roi.

V.

Beaucoup de perſonnes ignorent la raiſon pour laquelle on voit dans quelques égliſes la ſtatue coloſſale de St. Chriſtophe. Ces ſortes de coloſſes furent faits dans ces tems d'aſſoupiſſemens de l'eſprit humain, où l'on croyoit que l'on ne pouvoit mourir de mort ſubite, ſi l'on avoit vu une figure de St. Chriſtophe; c'eſt pour cela qu'on les mettoit près de la porte, & qu'on leur donnoit une grandeur démeſurée, afin qu'on les vît, pour ainſi dire, malgré qu'on en eût.

V I.

» Un navire entré dans ce port, écrit-on de Marſeille, venant de Smyrne & richement chargé en ſoie & en coton, a échappé à un corſaire ennemi par une de ces ruſes qu'à la vue d'un péril éminent, une tête froide & tranquille peut ſeule inventer. Ce navire revenoit ici, chaſſé par un corſaire & ſans eſpérance de pouvoir lui échapper. Le capitaine ſe décida à faire deſcendre tout ſon monde dans la cale, & ne laiſſa ſur le pont qu'un Raguſois auquel il fit bien ſa leçon. Le corſaire approche, & tire un coup de canon. Le Raguſois leve les bras, ayant un mouchoir blanc à la main qu'il agite en l'air, & ſemble faire des ſignaux de détreſſe. Le corſaire ſuſpend ſon feu, approche davantage, & crie d'amener le pavillon. Hélas! Monſieur, répond d'un ton dolent le ruſé Italien, je n'en ai pas la force, vous êtes bien le maître de venir vous en emparer, je ſuis paſſager ſur ce vaiſſeau; nous ſortons de Smyrne; le capitaine a péri de la peſte avec la moitié de ſon équipage dans la traverſée. Il ne reſte plus que 6 hommes prêts à périr ſur les cables, ſi vous ne les ſecourez. Et je tremble moi-même d'être la derniere victime de ce fléau; ſi je reſte plus long-tems dans ce lieu empeſté. Au nom de Dieu, venez à mon ſecours. Va-t-en à tous les diables, s'écria le capitaine corſaire; je ne t'approcherai parbleu pas. Je ne voudrois pas de ton vaiſſeau quand il porteroit toutes

les richeſſes du Pérou. Mais je ne ſuis pas votre ennemi, répondit le Raguſois ; vos ennemis ſont morts ou prêts d'expirer; ne me confondez pas avec eux, donnez moi au moins quelques ſecours. Enfin après bien des inſtances & des prières, il obtint quelques bouteilles de vinaigre, que le canot du corſaire lui tendit au bout d'une longue perche; & le canot & le corſaire s'éloignerent bien vîte. Telle eſt la ruſe qu'a employé le capitaine provençal; par elle il a conſervé ſa liberté & une riche cargaiſon dont il eſt à préſumer que les propriétaires le récompenſeront ſans doute d'une maniere proportionnée au ſervice qu'il leur a rendu «.

V I I.

A l'occaſion de la derniere preſſe en Angleterre, on raconte une anecdote qui pouvoit avoir des ſuites terribles, mais qui n'a été que plaiſante.

Une centaine de jeunes gens des deux ſexes de Salt-Coats en Ecoſſe, s'étoient aſſemblés pour danſer toute la ſoirée. Le capitaine des enrôleurs imagina de profiter de la circonſtance pour faire ce qu'il appelloit un beau coup de filet. Il demanda main-forte à un régiment voiſin, & il inveſtit la maiſon. Les garçons ſe voyant pris, & jugeant bien qu'on ne tarderoit pas à enfoncer les portes, quoiqu'elles fuſſent baricadées, demanderent un pour-parler. Leurs propoſitions furent que toutes les femmes auroient la liberté de ſortir, promettant que ſi

elles étoient traitées avec les égards convenables, & maîtresses de s'en aller sans être suivies ni insultées, ils se rendroient à discrétion. On leur donna parole. Toutes les femmes sortirent en effet. Mais quelle fut la surprise des officiers quand ils virent qu'ils avoient été dupés, que c'étoient les garçons revêtus des habits de filles qu'ils avoient laissé échapper; & qu'ils n'avoient pour recruter le régiment que des femmes en habits d'hommes qui se moquerent d'eux.



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

SISTEMA di mineralogia, &c. *Syſtême de minéralogie, récemment compilé pour l'uſage des cabinets modernes d'hiſtoire-naturelle ; par le docteur* Vincent Chiarugi. A Florence, de l'imprimerie d'Allegrini, 1780. *In-8vo.* de 62 pages.

PARMI les cabinets d'hiſtoire-naturelle, dont la ville de Florence eſt ornée, & dont le nombre augmente tous les jours, on doit diſtinguer celui qui appartient à M. Fabrini, directeur de l'hôtel des monnoies. C'eſt ce cabinet qui a donné lieu à l'ouvrage que nous annonçons. Le ſavant aux ſoins duquel il eſt confié, ſe trouvant à portée de réduire en pratique le ſyſtême de Cronſtedt, s'eſt appliqué à le réformer dans les choſes eſſentielles, & à y faire les additions & les changemens qu'il a jugés à propos. Par-là ſon ouvrage eſt devenu le guide le plus ſûr pour quiconque veut ranger par claſſes les diverſes ſubſtances minérales. Le ſyſtême de Cronſtedt étoit déja très-connu des chymiſtes, qui le regardent ordinairement comme celui que la nature

elle-même a ſuggéré. Les corrections que le docteur Chiarugi y a faites, lui donnent encore un nouveau prix.

(*Novelle letterarie.*)

SAGGIO orittografico, &c. *Eſſai oryctographique*, ou *obſervations ſur les terres nautilitiques & ammonitiques de la Toſcane, avec une table raiſonnée des petits teſtacées & autres foſſiles de mer, ſervant à éclaircir l'ouvrage. Dédié à* S. A. R. Pierre Léopold, *grand-duc de Toſcane; par le* P. Don Ambroiſe Soldani. *In-4to. de 146 pag. orné de XXV figures.* 1780. De l'imprimerie de Vincent Pazzini Carli & fils; & ſe vend à Florence, chez Joachim Pagani, libraire.

Que la ſurface de notre globe ait éprouvé pendant une longue ſuite de ſiecles, une multitude de révolutions, c'eſt une vérité ſi frappante, qu'il n'y a qu'un pyrrhonien qui puiſſe en douter. Auſſi dans tous les tems, s'eſt-il trouvé des philoſophes qui ſe ſont occupés de recherches ſur les cauſes de ces révolutions, & qui, après des obſervations multipliées, ont tenté d'expliquer la véritable théorie de la terre. Mais la plupart s'abandonnant trop à l'imagination, au lieu de recueillir des faits, n'ont bâti que des ſyſtêmes, ſans faire attention à ce précepte du baron de Verulam : *Non fingendum aut excogitandum, ſed inveniendum quid natura faciat aut ferat.* Perſuadé de cette vérité, M. l'abbé Soldani a fait des recherches ſur les pierres appellées *Lumachelloſe*, & ſur les terres de la Toſcane, & par des expériences répétées ſouvent, il a reconnu que tout ce pays a été autrefois couvert par les eaux de la mer. Son eſſai d'oryc-

tographie peut être confidéré fous deux points de vue ; c'eft-à-dire, comme une fuite d'obfervations & de defcriptions locales, & comme un recueil de preuves fuggérées par ces obfervations. En un mot, fon principal objet eft de faire connoître les productions naturelles qui exiftent en différens endroits de la Tofcane, & fur-tout les pierres & les terres qui contiennent les dépouilles d'un grand nombre d'infectes marins. Il y a déja long-tems qu'on a obfervé que les montagnes recelent une quantité prodigieufe de teftacées, de cruftacées, & de zoophytes; mais peut-être perfonne n'a pris tant de peine que l'auteur, pour analyfer les différentes terres auxquelles on les trouve comme incorporés. Pour donner une idée des travaux de M. l'abbé Soldani, il ne faut que réfléchir à ce qu'il dit avoir obfervé dans certains tufs du pays de Sienne. » On y diftingue, dit-il, certaines couches qui different des autres, & qui » contiennent une plus grande quantité de ces » teftacées. En effet, les cornes d'Ammon y » font fi abondantes, que fi Janus Plancus en » a compté jufqu'à 6700, dans fix onces de » vafe prife fur les bords de la mer de Rimini ; » j'en ai compté, moi, 8000 dans un poids égal » de terre tufacée, fans parler d'un grand nombre de petits coquillages, qu'il étoit très-difficile de calculer fans l'aide du microfcope. » Ayant enfuite divifé en douze parties égales, » le refte de terre dont j'avois extrait les plus » grandes cornes d'Ammon, j'ai trouvé dans » une plus de 1200 tant nautiles que cornes » d'Ammon, & j'ai reconnu par mon calcul, » que dans les fix onces de terre dont je viens » de parler, il devoit y avoir plus de 22400 de » ces petits teftacées ; & fi on fait attention à

» la quantité prodigieuse de ceux qui passoient » à travers un crible de papier percé avec une » aiguille très-fine, on peut croire que le nom» bre total pourroit bien se monter à 30000. «

(*Novelle letterarie.*)

RACCOLTA di opuscoli, &c. *Recueil d'opuscules scientifiques & littéraires d'auteurs Italiens célebres.* Tom. III. *In-4to.* A Ferrare, 1779, chez Joseph Rinaldi, & se vend à Rome, chez Grégoire Settari. (*)

Le premier des opuscules que contient ce troisieme volume, est un discours apologétique, dans lequel l'auteur, savant professeur dans l'université de Turin, défend d'une maniere victorieuse St. Thomas d'Aquin, contre les critiques de Muratori, qui, dans son livre du *Bon goût*, dit que ce Pere a ignoré l'érudition sacrée, qu'il a élevé sa théologie sur les fondemens du péripatétisme, que sa latinité est barbare, & que l'ordre qu'il a suivi dans sa *Somme*, est rebutant & fastidieux pour ses lecteurs.

Ce discours est suivi des mémoires sur la vie & les travaux du docteur Buonafede Vitali de Bussetto, écrits par son neveu, & communiqués au docteur Meloni, par le P. Irenée Affò, bibliothécaire de l'Infant de Parme. Rien n'est plus intéressant que l'histoire de cet homme singulier, qui, après avoir dans sa jeunesse embrassé le parti des armes, s'adonna ensuite à l'étude, & se rendit célebre par ses connoissances en médecine, en chymie, & en histoire-

(*) Voyez le journal de février, pag. 388. & celui de mars 387. An. 1780.

naturelle. Ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt que ſous le nom d'*Anonyme*, il parcourut preſque toute l'Europe, montrant ſa ſcience ſur des théatres publics, comme un charlatan. Mais les ouvrages qu'il a laiſſés, font aſſez voir que ſes talens n'étoient pas ceux d'un empyrique ordinaire.

Dans le troiſieme opuſcule, l'auteur examine pourquoi le ſoleil & la lune paroiſſent plus grands, lorſqu'ils s'élevent au-deſſus de l'horizon, que quand ils ſont à leur midi. Il n'eſt pas facile de dire des choſes neuves ſur un ſujet qui a été diſcuté par les premiers phyſiciens & les mathématiciens, & qui a donné lieu à tant d'hypotheſes & d'opinions. Le docteur Carpentari, auteur de cet opuſcule, après avoir fait un examen raiſonné des ſyſtêmes les plus célebres, publiés juſqu'ici pour expliquer le phénomene, y a ajouté quelques-unes de ſes obſervations, qui ſervent au moins à répandre un nouveau jour ſur la queſtion, ſi elles ne la réſolvent pas entiérement.

La quatrieme piece du recueil eſt un éloge en latin de Monſignor Philippe Della Torre, évêque d'Adria, mort en 1717. C'eſt M. l'abbé Dominique Giorgi, ſon ſecrétaire, qui l'écrivit à la priere du célebre Maffei; cet éloge avoit déja été inſéré dans le VIIe. Tome des *Symbolæ letterariæ*, imprimé à Rome en 1754, mais les corrections qui y ont été faites ſur le manuſcrit de l'auteur, doivent le faire regarder comme un ouvrage tout nouveau.

Le cinquieme opuſcule comprend des mémoires hiſtoriques ſur la famille des Arioſtes de Ferrare. Le plus bel ornement de cette famille a été ſans contredit ce poëte illuſtre qui a chanté *Les dames, les chevaliers, les guerres & les*

amours ; & comme M. l'abbé Frizi a raſſemblé pluſieurs anecdotes nouvelles ſur ce poëte, ſon ouvrage doit intéreſſer non-ſeulement les Ferrarois, mais encore les ſavans de tous les pays.

Le ſixieme eſt un diſcours prononcé par M. l'abbé Zorzi, dans l'académie de Ferrare. L'auteur y traite de la *Vérité poëtique*, cette vérité dont le légiſlateur du Parnaſſe François a parlé dans ces deux vers ſi connus :

Rien n'eſt beau que le vrai, le vrai ſeul eſt aimable,
Il doit regner par-tout, & même dans la fable.

M. Zorzi fait voir quelle différence il y a entre la vérité poëtique & la vérité philoſophique, & comment le plus romaneſque des poëtes Italiens, le grand Arioſte, l'a peut-être mieux connue que tout autre, quoi qu'en ait dit M. Sherlock, *ce bizarre perturbateur du Parnaſſe Italien.* (*)

Le volume eſt terminé par une jolie chanſon de l'abbé Monti. Les ſoins que M. Meloni a mis à la rédaction de ce troiſieme volume, ſont d'un heureux augure pour ceux qui doivent le ſuivre, & la préface qui eſt à la tête montre quel intérêt il prend à l'exécution du plan qu'il

(*) M. Sherlock n'a pas été mieux traité par les journaliſtes d'Angleterre. Sans blâmer tout dans ſes lettres, ils y ont trouvé beaucoup de récits infideles, de réflexions injuſtes, d'obſervations triviales, & d'invectives groſſieres. Quand ils ont vu qu'il aſſignoit dans tous les genres, la premiere place aux Grecs, la ſeconde aux Italiens, la troiſieme aux François, & la quatrieme aux Anglois, ils en ont appellé aux mânes de Bacon, de Boyle, de Shakeſpeare, de Milton, de Newton, de Dryden, d'Addiſon, de Pope, &c. [*Note des rédacteurs.*]

s'est tracé. Si dans le second volume il a mêlé à des ouvrages sérieux, quelques productions plus légeres & plus frivoles, ce n'étoit que pour contenter les goûts différens des souscripteurs. Mais éclairé par les avis de plusieurs savans distingués, il ne fera entrer dans son recueil que ce qui peut servir aux progrès des sciences.

(*Efemeridi letterarie.*)

OPERE in verso e in prosa, &c. *Œuvres en vers & en prose du comte* D. Jérôme Tornielli de Novare. A Verceil, de la typographie de la patrie. *In-12.* de 288 pag. 1780.

Ces œuvres du comte Tornielli n'étoient point destinées à voir le jour, & elles ne le doivent qu'à l'indiscrete partialité d'un ami de l'auteur. Dans la préface où cet ami fait l'éloge du comte, il dit que, *cet essai suffit pour montrer que les muses avoient jetté un œil favorable sur le poëte.* Il a bien fait d'en avertir le lecteur, qui, sûrement ne l'auroit jamais deviné.

(*Novelle letterarie.*)

DISSERTAZIONI varie a storia ecclesiastica appartenenti, &c. *Dissertations relatives à l'histoire ecclésiastique ; par* M. François-Antoine Zaccaria. Tom. II. *In-8vo.* A Rome, de l'imprimerie de Generoso Salomoni, 1780.

Ce second volume des dissertations de M. Zaccaria, en contient dix, comme celui dont nous avons déja rendu compte. (*) La premiere a pour objet les usages observés par les pre-

---

(*) *Esprit des Journaux*, Août 1780, pag. 113.

miers orateurs chrétiens, dans les aſſemblées où ils parloient, les différens ſujets de leurs harangues, les circonſtances dont elles étoient précédées, accompagnées & ſuivies, & la maniere dont les fideles y aſſiſtoient. A ce ſujet, l'auteur défend contre les critiques d'Uſſerius, ce que le cardinal Baronius a dit dans ſes annales, des couriers eccléſiaſtiques, appellés *Dominici*. La ſeconde diſſertation ne contient autre choſe que des éclairciſſemens ſur une relique qui ſe conſerve au monaſtere de St. Salvi à Florence, & ſur le tems auquel ce ſaint a vécu. La troiſieme eſt une réfutation de deux ouvrages du Proteſtant Walch, l'un imprimé en 1750, & intitulé : *Hiſtoire de la canoniſation de Charlemagne, faite en 1165, par l'antipape Paſchal, pour complaire à Frédéric Barberouſſe ;* l'autre publié en 1755, ſous le titre d'*Hiſtoire de l'héréſie des Adozianiſtes, enſeignée par pluſieurs anciens Hérétiques, renouvellée & ſoutenue par les évêques Elipand & Felix*. La quatrieme renferme un recueil de canons inconnus juſqu'ici, & qui avoient été compilés vers la fin du ſeptieme ſiecle, ou au commencement du huitieme. M. Zaccaria y a joint quelques recherches ſur le tems où ils ont été faits, & ſur les ſources où le compilateur a pu les puiſer, recherches qui répandent un nouveau jour ſur l'hiſtoire des papes. Les deux diſſertations ſuivantes traitent des fêtes de la Ste. Vierge, de l'époque de leur établiſſement dans l'égliſe grecque & latine, & enfin de tout ce qui a quelque rapport au culte qu'on rend à la Mere de Dieu. Dans la ſeptieme, qui renferme une continuation de la chronique pontificale de Martin Polacco, depuis Nicolas III, juſqu'à l'élection d'Alexandre VI, M. Zaccaria a raſſemblé diverſes notices ſur cette continua-

tion, dont l'auteur eſt le Dominicain Jérôme Albertucci ; il y réfute auſſi ce qu'on a dit de la prétendue papeſſe Jeanne. L'objet de la huitieme diſſertation eſt de prouver la fauſſeté de cette tradition reçue en Pologne, que le célebre Staniſlas Oricovius obtint du pape Pie IV, une diſpenſe pour garder la femme qu'il avoit épouſée, après avoir reçu les ordres ſacrés. Ce diſcours eſt accompagné de trois pieces importantes, qui n'avoient point encore été publiées. La premiere eſt une lettre de Monſignor Buongiovanni, évêque de Camerino, & nonce en Pologne. La ſeconde, une lettre d'Oricovius à ce prélat, & la troiſieme, la déciſion du ſavant Latino Latini, ſur l'affaire en queſtion. Ces huit diſſertations ſont ſuivies de deux diſcours prononcés par l'auteur à l'académie des Arcades ; l'un ſur les prodiges qui accompagnerent la paſſion & la mort de J. C., l'autre ſur les bergers à qui l'ange annonça la naiſſance du Sauveur.

(*Efemeridi letterarie.*)

SULL' origine del Terremoto, &c. *Poëme en vers libres d'*Anne-Marie Vettori Paltrinieri, *appellée* Ciparene Temidie, *dans l'académie des Arcades, ſur la cauſe des tremblemens de terre.* Avec cette épigraphe :

Unde tremor terris, quâ vi maria alta tumeſcant,
Obicibus ruptis, rurſusque in ſe ipſa reſidant.

VIRGIL.

A Mantoue, 1780.

Il y a long-tems qu'on a tenté de faire parler à la philoſophie, le langage de la poéſie ;

on connoît le poëme de Lucrece & celui de ſon antagoniſte ; & les vérités géométriques de Newton ont été miſes en vers. La Signora Vettori n'a fait dans ſon ouvrage que verſifier le ſyſtême du pere Auguſti, ſur la cauſe des tremblemens de terre. Elle ſe tranſporte en imagination dans les entrailles de la terre : elle y contemple ces cavernes profondes, où ſont contenus les réſervoirs immenſes qui entretiennent les fleuves, les fontaines, les étangs & les lacs ; elle s'écrie :

» Ma quale ohimè ! vicina all' ampio ſtagno,
» Maſſa ardente s'accende di bitume,
» E zolfo atro, e fumante, che l'aer chiuſo
» Addenſa, e in ſtretto carcere coſtipa
» Onde ſi vibri, ed oſcillante deſti
» D'elettrico vapor fiamma irrequieta,
» Ch'agile, e pronta pei vicin meati
» Delle terree, ed ignivome miniere,
» O per le acquoſe ſerpeggianti vene
» Impaziente, e mobile s'aggiri,
» Finche ai gran ſtagni ſia l'elettra forza
» Fatta commune, e tra le acquoſe vie
» Lieta produca i naturali ſuoi
» Moti coſtanti. Qual agile, e pronta
» Nel vitreo tubo elettrica ſoſtanza
» Dell' ordita metallica catena,
» Che l'arte emulatrice di natura
» Trovar ſapeo, diſcorre, e ai deſiati
» Corpi lontani ſi propaga, e uniſce
» Chi forte ſpigne d'equilibrio ardore.
. . . .
. . . .
» Giunto vicin l'elettrico vapore
» Del diſuguale ſovra poſto piano,
» Che l'onda chiude in quel cavo profondo ;
» Sia per la forza, che ſvelò primiero

» L'anglico ingegno, l'immortal Newtono,
» Ne' corpi, che si attraggono vicini :
» Sia per costante forza d'equilibrio,
» Che attratto vien dalla più acuta parte,
» Che scende, e sporge della volta in fuori,
» Dall'acqua allora con ignite strifcie
» E sbocca, e si differra in più torrenti
» Di viva fiamma in verso all' attraente
» Fornice, che violento urta e percuote. «

(*Efemeridi letterarie.*).

De universali corporum gravitate, phænomenisque ex eâ profluentibus, physico-mathematica dissertatio, quam Petro Leopoldo A. A. P. R. H. & B. Magno Etruriæ Duci *Franciscus Gilles*, nobilis Florentinus, in seminario & collegio Pistoriensi convictor, & philosophiæ & Matheseos auditor D. D. D. Florentiæ 1779. Ex typographiâ Francisci Moücke.

Ouvrage d'un écolier qui ne dit rien de nouveau, mais qui paroît avoir bien lu ce que Newton, Kepler, &c. ont écrit sur la gravité des corps.

(*Efemeridi letterarie.*)

Riflessioni imparziali sopra l'umanità degli Spagnuoli, &c. *Réflexions impartiales sur la conduite pleine d'humanité des Espagnols dans les Indes, contre les prétendus philosophes & politiques, pour servir d'éclaircissement aux histoires de Mrs.*-Raynal & Robertson ; *par l'abbé* Don Juan Nuix. *In-12.* A Venise, 1780.

Depuis la découverte du nouveau-monde, on a beaucoup déclamé contre la barbarie de ses conquérans, & deux célebres écrivains modernes ;

nes, l'abbé Raynal, & M. Robertſon, ont beaucoup contribué à rappeller la mémoire de toutes les horreurs imputées aux Eſpagnols. Le reproche de cruauté eſt un des plus ſanglans pour une nation, & ſur-tout pour la nation eſpagnole, qui fut toujours plus jalouſe de ſa gloire que de ſes immenſes poſſeſſions. Il eſt donc ſurprenant que juſqu'ici aucun Eſpagnol n'ait pris la plume pour répondre à des accuſations auſſi graves, auſſi injurieuſes. Enfin M. l'abbé Don Juan Nuix vient de publier une défenſe telle que l'Eſpagne pouvoit en deſirer. Le but de ſon ouvrage eſt ſimple, c'eſt de montrer que les Eſpagnols ſe ſont conduits avec humanité dans l'Amérique. La diviſion en eſt naturelle, claire, & complette, elle ſe réduit à ces cinq réflexions. Premiérement, que les cruautés attribuées aux Eſpagnols, ſont fauſſes, ou qu'elles ont été exagérées par des témoins peu dignes de foi. Secondement, que les attentats contre la liberté & les biens des Indiens, ſont des calomnies mal fondées. Troiſiémement, que les violences commiſes par les Eſpagnols, furent beaucoup moins grandes qu'on pouvoit le craindre dans les circonſtances, & que celles qu'ont exercé les autres nations. Quatriémement, que ce furent de ſimples particuliers qui s'en rendirent coupables, & qu'elles ont toujours été condamnées par le gouvernement & par la nation. Cinquiémement, que tous les maux éprouvés par les Américains, furent compenſés par de grands avantages. Toutes ces réflexions nous paroiſſent aſſez juſtes, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire une obſervation. L'auteur, pour diſculper Ferdinand de ſon ingratitude envers Colomb, accuſe cet illuſtre navigateur d'avoir commis beaucoup de fautes & de violences; il va juſ-

qu'à assurer que *cet Italien, célébré par l'abbé Raynal, comme un héros plein d'humanité, fut plus l'auteur de l'oppression du nouveau-monde, que de sa découverte.* Il seroit à desirer que M. Nuix ne se fût point rendu complice de l'ingratitude de Ferdinand, envers un homme à qui ce prince avoit de si grandes obligations, & qu'il n'eût point voulu nier des faits attestés par tous ceux qui ont écrit l'histoire de l'Amérique. C'est le seul défaut qui dépare un ouvrage, qui, à bien des égards, mérite des éloges, & dans lequel on trouve par-tout le patriote, le théologien, le philosophe, le politique, & l'homme éloquent. Son style est vif, concis, clair, rapide, nerveux & brillant. A la fin du livre, il exprime le desir qu'il a de voir une histoire impartiale des Indes, écrite par la plume d'un véritable philosophe : il seroit à souhaiter que cette plume fût celle de M. l'abbé Don Juan Nuix.

(*Efemeridi letterarie.*)

Il Voto, &c. *Le Vœu, poëme par M. le comte* Xavier Broglio de Ricanate, *chambellan de S. A. l'électeur de Cologne.* A Lorette. *In-8vo.* 1780.

Le sujet de ce poëme est touchant ; c'est un pere à qui la mort vient de ravir un enfant au berceau, & qui cherche dans les lumieres de la religion, un soulagement à sa douleur.

(*Efemeridi letterarie.*)

Comitis Angeli decima de trium corporum celeberrimo problemate mathematica inquisitio ad *Cl. P. D. Gregorium Fontana.* Ticini Regii, ex typographiâ R. & I. monasterii S. Salvatoris per Josephum Bianchi. *In-8vo.*

SAGGI intorno diverſe opinioni, &c. *Eſſais ſur diverſes opinions de quelques politiques modernes, concernant les délits & les peines; par l'avocat* François-Antoine Peſcatore. *In-12.* A Turin, 1780.

Cet eſprit philoſophique qui s'eſt chargé du ſoin de réformer l'univers, n'a pas manqué de porter ſes vues ſur les loix criminelles. Le célebre auteur du *Traité des délits & des peines*, a été proprement le coryphée de ces politiques modernes, qui ont tant déclamé contre les abus tyranniques de la juriſprudence criminelle. La nouveauté de leurs opinions, leur éloquence vive & hardie, ont certainement de quoi ſéduire beaucoup de lecteurs peu propres à analyſer parfaitement les objets multipliés de la politique, qui ſe préſentent ſous mille points de vue différens. Pour s'aider dans une analyſe auſſi difficile, ils pourront conſulter avec fruit l'ouvrage de M. Peſcatore. Ce ſavant écrivain, en ſuivant pas à pas l'auteur du *Traité des délits & des peines*, examine les raiſonnemens les plus ſpécieux, ſur leſquels il s'eſt efforcé d'appuyer ſes opinions. Chacun doit concevoir, ſans que nous le diſions, que la plus grande partie du livre a pour objet, *la peine de mort & l'uſage de la queſtion.* En effet, l'auteur, après avoir expoſé ſuccinctement l'origine des ſociétés civiles, & le premier fondement du droit de punir, emploie trois longs chapitres à parler de la peine de mort, & à montrer que tout ſouverain a le droit de l'infliger, parce qu'elle eſt utile, néceſſaire, & nullement oppoſée à l'eſprit de l'évangile & de l'égliſe. Il fait voir enſuite que le marquis de Beccaria n'a conſulté ni la nature ni

l'hiftoire de l'homme, quand il a dit que *ce n'eft pas l'intention de la peine qui fait le plus grand effet fur le cœur humain, mais fon extenfion, &* que *notre fenfibilité eft plus facilement & plus fortement émue par des impreffions légeres, mais redoublées, que par une agitation violente, mais paffagere.* Certainement il n'eft pas dans la nature de l'homme d'être auffi fenfible à plufieurs coups légers & réitérés, qu'à un coup fubit qui les furpaffe tous en véhémence. L'ame s'accoutume aux fenfations qu'elle éprouve fucceffivement, la fenfibilité s'affoiblit, & les impreffions diminuent affez pour qu'elle foit incapable de les recevoir davantage. Comment donc foutenir que la peine de mort doit paroître moins terrible à la plupart des hommes, que celle d'une prifon perpétuelle? Si cela eft, pourquoi voyons-nous des coupables condamnés à l'efclavage, qui ne paroiffent nullement pénétrés de leur mal, & montrent un air d'indolence & de hardieffe? Pourquoi, après plufieurs années de prifon, rentrés dans la fociété, tranfgreffent-ils les loix qu'ils ont déja violées, & s'expofent-ils encore à de nouveaux châtimens? C'eft ainfi que l'auteur combat les raifons que fon adverfaire a développées pour prouver l'inutilité & l'injuftice de la peine de mort. Il n'eft pas moins intéreffant dans les réflexions qu'il fait fur la néceffité de punir de mort, *le vol fimple* & les délits contre la religion. Il termine fon ouvrage par l'examen de tout ce qu'on a dit au fujet de la queftion. Il obferve que les écrivains qui l'ont condamnée comme abufive, ont cherché la vérité dans leurs raifonnemens, fans faire attention à la pratique des jugemens criminels. Mais comme nous ne voulons point nous ériger en apologiftes de la torture, nous finirons cette

notice, en obſervant néanmoins que M. Peſcatore a ſu tenir un juſte milieu entre la douceur mal fondée des politiques modernes, & la férocité ſanguinaire d'un grand nombre de criminaliſtes. (*Efemeridi letterarie.*)

SOPRA la pietra Turmalina, &c. *De la Tourmaline découverte dans les montagnes du Tirol, & de ſes propriétés,* (*) *ouvrage traduit de l'allemand. In-12. de 44 pages, avec deux planches.* A Florence, chez Vanni & Toſani. 1780.

C'eſt au ſavant docteur Xavier Manetti, que l'Italie doit la connoiſſance de l'ouvrage allemand de M. Muller, qui le publia à Vienne il y a deux ans. Outre que la langue allemande eſt peu familiere aux Italiens, l'original eſt rempli de termes ſcientifiques; le traducteur a fait diſparoître cette difficulté par les notes qu'il a ajoutées. (*Novelle letterarie.*)

NUOVE ſperienze idrauliche, &c. *Nouvelles expériences hydrauliques, faites ſur les canaux & les rivieres, pour vérifier les loix principales & les phénomenes des eaux courantes; par l'abbé* Léonard Ximenès, *mathématicien de* S. A. R. *aſſocié à l'académie royale de Pétersbourg, & correſpondant de l'académie des ſciences de* Paris. *Dédiées à* S. A. R. Pierre Léopold, *archiduc d'Autriche, grand-duc de Toſcane, &c. &c. &c. grand in-4to. de 324 pag.* A Siene, de l'imprimerie de Louis & Benoît Bindi. 1780.

L'expérience eſt le guide de M. l'abbé Xime-

(*) Voyez *Eſprit des Journaux*, juillet 1779, pag. 211.

nès ; il a obſervé que, re ativement aux eaux courantes, la théorie de l'hydraulique n'étoit encore fondée que ſur des hypotheſes, qu'il reſtoit beaucoup de doutes à éclaircir, & beaucoup de loix à vérifier. » L'objet de mon ouvrage, dit-il, eſt donc d'examiner, à l'aide » de l'expérience, les hypotheſes fondamentales ſur leſquelles on a établi la théorie des » eaux courantes. Depuis deux ſiecles, on s'eſt » beaucoup occupé de calculs à ce ſujet, mais » juſqu'à préſent, ces calculs ont été déduits » des diverſes hypotheſes qu'ont imaginées les » auteurs. Connoître les vélocités avec leſquelles ſe meuvent les fluides depuis leur ſurface » juſqu'à leur fonds, eſt une choſe indiſpenſable pour la meſure des eaux courantes. Si » elles avoient un mouvement conſtant dans toute » la maſſe, rien ne feroit plus facile que de » trouver cette meſure tant cherchée. Une ou » pluſieurs ſections, & quelque corps flottant » qui parcoureroit un eſpace déterminé, feroient » ſuffiſans pour calculer la vélocité de l'eau d'un » canal ou d'une riviere. Mais les premiers auteurs ſe ſont apperçus que les vélocités étoient » ſujettes à des variations, & ils ont inventé » des loix & des courbes pour mieux exprimer » les rapports de ces vélocités. « Or, ces loix & ces courbes, ſelon notre ſavant mathématicien, ayant beſoin d'être confirmées par l'expérience, afin que la théorie puiſſe s'accorder avec la pratique, il a employé ſes ſoins à la conſtruction d'une machine préférable à celles qui ont déja été inventées, pour ſe faire une juſte idée des vélocités différentes des eaux courantes. Il en a donc imaginé une, qu'il appelle, *Ventola idraulica*, à cauſe de ſa reſſemblance avec ces girouettes qui ſervent à indiquer la direc-

tion des vents. Comme elle cede facilement à l'action du fluide, elle peut nous faire estimer au juste la force des impulsions, tant obliques que directes, & plongée à différentes profondeurs, montrer les gradations de la vélocité dans toute la masse d'un fluide. Cette *Ventole* est donc l'instrument dont M. l'abbé Ximenès s'est servi pour faire toutes ses expériences, & rejetter toutes les opinions de ceux qui ont écrit sur l'hydrodynamique. Son ouvrage est divisé en trois parties. Dans la premiere, il donne une description de la ventole hydraulique, & un exposé des expériences qu'il a faites sur trois courants d'eau. La seconde contient l'explication de ces expériences. La troisieme enfin traite de toutes les questions relatives à la théorie, ainsi qu'à la pratique de l'hydraulique.

(*Novelle letterarie.*)

ANGLETERRE.

MEMOIRS of the life of David Garrick, &c. *Mémoires de la vie de* David Garrick, *écuyer*; *avec des anecdotes & des portraits des comédiens de son tems, le tout formant une* histoire du théatre, *qui renferme un espace de trente-six ans; par* Thomas Davies : 2 vol. *In-8vo.* A Londres, chez Thomas Davies, 1780.

La vie d'un roi, d'un général, d'un ministre ou d'un philosophe, pourroit être sans doute plus instructive que celle de Garrick, mais non plus amusante, sur-tout pour ceux qui ont vu jouer cet inimitable acteur, dont l'histoire forme l'époque la plus brillante dans celle du théatre anglois; quoique dans le tableau que nous of-

ſre M. Davies, la figure principale en occupe la plus grande partie, néanmoins il a ſu y répandre beaucoup de variété par les portraits, peints avec autant de goût que de fidélité, des plus célebres acteurs contemporains de Garrick, & des auteurs qui ont travaillé avec le plus de ſuccès pour ſon théatre. On ne peut faire un plus bel éloge de l'ouvrage qu'en le comparant à l'*Apologie de Cibber.* Le ſtyle en eſt coulant & ſans affectation, & les obſervations critiques qu'on y trouve ſur différentes pieces de théatre, ſont pleines de goût & de jugement. Le ſeul reproche qu'on puiſſe faire à M. Davies, eſt d'avoir donné un éloge trop pompeux à celui dont il a écrit les mémoires, en diſant qu'il étoit *un prodige de liberalité.* Les deux exemples qu'il cite ne feront croire à perſonne que la libéralité ait été une des vertus de David Garrick.

(*Critical Review; Gentleman's Magazine; Monthly Review.*)

ANTIQUITIES and ſcenery of the north of Scotland, &c. *Antiquités & deſcription du nord de l'Ecoſſe, en forme de lettres adreſſées à* Thomas Pennant, *écuyer; par le Rev.* Charles Cordiner. *In-4to.* A Londres, chez T. Payne, 1780.

La premiere de ces lettres eſt datée de Bamff, le 15 mai 1776. On y apprend que M. Cordiner, qui paroît être un bon deſſinateur, avoit communiqué à M. Pennant les deſſins qu'il avoit faits de quelques monumens antiques du nord de l'Ecoſſe. Cet ingénieux voyageur, deſirant que M. Cordiner en fît un recueil complet, le dernier ſe chargea de ce travail, & écrivit ces let-

tres, qui peuvent ſervir de ſupplément au *Voyage d'Ecoſſe* de M. Pennant.

La ſeconde lettre eſt auſſi datée de Bamff, & contient une deſcription de Duff-Houſe & de ſes environs. Ce château, qui eſt la réſidence du comte de Fife, paroît être un édifice magnifique.

La troiſieme lettre renferme un détail ſur le pays qu'arroſe le Devron. Cette riviere parcourt des champs bien cultivés, au milieu deſquels s'élevent de très-belles maiſons. Dans la vallée de Strath-Bogie, près du village de Nuntley on voit les ruines d'un château du même nom, & ſur l'avenue qui y conduit deux grandes tours quarrées qui en défendent l'approche. La plus grande partie de ce vieux chateau eſt démolie; on y trouve cependant encore quelques appartemens entiers, & dont les plafonds ſont curieux; ils ſont couverts de peintures au-deſſous deſquelles on lit des vers qui en expliquent le ſujet.

Près de ce lieu eſt la montagne de Noth, qu'on croiroit, d'après ce qu'en dit l'auteur, avoir été jadis un volcan. » Les traces d'anciens » volcans, dit-il, ne ſont pas rares en Ecoſſe. » La colline de Finehaven en eſt une preuve. » Non-ſeulement on y trouve une grande quan- » tité de lave, mais auſſi de pouzzolane, » que M. de la Condamine appelle un amal- » game de pierres calcinées avec des ſcories & » de la rouille de fer, réduites en poudre. La » colline de Bérégonium, près du château de » Dunſtaffage, eſt encore une autre preuve, » par la prodigieuſe quantité de pierres-ponces » & de ſcories de différens métaux qu'on y » trouve, & dont une partie eſt ſemblable aux » matieres que rejette le volcan d'Iſlande. Tou-

» tes ces belles colonnes de basalte qu'on voit » à Staffa (*), celles de l'isle de Skie, & le » rocher d'Humbla, sont certainement des in» dices qu'il y a eu autrefois des volcans dans » ce pays. Il n'y aura même plus lieu d'en dou» ter, si on considere ces couches immenses de » pierres-ponces vitrées, qui se découvrent dans » la montagne de Dun-Fuin à Arran.

Le château de Kildrummi, selon M. Cordiner, est d'une architecture majestueuse. Il est magnifique & sûr. La maniere dont il est fortifié paroît supérieure à tout ce qu'on a pu imaginer avant l'usage de l'artillerie, & son étendue peut faire croire qu'il étoit destiné à loger un roi. Il est bâti sur une éminence, & sa forme est celle d'un pentagone. Il est défendu aux angles par de grandes tours, dont une, appellée la tour de Neige, a près de cinquante verges de hauteur. Ce château servit souvent d'asyle à des grands du pays qui s'y retiroient pendant les troubles domestiques.

La quatrieme lettre offre une description du pays montagneux de Brae-Mar, de l'ancien château de Dunadeer, & des cavernes de Buchan, ces excavations naturelles dans les rochers qui bordent la mer d'Allemagne.

A quelques milles de Peterheat, est le château d'Inverurgie, l'ancienne demeure des Comtes Maréchaux d'Ecosse. En parlant de cet édifice, l'auteur a eu la complaisance de communiquer à ses lecteurs une lettre écrite par le roi de Prusse, au dernier maréchal, qui étoit alors en Ecosse.

» Je suis jaloux du bonheur que les Ecossois

(*) Voyez *Esprit des journaux*, août, page 134 de cette année.

» ont de vous posséder ; si j'avois une flotte,
» j'irois faire une descente sur leurs côtes pour
» vous enlever. Les bords de l'Elbe ne permet-
» tent pas qu'on en équippe une. Il faut donc
» que j'aie recours à l'amitié, pour vous rap-
» procher de celui qui vous estime & qui vous
» aime. J'aimois votre frere du fond du cœur ;
» je lui étois redevable de beaucoup de servi-
» ces : voilà mes titres & le droit que j'ai
» sur vous. Je passe le tems comme par le passé.
» Seulement je lis le soir les *Géorgiques* de Vir-
» gile, & le matin, je vais à mon jardin, pour
» les faire mettre en pratique à mon jardinier.
» Il se moque de Virgile & de moi, & nous
» croit tous deux des fous. Venez chercher le
» repos au sein de l'amitié & de la philoso-
» phie ; c'est à elles qu'il faut avoir recours,
» après les embarras de la vie. «

La huitieme lettre est datée de Troup-head, vaste promontoire, où l'auteur est charmé par la perspective que forment deux rivages qui s'étendent à droite & à gauche. En plusieurs lieux les précipices dont le sommet est courbé sur l'océan, ont jusqu'à cent verges de hauteur ; ailleurs les collines séparées de la mer paroissent être des ruines ou des tours prodigieuses. Quelquefois elles forment un vaste amphithéatre dont toutes les parties sont extrêmement pittoresques.

La description qui suit est celle de Cullen-house, château du comte de Findlater, & situé sur le bord d'un rocher escarpé. Vis-à-vis est une montagne sur laquelle on voit les vestiges d'un fort, qu'on suppose avoir été bâti par les Danois, & qui défendoit l'entrée de la baye. Une autre description intéressante est celle du pillier de Forres, & du château de Gordon, objets sur lesquels M. Pennant avoit sur-tout

recommandé à l'auteur de fixer ſon attention.

Après avoir décrit ce qu'il y a de plus remarquable ſur les côtes & dans l'intérieur de l'Ecoſſe, M. Cordiner entre dans quelques détails ſur la ſituation remarquable du château de Dilred, éloigné d'environ douze ou quinze milles de la mer. Il eſt bâti ſur la pointe d'un rocher eſcarpé, de forme circulaire, qui s'éleve perpendiculairement des bords du Thurſo, & qui panche ſur le lit de cette riviere. Ce n'eſt qu'en grimpant le long de ce rocher qu'on peut aller au château. On a déja tenté de tailler un eſcalier dans le roc, mais tout a été ſi mal exécuté que le chemin eſt fort dangereux. Non loin delà s'éleve des collines dont la vue a quelque choſe de romantique, & qui bornent le cours de la riviere à une grande diſtance.

Nous allons mettre ſous les yeux de nos lecteurs la deſcription que fait M. Cordiner des ruines de Dun-Dornadilla.

» Ces ruines vénérables donnent un air de » grandeur aux bords de la riviere qui coule » dans là campagne. La verdure des prairies & » des bleds naiſſans, offre une vue charmante » dans un déſert auſſi affreux. Un hameau ſo» litaire près d'un terrein bien cultivé, mêle » une certaine douceur à la perſpective ſau» vage que préſente des rochers avancés & cou» verts de broſſailles, & les ombres qui projet» tent au loin le long des collines. Mille caſca» des qui ſe précipitent dans des canaux pro» fonds, mêlent leur bruit ſourd au murmure des » vents & à la voix des échos. Dans le loin» tain, s'élevent pluſieurs montagnes qui ter» minent l'horizon. On en voit une dont le ſom» met élevé eſt panché ſur ſes flancs, & paroît » menacer de ſa chûte la plaine qui s'étend au-

» tour. De quelque côté qu'on jette les yeux, » on ne voit rien dans la ſituation de Dun-Dor- » nadilla qui ne les frappe par des tableaux agreſ- » tes, il eſt vrai, mais magnifiques.

» D'après la deſcription que donne de l'édi- » fice l'auteur anonyme du *Voyage aux Hébri-* » *des*, je m'attendois à voir quelque choſe de ſin- » gulier dans ſa ſtructure ; mais il n'a rien qui » ne lui ſoit commun avec les autres tours qu'on » appelloit autrefois *Châteaux des capitaines*. Il » reſſemble ſur-tout à celles de Glerielg, dont » vous nous avez donné des deſſins ſi fideles, » & des deſcriptions ſi exactes, qu'il ſeroit ſuper- » flu d'y rien ajouter. Je n'en aurois pas même » parlé, ſi je n'euſſe eu deſſein de vous venger » d'un auteur moderne, qui, dans un ouvrage » publié derniérement, a oſé vous accuſer d'in- » fidélité. La lecture de ce que vous en avez » dit, ſuffira pour atteſter ce que j'affirme ici.

» Je ne vois aucune raiſon de ſuppoſer que » ces édifices aient été des temples. Il paroît » que le deſſein de l'architecte a été d'en faire » des habitations commodes & ſûres. Dans cha- » cun, le mur intérieur paroît uniformement » perpendiculaire, de ſorte que dans ces tours, » il n'eſt aucun veſtige qui indique qu'elles aient » été terminées en voûtes, ainſi qu'on le voit » dans les carns (*). Mais il eſt probable qu'el- » les étoient couvertes en bois, & que les cer- » cles de pierres qui projettent dans quelques- » unes à une égale hauteur, ſervoient d'appui » aux ſolives. Ce n'eſt pas d'ailleurs une ob-

(*) Voyez ce que nous avons dit des carns dans notre journal précédent, page 85 & ſuivantes.

» jection bien solide que de dire que ceux qui
» les ont bâties n'avoient point de marteaux, &
» ne connoissoient point l'usage du fer; car on
» sait que sans s'aider d'aucun outil de métal,
» on peut faire non-seulement des planches &
„ des soliveaux, mais qu'on peut encore les
„ unir très-solidement.... Ce qu'on a encore
„ objecté pour prouver que Dun-Dornadilla
„ n'avoit pu être une forteresse, parce qu'elle
„ est commandée par une montagne voisine, ne
„ paroît pas avoir plus de force. Des flêches
„ lancées de cette éminence, ne produiroient au-
„ cun effet; la tour n'en est pas assez voisine pour
„ qu'on pût y lancer de grosses pierres, & il
„ en eût fallu d'énormes pour endommager ses
„ murailles...... Cet endroit a tiré son nom
„ d'un roi, à qui nos historiens ont donné ce-
„ lui de Dornadilla. Il étoit grand chasseur,
„ disent-ils, & fut le premier qui établit des
„ loix relatives à la chasse; il régna tranquille-
„ ment pendant vingt-huit ans, & mourut deux
„ cents trente-trois ans avant Jesus-Christ."

Sur la rive méridionale du Dornoch, est une grande tour connue sous le nom de Dun-Alishaig. M. Cordiner dit que c'étoit jadis un des plus beaux édifices en ce genre. Les murs ont douze pieds d'épaisseur. Il y a au rez-de-chaussée quatre chambres qui communiquent par des portes très-étroites. A douze pieds de terre regne dans l'intérieur un cordon de pierres assez large, pour qu'on y puisse marcher. Au-dessus sont quatre portes qui conduisent aux appartemens du second étage. La cour a vingt-sept pieds de diametre. Il y a une tradition reçue parmi les habitans, que c'étoit la tour de Fingal.

Outre les descriptions que M. Cordiner nous

donne des différens objets de ſes recherches, il a auſſi enrichi ſon ouvrage de quelques extraits traduits de Torſæus, auteur Norvégien, concernant l'hiſtoire ancienne du nord de l'Ecoſſe ; mais comme Torſæus n'a fondé ſes récits que ſur des traditions antiques, on ne les doit pas regarder comme bien certains. Il a cependant des droits à la confiance du lecteur quand il les appuie ſur l'autorité des manuſcrits Floteiences ; & c'eſt par-là que M. Cordiner a jetté quelque jour ſur l'hiſtoire la plus reculée de l'Ecoſſe. Ses lettres forment un bon ſupplément au voyage de M. Pennant, & les belles gravures dont elles ſont ornées, leur donnent encore un nouveau prix.

(*Critical Review; Gentleman's Magazine.*)

An impartial hiſtory of the war in America, &c. *Hiſtoire impartiale de la guerre d'Amérique entre la Grande-Bretagne & ſes colonies, depuis ſon commencement juſqu'à la fin de l'année 1779.* *In-8vo.* Londres, chez Faulder 1780.

Cet ouvrage eſt diviſé en deux parties. Dans la premiere, l'auteur fait l'*Hiſtoire de la découverte de l'Amérique*, par Colomb, & il offre enſuite une deſcription de ce continent, avec un tableau ſuccinct de ce qui s'eſt paſſé dans l'Amérique ſeptentrionale, depuis le regne d'Eliſabeth, juſqu'à nos jours. Dans la ſeconde, il expoſe les motifs de la guerre préſente, & paſſe enſuite à la narration de toutes les expéditions militaires ; ce qu'il fait en général avec beaucoup de fidélité. L'ouvrage eſt orné des portraits de pluſieurs généraux Anglois & Américains.

(*Critical Review.*)

POEMS, with notes, &c. *Poëmes, avec des notes; par* Jean Walters, *ſous-bibliothécaire de la bibliotheque Bodleienne. In-8vo.* A Londres, chez Kearſly. 1780.

Les différentes pieces qui compoſent ce volume, ſont, une préface contenant des remarques ſur la nature du poëme hiſtorique; *La Bibliotheque Bodléienne*, poëme accompagné de notes; une *Epître à M. Talbot, ſur ſes voyages en France, en Suiſſe & en Italie;* des vers *ſur la mort du Lord Chatham*; *la Viſion de la calomnie & de l'innocence;* une *Ode à la religion;* des vers *à Miſs T***. ſur ſes ouvrages en rocailles;* une *Chanſon aux oiſeaux;* une *Elégie ſur la vie;* deux poëmes latins, le premier ſur *les progrès de la religion*, & le ſecond, intitulé: *la Botanique*, ſuivi d'un autre poëme deſcriptif, que l'auteur a compoſé en ſociété avec ſon frere.

Dans le premier poëme, dont le ſujet eſt auſſi fertile que neuf, l'hiſtoire eſt entremêlée de deſcriptions. Les endroits qui nous ont paru le mieux traités, ſont: le diſcours de Sir Thomas Bodley, à l'ouverture de la bibliotheque; les différens tableaux où l'auteur a perſonnifié la religion, la juſtice, l'éloquence, la poéſie, la phyſique, l'antiquité, l'hiſtoire, &c. la deſcription des médailles conſervées à la bibliotheque; l'éloge de Tamerlan & de ſes inſtitutions; (*) la galerie de peintures & ſes ornemens, & le progrès de l'aſtronomie. Les au-

(*) Voyez le premier article de l'*Eſprit des Journaux*, avril, 1780.

tres pieces ſont auſſi remplies de morceaux excellens; & en général, cette collection de poëmes fait beaucoup d'honneur à l'auteur, ſurtout quand on fait réflexion qu'il n'a pas encore dix-neuf ans.

(*Critical Review.*)

BIOGRAPHICAL memoirs, &c. *Mémoires biographiques de pluſieurs peintres extraordinaires. In-8vo.* A Londres, chez Robſon, 1780.

Dans un avertiſſement qui eſt à la tête de ces mémoires, l'éditeur nous dit que *le deſſein de l'auteur a été de peindre ce que la vie & les mœurs de l'homme préſentent de plus frappant, d'une maniere plus originale que ne l'ont fait juſqu'ici les auteurs de Nouvelles & de Romans.* Cependant, en dépit de tout ce que l'éditeur peut dire, nous n'avons apperçu dans cet ouvrage aucune connoiſſance de l'homme. Il ne contient que la vie, les portraits & les actions de quelques fameux peintres qui n'ont jamais exiſté, tels qu'Aldrovandus Magnus, André Guelph, Og de Baſan, Sucrewaſſer de Vienne, Blunderbuſſiana, & Waterſouchy. L'auteur nous les montre tous engagés dans des aventures peu intéreſſantes, & fait par-tout mille efforts pour être plaiſant.

Le morceau ſuivant, extrait de la vie de Sucrewaſſer, peut donner à nos lecteurs une idée du livre.

» Sucrewaſſer fut mis en apprentiſſage chez » un oncle de ſa mere, lequel peignoit les ar» moiries pour la cour impériale. Sucrewaſſer, » charmé de ſa ſituation, apprit, dans un de» gré éminent, l'art de bien peindre la griffe » d'un lion, & les replis d'une queue de dra-

» gon. Ses aigles sur-tout commencerent à se
» faire remarquer, par la justesse des propor-
» tions, & la beauté du plumage. Enfin, un
» peintre Italien, appellé *Insignificanti*, fut tel-
» lement charmé de sa touche délicate, qu'il
» résolut d'en faire son éleve. Le jeune hom-
» me se trouvant bien chez son oncle, qui étoit
» dans le chemin de faire sa fortune, & qui
» lui avoit promis une part de ses profits,
» lorsque le terme de son apprentissage seroit
» fini, ne témoignoit pas une grande envie
» de se mettre sous la direction d'Insignificanti;
» mais comme ce peintre s'étoit acquis la ré-
» putation d'un grand artiste & d'un homme
» opulent, ses parens lui ordonnerent d'accep-
» ter l'offre qui lui étoit faite, & Sucrewasser
» leur avoit toujours obéi. Il demeura donc
» auprès de ce nouveau maître pendant deux
» ou trois ans, qu'il employa à copier fidéle-
» ment ses ouvrages. C'étoit ordinairement de
» petits paysages avec des bergers & des ber-
» geres, nourrissant leurs troupeaux, & jouant
» de la flûte sous les bosquets d'Arcadie. Ces
» tableaux plaisoient tellement, & se vendoient
» si bien,) & Insignificanti n'en demandoit pas
» davantage,) que Sucrewasser n'avoit d'autre
» ambition que celle de son maître. La meil-
» leure intelligence regnoit entr'eux, lorsqu'au
» bout de trois ans, un petit accident vint la
» rompre.

» La princesse Dolgoruki, qui étoit alors à
» la cour de Vienne, choisit Insignificanti &
» son éleve pour peindre son épagneul favori,
» dont les oreilles pendantes, & la jolie queue
» retroussée, exigeoient nécessairement un por-
» trait. Insignificanti, avant de commencer l'ou-
» vrage, demanda à son éleve, d'un ton plein

» de douceur & de condefcendance, s'il n'ap-
» prouvoit pas le deffein de placer le petit
» chien fur un couffin de velours rouge. Sucre-
» waffer répondit avec douceur, qu'un couffin
» bleu feroit un plus bel effet. Le maître, furpris
» de cette oppofition de fentimens, hauffa le
» ton, & dit : oui, mais je prétends y ajouter
» une frange d'or, ce qui me fera déployer
» toute la perfection de mon art. Sur-tout je
» vous recommande de ne pas gâter cette par-
» tie du tableau de votre touche groffiere, &
» de ne plus foutenir que le bleu eft auffi
» éclatant que le rouge. Ces derniers mots fu-
» rent prononcés avec tant d'énergie, que
» Sucrewaffer mit fon pinceau par terre, &
» demanda à fon maître la permiffion de le
» quitter. Il ne fit aucune difficulté d'y con-
» fentir; car il craignoit de fe voir bientôt fur-
» paffer par Sucrewaffer. Le jeune homme fut
» reçu froidement par fes parens, qui le gron-
» derent de ce qu'il avoit quitté fon maître.
» Mais comme fes tableaux étoient d'un auffi
» grand débit qu'avant la rupture, leur colere
» s'appaifa, & ils permirent à leurs fils de par-
» tir pour Venife, après lui avoir donné leur
» bénédiction avec beaucoup de cordialité. «

(*Critical Review.*)

A new hiftory of Glouceftershire, &c. *Nouvelle hiftoire du comté de Glocefter, comprenant la topographie, les antiquités, les curiofités, l'état du commerce & des manufactures de ce pays; les chartres de fondation, les revenus des abbayes & des autres maifons religieufes; la fondation de l'évêché, avec un précis de la vie des évêques & des doyens; les noms des patrons & des bénéficiers; les chartres d'incorporation, &*

le gouvernement civil de chaque bourg ; la description des lieux où les personnes les plus distinguées de la province font leur résidence ; les généalogies des familles, leurs armoiries & leurs épitaphes ; l'histoire ecclésiastique, civile & militaire de la cité de Glocestre, *depuis sa fondation jusqu'à présent : enrichie d'une carte du comté, & de différentes planches qui en représentent les plus belles vues. In-folio.* Imprimé à Cirencester, chez Samuel Rudder, 1779, & se vend à Londres, chez Crowder.

Le titre de l'ouvrage nous dispense d'en donner une notice plus détaillée.

A discourse delivered to the clergy of the archdeaconry of Ely, &c. *Discours prononcé devant le clergé de l'archidiaconé d'Ely ; par* Richard Watson, *docteur en théologie, & membre de la société royale. In-4to.* A Londres, chez Rivington, 1780.

Le savant auteur de ce discours y propose un plan, dont l'exécution pourroit servir aux progrès de la littérature orientale ; il y fait voir tous les avantages qui résulteroient de la traduction des manuscrits orientaux, & d'une connoissance exacte des auteurs Arabes, Persans, & Chinois.

» Nous ne connoissons presque rien, dit-il, » des trésors littéraires de l'Orient ; mais » ce n'est pas une raison qui doive nous décou- » rager. Les proverbes & les poëmes ont leur » grace & leur usage ; mais la connoissance de » la littérature orientale peut nous être d'une » plus grande utilité qu'on en peut attendre de

» pareils ouvrages. Nous devons l'algebre aux
» Indiens & aux Arabes. Si la chymie, la mé-
» decine, l'hiſtoire-naturelle, la géographie, &
» les autres ſciences abſtraites ne ſont pas nées
» parmi ces derniers, au moins les ont-ils cul-
» tivées, tandis que le reſte de l'Europe étoit
» couvert des ténebres de l'ignorance. On dit
» que les Arabes traduiſoient en leur langue les
» meilleurs ouvrages des autres nations; ſi cela
» eſt vrai, comme beaucoup de ſavans le pen-
» ſent, n'avons-nous pas des raiſons de croire,
» qu'il s'eſt conſervé chez eux des traductions
» d'ouvrages grecs, latins, égyptiens & chal-
» déens, dont les originaux ſont perdus? Il n'eſt
» point de langue, pas même celle des Grecs
» après les conquêtes d'Alexandre, qui ſe ſoit
» autant répandue que l'arabe après les victoires
» de Mahomet.

Le célebre docteur Hyde, dans ſon diſcours, *De linguæ arabicæ antiquitate*, nous apprend qu'un ambaſſadeur du roi de Maroc l'aſſura que dans ſon pays il y avoit une bibliotheque, contenant 100,000 volumes en langue arabe, & une autre qui en contenoit 200,000. Leo Africanus ne parle point de ces bibliotheques, dans ſa deſcription de l'Afrique. Mais il faut obſerver qu'il l'écrivit vers l'an 1526, cent cinquante ans avant le tems où le docteur Hyde reçut cette information de l'ambaſſadeur. Néanmoins on peut croire avec raiſon que le nombre des livres dont parloit ſon excellence eſt exagéré.

Quoi qu'il en ſoit, M. Watſon penſe que des traductions des manuſcrits orientaux, que nous poſſédons, feroient une objet digne de l'attention des univerſités de l'Europe.

» Nous avons, ajoute-t-il, dans nos biblio-
» theques d'Angleterre, des centaines de volu-

» mes, la France, la Hollande & l'Italie en » possedent un grand nombre ; & la seule bibliotheque de l'Escurial, si nous en jugeons par » le catalogue publié dernièrement, nous ré» compenseroit abondamment de nos peines. Il » faudroit former une société de personnes ins» truites, & qui s'occuperoient à traduire les ou» vrages écrits dans ces langues. Sans entrer » dans un long détail sur la méthode nécessaire » pour exécuter un tel projet, je ne puis m'en» pêcher d'observer qu'un pareil établissement » formé à Cambridge, ajouteroit beaucoup à » la gloire de son université, & qu'il mettroit » les savans de toute l'Europe à portée de con» noître un nombre de monumens précieux, dont » nous n'avons encore qu'une connoissance im» parfaite. D'ailleurs la difficulté de l'entreprise » n'est pas si grande qu'on pourroit le croire, » quand on considere ce qu'a pu faire l'indus» trie du docteur Kennicot, dans la révision » des manuscrits hébreux de l'ancien testament. » Si un seul homme a pu exécuter un pareil ou» vrage, que ne peut-on pas attendre des efforts » d'une société qui n'auroit qu'un seul objet de » son travail. Mais il ne suffiroit pas d'établir » en Angleterre une société pour se procurer » la traduction des manuscrits orientaux qu'on » possede en Europe. Il faudroit encore en» voyer des personnes en Perse, dans l'Inde, » à la Chine, dans toutes les parties du globe » pour y recueillir ceux qui existent encore. Car » c'est une réflexion bien mortifiante pour nous, » que nous sommes peu instruits de l'histoire « du genre humain, sur-tout quand il est pro» bable que nous pouvons la mieux connoître. » La main du tems a mutilé les plus précieux » monumens de l'antiquité, & le peu qui a pu

» lui échapper, a été détruit par le ravage de
» la guerre. La malheureuse ambition de quel-
» ques scélérats nous a condamnés à une igno-
» rance irrémédiable, relativement aux intérêts
» mutuels des nations, à la population primitive
» du globe, & aux progrès des sciences parmi
» les hommes. Cependant il reste beaucoup à
» faire. L'Europe ne fait que sortir de la bar-
» barie ou elle étoit plongée, & il peut y avoir
» en Asie quelques contrées où le progrès des
» arts & la culture des sciences n'ont point
» souffert d'interruption. "

Il ajoute : » Nous avons des raisons solides
» de croire que si nous pouvions avoir les an-
» ciennes histoires de l'Indoustan, du Thibet, de
» Siam & de la Chine, elles seroient dignes
» de notre attention. Car si la perfection des
» manufactures est un signe de civilisation, nous
» savons que les Indiens & les Chinois étoient
» autant supérieurs aux plus anciens peuples de
» l'Occident, dans l'art de teindre les étoffes,
» de faire la porcelaine, & de travailler la
» soie & le lin, qu'il le sont encore aujour-
» d'hui à nous ; & si l'on me permet de tirer
» des conclusions de ces édifices immenses qui
» subsistent encore, & des inscriptions qu'on
» lit dans différentes pagodes, on peut assurer
» hardiment qu'il n'est point dans le monde au-
» cun pays qui conserve plus de vestiges d'an-
» tiquité, tant pour les arts & les sciences, que
» la civilisation, que la presqu'isle de l'Inde
» depuis le Gange jusqu'au Cap Comorin.

Le savant auteur continue en montrant qu'une traduction des écrits orientaux peut servir à répondre aux objections qui ont été faites contre l'autorité de Moïse, & tirées principalement de la haute antiquité des histoires de l'Orient, &

du ſilence de leurs auteurs ſur le déluge univerſel.

Pluſieurs ſavans, tels que Grotius, Bryant, Catcott, &c. ont prouvé évidemment, qu'une tradition concernant un déluge, s'étoit conſervée dans toutes les parties du monde, excepté dans l'Inde & à la Chine. N'eſt-ce donc pas là une raiſon, dit l'auteur, d'attendre que nous connoiſſions bien ces pays, pour affirmer poſitivement qu'il n'y exiſte point de ſemblable tradition, ſur-tout quand on ſait que les auteurs varient ſur cet objet? Si nous pouvions trouver dans les hiſtoires des nations orientales des traditions auſſi certaines concernant un déluge, qu'on en trouve dans celles des autres peuples, ne ſeroit-il pas raiſonnable d'acquieſcer à ce que dit Moïſe du déluge univerſel, & de la diſperſion des deſcendans de Noé ſur la terre, malgré les difficultés qui ſe préſentent dans la maniere d'expliquer comment ce déluge inonda le globe? Mais outre cette tradition unanime concernant un déluge, & dont la vérité eſt bien établie dans ce qui nous reſte de l'hiſtoire des premiers tems, on pourroit encore attendre de nos recherches des preuves d'une origine commune. Telles ſont celles qui ſe tirent de la reſſemblance de certaines coutumes générales. L'olivier, obſerve encore M. Watſon, étoit un ſigne de paix, non-ſeulement chez les Grecs & les Romains, mais auſſi chez les habitans des Alpes qui ſe préſenterent à Annibal dans ſon paſſage; chez les Américains qui s'offrirent à Colomb; chez les autres Barbares dont Dampier fait mention, & chez les habitans des iſles du ſud découvertes par nos derniers navigateurs. Il parle de la coutume généralement répandue d'immoler des victimes humaines, d'adorer les

ſerpens,

ferpens, de fonner de la trompette pendant les éclipfes, &c. fur-tout il remarque une conformité finguliere entre les ufages des Egyptiens & des Péruviens. Comparez les Egyptiaques de Witfius avec l'hiftoire du Perou par Garcilaffo de la Vega.

Le projet du docteur eft certainement grand, & bien digne qu'on fe donne des peines pour l'exécuter; mais il n'y a que l'expérience qui puiffe déterminer les avantages qui en réfulteroient. La langue arabe eft la fource principale des connoiffances qu'on peut acquérir fur l'Orient. Cependant lorfqu'on fait attention à ce qu'Erpenius, Gelius, Pococke & plufieurs autres nous ont fait connoître des auteurs Arabes, des hiftoires d'Elmacin, d'Aboulpharage, & d'Eutyche, des ouvrages géographiques d'Aboulpheda & de Gabriel Sionite, des œuvres d'Averroës & d'Avicenne, on n'a gueie lieu de croire que notre attente puiffe être remplie.

(*Critical Review.*)

ALLEMAGNE.

Die funf Bucher Mofe, &c. *Les cinq livres de Moïfe, traduits pour l'ufage des Juifs Allemands; par* M. Mofes Mendelsfohn. I liv. A Berlin, chez Nicolaï, 1780, petit *in-8vo.* de 333 pag.

M. Mendelsfohn ayant deffein de faciliter aux Juifs Allemands, l'étude de l'écriture fainte, a réfolu de faire réimprimer le texte hébreu du Pentateuque, accompagné d'une traduction allemande de fa façon, en caracteres juifs, & d'un commentaire en langue rabbinique. Un échan-

tillon qu'il en a donné, a été généralement applaudi : ainſi tout l'ouvrage ſera mis au jour ſucceſſivement. Pour contenter pluſieurs ſavans qui ont deſiré qu'une partie ſi eſſentielle de la bible, ainſi travaillée, fût auſſi imprimée en caracteres allemands, il vient de publier, au gré de leur deſir, le premier livre de Moïſe, les autres devant ſuivre de même de foire en foire. L'éditeur de cette impreſſion allemande n'eſt point M. Mendelsſohn même, mais un anonyme, qui eſt auſſi auteur de la préface. Quant au commentaire rabbinique, il n'eſt pas entiérement de M. Mendelsſohn, quoiqu'il contienne pluſieurs de ſes notes ; mais il en a confié la rédaction à M. Salomon de Dubne, ſavant Rabbin, qui a joint quelquefois ſes propres obſervations à celles qu'il a choiſies dans les interpretes Juifs. Un jeune ſavant Juif en prépare ſous les yeux de M. Mendelsſohn, un extrait dont il retranche ce qui intéreſſe peu les Chrétiens.

GEBETE fur ſtudierende, &c. *Prieres à l'uſage des écoliers, ceux principalement qui étudient dans les écoles latines. On a joint quelques prieres pour certaines fêtes, comme un eſſai pour perfectionner la liturgie ; par* M. Seiler. A Erlang, chez Schleich, 1780. *In-8vo.* de 12 feuilles & demie.

Le zele de M. Seiler pour l'avantage de la jeuneſſe, eſt connu par pluſieurs bons ouvrages. Tout n'eſt pas à changer dans la liturgie : par exemple, on trouve très-belle la priere du matin, qui ſe lit tous les dimanches avant le ſervice, dans les égliſes réformées des états pruſſiens.

Le nouveau livre de chant dont l'éditeur eſt inconnu, à l'uſage des égliſes luthériennes, du comté de Hanau, en 1 alph. 16 feuill. *in-8vo.* eſt fort loué des journaliſtes de cette communion.

PREDIGT, &c. *Sermon prêché en l'honneur de la mémoire de la princeſſe douairiere de Pruſſe; par* M. Troſchel, *prédicateur de St. Pierre de Berlin.* A Berlin, 1780. *In-4to.* de 4 feuill. (4 gr.)

L'orateur y trace un portrait fidele du caractere de la princeſſe regrettée, avec l'éloquence qui lui eſt ordinaire. Il y a joint deux autres ſermons également touchans.

UEBER den religions Zuſtand, &c. *De la ſituation de la religion dans les états du roi de Pruſſe, depuis le gouvernement de Frédéric le-Grand; par* M. Ulrich, *prédicateur de la Charité à Berlin.* IVe. vol. A Leipzig, chez Weigand, 1780. *In-8vo.* d'un alphabet 5 feuill. & dem. (1 thaler 4 gr.)

Nous ſommes encore en arriere pour le compte à rendre du troiſieme volume. Chaque choſe aura ſon tour. En attendant, on ſaura qu'on trouve dans ce IVe. pluſieurs faits touchant l'univerſité de Konigsberg, ſans qu'il ſoit queſtion de ſon état préſent, & touchant le ſocinianiſme en Pruſſe, qu'on peut lire également dans l'hiſtoire de l'univerſité de Konigsberg, par Arnold; ſur les communautés des Réformés en Siléſie, aux duchés de Cleves & au comté de la Marc; la juriſdiction du Rabbin ſupérieur de Berlin, &c. Ce n'eſt pas encore le dernier.

ENGELBERTI Klupfelii, Auguſtiniani Friburg. theologi vetus bibliotheca eccleſiaſtica, &c. *Ancienne bibliotheque eccléſiaſtique ; par* Inglebert Klupfel, *de l'ordre de St. Auguſtin.* A Fribourg en Briſgau, chez Wagner, 1780. *In-8vo.* de 16 feuill. (1 reichthaler.)

Ce titre ſemble annoncer un recueil d'ouvrages qui n'auroient point encore été imprimés. Rien de cela. C'eſt la vie de Kerer, fondateur du college de Sapience à Fribourg, mort en 1507. Ce ſont les actes des ſynodes de Wurzbourg, des années 1452 & 1453, qui ſe trouvent déja dans le Ve. tom. des *Concilia Germ.* de Harzheim, &c.

GESCHICHTE des Deutſchreich, &c. *Hiſtoire de l'Empire d'Allemagne ; par* M. Heinrich. A Riga & à Leipzig, 1778--1779. 3 vol. grand *in-8vo.* enſemble de plus de 1500 pag.

Cette hiſtoire va juſqu'à la paix d'Hubertsbourg en 1763, & mérite réellement le nom d'hiſtoire d'Allemagne, quoique l'hiſtoire des empereurs y lie naturellement le récit. L'auteur ne manque point les occaſions d'y faire bien connoître l'origine & les progrès de la conſtitution de l'Empire, de relever les hypotheſes contraires à la vérité hiſtorique que des publiciſtes partiaux ont imaginées, & de marquer les changemens ſurvenus dans les maiſons & les états divers, autant qu'ils ont influé dans l'Empire. Le plan n'eſt pas neuf; mais il eſt net & bien exécuté. L'hiſtoire eſt diviſée en ſept périodes; la premiere, renfermant l'origine des peuples dont les Allemands ſont iſſus, avec la

description de leurs mœurs & de leurs demeures, ſuivant les opinions les plus modernes & les plus vraiſemblables; les révolutions des Cimbres & des Romains en Allemagne, juſqu'à l'invaſion des étrangers au 7e. ſiecle, qui y ont fondé des états; l'hiſtoire de la monarchie des Francs ſous les Mérovingiens; & l'hiſtoire de la maiſon Caroline, juſqu'à ſon extinction au commencement du dixieme ſiecle. La ſeconde & la troiſieme période étant remplies par les événemens du moyen-âge, depuis l'empereur Conrad I, juſqu'à Frédéric III, l'hiſtoire moderne occupe les 4 autres périodes toutes contenues dans le ſecond & le troiſieme volume. Tout ce qu'il y a de plus intéreſſant, ſe trouve concentré en cet abrégé correct & ſans obſcurité. C'eſt pour la jeuneſſe qu'il eſt deſtiné; mais des gens plus avancés en pourront profiter, il eſt agréable à lire. Chaque volume, quoiqu'aſſez mince, coûte un écu & demi d'Allemagne, les 3 enſemble environ 22 liv. de France. Les journaux s'en plaignent. Voyez entr'autres, *Neueſte Litteratur der Geſchichtkunde; par* M. Meuſel, 5e. part. à Erfurt, chez Keyſer.

BESCHREIBUNG des Portugieſischen America von Cudena. *La deſcription de l'Amérique Portugaiſe de Cudena, manuſcrit eſpagnol de la bibliotheque de Wolfenbutel, mis au jour par M. le conſeiller* Leſſing, *avec les obſervations de* M. Leiſte, *recteur de l'école ducale de Wolfenbutel.* A Brunswic, de l'imprimerie de la maiſon des Orphelins, 1780. *In-8vo.* de dix feuil. (8 gr.)

Quelque peu étendue que ſoit la deſcription eſpagnole de Cudena, avec la traduction alle-

mande, c'eſt, au jugement de la *Gazette ſavante de Halle*, la plus exacte & la plus complette qu'on ait ſur le Bréſil : ainſi les éditeurs ſeroient dignes de reconnoiſſance, quand même ils l'auroient publiée toute nue. Mais M. Leiſte, dont la deſcription de l'Amérique Angloiſe a fait connoître les talens en pareil genre, l'a tellement enrichie de ſes obſervations, qu'il en a beaucoup augmenté l'intérêt. Cudena adreſſa ſon écrit en 1634, au comte d'Olivarez.

BEYTRAEGE zur geſchichte der Erfurter handlung. *Mémoires pour l'hiſtoire du commerce d'Erfurt ; par M. le baron de* Dalberg. A Erfurt, chez Keyſer, 1780. *In-4to.* de 7 feuill. (4 gr.)

Ce mémoire, quoiqu'imprimé d'avance & ſéparément, paroît appartenir aux mémoires de l'académie électorale d'Erfurt, où il a été lu par ſon illuſtre auteur. Il paſſe pour le fruit de recherches ſoigneuſes dans un grand nombre d'écrits imprimés & non-imprimés, & pour être rempli d'obſervations politiques. Nous n'en connoiſſons encore que le titre & la réputation.

BOHUSLAI Babini e S. J. Bohemia docta, &c. *La Bohême ſavante, ouvrage poſthume du jéſuite* Balbin, *mis au jour & enrichi de notes ; par* Raphaël Ungar, *chanoine régulier prémontré du Mont-Sion, garde des médailles & profeſſeur en théologie. 1ere. partie. 1776. II part. 1778.* A Prague, de l'imprimerie de S. Clément. En tout 1 alph. 16 feuill. gr. *in-8vo.*

Balbin, mort en 1689, avoit deſtiné cet ouvrage pour être le IXeme. livre de ſa premiere décade des *Miſcell. hiſt. Bohem.* mais il étoit

demeuré jusqu'à cette publication en Mſ. La premiere partie donne en 26 chapitres l'hiſtoire de l'univerſité de Prague, fondée l'an 1348, par Charles IV, avec une relation des plus anciennes écoles de Bohême par maniere de ſupplément. Cette hiſtoire vient un peu tard, après celle de Voigt, dans les mémoires d'une ſociété particuliere de Bohême. Une maladie de l'éditeur ayant retardé l'impreſſion de la IIe. part. le pere Candide de Ste. Thérefe, Auguſtin & bibliothécaire de St. Wenzel, dans la ville neuve de Prague, a abuſé de ce délai pour faire imprimer de ſon chef une copie de la IIe. & IIIe. parties, en portant dans la préface un jugement déſavorable de M. Ungar. La continuation du pere Candide fourmillant de fautes, n'a pas détourné M. Ungar de donner la ſienne, dans laquelle il a admis les meilleures notes du pere Candide, qui ayant taché d'arrêter l'édition de M. Ungar, s'eſt attiré une dure réprimande du gouvernement. L'impudence du pere Candide à s'emparer du travail des autres a été jusqu'à tranſcrire preſque mot à mot la préface de M. Fiſcher, conſeiller de commerce à Iena, placée à la tête de la 6eme. édition de l'*Introd. in notit. rei litter.* de Struve ; la vie de Balbin & celle de pluſieurs ſavans de Bohême, dans l'*Effig. erud.* Quoi qu'il en ſoit, la IIe. partie de l'éd. de M. Ungar, contient XII articles. 1. Le dénombrement des auteurs hiſtoriques touchant la Bohême. 2. Les auteurs illuſtres par leur naiſſance ou leur dignité. 3. Les prélats & autres eccléſiaſtiques. 4. Les théologiens, canoniſtes, &c. 5. Quelques juriſconſultes, les médecins, mathématiciens, philoſophes, &c. 6. Les orateurs, hiſtoriens & poëtes. 7. Pluſieurs écrivains qui ne ſont point compris dans les claſſes précéden-

tes. 8. De plusieurs savans de l'université Caroline. 9. Des Hérétiques. 10. Des femmes savantes de Bohême. 11. Des personnages nés en Bohême, Moravie & Silésie, qui se sont distingués dans quelques universités de l'Europe. 12. Des auteurs jésuites de la province de Bohême. Dans la préface du pere Candide & les observations de M. Ungar, on trouve des nouvelles intéressantes de la vie & des écrits de Balbin, avec des anecdotes concernant la tyrannie des censeurs de livres de son tems, qui ont exigé dans ses histoires des corrections qui lui ont fait dire : je n'ai pas appris à écrire le faux & je n'ose écrire le vrai. Les notes de M. Ungar sur la seconde partie, au nombre de 426, serviront beaucoup à une nouvelle édition du dictionnaire de Joecker. La IIIeme. partie traitera, en 14 chapitres, des Mss. de Bohême.

LEHRE von der staatswirthschaff zu den vorlesungen, &c. *Leçons d'économie politique à l'usage des hautes écoles de Lautern ; par M. le conseiller* Schmid, *professeur public ordinaire aux hautes écoles de Lautern, & membre de la société électorale Palatine de physique & d'économie.* A Mannheim & à Lautern, de l'imprimerie de la société. 1780. 2 vol. *in-8vo.* ensemble de 776 pag.

M. Schmid, qui dans ses précédentes leçons s'est servi de l'*Essai sur la législation* de l'auteur des *Rêveries philosophiques*, & des *Observations économiques* du comte Veri, a voulu publier un ouvrage qui lui fût propre, sans néanmoins trop s'écarter des anciennes maximes fondamentales. Il estime & recommande l'*Economie* de Generosi, la *Politique* de Stewarts, l'*Esprit des*

Loix de Montesquieu; mais il a cru que leur mérite ne le dispensoit pas de travailler à un ouvrage entiérement analogue à ses auditeurs. La religion & les mœurs si souvent oubliées, lorsqu'il s'agit de politique, sont les premiers objets de ses considérations, d'où il descend à la liberté, aux biens, aux loix, & leur manutention, insérant une partie de l'*Essai* d'Iselin *sur la législation*, dans son ouvrage. Il rappelle tout à l'idée de l'économie domestique & à celle d'une machine dont les différens colleges & offices sont les roues. Il prétend qu'il ne tient qu'à ceux qui ont l'administration des états d'y mettre l'éducation sur un meilleur pied, en honorant & en récompensant mieux les maîtres. Nous tâcherons de revenir à ce livre classique, écrit avec autant de clarté que de solidité.

UEBER gefaengnisse und zuchthauser. *Des prisons & des maisons de correction, ouvrage extrait de l'anglois d'*Howard, *avec des additions & des observations; par* M. Koester. A Leipzig, chez Weygand. 1780. *In-8vo.* d'environ un alphabet. (20 gr.)

On sait que l'auteur Anglois a deux fois parcouru la France, la Suisse, l'Allemagne, la Hollande & les Pays-Bas, pour y examiner l'état des prisons & des maisons de correction, afin de se mettre en état de proposer les moyens de rendre plus supportable le sort des coupables ou des malheureux qui y sont detenus. Les additions regardent particuliérement l'Allemagne. On y loue les prisons de Strasbourg, de Mayence, de Hanau, de Cassel, de Mannheim, de Hanovre, de Lunebourg, de Hambourg, de Brême & de Zell. Deux planches représentent

le plan d'une grande priſon dans une ville ſuivant l'idée de l'auteur, celui d'une petite en campagne, & la maiſon de force de Gand.

BRIEFE ueber das moenchswefen. *Lettres ſur la monaſticité, écrites à un ami par un curé catholique.* IIe. vol. *In-8vo.* de 323 pag. 1780.

Il y a plus de neuf ans que le 1er. volume a paru. On n'en parle que pour avertir qu'elles ſont anonymes & ſans nom de lieu, ni d'imprimeur : ce qui ſuffit pour les faire juſtement regarder comme un libelle qui ne mérite aucune foi touchant les obſcénités & les autres calomnies dont il charge des hommes d'un état ſaint.

COMMENTATIONES ſocietatis regiæ ſcientiarum Gottingenſis. *Mémoires de l'académie royale des ſciences de Goettingen, pendant l'année* 1779. IIe. vol. A Goettingen, chez Dietrich 1780. grand *In-4to.*

La préface, qui eſt de M. Heyne, contient, comme de coutume, l'hiſtoire de la ſociété pendant l'année 1779, où l'on n'oublie pas de faire mention des membres morts, & de ceux qui les remplacent. Dans la claſſe de phyſique il y a ſix mémoires. 1. de M. Murray ſur pluſieurs plantes étrangeres remarquables dans le jardin des plantes de Goettingen. 2e. de M. Richter, contenant des obſervations ſur le cancer de poitrine & la cataracte. 3e. de M. Gmelin, ſur la couleur bleue du verre & les matieres vitrées d'anciens monumens. 4e. de M. Beckmann, de la laque préparée avec du rouge & des baies de phytolaque. 5e. de M. Wrisberg, des obſervations ſur des nœuds en forme de demi-lune nés

au bas-ventre. 6e. de M. Acrel, directeur-général des hôpitaux de Suede, l'histoire de quelques tumeurs rares à la jointure & à la paume de la main. Dans la classe de mathématique, de M. Kaestner, de la méthode de se servir des fils des télescopes, de maniere qu'ils ne soient point paralleles au mouvement diurne, pour l'usage des observations solaires. De M. Meister, sur les essais de divers écrits pour découvrir le calcul différentiel la meilleure méthode de fortification. Dans la classe d'histoire & de philologie de M. Walch, un mémoire sur Hystape; de M. Meiners, son 3e. traité sur Zoroastre; de M. Gatterer, de l'époque de l'emploi de la langue allemande dans les diplômes; de M. Heyne, sur la théogonie d'Hésiode. Dans la classe des antiquités, 2 mémoires de feu M. Murrai, sur les Runs. La plupart de ces traités ont été rappellés dans l'*Esprit des journaux*, en y rendant compte des assemblées où ils ont été lus.

HERMENIGILDI Pini de venarum metallicarum excoctione. *Traité de la coction des métaux.* Ier. vol. A Vienne, chez Krauss 1780. *In-4to.* de 275 pag. & 24 planches de fig. dédié à l'archiduc Ferdinand.

C'est une introduction à la minéralogie écrite en bon latin. L'auteur y fait usage des écrivains Allemands, excepté Peithner & Ferber, qu'on ne voit point qu'il connoisse. Il réfute quelquefois Buffon. Considérant avec peine la perte des scories de fer, il voudroit qu'on en fît des tuiles, & il enseigne les procédés qu'il faudroit suivre. L'art de mêler & de combiner les métaux, ne lui paroit pas épuisé.

DELECTUS dissertationum medicarum Ienensium; *Choix de dissertations de médecine d'Iena.* A Altenbourg, chez Richter, 1779. Grand *in-4to.* de 262 pag. [1 rthlr. 12 gr.]

M. Gruner qui en est l'éditeur, a recueilli dans ce volume, 17 écrits estimables de divers médecins. Il y en a un de Baldinger des unions du quinquina & de la maniere de l'administrer; un de Held, des unions du camphre; un de Wolf, des semences des fougeres, &c.

BEITRAEGE zur geschichte der Erfindungen, &c. *Mémoires pour servir à l'histoire des inventions; par M.* Bergmann, *profess. d'économie à Goettingen.* A Leipzig, chez Kummer, 1780. *In-8vo.* de 148 pages.

Il s'agit des inventions de la tenue des livres à l'Italienne, de la machine à copier promptement la parole, de l'éclairement des rues, des plus anciens privileges de la censure des livres, de la dorure seche, &c.

Il paroît une seconde édition augmentée, de l'*Introduction à la technologie*, par le même auteur, *Anleitung zur technologie*, *in-8vo.* de 515 pages. Ouvrage bien reçu.

VOLLSTAENDIGE anleitung in einer systematischen pomologie. *Introduction à un systême de pomologie complette, propre à donner une exacte connoissance de la nature, des qualités & de la différence de toutes les sortes de fruits.* I. partie traitant *des pommes.* A Leipzig, chez Junius, 1780. *In-fol.* d'un alpha. 6 feuill. avec une planche.

Quoique M. Manger, inspecteur des planta-

tions à Postdam, ait vingt ans d'expérience dans la culture des arbres fruitiers, il invoque néanmoins les conseils des amateurs pour la perfection de l'ouvrage qu'il a commencé. Il divise les pommes en trois classes générales, les plattes, les hyperboliques, parce que coupées en deux, elles représentent la ligne nommée hyperbole; & les paraboliques. Chaque classe est subdivisée en unies, ridées, & à côtes. Autant qu'on l'a pu, leurs noms sont rapportés en latin, allemand, françois, anglois & hollandois. Leur bonté & leur degré de mérite sont spécifiés.

JOSEPHS von Boslarn von moos, &c. *Critique des conducteurs du tonnerre; par M.* de Boslarn, *professeur de physique & de mathématique à Amberg.* A Amberg, 1780. *In-8vo.*

Cet ouvrage est le sentiment motivé de l'auteur sur le conducteur du tonnerre, que la régence d'Amberg a desiré de lui l'an passé, à l'occasion de ce que l'église de sainte Marie près de la ville, a souvent été frappée du tonnerre. M. Hemmer, au mois de juin des *Rheinische Beytraege*, croit ce conducteur insuffisant pour l'en garantir entiérement.

GESCHICHTE der flussconchylien. *Histoire des coquillages de riviere, principalement de ceux qui vivent dans les eaux de Thuringe; par* M. Schroeter, *premier diacre de St. Pierre & St. Paul à Weimar.* A Halle, chez Gebauer. 1779. Grand *In-4to.* de 434 pag. avec onze planches enluminées. (4 thalers 8 groschen.)

C'est le plus travaillé des ouvrages de l'auteur. Il n'y manque rien de ce qu'on rencontre dans les écrits les plus rares & les plus précieux sur ce sujet qu'il a réellement épuisé. L'histoire

littéraire des écrivains & de la connoiſſance des coquillages, qui occupe 79 pag. ſemble fort complette. Les figures, qui ſont du ſieur Capieux, ſont fidelles, excepté celle de la *Mya corrugata.*

Processus inſtantiæ reſtitutionis in integrum adverſus quorumdam judicum ſententias & decreta.... Deſcriptio. *Deſcription de la maniere de procéder pour obtenir une entiere reſtitution ſuivant le droit ancien & nouveau & les réglemens de la chambre impériale par* Eiſenhart, *nouvelle édition augmentée & enrichie de notes*; par M. Eiſenhart conſeiller du duc de Brunſwick. A Halle chez Hemmerde, 1780. *In-8vo.* d'un alphabet.

Réimpreſſion ſoignée par un petit-fils, d'un bon ouvrage de pratique compoſé en 1674, dont il s'eſt fait une nouvelle édition en 1685. Comme il n'eſt pas entre les mains de tout le monde, on en indiquera les chapitres 1. Les différentes ſignifications du terme procès & ſa ſignification en ce lieu. 2. Ce que c'eſt qu'une inſtance, ſon commencement & ſa fin. 3. Les différentes ſignifications du terme reſtitution ; qu'eſt-ce qu'une reſtitution entiere, & ſon origine ſuivant le droit naturel. 4. Quelles ſont ſes eſpeces. 5. De la reſtitution en entier contre une ſentence interlocutoire. 6. De la reſtitution en entier contre un jugement rendu parties ouïes. 7, 8. A quoi on doit avoir égard dans la demande en reſtitution & la maniere d'y procéder. 9. De la maniere de terminer cette procédure.

Jurisprudentiæ diplomaticæ ſpecimina ſex. *Six eſſais de juriſprudence diplomatique ; par*

M. Pfeffel. A Strasbourg, chez Heitz, 1779. *In-4to.* de 46 pag.

L'auteur tient de ſon pere, archiviſte célebre; & de M. Godefroi, archiviſte du roi à Lille, un grand nombre de diplômes qu'ils ont copiés dans les chartriers des Pays-Bas François, en les compulſant par ordre de la cour de France. Si le public agrée ce modele, on fournira une ſuite. Sans doute qu'on trouvera auſſi dans la chronique de M. Kluit l'acte touchant les plaintes du jeune Florent, comte de Hollande, contre ſon oncle & tuteur qui, en 1256, avoit mis dans la mouvance de Flandre, ſon fief, auparavant immédiat de l'Empire.

UEBER todes ſtrafen gegen moerder. *De la peine de mort contre les meurtriers;* par M. Tittel, *conſeiller eccléſiaſtique de Bade & profeſſeur à Carlſrouhe.* A Francfort, chez Warrentrapp & Wenner, 1780. *In-4to.* de 40 pages.

Il s'agit là principalement de la punition du meurtre des enfans. L'auteur prétend que ſur ce point, la loi de Moïſe a été confirmée par J. C. au chap. 5 de S. Mathieu. Comment peut-on ſoutenir une pareille aſſertion? J. C. ne s'eſt jamais mêlé des peines temporelles, & n'a jamais dit un mot de celle de mort dont M. Tittel ne veut pas qu'on faſſe grace.

VORBEREITUNG zu der heutigen in teutſchland ublichen gemeinen criminalrechts Gelartheit. *Introduction à l'étude du droit criminel communément en uſage dans l'Allemagne; par* M.

le professeur Koenig. A Halle chez Curt, 1780. *In-8vo.* de 24 pag.

M. Koenig a composé ce petit traité pour préparer ses éleves aux leçons qu'il leur dicte sur les *Instit. jur. Criminalis* de Koch. Rien ne doit échapper de ce qui est écrit sur la matiere criminelle, dans un moment où les jurisconsultes sont invités par des prix à s'en occuper. On trace ici en abrégé l'histoire du droit criminel, & on indique les livres les plus nécessaires pour en acquérir la connoissance.

Gedanken wie man den schulern das geful des wahren von anfang an beibringe. *Pensées sur la maniere d'inspirer de bonne-heure aux enfans le sentiment du vrai; par M. le baron de* Furstenberg, *ministre d'état.* A Munster. 1780. une feuille *in-4to.*

L'exposé des sentimens de l'illustre auteur est en même tems celui de la méthode qu'il a établie à Munster pour l'instruction de la jeunesse dans les écoles. Il faut qu'avec les mots les enfans prennent une juste idée des choses : pour cela elles leur doivent être décrites avec une précision géométrique ; & toutes celles qui sont sensibles doivent leur être montrées réellement ou en figure. Il y a plus de difficulté pour les idées abstraites & immatérielles ; c'est pourquoi le détail est plus étendu sur la méthode de les faire concevoir. Les étudians sont préparés dans les basses classes par la géométrie à la logique & aux hautes mathématiques.

Unterhaltungen mit meinen schulern, &c. *Entretiens avec mes eleves; par* M. Moritz, &c.

Ier. vol. A Berlin, de l'imprimerie de Spener, 1780. *In-8vo.* de 248 pag.

On trouve ici réunis plusieurs entretiens que l'auteur avoit déja fait imprimer avec d'autres qui n'avoient point encore vu le jour. Ils sont tous recommandables par le choix des sujets, la clarté des idées, la simplicité & la netteté des expressions, tous à la portée de ceux à qui ils sont destinés. Il y en a sur l'amour de Dieu, le bon emploi du tems, la mort, le bon usage des biens de la terre, la société des bons avec les méchans, tous moraux, excepté un sur la parole. La suite se fait desirer.

LEBEN, thaten und meinungen des D. Jo. Peter Menadie. *La vie, les actions & les pensées du docteur* Ménadie. 3e. partie. A Halle, chez Gebauer, 1780. *In 8vo.* de 274 pag.

On annonce que le 4e. vol. doit terminer cet ouvrage. Ce 3e. est plein de réflexions sur les avantages & les désavantages des académies, matiere à laquelle il y aura encore un supplément dans le 4e.

LEBENSGESCHICHTE des Hrn. Hofr. Joh. Ernst Immanuel Walch. *La vie de feu* M. Emmanuel Walch, *avec son portrait gravé; par* M. Schmid. A Iena, chez Mauke, 1780. *In-8vo*, de 91 pag.

M. Schroeter, archidiacre à Weimar, est l'auteur de cet éloge. Le sujet a fourni à l'orateur, car M. Walch étoit très-versé dans les antiquités, ayant beaucoup voyagé & entretenu correspondance avec les savans les plus illustres

qu'il connoiſſoit perſonnellement. Le duc de Weimar a acheté ſon cabinet d'hiſtoire-naturelle & ſes livres, & les a placés dans ſon château, où il forme un *muſeum* académique, ſous la garde de M. le profeſſeur Loder, qui a acquis pour lui-même le recueil d'anatomies & de préparations phyſiologiques, que M. Walch avoit lui-même compoſées. L'honorable hoſpitalité que M. Walch a exercée à Iena, envers ſes amis & les étrangers connus, n'eſt pas un de ſes moindres mérites.

LITTERARISCHE almanach der Deutschen. *Almanach littéraire des Allemands; par* M. *le profeſſeur* Eyring. A Goettingen, chez la veuve Vandenhoeck, 1779. *In-8vo.* de 206 pag.

Ce morceau contient la littérature de la philoſophie, des ſciences & des arts, & il eſt arrangé avec autant de ſoin que les précédens.

DIE Reiſen des Cyrus. *Les voyages de Cyrus; traduits du françois en allemand; par* M. Claudius. A Breſlau, chez Lowe, 1780. *In-8vo.* d'un alph. 5 feuill. (1 rthlr.)

Ce roman, qui a été écrit en françois & en anglois par ſon auteur, M. Ramſay, n'avoit pas apparemment encore été mis en allemand. Il renferme la moëlle de la philoſophie & de la théologie des anciens peuples. Beaucoup de perſonnes le placent au moins à côté du Télémaque d'un archevêque, quoiqu'il ne ſoit pas auſſi répandu, peut-être parce que l'auteur n'étoit pas ſi qualifié.

P. S. Dans le moment nous recevons les mémoires de l'académie d'Erfurt, dont nous rendrons un compte circonſtancié.

TABLE
DES
MATIERES
Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

AVIS pour le renouvellement de la souscription du Journal.

MM. les Souscripteurs ayant attendu l'année derniere, à la fin de Janvier, pour se faire inscrire aux adresses indiquées alors, & la quantité des exemplaires étant réglée sur le nombre des Abonnés inscrits au mois de de Décembre, on a été obligé de réimprimer le 1er. volume de l'année; ce qui entraîne nécessairement des frais considérables pour le Libraire, & un retard dans l'expédition du journal. On prévient donc MM. les Souscripteurs qu'en renouvellant leur abonnement dans le courant de Décembre, ils épargneront un travail onéreux au Libraire, & en même tems ils recevront le Journal avec cette exactitude rigoureuse que le Public exige dans la distribution des Ouvrages périodiques.

Il paroît exactement tous les mois un volume in-12. de l'*Esprit des Journaux :* chaque volume est composé de dix-huit à dix-neuf feuilles, caractere de philosophie.

On souscrit pour cet Ouvrage, à PARIS, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, pour toute la France. Prix 27 liv. pour Paris, & 33 liv. pour les Provinces, rendu franc de port par-tout le Royaume. A LIEGE, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur Libraire, près St. Hubert, pour les Pays Etrangers. 24 liv. pris à Liege.

ERRATA.

Volume de juin, pag. 8, ligne derniere; *peau une ours*, lisez, *une peau d'ours.*

Volume de juillet, pag. 378, lig. 27, *du théatre*, lisez, *du chantre.*

Volume d'août, page 190, ligne 19, *la cour* lisez, *sa cour.*

